regardez bien
regardez
le canal 11

QUEBEC — 61e ANNEE — Numéro 18,301

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
8029 L I JANV 68

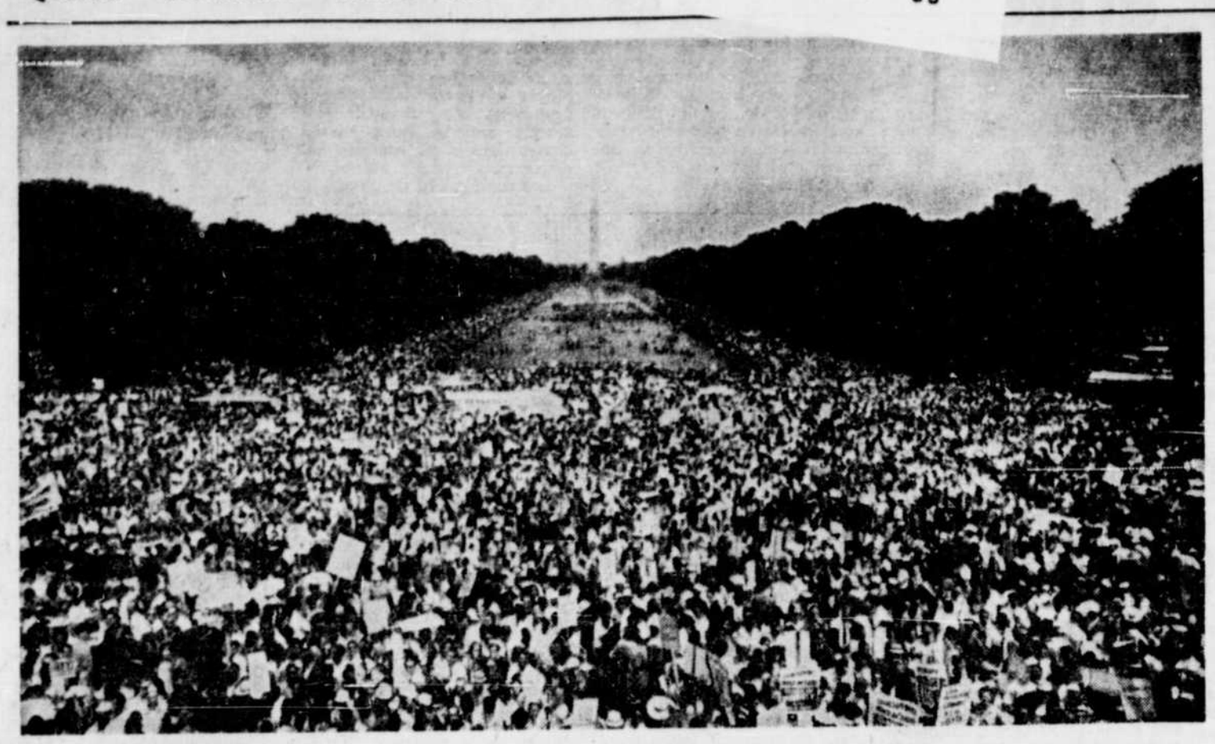
l'Action

SEPT CENTS QUOTIDIEN CATHOLIQUE

METEOROLOGIE

Nuageux devenant généralement ensoleillé vers midi aujourd'hui. Frais. Samedi, ciel variable avec averses dispersées. Plus chaud. Vents de l'ouest de 15 milles. Maximum et minimum à Québec : 60 et 45.

Vendredi, 21 juin 1968



● WASHINGTON. — Plus de 50,000 personnes ont participé à la journée de solidarité des pauvres devant le monument Lincoln à Washington. Cette manifestation de non-violence avait été organisée dans le cadre de la "Marche des Pauvres" pour amener le gouvernement américain à adopter certaines mesures susceptibles d'éliminer les disparités sociales aux Etats-Unis.

Le chef de l'opposition dévoile des noms

Quatre fonctionnaires du Bien-Etre Social accusés de fraude

par Jacques Dallaire

Dans un geste surprise, le chef de l'opposition à l'Assemblée législative, M. Jean Lesage, a dévoilé hier soir, en Chambre les noms de personnes accusées, jeudi, d'une présumée fraude de chèques aux assistés sociaux.

Le chef libéral, au cours d'un vif échange de propos avec le premier ministre Daniel Johnson, a indiqué que les fonctionnaires dont il s'agit sont Gaétan Clark, contre qui pèse 50 chefs d'accusation, René Bourque et Paul-André Dumont, qui sont accusés sous dix chefs chacun, Mlle Carmelle Leclerc, accusée sous deux chefs.

M. Lesage, qui avait été mis au défi par M. Johnson de révéler les noms de ces personnes, a déclaré par ailleurs qu'un autre fonctionnaire, répondant au nom de Paul Vachon est mentionné comme complice et conspirateur de Clark.

"Petits fonctionnaires"

D'autre part, alors que le débat s'animait, M. Lesage précisa que ces cinq personnes ne sont que de "petits fonctionnaires" et que d'autres noms suivraient dans cette affaire.

Le premier ministre, qui s'est dit au courant de l'affaire, c'est-à-dire qu'il savait que des plaintes allaient être portées hier, a vainement tenté de savoir du chef de l'opposition d'où il tenait des informations aussi précises.

M. Lesage rétorqua, dans une atmosphère tumultueuse, que c'est le ministre d'Etat à la Justice lui-même, M. Armand Maltais, qui a dit en Chambre que des accusations seraient portées incessamment faisant suite à l'enquête que mène le ministère de la Famille et du Bien-être depuis deux ans et à celle qu'a instruite la Sûreté du Québec, à la suite de l'incendie du Centre de mécanographie, en avril dernier.

Le chef libéral poursuivit qu'il n'a eu besoin de l'aide d'aucun fonctionnaire de la Justice, mais qu'il a simplement demandé à l'un de ses confrères du Barreau de Québec "de bien vouloir se rendre au Greffe de la paix et de payer ce qu'il fallait payer — parce que c'est normal de payer des timbres — pour obtenir des copies certifiées des plaintes qui seraient portées cet après-midi (jeudi), s'il y en avait de portées". A six heures hier soir, le confrère-avocat qu'il n'a pas identifié devait lui remettre des copies des plaintes.

"Je me suis enquis de l'identité des accusés", ajouta M. Lesage, "et j'ai réalisé qu'il ne s'agissait pas de hauts fonctionnaires et qu'il n'y avait rien concernant l'incendie".

Contre-interrogé par le premier ministre, à savoir s'il a des raisons de croire que d'autres fonctionnaires ou de hauts fonctionnaires sont mêlés à l'affaire, le député de Louis-Hébert répondit que c'est justement le genre de question qu'il a l'intention de poser en Chambre aujourd'hui.

Rien à cacher

M. Johnson voulut reformuler la même question, mais M. Lesage l'interrompit pour lancer qu'il n'avait, quant à lui, rien à cacher. "Et nous non plus", riposta le premier ministre.

"Très bien", relança aussitôt le chef libéral. "Alors si le premier ministre n'a rien à cacher, qu'il nous étale donc demain (vendredi), lors de l'appel des sujets à l'ordre du jour, tout ce qu'il sait et tout ce que le ministre de la Justice sait au sujet de l'incendie du centre de mécanographie et au sujet de l'identité des personnes, autres que celles qui sont déjà accusées, auxquelles le ministre d'Etat à la Justice a fait allusion encore à midi. Qu'il nous dise qu'est-ce qu'il en retourne de ce présumé scandale, parce que, jusqu'à maintenant, il s'agit seulement de vol de chèques, et, évidemment, probablement d'endossements faux".

M. Johnson affirma à cela qu'il ne serait pas surpris qu'au fur et à mesure que progressera l'enquête le chef de l'opposition soit très bien renseigné.

"Ce ne serait nouveau", ajouta-t-il.

Le débat se poursuivit encore un bon moment, quand M. Lesage déclara qu'on n'a pas besoin d'avoir été procureur de la Couronne pendant plusieurs années pour savoir, à travers les déclarations du ministre de la Justice, du ministre d'Etat à la Justice et même du premier ministre, ce qui se passe.

M. Johnson fit bifurquer la discussion en accusant les libéraux de "déranger" des fonctionnaires, notamment M. Robert Bourassa, de Mercier, puis reprit son intervention au sujet de l'Office d'information et de publicité, à la grande satisfaction de M. Yves Michaud, (L.-Gouin), qui patientait depuis une bonne demi-heure.

Stanfield a mis sa vie en péril

PORT HAWKESBURY, N.-E. (PC) — M. Robert Stanfield a mis littéralement sa vie en péril, hier, pour porter brièvement la parole sur le seul territoire de la Nouvelle-Ecosse à voter en faveur des libéraux au cours de l'élection fédérale de 1965.

L'avion qui transportait le chef conservateur a atterri sur une section ouverte de la route Transcanadienne à Havre Boucher, non loin de Port Hawkesbury.

La Gendarmerie canadienne devait marquer, au moyen de ses autos-patrouille, la "piste" d'atterrissage, mais le pilote Charlie Barton n'a pu trouver l'endroit en raison du brouillard et de la pluie qui obstruaient presque complètement la vue. Le pilote et les cinq autres occupants du bimoteur Piper Aztec ont survolé le détroit de Canso pendant 30 minutes dans l'espoir de trouver une brèche dans le brouillard.

Le pilote a aperçu une section fermée de la route et a atterri à 85 milles à l'heure sur le sommet d'une butte. Il a eu fort à faire pour empêcher l'avion de glisser dans un fossé de six pieds de profondeur en bordure de la route.

Quelques minutes plus tard, des agents de la GRC se sont rendus sur les lieux en auto-patrouille, et ont déclaré avec un sourire : "Vous avez atterri au mauvais endroit".

LITTERATURE HAINEUSE

A Halifax par ailleurs, le président de la campagne libérale en Nouvelle-Ecosse, M. Jack Cruikshank, a sommé M. Stanfield de répudier publiquement l'usage de la littérature haineuse.

M. Cruikshank a précisé que le chef conservateur devrait affirmer publiquement que les bureaux régionaux des conservateurs n'utiliseront, ni ne disposeront d'aucune littérature haineuse en ce qui touche la présente campagne électorale.

La déclaration de M. Cruikshank faisait suite aux accusations, portées par le président de l'Association libérale d'Inverness, M. John F. Hart, à l'effet que des extraits de publications haineuses ont été lues au cours d'une réunion conservatrice à Chéticamp.

Les accusations de M. Hart étaient contenues dans un télégramme envoyé à M. Stanfield.

Plusieurs navires emprisonnés

La navigation est paralysée sur la Voie maritime du St-Laurent

MONTREAL (PC) — La navigation qui emprunte le système de la Voie maritime du St-Laurent sur les Grands Lacs était presque complètement paralysée, hier, en raison de la grève des 1,200 employés de la Voie maritime qui devait être declenchée à 8h. ce matin.

L'Administration de la Voie maritime a d'ailleurs ordonné la fermeture des écluses à Sault-Ste-Marie, reliant le lac Supérieur au lac Huron, et celles du canal Welland, reliant le lac Ontario au lac Erié.

Plus tôt dans la journée, la section est de la Voie maritime entre Montréal et le lac Ontario a été fermée à toute circulation. Seuls les vaisseaux ayant déjà entamé cette section — des écluses Iroquois dans le bout est du lac Ontario jusqu'aux écluses de St-Lambert à Montréal — avaient la permission de franchir l'un des deux bouts.

Quand les écluses ont été interdites à la circulation 16 océaniques et le vaisseau des eaux intérieures en amont de Montréal s'apprêtaient à regagner la métropole, tandis que sept océaniques et huit navires des eaux intérieures avaient mis le cap sur le lac Ontario.

En amont des écluses Iroquois se trouvent 58 autres océaniques qui y resteront prisonniers tout le temps que durera la grève.

M. Smith

M. William J. Smith, président de la Fraternité canadienne des cheminots et employés des transports et autres ouvriers, laquelle représente les 1,200 grévistes, a déclaré à Ottawa :

"Devant la position inflexible du gouvernement qui n'a pas cherché à agir comme conciliateur dans ce différend, il ne nous reste qu'un seul recours, celui d'exercer notre droit démocratique de suspendre les travaux de nos membres à 8 h. du matin".

Selon lui, la position prise par le gouvernement rendait futile toute négociation future. Le syndicat se devait d'accepter le vote de ses membres qui ont rejeté l'offre de convention collective de la part de l'Administration de la Voie maritime, offre basée sur le rapport d'un conseil fédéral d'arbitrage.

Ce rapport, approuvé par la majorité du Conseil, recommandait un relèvement salarial de six pour cent au cours d'une période de deux ans. Le syndicat réclame deux augmentations totalisant 18 pour cent et une convention collective de deux ans.

Le syndicat avait d'abord demandé un relèvement de 20 pour cent et un contrat d'un ans, mais ce montant a été réduit au cours des séances du Conseil d'arbitrage.

Le taux de base des ouvriers s'inscrit aujourd'hui à $2.77 l'heure et le salaire horaire moyen des 1,200 ouvriers est de $3.10.

M. Trudeau

Le premier ministre Pierre Elliott-Trudeau a déjà affirmé au syndicat que "l'offre de l'agence gouvernementale était juste et raisonnable".

Ces ouvriers de la Voie maritime se plaignent notamment du fait que leurs salaires ne se comparent pas favorablement avec ceux de leur homologues américains de la United States St. Lawrence Seaway Development Corporation qui, incidemment n'ont pas le droit de déclencher une grève. Le syndicat a déclaré que les employés américains gagnent, en moyenne, 21 pour cent de plus que leurs homologues canadiens.

L'Administration canadienne régit cinq écluses sur le système. La société américaine voit à l'administration des autres écluses.

Voies fluviales

Bien que l'arrêt de travail entraîné l'immobilisation du commerce atlantique à partir des ports intérieurs du Canada et des Etats-Unis, les Grands Lacs ne seront pas complètement paralysés. La navigation marchande se poursuivra sur les cours d'eau entre les lacs Michigan, Huron et Erié qui sont reliés pa rdes voies fluviales.

Mais ce commerce sera fractionnaire au regard du commerce global qui s'effectue normalement sur le système de la Voie maritime en ce qui regarde les Grands Lacs.

Le transport des céréales à partir de Fort William-Port Arthur, qui joue un rôle vital dans le commerce des exportations du Canada, sera complètement immobilisé. Le minerai provenant du midoccident américain n'approvisionnera plus les industries de l'est, car la voie sur le lac Supérieur sera coupée pour la durée de la grève.

Les armateurs

Les armateurs et leurs agences à Montréal se penchent déjà sur les moyens d'acheminer leurs cargaisons jusqu'aux ports de l'intérieur. Quelques-uns d'entre eux pourraient bien recourir aux installations portuaires inscrites comme alternatives sur les feuilles d'expédition de certaines cargaisons, dont New-York ou la Nouvelle-Orléans, en ce qui a trait aux Etats-Unis, ou bien Montréal, Québec, Trois-Rivières, St-Jean, N.-B., ou Halifax en ce qui concerne le Canada.

La peur du communisme n'influencera pas l'électorat français

PARIS (P.C.-P.A.) — A quelques jours des élections générales en France, tout semble indiquer que la peur du communisme qui forme le thème principal de la vigoureuse campagne menée par le premier ministre, M. Georges Pompidou, ne sera pas de nature à induire le peuple français à voter en masse pour le gouvernement gaulliste.

Il est toutefois à prévoir qu'à l'issue du deuxième tour de scrutin, le 30 juin, les gaullistes auront probablement la majorité des sièges à l'Assemblée nationale, bien qu'il ne soit pas exclu que les communistes obtiennent plus que les 73 sièges qu'ils avaient enlevé en 1967.

En deux tours de scrutin, les 23 et 30 juin, les Français seront appelés à pourvoir aux 487 sièges de l'Assemblée. L'issue de cette consultation permettra de connaître les répercussions que les quelques semaines de crise, de grèves et de combats de rues auront eues sur la vie parlementaire française.

Pompidou ne cesse de dépeindre les gaullistes comme l'unique rempart contre une révolution "d'inspiration communiste". Les gaullistes tablent sur la menace des désordres — et la peur du communisme — pour inciter les électeurs à apporter leur soutien massif au gouvernement.

Lors des élections législatives de mars 1967, les gaullistes, sous le sigle "UDR" Union pour la défense de la république et leurs alliés, les Républicains indépendants, avaient obtenu une majorité d'un seul siège, soit 244. Au moment de la dissolution, il n'y en avait plus que 242.

PREVISIONS

Selon deux sondages publiés au début de cette semaine, la configuration de l'électorat est demeurée en grande partie la même qu'en mars 1967. Les gaullistes pourraient recueillir 40 p.c. des voix, alors qu'il y a un an ils n'en avaient obtenu que 37.8. Les communistes eux, pourraient perdre 1-2 p.c. des 22 p.c. de 1967.

Il y a quelques jours encore, M. Pompidou déclarait que si la gauche l'avait emporté aux élections de 1967, le drapeau rouge aurait flotté maintenant sur le palais de l'Elysée, à l'hôtel Matignon résidence du premier ministre de France et sur toutes les mairies de France.

Et d'ajouter que M. François Mitterrand, leader de la Fédération de la gauche, serait prisonnier des communistes "à moins qu'on ne l'aurait poussé par la fenêtre, comme nous avons vu que cela s'est produit il y a quelques années à Prague."

M. Pompidou ne cesse de répéter que seul le gaullisme sépare le peuple français de "l'entreprise totalitaire" du communisme.

Mais les 28,500,000 électeurs sont sceptiques quant à l'anticommunisme des gaullistes, et pour cause.

Au cours des quelque dernières années, en effet, le gouvernement du président de Gaulle a courtisé sans arrêt les pays communistes, répétant que le communisme n'était plus qu'une force bénigue dans le monde. Et beaucoup de Français de se demander : si les communistes soviétiques sont acceptables, pourquoi pas les communistes français ?

LES COMMUNISTES

D'autant plus, d'ailleurs, que beaucoup de Français ont pu constater que loin d'être la force motrice de la révolte de mai, le parti communiste en a été lui-même fortement surpris.

C'est la raison pour laquelle, du reste, M. Waldeck Rochet, secrétaire-général du parti communiste pouvait dire à bon droit cette semaine qu'au cours de la crise, son parti avait été "un parti de l'ordre, animé par le sens de la responsabilité à l'égard du pays".

La gauche, communiste et non-communiste, a essayé de capitaliser à son avantage le profond désir de réforme qui se dégage du soulèvement des étudiants et des ouvriers.

Les centristes, pris entre la gauche et les gaullistes qui penchent de plus en plus à droite, ne voient de salut pour la France que dans une voie médiane.

Près de 2,300 candidats sont inscrits, qui représentent la France métropolitaine et les territoires d'outremer. Gaullistes et communistes présentent des candidats dans toutes les circonscriptions. Le PSU parti socialiste unifié: 317 candidats, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste dirigée par M. François Mitterrand 395 candidats, les centristes 249 candidats.

Dans l'Assemblée dissoute, les forces politiques étaient représentées de la façon suivante : la majorité, 242 députés dont 199 gaullistes et 42 giscardiens, alliés des gaullistes, le centre 41 députés, la gauche non-communiste 121, le PSU 3 et le parti communiste 73. Au premier tour des élections de 1967, la majorité gaulliste avait obtenu près de 8 1-2 millions de voix, le centre plus de 2,800,000, la gauche non-communiste plus de 4 millions, le PSU un peu plus de 500,000 les sondages lui en promettent près du double cette fois-ci, le parti communiste plus de 5 millions de voix.

Le candidat-abbé Falardeau heurté par un véhicule

MONTREAL PC — M. Hubert Falardeau, candidat indépendant dans la circonscription Montréal-Laurier aux élections fédérales, a dû être transporté à l'hôpital jeudi pour une blessure légère à la tête, après avoir été frappé par une automobile qui avait fait une embardée.

Selon la police, M. Falardeau était sur le trottoir lorsqu'une automobile impliquée dans un accident est montée sur le trottoir et l'a frappé.

M. Falardeau est prêtre catholique. Les autorités du diocèse de Montréal l'ont relevé de ses fonctions pour la durée de sa carrière politique.

l'Action

Annonces classées	8
Décès et funérailles	9
Editorial	4
Féminine	14
Finance	12
Horoscope	18
Mot caché	19
Mots croisés	8
Nouvelles canadiennes	10
Nouvelles provinciales	11
Nouvelles internationales	7
Spectacles, T.V.	13-19
Sport	20-21-22

Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

La campagne électorale

16 AUTRES DÉPUTÉS LIBÉRAUX DU QUÉBEC APPUIENT JEAN MARCHAND

Par Jacques DALLAIRE

Seize autres députés libéraux provinciaux ont décidé, hier, d'appuyer officiellement M. Jean Marchand, dans Langelier, ce qui porte à 30 jusqu'à maintenant, le nombre de libéraux du Québec qui se sont prononcés ouvertement en faveur de la politique que propose M. Pierre Elliott-Trudeau.

Mercredi, 13 députés du parti de M. Jean Lesage ont fait part de leur décision d'appuyer M. Marchand, qui livre une chaude lutte au candidat progressiste-conservateur, M. Rodrigue Pageau, tandis que M. Pierre Laporte approuvait M. Trudeau, jugeant "dégradante" la présente campagne fédérale.

D'autres députés libéraux, précise-t-on, pourraient imiter le geste de leurs collègues. Seul le député de Gouin, M. Yves Michaud, s'est dissocié du groupe, jugeant les théories constitutionnelles de M. Trudeau incompatibles avec les prises de position du parti libéral québécois.

Le "groupe des 16" a indiqué à la presse hier qu'il a été heureux d'apprendre la nouvelle par laquelle 13 députés libéraux appuyaient M. Marchand, pour qu'il triomphe dans Langelier, même si, à leur avis, l'Union nationale ne ménage aucun effort pour supporter M. Pageau.

Eux également sont d'accord pour reconnaître, comme les 13 premiers, que les électeurs de Langelier ont en M. Marchand un mandataire de toute première qualité et fournissent en même temps, à l'ensemble de la collectivité québécoise, un porte-parole des plus autorisés au sein du Parlement et du gouvernement fédéral.

Ces députés libéraux du Québec ont vulu ainsi répliquer à l'invitation que leur lançait le 29 mai dernier M. Pageau, qui leur demandait de lui accorder leur appui en invoquant les différences qui subsistent entre l'option du parti libéral du Québec (statut particulier) et la position du parti libéral canadien (une nation) sur les problèmes constitutionnels.

"Trudeau a peur d'assister au gala de la SSJB" (Bourgault)

MONTREAL (PC) — Le leader du RIN, M. Pierre Bourgault, a déclaré hier que le premier ministre Trudeau avait "peur" d'assister au gala de vendredi soir, gala organisé dans le cadre des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste.

M. Bourgault commentait alors le communiqué émis plus tôt dans la journée par les organisateurs du parti libéral et déclarant que le premier ministre Trudeau n'assisterait pas à cette fête comme on l'avait annoncé précédemment.

Le leader indépendantiste a déclaré que M. Trudeau craignait la manifestation organisée par le Rassemblement pour l'indépendance nationale en vue de protester contre sa présence, mais que malgré l'absence du premier ministre canadien la manifestation aurait lieu tel que prévu pour cette occasion.

Au cours de ce gala un spectacle sera donné par des artistes québécois dans le cadre des fêtes du Canada français qui durent une semaine et se terminent le 24 juin, jour de la fête du patron des Canadiens français.

M. Bourgault a déclaré que tant qu'à inviter l'"anti-Québécois' M. Trudeau, la société Saint-Jean-Baptiste aurait pu tout aussi bien inviter "le véritable chef de l'Etat canadien, soit la reine d'Angleterre".

Les organisateurs libéraux ont dit ne pas savoir la raison pour laquelle M. Trudeau a changé ses projets.

AUTRE MANIFESTATION

Le chef indépendantiste a déclaré qu'une manifestation aura également lieu le lundi soir suivant durant le défilé de la Saint-Jean-Baptiste, défilé qui attire habituellement un million de spectateurs.

Les indépendantistes manifesteraient alors devant la bibliothèque municipale de Montréal, attendu que M. Trudeau projette d'assister au défilé de l'estrade qui sera érigé sur les marches de cet édifice.

M. Bourgault a ajouté que les membres de son parti protestent parce que la SSJB, en invitant M. Trudeau, "nie les principes mêmes qu'elle défend depuis tant d'années".

La chanteuse Pauline Julien a également protesté contre le fait que M. Trudeau ait été invité aux célébrations de la Sait-Jean-Baptiste en refusant de présenter son tour de chant lors du gala.

Un porte-parole de la SSJB a dit que M. Trudeau avait été invité parce que c'était une tradition d'inviter le premier ministre fédéral à ces fêtes annuelles.

Le clou de ces festivités demeure toujours le défilé, qui aura lieu lundi soir et qui comprendra cette année 26 chars allégoriques, de nombreuses fanfares et la statue de Saint-Jean-Baptiste, haute de 15 pieds.

Dimanche, une messe solennelle sera célébrée à l'Oratoire St-Joseph par l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire.

La campagne électorale dans sa dernière phase

Tous les candidats livrent une ultime bataille avant de déposer leurs armes

Par CARMAN CUMMING
de la Presse Canadienne

La campagne électorale canadienne entreprend aujourd'hui sa dernière fin de semaine alors que les chefs politiques donneront un dernier "coup de collier" avant de ranger "leurs armes".

De Bonavista, Terre-Neuve, à Dawson, au Yukon, quelque 10,791,000 électeurs éligibles — ou plusieurs d'entre eux — se demandent encore pour qui voter mardi prochain.

Il s'agit de la 28e élection générale depuis la Confédération et la première du deuxième siècle d'existence du pays.

C'est la sixième élection générale en 1 ans et une fois de plus on est incertain qu'elle produira un gouvernement majoritaire.

Les deux principaux adversaires, le premier ministre libéral Pierre Elliott-Trudeau et le chef conservateur Robert Stanfield sont nouveaux, de même que plusieurs circonscriptions et techniques dans la campagne.

Cette élection demeurera mémorable pour plusieurs à cause de la question constitutionnelle sur le statut du Québec dans la Confédération, débattue par tous les chefs politiques.

D'autres s'en rappelleront comme de celle qui a mis l'accent sur la jeunesse et où l'on a assisté à une invasion de baisers et de démonstrations frisant l'hystérie par des milliers d'adolescentes.

Réponses

Pour le premier ministre Trudeau, âgé de 48 ans, il s'agit de savoir si un nouveau venu dans l'arène politique, peut réussir là où Lester B. Pearson a essuyé quatre échecs dans ses efforts pour élire un gouvernement libéral majoritaire.

Pour Robert Stanfield, de 54 ans, la qeustion est de savoir si l'image sobre de la responsabilité qu'il personnifie permettra aux conservateurs de rivaliser avec le "phénomène Trudeau".

Et pour T. C. Douglas qui, à 63 ans en est à sa 13e élection et sa quatrième comme chef du NPD, la même question se pose, à savoir si un parti de gauche peut accéder au sommet de la politique canadienne.

La campagne s'est déroulée à un rythme accéléré, alors que les chefs ont effectué des visites éclairs dans les centres d'achats, se déplaçant d'un bout à l'autre du continent en quelques heures.

La campagne a été parsemée d'accusations et la répudiation de fausse publicité et de littérature haineuse, sans mentionner la triste note de l'assassinat du sénateur Robert Kennedy.

On a multiplié les mesures de sécurité, spécialement pour M. Trudeau lorsqu'il s'est adressé à des foules nombreuses.

Des téléphones et des lettres vie menace ont été chose courante et Douglas Irwin, candidat libéral pour la circonscription de Red Deer, Alta, a déclaré avoir été la cible de tireurs, plus tôt ce mois-ci.

Questions importantes

La question constitutionnelle a été chaudement débattue alors que le premier ministre a basé sa campagne sur l'unité canadienne, accusant les conservateurs et le NPD d'énoncer des politique différentes sur la question du Québec, à l'intérieur et à l'extérieur de cette province.

En revanche, M. Stanfield a parlé d'un seul Canada compose de deux nations fondatrices. Il a accusé le premier ministre de vouloir diviser le pays.

M. Douglas a accusé pour sa part, les deux grands partis de concentrer leurs efforts sur la question québécoise pour voiler les questions importantes touchant l'inflation, le logement, le système de taxation injuste et le contrôle de l'économie canadienne par les capitaux étrangers.

Répartition

Le 23 avril, lorsque M. Trudeau a annoncé la dissolution du Parlement pour commander des élections générales, les 265 sièges aux Communes se répartissaient comme suit : Libéraux 128; Conservateurs 94; Néo-démocrates 22; Créditistes huit; Crédit social quatre; Indépendants deux; Indépendant-conservateur un et six sièges vacants.

Les libéraux, les conservateurs et le NPD présentent chacun 263 candidats. Ni les libéraux ni les conservateurs présentent des candidats contre M. Lucien Lamoureux, candidat indépendant et président de la Chambre.

Le NPD n'est pas représenté dans la circonscription de Rimouski, tandis que les créditistes présentent 71 candidats, le crédit social 31, les communistes 14 et les autres partis 62 pour un grand total de 967, comparativement à 1,013, en 1965 et du record de 1,023, en 1963.

On retrouve 214 députés du 26e Parlement qui tenteront de se faire élire de nouveau. Mais au moins cinq d'entre eux subiront l'échec, à cause de la redistribution des sièges.

La Fédération des médecins omnipraticiens :

Il faut abandonner le concept d'hôpital pour utiliser celui de centre de santé

MONTREAL (PC) — La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec a présenté hier à Montréal un mémoire à la Commission Castonguay qui enquête sur le bien-être et la santé dans la province.

Ce mémoire propose d'abord d'abandonner "le concept traditionnel d'hôpital pour utiliser de plus en plus celui de centre de santé".

La FMOQ suggère la mise sur pied de "centres de santé", qui seraient régionaux, sous-régionaux, locaux et ruraux, et conçus comme des institutions regroupant l'ensemble des équipement et du personnel offrant les diverses catégories de soins: préventifs, curatifs, diagnostics et de réadaptation, etc.

Ces centres serviraient également à coordonner à l'ensemble des activités sanitaires sur le territoire desservi, y compris les soins à domicile, le dépistage dans les écoles, l'éducation sanitaire, etc.

La Fédération estime qu'au sommet de cette structure "se développera un nouveau type d'administrateur de la santé qui succédera probablement ou encore qui se superposera à l'administrateur d'hôpital traditionnel. Ce nouveau type d'administrateur devra avoir une vue beaucoup plus globale des problèmes de santé, à la fois au niveau de la communauté et des divers types de soins que le centre de santé sera appelé à coordonner".

Un principe

Le mémoire établit d'abord un principe, soit celui de l'efficacité sociale : "A partir des effectifs médicaux et hospitaliers donnés, de l'équipement existant et à un stade du développement technologique de la médecine, l'efficacité sociale consiste à réaliser une augmentation de la quantité et de la qualité des soins par une série d'interventions et d'ajustements".

Touchant l'universalité, le mémoire déclare : "Il nous semble en effet qu'avec l'universalité et se fondant sur elle, les politiques parallèles de rationalisation et de régionalisation sont les composantes essentielles d'une politique de santé au Québec".

La Fédération récuse certaines assertions voulant que l'augmentation de productivité et d'efficacité sociale puisse mettre en danger la qualité du produit. "A notre avis, déclare le mémoire, l'efficacité sociale du système augmentera à la fois l'équité dans la distribution des soins et la qualité des soins produits".

Parlant de "la notion d'équité", la Fédération désire que toutes les personnes possédant certaines caractéristiques données puissent s'attendre à être traitées de façon égale, de même qu'il est normal qu'un citoyen d'un pays ou d'une province reçoive un traitement égal, quelle que soit sa position geographique.

La FMOQ déclare aussi que l'Etat devra effectuer ses choix en face d'un éventail de demandes et de besoins considérés comme prioritaires par les divers groupes de la société.

Le Dr Gérard Hamel, président de la Fédération, a déclaré que "les omnipraticiens du Québec sont prêts à accepter des idées d'apparence révolutionnaire pour la réalisation d'une planification des services de santé. Il a engagé les commissaires à ne pas craindre d'être à l'avant-garde et à défendre publiquement les positions adoptées par la Commission.

M. Castonguay a alors répondu que la Commission ,durant son mandat, se devait de conserver une parfaite impartialité et ne pouvait, de ce fait, entrer dans la chaleur des débats.

Avec la grève "presque inévitable"

Une quinzaine d'océaniques risquent d'être emprisonnés aux Grands Lacs

MONTREAL PC — La Fédération des armateurs du Canada a fait savoir mercredi soir qu'au moins 15 navires étrangers sur 25 n'auront pas le temps de franchir la voie maritime du Saint-Laurent alors que les écluses de l'extrémité est de la voie fluviale devraient être fermées à compter de 8 heures ce matin.

Une grève qualifiée de "presque inévitable" par un porte-parole syndicale est censée éclater à 8 heures vendredi matin alors que les 1,200 employés de la voie maritime se proposent de recourir aux grands moyens pour obtenir des salaires quasi égaux à ceux de leurs collègues américains.

Les compagnies de navigation ont fait tout leur possible mercredi pour que leurs navires quittent les Grands Lacs avant que l'Administration de la voie maritime ferme les écluses de Saint-Lambert, en face de Montréal, aux navires se dirigeant vers les Grands Lacs, et les écluses d'Iroquois, à l'autre extrémité de la voie fluviale aux navires se dirigeant en sens inverse.

Selon un porte-parole de la Fédération des armateurs, 70 océaniques remontaient ou descendaient la voie maritime, mercredi.

Montréal en profite

Selon le directeur du port de Montréal, M. Guy Beaudet, un débrayage de la part des employés de la voie maritime aura pour effet de stimuler les affaires à Montréal.

"Il est malheureux que ce stimulant du commerce se fasse aux dépens des autres", a commenté M. Beaudet.

En effet, les armateurs ont immobilisé dans le port de Montréal depuis le début de la semaine leurs cargos qui se dirigeaient vers des ports canadiens et américains.

Les autorités de la voie maritime espéraient encore mercredi que le différent puisse se régler avant l'heure limite fixée pour le débrayage des 1,200 employés, mais cet optimisme s'était manifesté avant que le premier ministre, M. Pierre Trudeau, ne fasse une déclaration qui n'a pas été prisée par les employés. Ceux-ci réclament des augmentations de 18 p.c. au cours des deux prochaines années alors que la partie patronale leur offre 12 p.c., une hausse jugée raisonnable par M. Trudeau qui en a informé la Fraternité des employés des chemins de fer et de transport fluvial.

René Lévesque

"Il est temps de poser le geste qui conduira à la souveraineté du Québec"

JOLIETTE. — (P.C.). — "Il est temps de poser le geste qui conduira à la souveraineté du Québec", a déclaré mercredi soir M. René Lévesque. "Attendre encore dix ans, il sera trop tard". Le chef du Mouvement souveraineté-association trouve inconcevable que le Québec n'ait pas encore le contrôle de l'immigration chez lui, alors qu'elle est en train de le faire disparaître par voie d'assimilation.

M. Lévesque a contredit certaines déclarations faites samedi soir à St-Donat par M. Maurice Lamontagne, au cours d'un ralliement électoral à l'appui de la candidature libérale de M. Georges Rondeau dans la circonscription de Joliette.

Le sénateur Lamontagne avait dit que "jamais le Canada n'accepterait de se réassocier avec un Québec devenu indépendant". M. Lévesque a répliqué "qu'après une affirmation semblable, le sénateur Lamontagne se rend indigne du qualificatif d'excellent économiste qu'on lui a déjà attribué". L'union économique d'un Québec indépendant avec le reste du Canada, a soutenu le chef souverainiste, est non seulement un projet réalisable, mais il doit se réaliser".

Les marché

A l'aide d'un tableau, M. Lévesque a démontré que le tiers du marché de la firme Ford se fait au Québec. "Advenant l'indépendance, en a-t-il conclu, pensez-vous que cette entreprise accepterait de perdre le marché qu'elle détient chez nous ? Bien sûr que non; à moins qu'on ne soit devenu fou des deux côtés".

M. Lévesque a indiqué que le Québec a réalisé, entre 1951 et 1961, un surplus de $58,000,000 dans la manufacture de tabac à cigarettes. Le Québec a écoulé l'excédent de cette quantité supérieure à ses besoins, au reste du pays. "Ce besoin se ferait encore sentir même si le Québec devenait indépendant".

Il a noté, d'autre part, l'impossibilité pour les candidats fédéraux de prendre position sur la question des impôts sur les gains de capitaux. "Le Canada, a-t-il dit, est le dernier pays civilisé à ne pas statuer des impôts sur les gains de cet ordre. Pendant ce temps, les travailleurs salariés, gagnant $5,000 à $6,000 par année, se font siphonner jusqu'au dernier sou".

STATUT PARTICULIER

Quant au statut particulier, M. Lévesque trouve que M. Pierre Elliott-Trudeau a raison de prétendre qu'il ne peut être conféré au Québec. Tout comme M. Trudeau, le chef souverainiste se demande ce que les députés d'un Québec plus fort iraient faire à Ottawa, où se prendraient des décisions dans des domaines qui ne les regarderaient plus.

Le chef souverainiste, qui était accompagné à la tribune par M. François Aquin, député de Montréal-Dorion à l'Assemblée législative et membre du comité de direction du Mouvement souveraineté-association, a affirmé, en ce qui concerne la présente situation politique, qu'il était temps de mettre fin au gaspillage causé par l'existence de deux pôles de décision.

Ultime effort pour éviter la grève des postiers

OTTAWA. — (P.C.). — Le conseil d'arbitrage qui se penche sur le différend opposant les postiers au gouvernement doit entamer ses audiences la semaine prochaine, a-t-on appris hier de bonnes sources.

Le conseil, créé dans l'espoir d'écarter la menace d'une grève nationale des postiers au cours de l'été, est présidé par le professeur André Desgagné, de l'université Laval.

Le professeur Desgagné a accédé à cette présidence jeudi dernier. Les autres membres du conseil sont MM. Ben Coffey, de l'Association ontarienne de la fonction publique, et Keith Campbell, un vice-président du Canadien Pacifique.

Les négociations entre le Conseil des syndicats des postiers et le Conseil du Trésor, qui représente le gouvernement, se sont rompues après leur troisième mois, soit le 24 avril.

Les membres du conseil d'arbitrage se sont rencontrés hier afin de discuter de leur mandat et décider des procédures portant sur les audiences.

Les parties en cause dans ce litige n'ont pas abordé la question salariale et plus de 40 revendications syndicales ont été laissées en plan lors de la rupture des négociations. Le Conseil des postiers compte 24,000 membres.

Tremblay accuse certains étudiants de ne pas respecter leur signature

QUEBEC (P.C.) — "Je me demande ce que l'on peut attendre des futurs enseignants qui, alors qu'ils sont étudiants, ne respectent même pas leur signature ? Je souhaite que cette hypothèse soit fausse".

C'est en posant cette question et en faisant ce voeu que M. Arthur Tremblay, sous-ministre de l'Education, a réagi hier aux propos d'un délégué au congrès de la Fédération des écoles normales du Québec, qui se tient au Lac Beauport.

Le délégué prétendait que quelques normaliens montréalais, opposés à l'examen de qualification du gouvernement, avaient accepté de signer une formule sur laquelle ils disaient vouloir assister à une session spéciale de cet examen, tout en ayant l'intention de venir le boycotter sur place.

M. Tremblay, qui remplaçait le ministre Cardinal, retenu à Québec, a expliqué que cet examen en était un de français oral et de culture générale et que c'était là des caractéristiques donnant au futurs enseignants une certaine dimension et qu'il était important d'évaluer ces qualités avant d'accepter les condidats professeurs".

"Il est en quelque sorte comparable à l'examen d'admission du barreau ou n'importe lequel autre examen de ce genre", a-t-il poursuivi.

Revenant aux problèmes concernant les trois écoles normales de Montréal, le sous-ministre a souligné que la session spéciale avait été décidée afin de sauvegarder le principe de la liberté individuelle car lors du premier examen, selon lui, des étudiants auraient été empêchés d'y participer.

Il a émis l'opinion que tout se passerait bien cette fois-ci, si les responsables prenaient leurs responsables.

D'autre part, le problème du manque de consultation de la part du gouvernement auprès des organismes concernés lors de l'élaboration de projets, a rebondi de nouveau quand fut venu le moment de parler de l'examen de qualification pour les normaliens.

Le sous-ministre Tremblay a expliqué que l'arrêt de la mise en application était dû à des raisons techniques et non à de la mauvaise volonté et que tout allait se remettre en marche très bientôt.

Montréal défend sa "loterie"

MONTREAL. (PC). — Les procureurs de la Ville de Montréal, Mes Michel Côté et Antonio Lamer, ont soutenu hier devant cinq juges de la Cour d'appel que le plan de la métropole désigné sous le nom de "taxe volontaire" n'est pas une loterie déguisée ou un subterfuge pour violer la loi.

Mes Yves Pratte et Fred Kaufman, qui représentaient le procureur général, ont affirmé dans leur plaidoirie que le plan, que la rumeur qualifie de loterie, est contraire aux dispositions de l'article 179 du code pénal.

Les juges Lucien Tremblay juge en chef de la province, Paul Casey, Edouard Rinfret, André Taschereau et G. R. W. Owen ont pris l'affaire en délibéré et rendront leur décision dans quelque temps.

Il se peut, de plus, que la décision finale soit différée davantage par un appel à la Cour suprême du Canada.

Les avocats de la ville se sont surtout attachés à démontrer que le plan de "taxe volontaire" n'est pas une loterie au sens du code pénal, qu'il n'est pas non plus un plan "en vue de la disposition d'argent ou de valeurs", ni un jeu, toujours selon le code pénal.

Le candidat, ont-ils conclu, doit faire preuve d'intelligence, de jugement et de mémoire puisque le jury peut l'interroger sur plusieurs sujets, poser plusieurs questions sur le même sujet.

Un avion canadien s'écrase en France

STRASBOURG (AFP) — Un avion à réaction canadien Starfighter F-104, de la base de Sollingen Bade - Wurtemberg, s'est écrasé au sol, mercredi, à 16 heures GMT, peu après son décollage, à un mille de Roeschwoog, Bas-Rhin, village situé non loin du Rhin. Le pilote, le capitaine Robert Swantson, 25 ans, a été tué.

L'appareil avait, semble-t-il, des difficultés de réacteur. On pense que le pilote qui survolait très bas Roeschwoog, a fait en sorte d'éviter le village et de diriger son appareil vers un champ. Il a actionné de ce fait trop tard son siège éjectable et a été tué sur le coup. Les débris de l'appareil sont disséminés sur un rayon de 300 pieds.

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD
notre correspondant
EDDY LABRIE
522-4771
abonnements-service :
ROBERT BRETON
245, rue Wolfe
LEVIS, P.Q.
Tél. : 837-1922

Avis divers

AVIS A NOTRE CLIENTÈLE
La bijouterie sera
FERMÉE LE SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE
du 22 juin au 1er septembre
J.-B. PARADIS
127 Commerciale, Lévis
Tél.: 837-5466
6428 18-6 (6 fs) 25 C.L.

Horlogers — Bijoutiers

AVANT - INVENTAIRE
ECONOMISEZ
de 10% à 50%
SUR MONTRES, VERRE TAILLE, BIJOUTERIE, ETC.
Marques réputées : LONGINES, BULOVA, ACCUTRON, OMEROUSO, etc
Montre 17 pierres 9.95
Rég. $18 - Spécial
OMER ROUSSEAU
IMPORTATEUR
802 est, St-Joseph
Tél. : 524-1372
STATIONNEMENT GRATUIT
14-18-21-26-29-6 4-8-7 107 C.L.

Magasins à louer

LOCAL Commercial, avec vitrines, environ 650 pieds, plus entrepôt chauffé. Situé dans Lévis, Centre des affaires, conviendrait pour commerce, bureau, etc . . . Libre le 1er août. Ecrire au Casier Postal 61, Lévis, P. Q.
6310 12-6 (1 ms) 123-A, C.L.

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder



LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young







● Une messe concélébrée, présidée par le pasteur du diocèse Son Eminence le cardinal Roy unissait toute l'assemblée dans une même prière communautaire en l'hommage au Sacré-Coeur, hier, au Parc Victoria. Une demi-heure d'adoration avait précédé cette messe. Le R. Père Jean-Eudes Gaudreau, dont nous voyons la photo en médaillon, a prononcé un court sermon.

Malgré la froide température

Plusieurs milliers de personnes sont allées rendre hommage au Sacré-Coeur, au Stade municipal

(Par T.D.) — Malgré un vent presque glacial, 10,000 personnes s'étaient réunies au Parc Victoria hier soir pour un hommage communautaire au Sacré-Coeur.

Dès dix heures, la foule avait envahi les estrades et une partie du terrain face au reposoir pour participer à la liturgie pénitentielle par des prières et des chants, avant de se présenter aux confessionnaux disposés en retrait du terrain.



● Monsieur l'abbé Ouellet, curé de la paroisse St-Jean-Baptiste de Québec, bénit la foule pendant la manifestation au Sacré-Coeur.

Est-ce que le monde comprend le message du Christ? a demandé le R. Père Jean-Eudes Gaudreau, du séminaire des Pères maristes, au cours de la demi-heure d'adoration qui a suivi cette célébration de la parole sur la pénitence, dirigée par Monsieur l'Abbé Julien Carrier, professeur de catéchèse au St-Lawrence College. Rappelant que le sénateur Kennedy avait su sacrifier une vie de luxe et de confort pour défendre la cause des déshérités et des Noirs, parce qu'il était convaincu de l'importance de la mission à réaliser, le prédicateur a poursuivi en disant qu'il y a 2,000 ans, le Christ est venu sur terre, a accepté la souffrance et la mort parce qu'Il avait aussi une mission, celle de nous faire partager le bonheur du ciel. Il est venu pour tracer la route du royaume que nous devons suivre, pour être notre modèle. Une tentation du monde moderne a affirmé le Père Gaudreau, c'est de croire qu'il faut aimer Dieu avec sa tête seulement. Alors qu'au contraire il faut aimer Dieu avec son coeur et tout son corps, comme le Christ sur la croix a souffert avec tout son corps.

Le Comité du Sacré-Coeur n'avait ménagé aucun effort pour faire de cette manifestation populaire annuelle, un temps fort de foi et de piété. M. l'Abbé Raymond Drolet, secrétaire diocésain de la pastorale, l'âme dirigeante de l'organisation a su coordonner tous les services de pastorale, de liturgie, etc., afin de faire revivre les grandes manifestations organisées jadis par le Père Lelièvre.

La manifestation religieuse a pris fin sur la liturgie eucharistique. Une messe concélébrée, présidée par le pasteur du diocèse, Son Eminence le cardinal Maurice Roy, unissait toute l'assemblée en une même prière communautaire. Trois choeurs de chant, ceux des paroisses de St-Sacrement, de St-Albert-le-Grand et de Sacré-Coeur, facilitaient la participation de la foule aux chants liturgiques.

Le Cardinal Roy :

"La vraie dévotion au Sacré-Coeur ne peut exister sans amour du prochain"

Cardinal Roy

(par T.D.) — Dans les temps difficiles que nous traversons, temps de guerres, de mépris de la personne humaine, nous devons nous rappeler cette vérité : la vraie dévotion au Sacré-Coeur ne peut exister sans l'amour du prochain.

Donnant l'homélie au cours de la messe concélébrée en l'honneur du Sacré-Coeur hier soir au stade municipal, son Eminence le cardinal Maurice Roy, a voulu attirer l'attention des fidèles sur le véritable dévotion au Sacré-Coeur. Elle ne se limite pas, a-t-il dit à une seule manifestation d'une heure au seul amour du Sacré-Coeur, mais nous devons aimer d'un même amour le prochain. "Aimez-vous les uns les autres, comme je vous aime" a dit le Christ. Nous devons donner notre vie pour nos frères a affirmé le Cardinal.

Partout dans le monde, nos frères souffrent, nos frères connaissent le deuil, la maladie, la faim. Nous souffrons avec eux et nous souffrons avec celui qui a souffert pour eux, le Christ. Citant souvent des paroles de saint Jean, le Cardinal a rappelé que le plus grand don que Dieu nous ait donné c'est son Fils pour qu'il demeure avec nous. Et il nous l'a donné parce qu'il nous aime. Dieu est amour. Dieu nous a aimé le premier. Mais dans cet amour que nous devons en retour rendre à Dieu, nous ne pouvons pas le dissocier du prochain. Et nous devons aider tous nos frères à trouver le chemin.

Nous participons à la messe a dit en terminant le Cardinal, le repas du Corps et du Sang du Seigneur. Ensemble, au terme de cette année de la foi, sachons dire au Sacré-Coeur. Je crois en vous, je crois en votre amour pour nous.

Projet de foyer-résidence pour les prêtres retraités

par Thérèse Dallaire

A la suite d'un sondage effectué par le Conseil Presbytéral auprès des prêtres ordonnés avant 1940, le projet d'un foyer-résidence pour les prêtres retraités valides et malades a été soumis pour étude.

Le R.P. Ubald Villeneuve o.m.i., portait à la connaissance des autorités religieuses le résultat de ce sondage à l'occasion de l'Assemblée générale du presbytérium diocésain. Sur cent-quatre-vingts prêtres ordonnés avant 1940, soixante-trois sont retirés et soixante-dix-huit sont encore actifs. Par ailleurs cinquante prêtres, à cause de leur état de santé ont été incapables de répondre au questionnaire.

La majorité des prêtres se sont prononcés pour une résidence privée sous la direction du diocèse, affirmant qu'ils contribueraient financièrement à sa construction, soit par prêts à fonds perdus, ou avec intérêts, soit par dons substantiels.

Le projet de construction présente comme plan architectural, un complexe de petits appartements de deux ou trois pièces avec sortie (genre motel) qui encercleraient à demi un édifice central ou logeraient : une chapelle, un hôpital, une salle à manger, les cuisines, le centre administratif etc... De l'avis général, le personnel devrait se composer de religieuses et d'infirmiers.

Une liste imposante de noms de prêtres dynamiques, qui ont réussi des entreprises valables a été soumises pour la création d'un comité susceptible de réaliser le projet.

Présentement, les prêtres retraités vivent pour la plupart, isolés dans des couvents : maison St-Damien, Institut Nazareth, Pensionnat St-Louis de Gonzague ou dans les Foyers pour personnes âgés. C'est ce qui rend urgent la réalisation du projet d'un foyer-résidence, où le prêtre tout en bénéficiant d'un petit appartement ne serait pas totalement coupé de ses confrères et serait assuré de soins médicaux, selon son état de santé.

Au sommaire : pavillons rénovés, rodéo et super-spectacle

La métamorphose de l'Exposition provinciale se concrétisera

par François Demers

Il y a déjà quelques mois, le conseiller Armand Trottier qui préside un comité chargé de préparer un plan quinquennal de rénovation de l'Exposition provinciale et dont le rapport définitif devrait être rendu public d'ici un mois, avait laissé entrevoir que, dès cette année cette activité de caractère quasi uniquement régional pourrait bien se lancer sur le marché national et même international. Hier, au cours d'une conférence de presse conjointe, le maire de la Capitale, M. Gilles Lamontagne, et le directeur-administrateur de la Commission de l'Exposition provinciale M. Alfred Lévesque ont révélé les diverses mesures qui inaugureront, dès août prochain, la grande métamorphose de l'Exposition provinciale.

Au chapitre des innovations majeures, il faut surtout noter le super-spectacle "C'EST QUEBEC" qui présentera au Colisée, pendant toute la durée de l'Exposition, une pléiade de tableaux et de sketches ayant pour thème tantôt le parc de l'Exposition, tantôt les rues et des monuments de Québec, ou encore Montréal et d'autres coins de la province. Ce spectacle, le premier commandé spécialement par les organisateurs de l'Exposition pour les visiteurs québecois, sera entièrement en français et certains artistes ont changé la présentation de leur numéro habituel pour le transformer en fonction de la langue et de la mentalité québecoise.

De fait, la distribution de ce super-spectacle en 3-dimensions (selon les techniques utilisées au "Laterna Magika" et au labyrinthe de l'Exposition universelle de 1967) est composée d'un tiers d'artistes américains, un tiers d'artistes cadiens et un tiers d'artistes québecois dont le choeur V'là l'Bon Vent, seize enfants de la ville de Québec et le fantaisiste Rolly Hammond.

Rodéo

Les visiteurs pourront aussi assister pendant toute la durée de l'Expo à un spectacle Rodéo au Palais de l'Agriculture, spectacle donné par une troupe spécialisée de l'Ontario, tous les soirs, à partir de lundi 2 septembre jusqu'au dimanche 8 septembre inclusivement. De leur côté, les jeunes agriculteurs exposants présenteront leur propre rodéo, les deux derniers jours de l'Exposition.

Il faut aussi souligner diverses autres améliorations (outre la rénovation de l'intérieur du Palais du Commerce) dont la rénovation de la mezzanine du Palais de l'Agriculture, l'aménagement de locaux spéciaux pour les travaux d'artisanat domestique et démonstrations d'art culinaire, l'ouverture d'un café-terrasse dans le parc, un pavillon spécial pour les aviculteurs, etc.

400,000 visiteurs

C'est ainsi que les responsables de la programmation estiment que l'Exposition provinciale recevra cette année quelque 400,000 visiteurs. Et, autre amélioration, cette foule pourra circuler plus aisément dans les allées, grâce à des panneaux d'orientation. Il reste à noter à ce sujet que l'Exposition débutera pour la première fois cette année, un jeudi, soit le 29 août au lieu d'un vendredi, pour se terminer le dimanche 8 septembre.

Enfin, au chapitre des prix de présence, les organisateurs offriront des prix d'une valeur totale de $10,000.00 aux détenteurs de billets de série seulement. Tandis que le club Kinsmen attribuera de son côté, une maison de style moderne avec piscine, terrain et ameublement d'une valeur totale de $45,000 ainsi que divers prix évalués à $10,000.00.

Le Québec métropolitain

Cette année, des prix d'une valeur totale de $10,000 seront attribués aux gagnants détenteurs de billets de série seulement.

Offerts par les organisateurs de l'Exposition, ils comprennent:

a) 1 voiture Chevrolet, 'Camaro'
b) 1 manteau de vison
c) 4 moto-skis
d) 4 téléviseurs-couleur

Un prix sera tiré chaque soir et si le gagnant est présent à l'Exposition au moment du tirage, il recevra $100 en argent.

Le Club Kinsmen, en outre, attribuera une maison de style moderne avec piscine, terrain et ameublement d'une valeur totale de $45,000, dont le tirage aura lieu le dernier soir de l'Exposition. Le Club offrira en plus des prix évalués à $10,000, dont l'un sera tiré chaque soir et qui comprend, le dernier soir, le tirage d'une Camero avec roulotte.

AVIS.

QUEBEC. — La population de la Capitale est invité à prendre note qu'il n'y aura pas de collectes d'ordures ménagères lundi le 24 juin, fête de la St Jean-Baptiste et lundi le 1er juillet.

APPROBATIONS.

QUEBEC. — Le conseil municipal de la Capitale a approuvé hier en deuxième lecture le réglement qui permettra à la Ville d'acquérir pour une somme de quelque $600,000.00 les terrains nécessaires à l'agrandissement du Parc Cartier-Brébeuf. On sait que le gouvernement fédéral exige la possession de ces terrains pour commencer "sérieusement" l'aménagement de ce parc historique.

Par ailleurs, le conseil a approuvé la nomination de M. Arsène Turcotte, anciennement à l'emploi de la Fédération des Loisirs du diocèse de Québec, comme directeur du service municipal des Loisirs et des Parcs, en remplacement de M. Yves Bélanger, nommé récemment par le gouvernement provincial comme Haut Commissaire aux loisirs et aux sports.

L'augmentation des contraventions

Le maire Lamontagne fait appel à la collaboration des citoyens

(F.D.) — Le maire Gilles Lamontagne a lancé hier à l'issue d'une séance du conseil municipal, un appel à la collaboration des citoyens en rapport avec l'augmentation depuis lundi des contraventions aux réglements de la circulation. Le premier magistrat de la Capitale a fait cette déclaration à la suite des "nombreuses plaintes" (selon ses propres termes) de citoyens mécontents de devoir faire les frais de la politique de mise en force de certains règlements municipaux, en particulier celui relatif au stationnement devant les entrées de cour.

Il a certifié qu'en posant des cartes d'infraction au stationnement, les policiers ne font que leur devoir et qu'ils n'ont reçu aucun ordre spécial de la part du Comité Exécutif pour être plus strict depuis la fin de semaine dernière.

En ces matières, a-t-il précisé, le Commissaire de police, M. J.-Alphonse Matte a complète latitude et le Comité exécutif n'intervient pas dans son travail.

Quant à l'application plus stricte du réglement municipal relatif au stationnement face aux entrées de cour, M. Lamontagne a rappelé qu'elle a été annoncée à grand renfort d'annonces payées et de nouvelles dans la presse locale et qu'il fallait bien un jour se décider à passer aux actes.

En terminant, il a tenu à prouver que les policiers ne sont quand même pas si sévères que cela puisque le nombre de cartes de contravention émises au cours du mois de mai en 1968 est tombé à 9,700 comparativement à 10,726 pour la même période en 1967.

Pour répondre à certaines allusions selon lesquelles le Comité Exécutif se livrerait au favoritisme, il a révélé que 99% des contraventions émises au cours de mai dernier ont été payées et que le pourcentage mensuel des contraventions effectivement payées varie toujours entre 99% et 99.8%.

Et enfin, il a invité les membres du conseil municipal ainsi que toute la population à collaborer et à supporter à cent pour cent le commissaire de police dans l'exécution de son travail.

Effort spécial pour l'organisation des loisirs de la ville de Ste-Foy

Cet été un effort spécial est fait pour l'organisation des loisirs des adolescents, au Service des Loisirs de la ville de Ste-Foy.

En effet, conscient des besoins d'activités de loisirs spécifiques chez les adolescents, le Service des Loisirs de Ste-Foy met sur pied, cette année, un Camp de jour pour les adolescents. De plus, d'ici une quinzaine de jours, une nouvelle activité sera établie en permanence au programme du Service des Loisirs. Il s'agit d'une boite à chansons et discothèque, pour les plus de 16 ans.

Le Camp d'adolescents sera situé rue Laberge, ou Lacs du Versant Nord, coin boulevard Duplessis et boulevard Charest. Son ouverture officielle se fera le 2 juillet. Il est à noter que les fins de semaine le camp sera fermé.

Le but de ce camp est de fournir aux adolescents de 14, 15 et 16 ans, des activités conformes à leurs goûts. Il y aura au programme de nombreuses activités sportives, aquatiques, artistiques et autres.

Une autre activité qui est toute neuve pour les jeunes de Ste-Foy, c'est la boite à chansons et la discothèque. Ceci répond à un besoin pressant chez les jeunes qui ont vu eux-mêmes à faire les plans de cette discothèque et en réaliser la décoration. L'ouverture se fera d'ici une quinzaine de jours. Certains soirs seront réservés pour la boite à chanson, où l'on recevra des artistes locaux de mêmes que des chansonniers de réputation, les autres soirs il y aura danse à la discothèque.

Les autres activités des Loisirs de Ste-Foy pour l'été se résument en cinq points : terrains de loisirs avec une formule d'animation en fonction des 6 à 13 ans, le Théâtre "L'Equipe" qui existe déjà depuis quelques années, des expositions à la Maison Routhier, des galas de danses folkloriques sur le site de l'Aquarium de Québec et enfin des sports organisés telles que compétitions et démonstrations aquatiques et de nombreuses ligues.

FAITS DIVERS

Adolescente renversée

Une adolescente de 15 ans, Mlle Ginette Laliberté, demeurant au 14, 40ième rue à Val-St-Michel, a été renversée par une automobile, vers 2h.20, hier après-midi.

L'accident est survenu en front du 538 boulevard Pie XI à Val-St-Michel. La jeune fille fut conduite à l'hôpital St-Ambroise de Loretteville, souffrant de contusions multiples mais superficielles.

Selon M. Jean Marchand

M. Drury est d'accord pour faire entrer le "New Liskeard" à la George T. Davie

M. Jean Marchand, ministre de la Main-d'oeuvre dans le cabinet fédéral, a annoncé hier midi que le ministre du Transport, M. Charles Drury, est maintenant d'accord avec sa formule pour faire entrer immédiatement le "New Liskeard" aux chantiers maritimes Georges-T. Davie à Lauzon.

Dans une conversation téléphonique avec M. Gilles Trudel, conseiller technique de la Fédération Nationale de la Métallurgie (CSN), M. Marchand a affirmé que M. Drury s'occupait de rencontrer la compagnie Davie Shipbuilding (filiale de Canada Steamship Lines) pour l'informer des plus récents développements et de la décision d'endosser la formule Marchand.

M. Marchand a dit que M. Drury devait recommuniquer aussitôt que sa rencontre avec la compagnie serait terminée et qu'il lui communiquerait le résultat de la rencontre.

Rappelons que le seul obstacle que la compagnie mettait à la réfection du New Liskeard était sa crainte que les employés fassent le travail au ralenti. La compagnie ne voulait assumer aucun risque.

Hier, répondant à cette dernière objection de la compagnie, M. Marchand a proposé qu'une clause soit insérée dans le contrat, prévoyant que si les employés travaillaient plus lentement que d'habitude, ce dernier pourrait être annulé sur un avis de 24 heures. Le syndicat avait accepté cette proposition. Le gouvernement canadien a maintenant endossé cette formule destinée à surmonter ce dernier obstacle que la compagnie mettait à l'acceptation du contrat de réfection du "New Liskeard".

Selon M. Pierre Faucher

Les prescriptions ne sont que pour 28.7% de la vente des pharmacies

QUEBEC PC — Le directeur du Collège des pharmaciens du Québec, M. Pierre Faucher, a déclaré mercredi devant les membres d'un cercle social de Ste-Foy que, selon le rapport Harley, présenté en 1967 au gouvernement fédéral, seulement 28.7 pour cent du produit de la vente dans les pharmacies canadiennes provient de la préparation des prescriptions.

Cela représente que 4 à 6 pour cent des profits réalisés par une pharmacie, a-t-il dit.

Cependant, il faut noter que les prescriptions de moins de $2 représentent 75 pour cent de toutes celles remplies par le pharmacien, ainsi que le démontre une enquête effectuée en 1965 aux Etats-Unis, a soutenu M. Faucher.

D'autre part, il a affirmé que l'honoraire professionnel serait pour le pharmacien, la restauration de son indépendance face à ses fournisseurs et constituerait une base de négociation auprès des gouvernements quant aux services rendus par les pharmaciens dans un éventuel plan d'assurance-santé.

Cet honoraire entraînerait d'une part l'augmentation du coût des prescriptions peu importantes et, d'autres part, la diminution du prix des médicaments plus dispendieux, selon M. Faucher.

L'acteur William Boyd est dans un état grave

LOS ANGELES (PA) — L'acteur William Boyd, 73 ans, qui avait connu la célébrité dans son rôle du cowboy Hopalong Cassidy, était en fin de semaine dans un état satisfaisant après avoir subi une intervention chirurgicale pour l'ablation d'une tumeur.

Son médecin, le Dr Carl Lewis, dit que le cas est grave, mais par ailleurs le patient réagit bien à l'opération.

M. Boyd est traité à l'hôpital Saint-Vincent de Los Angeles.

Cet acteur avait incarné Hopalong Cassidy dans une cinquantaine de films, dont le premier avait été réalisé en 1935. Il avait joué aussi dans une série d'émissions télévisées du même genre sur le réseau américain NBC en 1952-53.

Nouveaux membres au Conseil d'administration de la justice

QUEBEC (PC) — Le ministre de la Justice du Québec annonce la nomination de quatre nouveaux membres au Conseil consultatif de l'administration de la justice.

Il s'agit de Me Claire L'Heureux-Dubé, de Québec, MM. Gérard Tobin, chef de police de Sillery et président de l'Association des chefs de police et pompiers du Québec, Paul Lachance, journaliste de Québec et Jean Gérin-Lajoie, directeur du Syndicat des métallos.

Le Conseil consultatif de l'administration de la justice est formé de 15 à 20 membres invités par le ministre de la Justice à faire partie du Conseil pour une période d'un an.

Des représentants de diverses professions sont invités à siéger sur le conseil consultatif de l'administration de la justice.

Le Conseil se réunit au moins quatre fois par année et, par extension, autant de fois que le désirent les membres.

Ces derniers y discutent de tous les aspects touchant l'administration de la justice portés à l'ordre du jour par le ministre ou un membre du Conseil.

Surveillance étroite de la PP durant la longue fin de semaine

La Sûreté Provinciale fera une surveillance toute spéciale sur les routes de la province durant le long congé de 78 heures, qui débute ce soir à six heures pour se terminer lundi soir à minuit.

C'est ce que nous a révélé M. l'Inspecteur Pelletier, responsable de la circulation pour l'Est de la province à la PP. M. Pelletier conseille aux automobilistes "d'être prudent sur les routes si ces derniers veulent voir une autre St-Jean Baptiste en 1969".

Les agents de la circulation ont donc reçu instruction d'être constamment aux aguets durant la prochaine fin de semaine. "Nous ferons observer les règlements sur les routes et de plus des radars contrôleront la vitesse sur les grandes routes", a poursuivi l'Inspecteur Pelletier.

Rappelant les causes principales d'accident, l'Inspecteur invite les automobilistes à être particulièrement prudents, de ne pas effectuer des doublements dangereux et parfois même en des endroits prohibés, de respecter les limites de vitesse et de ne pas mélanger l'alcool avec la gazoline.

En suivant ces conseils, les automobilistes sont certains de passer une heureuse fin de semaine et de pouvoir retourner au travail le matin du 25 juin.



Les beaux côtés de la vie

Le bien devrait faire du bruit

Comme il faisait bon hier... voir claquer au grand vent sur l'une de nos maisons d'affaires québécoises le drapeau du Vatican..!

Coïncidence admirablement soulignée de la fête du Sacré-Coeur avec l'anniversaire de l'avènement de Sa Sainteté Paul VI au Siège de Pierre..!

Pour cet hommage de reconnaissance officielle et publique à l'égard de cette Eglise chère à une foule de Québécois, vives félicitations à la Compagnie Rothmans de Pall Mall Canada sur le toit de laquelle se voyait flotter le drapeau papal!

Si d'autres maisons ont posé le même beau geste en cette circonstance... qu'elles en soient également félicitées vivement!

Pour ma part, je ne pouvais regarder s'agiter dans le vent l'emblème du Vatican sans y voir un peu comme un signe de l'Eglise à nous tourner vers elle, mère et éducatrice, comme l'a désignée Jean XXIII aux tous premiers mots d'une encyclique qui l'a immortalisé.

De même, en cette fête de l'Amour miséricordieux du Christ pour le monde qu'est la fête du Sacré-Coeur, le drapeau pontifical ne pouvait que faire penser à cette Miséricorde ininterrompue du Sauveur qu'est l'Eglise pour tous ceux qui veulent la reconnaître et la suivre.

"Ma plus grande sécurité, c'est le Pape", écrivait récemment Monseigneur Marty, le nouvel archevêque de Paris.

Ainsi se caractérise tout vrai catholique..! A une protestante devenue catholique, je demandais une fois : Mais, qu'est-ce qui vous a acheminée vers l'Eglise Romaine..? — "C'est la présence d'une Autorité, la même pour tous..." m'a-t-elle dit.

Oui, quelle sécurité que la présence d'une Autorité comme celle du Pape! Autorité à la fois inébranlable et aimante que rappelait le drapeau papal d'hier.

R. GAILLARD

l'Action éditoriale

Chefs, programmes et candidats

Selon la doctrine politique orthodoxe, il convient, au moment de porter son choix sur l'un ou l'autre des partis en présence, d'évaluer les chefs, les programmes et les candidats locaux. La présente élection ne fait pas exception à la règle et il est possible de se baser sur ces critères pour fixer son choix.

Au niveau des chefs, MM. Stanfield et Douglas se rangent dans une catégorie à part. Le débat télévisé nous a même permis de constater que M. Douglas détenait sur tous ses adversaires une avance considérable lorsque vient le temps de définir des positions claires et à jour. D'autre part, M. Stanfield constitue à n'en pas douter une valeur stable dont on ne saurait sous-estimer le sérieux. Si tous les autres facteurs jouaient également pour tous les partis, il faudrait donc recommander aux électeurs de porter leur choix sur ceux qui font partie de l'équipe de M. Douglas d'abord ou de M. Stanfield ensuite.

Au niveau des programmes, le Nouveau Parti Démocratique détient aussi une avance considérable sur ses adversaires. Il ne s'agit pas toujours cependant de positions qui peuvent dès maintenant conquérir l'ensemble de l'électorat. En d'autres termes, un grand nombre de prises de position du NPD conviennent parfaitement au public urbain, mais ne sauraient satisfaire le Québec rural ou le Canada rural. Il peut sembler étrange que nous fassions ainsi une distinction entre le programme qu'un parti soumet à tel secteur de l'électorat et celui qu'il présente à un autre secteur. Toutefois, il nous paraît évident, en raison des appuis qu'un parti trouve dans une couche de la population, que la même formation politique s'habitue à mieux satisfaire un groupe d'électeurs. Les conservateurs ont traditionnellement trouvé leurs meilleurs appuis dans le Canada rural et en est arrivé par la force des choses à comprendre de mieux en mieux les aspirations du fermier de l'Ouest ou du paysan québécois. D'autre part, le NPD fut sans doute le premier à s'attaquer de front aux problèmes qui confrontent le citadin : logement, participation politique, besoin de la main-d'oeuvre... Un peu de la même manière, le programme libéral insiste beaucoup plus sur les besoins urbains que sur les aspirations du Canada rural. Sous le régime Trudeau, cependant, le programme libéral s'estompe, au point qu'on ne sait trop de quel côté penche le parti. Porté par une vague de fond, M. Trudeau s'en est tenu à une campagne anti-idéologique. Il a, certes, eu l'énorme mérite de déclencher partout à travers le pays le désir d'une "société juste", mais on aurait sans doute apprécié qu'il déploie de façon plus précise et pratique les implications de cet idéal. Il faut quand même reconnaître que l'anti-programme de M. Trudeau peut, à certains égards, se révéler la formule la plus réaliste et peut-être même la plus honnête. En effet, nous avons là un chef de parti qui se refuse énergiquement à prédire l'avenir et qui demande simplement à la population de faire confiance à celui qui est le plus apte à prendre au moment voulu la décision logique. Les chefs politiques se sont souvent aventurés à promettre des mesures dont ils étaient les premiers plus tard à contester l'utilité ou la rentabilité. M. Trudeau, lui, préfère obtenir un simple vote de confiance plutôt qu'à se faire élire sur la foi d'un programme dont personne ne sait s'il pourra s'appliquer tantôt. A cet égard, M. Trudeau s'est conduit tout au long de cette campagne comme un véritable libéral : il demande à la population un appui inconditionnel, alors que ses adversaires, conscients du besoin de sécurité d'une partie de la population, préfèrent formuler précisément un programme qui peut sembler aujourd'hui le plus logique, mais qu'il faudra peut-être répudier demain. Pour cette raison, il est difficile de recommander à l'électeur un choix. Celui qui, par tempérament et par formation, consent volontiers à faire confiance à un homme et attend de lui une adaptation constante aux besoins du jour, celui-là votera en faveur de M. Trudeau. Par contre, celui qui, par tempérament et par formation, préfère se guider sur des propositions précises votera, selon le monde dont il fait partie, en faveur du parti néo-démocrate ou du parti conservateur.

Le choix des candidats locaux revêt cependant dans la présente campagne une importance sans précédent. Rarement avons-nous vu semblable pléiade de candidats valables. Et ceci s'applique à tous les partis, à la seule exception peut-être du Crédit social. Cependant, au niveau des hommes, c'est le parti conservateur qui reprend la tête du peloton. Certes, les autres partis, qu'il s'agisse de l'équipe de M. Trudeau ou de celle de M. Douglas, se sont trouvés quelques porte-parole de valeur. Cependant, on ne peut parler dans le cas de ces deux partis d'un effort aussi soutenu que dans le cas du parti conservateur du Québec. Ceci devient d'autant plus important que, comme nous l'avons vu, les programmes ne sont pas d'emblée supérieurs les uns aux autres. Peut-être faudrait-il faire une exception pour le NPD qui présente un programme généralement meilleur, mais ne l'appuie pas sur un éventail suffisant de candidats. C'est seulement dans les comtés où les candidatures valables font totalement défaut qu'il faut recommander un vote néo-démocrate. Dans la plupart des comtés, le parti conservateur offre le plus souvent à la fois un candidat respectable et un programme acceptable. Dans certains cas, c'est au prestigieux candidat libéral qu'il faudra accorder sa confiance.

Au total, il faut élire les candidats libéraux qui l'emportent en valeur personnelle sur leurs adversaires. Il faut faire confiance au chef du NPD et à son programme dans les cas où les différents candidats ne retiennent guère l'attention. Dans les autres cas, et c'est la majorité, c'est au parti conservateur et à son équipe généralement bien choisie qu'il convient d'accorder son appui.

Laurent Laplante

Dynamisme étudiant mal influencé

Parmi les opinions qui se sont exprimées récemment dans la presse du Québec au sujet du soulèvement étudiant qui menace d'agiter en plusieurs pays le milieu universitaire et d'y semer le trouble, la "Gazette" de Montréal paraît bien avoir cerné l'essentiel de la question quand elle soumet à ses lecteurs le point de vue suivant.

Selon ce quotidien, ainsi que le rapporte l'O.I.P.Q., "le fait le plus important en ce qui concerne les divers mouvements de révolte qui ont vu le jour dans les universités, ce n'est pas tellement la remise en question des institutions ou de l'esprit qui les anime, mais plutôt le fait de recourir à la violence qui annule toute possibilité de discussion, "constituant ainsi l'antithèse du concept universitaire de liberté". Cette révolte n'est pas l'expression d'un mouvement spontané, mais le résultat d'une action planifiée, menée par des agitateurs professionnels qui se déplacent d'une université à l'autre. Il faut que les universités préservent leur statut de neutralité. S'il s'avère parfois nécessaire d'effectuer des changements, les universités les feront, mais ce doit être une évolution et non une révolution. Les universités doivent être des lieux où l'on cherche à connaître la vérité; la force et la violence ne doivent pas y avoir leur place" (Revue de presse).

Ce n'est pas d'hier qu'un peu partout dans le monde, le dynamisme étudiant soit mal influencé, plus ou moins gauchi, faussé, vers des intérêts qui ne sont plus au service ni de la jeunesse, ni de l'université, ni de la vraie culture, ni de la profession. La réforme est affaire d'intelligence et de sagesse, de coopération des esprits, de confiance réciproque, de mise en question comme de mise en oeuvre. Plus les étudiants pratiqueront les règles du jeu, avec prudence et fermeté, mais aussi avec le respect et la considération que commandent le corps professoral et surtout les autorités concernées, plus aussi le dialogue sera fructueuv, les problèmes abordés avec sérénité et franchise, plus enfin les résultats seront vraiment constructifs et et les transformations heureuses à tous égards.

Jamais la violence ne servira une telle cause sans la rabaisser au niveau de viles ambitions, sans la politiser dans le sens d'une servilité partisane, contraire à cette autonomie doit placer nos écoles de haut-savoir, d'abord et avant tout, au service de la vérité, de la liberté, de la justice, bref du progrès de l'humanité sous toutes ses formes.

Avec des agitateurs ? Jamais !

Avec une élite d'élèves et d'universitaires responsables, affranchis de tous les noyautages qui voudraient aliéner la cause étudiante au profit de la "révolution en marche"; avec des représentants qualifiés, de part et d'autre, on peut bien davantage espérer un dénouement satisfaisant à cette crise des jeunes d'aujourd'hui. Ces jeunes, de plus en plus appelés à participer à l'édification de leur avenir.

Jean-Paul LEMIEUX

LA PAROLE est aux lecteurs

Croisade ou inaction pour sauver nos écoles catholiques

Il y a "le mur de la honte" à Berlin, l'école neutre sera-t-elle pour nous demain "l'école de la honte" ? A nous catholiques, on nous lance ce défi.

Naïveté ou impertinence. Nous posons la question : le processus de déconfessionnalisation aboutit à quoi ? Certes pas à confondre la légalité avec la politique officielle d'un pouvoir légal. Certes pas à confondre le sûr et le vrai avec un procédé habilement ourdi dans les officines du sectarisme, de théoriciens à gages, de tortionnaires de textes pontificaux hissés à des postes élevés et lucratifs et qui s'en tirent par l'expédient du relativisme doctrinal en matière d'éducation et qui se font fauteurs de confusion.

Naïveté ou impertinence. Non, quand on voit l'épée de Damoclès suspendue sur nos Universités catholiques dont nous sommes si fiers et qui font de nous un peuple catholique adulte. Demain, nos belles universités catholiques seront des universités irréligieuses et antireligieuses. Non, quand on voit nos collèges classiques, bastion de notre culture et de notre élite, se vendre comme des poires sur le marché noir de l'éducation pour devenir des CEGEP neutres. La chèvre de M. Séguin avait plus de clairvoyance et d'énergie pour la conquête de sa liberté et la sauvegarde de son entité.

L'Etat a présentement tort de prendre acte d'une soit disante apathie et indifférence fort explicables à la faveur d'une confusion et d'une campagne concertée. N'empêche que l'inquiétude monte. Inquiétude qui finira par provoquer l'affrontement et d'autant plus fort qu'il aura été longuement préparé.

Qui va sauver l'école catholique au Québec ?

Il semble bien que notre Episcopat a clairement défini avec courage et lucidité toutes les caractéristiques de l'école catholique dans ses exigences fondamentales des cadres et de l'animation chrétienne tel que conforme à la doctrine de l'Eglise en éducation. Il est faux que Vatican II ait ouvert une nouvelle problématique. Seule la fourberie ou l'achat de conscience expliquerait une telle affirmation.

Notre Episcopat a clairement indiqué qu'il revenait aux parents catholiques de défendre l'école catholique au Québec. Alors qu'est-ce qu'attendent nos dirigeants sociaux qui sont les parents les plus qualifiés pour défendre notre école catholique de plus en plus menacée au Québec ? Ne voient-ils pas les faits étalés sous leurs yeux? L'heure de bouger a sonné pour eux.

Appel aux dirigeants de nos associations catholiques... au niveau des fédérations et des régionales. Ce sont eux qui doivent se faire les principaux défenseurs et promoteurs de l'école catholique au nom de leurs milliers de membres qui sont autant de parents.

Appel à nos rédacteurs de journaux catholiques... Leur fonction consiste à commenter les problèmes de l'actualité dans une optique et problématique chrétiennes. Ils n'ont certes pas à minimiser cette obligation, comme c'est souvent le cas pour eux. S'ils allaient traiter faussement le problème de la confessionnalité à la manière de certains apologistes à gages du rapport Parent, il vaudrait mieux qu'ils se réservent à des banalités. Pourtant il ne suffit pas d'avoir la tête à Papineau pour comprendre ces mots du Concile : "Les parents catholiques doivent envoyer leurs enfants dans des écoles catholiques" !

Appel à notre élite... Avons-nous une élite ou pas ? On peut se poser la question comme s'il s'agissait de notre littérature. Cette élite où est-elle et que fait-elle ? "Frère, ne vois-tu pas venir la nuit ?" On sait qu'il y a 73,000 professeurs catholiques au Québec qui préfèrent le salaire au tapage et advienne que pourra... Où sont-ils obligés de se taire ? Qui a pu corrompre tant de gens ?

Avons-nous un peuple de resquilleurs ou un peuple de quelque grandeur ? Sommes-nous dégénérés au point d'appeler grandeur ce qui est conforme à la simple façon normale, ce droit des parents à l'éducation et reconnu par tant de juristes même non chrétiens. Je crois plutôt que nous sommes un peuple de resquilleurs et de politiciens de bas étage, sinon on ne verrait pas poser avec acuité pareil problème.

Il n'empêche que c'est bien le drame canadien-français de voir poindre pour demain "l'école de la honte". L'urgence d'un problème qui engage tragiquement tout l'avenir interdit aux âmes et aux forces catholiques toute forme de démobilisation.

Le Front Commun pour l'Ecole Confessionnelle, C.P. 2412, Québec.

par A. Larouche

Le tragique destin de la famille Kennedy

La sympathique famille KENNEDY a donné à l'univers entier de magnifique leçons de COURAGE et D'HEROISME en portant avec autant de chrétienneté et de vaillance leurs lourdes CROIX D'EPREUVES.

Quand on se penche et énumère tous leurs malheurs qui se sont succédés à un rythme effroyable, comment alors ne pas se sentir profondément bouleversés par tant de fatalité . . . et aussi tant D'HEROISME dans les épreuves les plus douloureuses et crucifiantes que des coeurs humains puissent subir . . . tout en se résignant avec autant de générosité à la volonté divine sur leur lugubre sort, sans pouvoir en sonder le mystère . . .

Par la télévision, nous avons eu l'occasion d'être en contact étroit avec les personnalités KENNEDY, si dignes d'être admirées de tous les peuples de la terre, nous ne pouvions faire autrement que de SOUFFRIR et PLEURER avec elles leur si cher disparu emporté dans l'au-delà d'une façon si brutale et horrible . . . au moment même où il devait pourtant éprouver tant de bonheur pour sa victoire en Californie. Comment ne pas réaliser une autre fois, qu'en effet tout est extrêmement fragile ici-bas, puisqu'à peine avait-il eu le temps de respirer ce bon vent de satisfaction du devoir accompli que lui apportait ce triomphe, en vue du bien de la nation, qu'un détraqué lui enlevait sauvagement la vie en martyrisant au sang une famille qui pourtant était une des plus magnifiques des Etats-Unis par leur grandeur d'âme et la sublimité de leurs actions.

Comme on l'exprimait en maintes circonstances pour commenter cet affreux drame, il est à déplorer que tant d'armes soient entre les mains de ceux qui n'ont pas suffisamment le sens des responsabilités morales et autres pour ne s'en servir qu'à bon escient, et que trop de détraqués circulent librement dans le monde, en semant des tragédies sanglantes et des deuils dont toute l'humanité a à en souffrir en enlevant à l'humanité des hommes d'une si haute valeur et si magnifiquement disciplines, c'est ravir à toutes les nations les meilleurs artisans qui pour favoriser la paix et l'harmonie ont travaillé constamment à faire disparaître toute ségrégation raciale dans ce monde malade, où tant de cerveaux et de coeurs sont gravement infectés par ce cancer qui doit les ronger . . .

Les KENNEDY voulaient avant tout établir avec vigueur des principes de base pour arriver à faire disparaître une des plus grandes bêtises humaines, soit celle de la ségrégation raciale, qui provoque tant de conflits un peu partout dans le monde par ses multiples injustices . . .

Le sénateur ROBERT KENNEDY n'est plus ! Il est allé rejoindre son frère JOHN en payant également de sa vie ses efforts héroïques pour tenter de rapprocher toutes les nations dans un élan fraternel de FOI.

Les KENNEDY par leur préparation à l'héroïsme en toute circonstance sont des âmes fortes qui inspirent le RESPECT et l'admiration du monde entier . . .

Apportons sur ces tombes bénies nos plus éloquentes prières avec notre plus émouvant souvenir . . . ils en sont si dignes que nous aussi, nous nous unissons profondément à la famille KENNEDY pour baiser spirituellement leurs restes mortels qui reposeront sereinement jusqu'à la résurrection de leurs corps . . .

Que Dieu inonde ces âmes si magnifiques de ses plus grandes bénédictions.

(S. Francoeur, j.i.)
Québec

La venue du 24 juin

Il y a précisément soixante ans cette année même, Sa Sainteté le Pape Pie X proclamait saint Jean-Baptiste, le précurseur du Christ, Patron des Canadiens français. Le Souverain Pontife répondait ainsi à un voeu formulé par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. C'est le 10 mai 1908 que fut publiée, sous la signature de S. G. Mgr L.-N. Bégin, (futur cardinal) archevêque de Québec, le document annonçant que le Saint-Siège s'était rendu à la demande de notre Société nationale. Depuis lors, que d'hommages rendus chez nous au Patron des Canadiens français !

Mais la louable coutume de souligner par des fêtes la journée du 24 juin ne date pas de seulement soixante ans. N'affirme-t-on point que, dès les débuts de la colonie, au temps du gouverneur, M. de Montmagny, s'allumait, pour la première fois en Nouvelle-France, le feu de la Saint-Jean ? Le fait remonte à 1646, donc à près de 325 ans bien comptés. Au surplus, le 24 juin n'est-il pas la date de la première célébration d'une messe au Canada, en 1615 ? Décidément, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il est question de saint Jean-Baptiste au pays de Québec.

* * *

Saint Jean-Baptiste ,un grand nom ! C'est celui de notre Patron. Nos ancêtres, nos pères l'on prié, invoqué. Connaissons-nous, à tout le moins, un peu le personnage ? Avons-nous médité un instant sur sa vie, sur les enseignements que l'on en peut tirer ? Au fait, ce qui ressort surtout de l'existence du Précurseur du Christ-Jésus, c'est à la fois son humilité et son courage. Jean-Baptiste, fils de Zacharie et d'Elisabeth, n'est pas invention de roman, fiction. Il a vécu sur terre, a oeuvré. C'est un nom que mentionne l'Evangile, le livre des livres.

Non seulement l'Evangile mentionne-t-il le nom de Jean-Baptiste, mais il raconte le commencement et la fin de sa vie, de même que les épisodes les plus marquants de son ministère de témoin du Messie. Fidèle à la tâche qui lui avait été assignée, le Précurseur a prié, enseigné; il a signalé la venue, la présence du Maître en disant : —"Je ne suis pas digne de dénouer la courroie de sa chaussure". Il a préféré prendre le chemin du cachot, voire être mis à mort plutôt que de ne point dénoncer, stigmatiser le mal. A Jean-Baptiste, le Sauveur a rendu un éloquent témoignage.

* * *

Il nous revient de fêter dignement la fête de ce grand saint. De mériter, de solliciter sa protection, sa puissance d'intercession. Tous, nous avons besoin de courage, de patience, d'oubli de nous-mêmes, d'esprit de mortification. Les temps que nous vivons sont difficiles. Que de complexités, que de confusion ! Sachons bien être à la hauteur des belles leçons qui se dégagent de la vie de notre Patron !

Jean-Baptiste a été précurseur, témoin héroïque du Christ. Dans quelle mesure, précisément, sommes-nous témoins valables, authentiques de Celui qui est *"la Voie, la Vérité et la Vie"* ? Dans quelle mesure vivons-nous vraiment la doctrine de l'Evangile ? Sommes-nous toujours intrépides, fidèles à notre mission de baptisés ? Sommes-nous humbles, effacés, sincères ? Empressés à obéir, à agir positivement en faveur de la diffusion de la pensée chrétienne ! Tous les jours, dans les divers milieux et sphères où nous sommes appelés à évoluer ? Donnons-nous quotidiennement le bon exemple ? Le prochain, notre semblable, qu'est-ce qu'il est, exactement, à nos yeux ? L'aimons-nous ? Lui voulons-nous du bien, le seul vrai bien ?

Tout l'Evangile, toute la doctrine du Christ se résument, peut-on dire, dans le mot amour. L'amour de Dieu et d'autrui ne sont pas seulement des mots. C'est un mode de vie, un comportement vrai, actif, efficace, dynamique. Que ce nouveau 24 juin soit, pour nous, l'occasion de bienfaisantes réflexions !

Odilon ARTEAU

L'hésitation des indécis

Plus nous nous rapprochons de la date des élections, plus nous remarquons d'activités dans les partis politiques: surabondance d'annonces dans les journaux, à la radio , à la télévision et de la publicité sous toutes ses formes; discours plus fréquents et plus animés, promesses plus impressionnantes et serviabilité extraordinaire des intéressés. Les sportifs reconnaîtront dans ces éléments, le "sprint" final des concurrents.

Au stade où nous en sommes, une grande partie des électeurs sont déjà fixés sur le choix de leur candidat. Mais il s'en trouve encore un bon groupe qui hésite. Dans bien des cas, ce sont des gens qui, au début, s'étaient fait une idée particulière mais qui se sont laissés influencer par la propagande ou d'autres motifs. S'ils hésitent actuellement, ces gens reviendront probablement à leur première idée, lorsqu'ils se retrouveront seuls dans les bureaux de votation.

D'autres hésitent volontairement pour se donner l'impression qu'ils agissent sérieusement, étudient tous les candidats, les discours, les avantages, les désavantages; mais dans le fond, ceux-ci ont depuis toujours une idée toute faite sur la question et y reviendront pour la plupart au dernier moment.

Enfin, il y a ceux qui ne savent réellement pas s'ils pourront fixer leur choix avant d'entrer dans les bureaux de votation. Sont-ils nombreux tous ceux que l'on classe parmi les indécis ? Il y a quelques années, à la veille d'élections provinciales, on estimait leur nombre à 10 pour cent de l'ensemble des électeurs. Nous croyons personnellement que c'était un peu exagéré, même si on se fonde sur des sondages présumément très sérieux pour établir ces statistiques.

Il faut se rappeler, évidemment, que le nombre de votes qui permet à un candidat d'être élu peut ne dépasser que par un faible pourcentage les votes individuels de ses adversaires. Il est donc important que l'on canvainque les indécis, car c'est avec eux bien souvent, que se jouent les dernières cartes.

Il a fallu beaucoup de temps, cette année, aux candidats et aux partis politiques pour amorcer une campagne électorale vraiment intéressante. Ce démarrage trop lent n'aura certes pas aidé à faire disparaître les hésitations et les doutes des indécis dont le nombre aurait probablement été moins grand si la campagne avait été passionnante du commencement à la fin.

En admettant que les hésitants constituent environ 10 pour cent des électeurs, actuellement, il demeure que les autres 90 pour cent ont déjà pris une décision et ce n'est pas pour eux que se fait le dernier élan de publicité, de propagande, de discours et de promesses électorales.

Roger Bruneau

BILLET

Mass - Media

Aujourd'hui, les canaux d'information ou de déformation sont la T.V. et la radio.

Autrefois, le prône du curé avait tout son poids. On disait même que les prônes étaient plus importants que les sermons. Les sermons se devaient d'être l'écho des Evangiles, et donc posés, ordonnés. Le sermon était lumière. Le prône était tonnerre. Le prône était un salmigondis des fêtes liturgiques, des "criés" sur le perron de la messe, des réunions de marguilliers ou des confréries, des p'tits canots, des p'tits bals à l'huile, des enterrements de vie de garçons... Alors le curé s'en donnait à coeur-joie. Il pouvait tonner sans éclairer. C'était le prône; ça devait être percutant. Le curé s'arrangeait pour que son prône se répercute jusqu'au bout du village.

Ah ! c'était le bon temps où les curés étaient les grosses cloches. Mais depuis, on en a beaucoup rabattu.

Les grands éducateurs d'aujourd'hui sont les media d'information : ce n'est plus le prône, mais la T.V., la radio et aussi le cinéma et les journaux.

La Grande Mission du Québec Métropolitain devra attacher une grande attention aux Mass-Media.

Pourquoi ne commencerions-nous pas le jeudi, 20 juin, au parc Victoria, en la fête du Sacré-Coeur ?

A) 10 h.: Cérémonie pénitentielle : Il y aura cent confesseurs in secreto.

B) 10 h. 30 : Adoration : des chants, des invocations, des prières...

C) 11 h.: Concélébration : 75 ou 100 prêtres à l'autel. Et tout ce peuple de Dieu fondu dans une liturgie ardente et lucide.

Et tout cela se répercutant par les journaux, la radio et la T.V. jusqu'au bout du village.

André JOBIN, ptre.

DIEU

nous parle dans la BIBLE

Textes choisis par la Société catholique de la Bible

Si nous sommes affligés, c'est pour votre consolation et pour votre salut; si nous sommes consolés, c'est pour votre consolation, qui vous fait supporter avec patience les mêmes souffrances que nous endurons aussi. Et notre espérance à votre égard est ferme, parce que nous savons que, comme vous avez part aux souffrances, vous avez part aussi à la consolation.

(II Cor., I, 6-7)

Trudeau a décidé de se battre sur deux fronts durant sa campagne

Par DAVE McINTOSH

OTTAWA (PC) — Lorsque Pierre ELLIOTT-TRUDEAU a traité les libéraux de moutons et a décrit leur chef, le premier ministre Pearson, comme "un prince de la paix défroqué", il ne s'attendait sans doute pas à ce que ces mêmes libéraux l'attirent dans le parti et en fassent leur chef national, trois ans plus tard.

Le 23 avril dernier, trois jours après être devenu premier ministre du Canada, l'ancien professeur de droit renvoyait les Chambres et déclenchait des élections générales pour le mardi, 25 juin, dans l'espoir de donner aux libéraux leur premier gouvernement majoritaire depuis la victoire de Louis St-Laurent en 1953.

Il s'agit d'élections fédérales, mais le point central de la lutte est le statut du Québec dans la Confédération.

M. Trudeau a toujours soutenu, dans ses livres et articles, que le Canada doit continuer d'être un Etat fédéral, que toutes les provinces doivent avoir des pouvoirs égaux selon la constitution, sans statut spécial pour l'une ou l'autre.

Tel a été le thème principal de ca campagne: un Canada, une nation politique, deux langues officielles.

Aux séparatistes qui lui lançaient, à Rouyn, "Vive le Québec libre" il répondit du tac au tac: "Vive le Canada libre".

Double campagne

M. Trudeau a donc décidé de se battre sur deux fronts en campagne électorale: contre les partis d'opposition au Parlement, et contre les forces antifédéralistes du Québec. Est-il ainsi allé au-delà de ses capacités ?

Certains de ses conseillers lui ont suggéré de mener une campagne à la fois et de combattre le séparatisme seulement après avoir battu les Conservateurs et les Néo-démocrates.

Mais M. Trudeau ne croit pas à propos de remettre la question à plus tard, et il a engagé son avenir politique, peut-être même celui du Canada, d'une seule venue.

"Ce pourrait bien être une victoire à la Pyrrhus ,a affirmé un adjoint de campagne du premier ministre. A supposer que nous remportions une majorité mais que nous perdions des sièges au Québec, quel sera le résultat pour le fédéralisme de Trudeau ? Peut-être le Québec interpréterait-il alors le résultat comme un autre pas vers l'indépendance".

C'est pourquoi les libéraux ont été inquiets de voir M. Trudeau rencontrer une forte apathie dans certaines parties du Québec.

Bien sûr, les adolescents se sont là aussi laissé aller à la "trudeaulâtrie", quêtant un autographe ou une relique de ses vêtements. Mais, contrairement à la réaction dans plusieurs centres du Canada anglais, bien des adultes québécois sont demeurés calmement mais poliment à l'écouter, dans un silence un peu froid.

Le plus étrange est que les libéraux ne désiraient pas particulièrement avoir M. Trudeau dans le parti.

Condition de Marchand

Mais Jean Marchand, qui devait devenir ministre de la Main-d'oeuvre, accepta de se joindre aux libéraux en 1965 à condition qu'on y invite aussi Pierre Trudeau.

Le nouveau premier ministre est né à Montréal d'une riche famille dont les biens s'évaluaient maintenant en millions. Il avait habitude de se faire conduire à l'école par un chauffeur privé.

Il obtint un diplôme de l'Université de Montréal, puis entra au Barreau du Québec en 1943. Il obtint ensuite une maîtrise en économie politique à l'université Harvard, puis étudia le droit, l'économique et les sciences politiques à l'Université de Paris et à la London School of Economics.

Il travailla comme économiste au bureau du premier ministre, à Ottawa, pendant deux ans, puis pratiqua le Droit au Québec.

Au cours d'un voyage autour du monde, peu avant 1950, il visita notamment l'URSS, le Moyen-Orient et la Chine continentale.

Il devint l'un des artisans de la Révolution tranquille, comme critique de la scène sociale et politique du Québec durant des années 1950-1960. Il fonda la revue Cité libre, organe de réforme dans sa province.

M. Trudeau fut élu député de la circonscription de Mont-Royal aux Communes, aux élections générales du 8 novembre 1965. Deux mois plus tard, il devenait secrétaire parlementaire du premier ministre Pearson, qu'il avait désavoué en 1963 pour avoir accepté des armes nucléaires américaines.

A la Justice

Il devint ministre de la Justice le 4 avril 1967 et, le 6 avril 1968, fut élu chef libéral au quatrième tour de scrutin, battant l'ancien ministre du Commerce, Robert Winters.

Comme ministre de la Justice, M. Trudeau présenta un bill omnibus pour amender le Code crminel, et eut des démêlés avec le premier ministre Daniel Johnson à la conférence fédérale-provinciale sur la constitution.

Le bill fut oublié à la dissolution du Parlement, mais M. Trudeau a promis de le ramener sur le parquet. Le projet de loi vise notamment à amender la loi ou à légiférer sur les questions d'avortement, d'homosexualité et d'armes à feu.

Ce n'est qu'au soir du 15 février que M. Trudeau décida de se présenter à la course à la direction du parti libéral. Il annonça sa candidature le lendemain. Il révéla plus tard qu'il avait d'abord dû décider, avec des amis, si un Canadien français devait se présenter au poste de leader national.

Puis ,dit-il, M. Marchand et lui se demandèrent lequel des deux serait candidat. En fait, des sources près du premier ministre ont laissé entendre que M. Marchand n'avait jamais sérieusement songé à se porter candidat.

M. Trudeau devait d'abord assumer le poste de premier ministre le lundi, 22 avril, cinq ans exactement après la venue du premier ministre Pearson à ce poste.

En campagne

Mais le passage des pouvoirs fut avancé au samedi, 20 avril, ce qui donnait à M. Trudeau le loisir de déclencher les élections le 17 ou le 25 juin.

Il se présenta au Parlement le mardi, 23 avril à la reprise des travaux après le congrès libéral. La séance dura à peine cinq minutes, puis M. Trudeau annonça le renvoi du Parlement.

Il ne se lança pas immédiatement dans la campagne électorale, mais son premier mouvement retentit à travers le pays.

Le 8 mai, il engagea une dispute avec le premier ministre Johnson, affirmant que ce serait détruire le Canada que de permettre au Québec d'établir des précédents pour se faire reconnaître comme Etat souverain sur le plan international.

Le Canada anglais reçut sa prise de position avec contentement. Quant à savoir ce qu'en pense le Québec, la votation du 25 juin devrait le dire.

Dans le cadre des prochaines élections fédérales, nous présentons, à la fin de la campagne, une biographie des principaux chefs des quatre partis en lice.

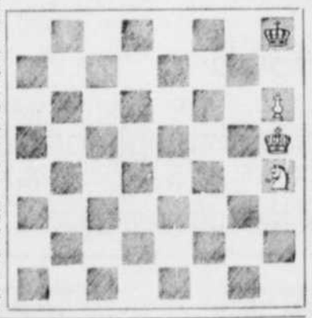
Aujourd'hui : M. PIERRE ELLIOTT-TRUDEAU



● Après un discours électoral...

LES ECHECS

Voici la suite de la fin de partie de la semaine dernière. Il est évident que la seule chance de mat pour le Roi noir est de demeurer dans le coin. Les blancs arrivent à le déloger en faisant échec par Cf7, quand le Roi est à h8, et par h7, quand le Roi est à g8. Il y a trois possibilités différentes : a) 70..., Rh7; 71 Cf5, Rh8; 72 Rg6, Rg8; 73 Cd6, Rh8; 74 Cf7† et gagne; b) 70..., Rh7; 71 Cf5, Rg8; 72 Rg6, Rh8; 73 Cd6, Rg8; 74 h7† et mat; c) 70..., Rg8; 71 Rg6, Rh8; 72 Cf5, Rg8; 73 Cd6, Rh8; 74 Cf7†, Rg8; 75 h7† et gagne.



N.190668 PHN



● Pendant une conférence de presse...

ENSEIGNANTS NON LÉGALEMENT QUALIFIES EN EXERCICE AU QUEBEC, EN 1967/1968, DANS UNE INSTITUTION RECONNUE

Si vous n'êtes pas légalement qualifié, le ministère de l'Education vous offre des conditions spéciales vous permettant d'obtenir rapidement un brevet d'enseignement.
Comme il s'agit d'une mesure d'urgence, les conditions d'obtention d'un brevet sont exceptionnellement réduites. Ainsi, certains enseignants n'auront qu'à subir l'examen ministériel de qualification. Les autres seront dirigés vers les cours conduisant au brevet qui leur est le plus rapidement accessible.

Vous pouvez obtenir l'un des brevets suivants :
— **Brevet d'enseignement spécialisé (option selon la spécialité)**
— **Brevet "A"**
— **Brevet "B"**
— **C.E.P. (certificat d'études pédagogiques)**

OUVERTURE DES COURS

1er groupe : 3 juillet 1968
Les candidats de ce groupe pourront terminer en août 1972.
2e groupe : 23 septembre 1968
Les candidats de ce groupe pourront terminer en juin 1973..
RENSEIGNEZ-VOUS LE PLUS TOT POSSIBLE AUPRES DU RESPONSABLE DES COURS A TEMPS PARTIEL A L'ECOLE NORMALE DE VOTRE REGION.

ECOLES NORMALES
RESPONSABLES DES COURS A TEMPS PARTIEL

E.N. Tanguay		
300, ave. des Ursulines Rimouski	M. André-Albert Bernier	723-2418
E.N. Laval		
1660, boul. de l'Entente Québec 6e	M. Victor Caron	681-3514
E.N. de Hull		
287, boul. Taché Hull	M. Léo Myre	771-7427
E.N. de Sherbrooke		
200, rue Jolliet Sherbrooke	M. Laurent Garneau	567-8971
E.N. M.-L. Duplessis		
3175, boul. Laviolette Trois-Rivières	M. J.-J. Beauséjour	375-8933
E.N. Cardinal-Bégin		
Rue Racine Chicoutimi	M. Didier-M. Caron	549-3182
E.N. Mgr-Desmarais		
Case postale 6000 Amos (Abitibi)	M. Réal Larochelle	732-3248
E.N. Ville-Marie		
623, boul. Ste-Croix Montréal	M. Maurice Cardinal	748-7801
The St. Joseph Teachers College		
3465, rue Durocher Montréal	M. Edward McCracken	844-1785

La date limite d'inscription est fixée au 1er septembre 1968. Après cette date, aucun enseignant non légalement qualifié ne sera autorisé à s'inscrire à ces cours à temps partiel.



Le premier ministre de l'Alberta est contrarié des discours électoraux

CAMROSE, Alb. — (P. C.) — Plus il écoute les discours électoraux des candidats aux élections fédérales, plus le premier ministre de l'Alberta est contrarié.

Le premier ministre créditiste, M. E. C. Manning, a dit lors d'une assemblée du candidat Stan Valleau, dans la circonscription de Battle River, mercredi soir, que ni le premier ministre Trudeau, ni le chef progressiste - conservateur, M. Robert Stanfield, n'avaient "défini précisément ce qu'ils entendaient par un terme aussi général que celui d'un seul Canada".

Cette expression, a dit M. Manning, peut vouloir dire "une douzaine de choses, tout dépendant de ce qu'on veut lui faire dire".

Selon lui, la campagne des partis libéral et conservateur s'appuient plus sur l'image que donne leur chef que sur leur programme électoral. "Les arguments politiques que nous entendons ces jours-ci sont : notre chef a plus de souplesse que le leur; notre chef a plus de stabilité que le leur. Cela n'a rien à voir avec la capacité du chef ou du parti d'affronter les problèmes pressants qui ont tant besoin d'être résolus".

Dans un autre ordre d'idée, M. Manning, qui dans un livre plaide en faveur d'une coordination des forces du parti conservateur et du Crédit social, a dit qu'en ce qui le concernait, il n'y aura jamais un tel changement dans les relations entre les deux partis sans qu'il n'y ait d'abord des changement idéologiquez nécessaires.

UN DENTIER qui bouge est bien gênant

Si votre dentier bouge et menace de tomber lorsque vous vous mettez à manger, rire ou éternuer, ne restez pas ainsi. FASTEETH, une poudre alcaline (non acide) dont vous saupoudrez votre dentier, le tiendra solidement en place. Vous en éprouverez un nouveau confort et une nouvelle assurance. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

SECRETAIRE DE LA CONFERENCE ADMINISTRATIVE

Office de développement de l'Est du Québec
Ministère du Conseil Exécutif
Poste à Rimouski

— Traitement initial jusqu'à $11,284 selon la compétence.
— Organiser et diriger le secrétariat de la Conférence; faire la cueillette des renseignements et données requises; préparer les délibérations, dossiers, rapports, mémoires; surveiller la mise en application des décisions; assurer la liaison entre les coordonnateurs régionaux des ministères et les organismes intéressés, publics et privés.
— Formation universitaire en sciences de l'homme; expérience de la recherche et de l'administration; qualités personnelles requises pour l'établissement et le maintien de relations harmonieuses entre les organismes concernés.
— Concours 68S-1333. S'inscrire avant le 8 juillet 1968.

CONSEILLER EN MAIN-D'OEUVRE

Direction générale de la main-d'oeuvre
Ministère du Travail

Postes à Hull, Montréal, Québec, Trois-Rivières et Rimouski. Traitement initial jusqu'à $14,375 selon la compétence. Aussi, postes dans d'autres localités : traitement initial jusqu'à $11,285 selon la compétence.
— Collaborer à la mise en application des politiques de main-d'oeuvre.
— Diplôme en sciences de l'homme ou en toute autre discipline universitaire appropriée et, de préférence, plusieurs années d'expérience dans la formation professionnelle et le placement de la main-d'oeuvre; OU expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans ce domaine.
— Concours 68PM-2111. S'inscrire avant le 8 juillet 1968.

AGENTS DE LA MAIN-D'OEUVRE

Postes dans chacune des régions administratives du Québec. Traitement initial de $4,140 à $5,540 selon la compétence.
— Interviewer les candidats qui se cherchent un emploi, les sélectionner selon les exigences des postes vacants et les présenter aux employeurs.
— Le postulant doit posséder une 11e année d'études et avoir au moins 5 ans d'expérience dont quelques-unes jugées directement pertinentes à cette fonction. Une formation plus poussée peut tenir lieu d'expérience en tout ou en partie.
— Concours 68P-5406. S'inscrire avant le 8 juillet 1968.

DU PERSONNEL

INGENIEURS EN NORMALISATION

— Traitement initial jusqu'à $14,375 selon la compétence. Ministère de l'Industrie et du Commerce. Postes à Québec dans les domaines suivants :
  — Mécanique des bâtiments
  — Mécanique-automobile
  — Appareillage électrotechnique
  — Appareillage électronique
  — Matériaux de construction : ingénieur ou architecte; expérience dans l'industrie du bâtiment.
— Préparer des spécifications normalisées sur les produits requis pour les marchés publics et des normes industrielles mises à la disposition des consommateurs et producteurs en vue de favoriser le développement industriel du Québec.
— Diplôme universitaire en sciences pures ou appliquées ainsi qu'un minimum de 10 années d'expérience professionnelle reliées à l'une des spécialités énumérées plus haut.
— Concours 68S-1332. S'inscrire avant le 8 juillet 1968 en ayant soin d'indiquer la spécialité de votre choix.

AGENTS DE RECHERCHE ET DE PLANIFICATION SOCIO-ECONOMIQUE

— Traitement jusqu'à $12,300 selon la compétence. Divers ministères. Postes à Québec.
— Etudes et recherches dans les secteurs d'activités de l'éducation, du bien-être, du travail, des richesses naturelles, des finances et de l'orientation économique dans un but de développement et de planification.
— Diplôme universitaire dans l'une ou l'autre des sciences de l'homme.
— Concours 68P-2105. S'inscrire immédiatement.

PROTONOTAIRE ADJOINT

— Postes à la Cour Supérieure de Montréal. Traitement initial de $7,460 à $10,460 selon la compétence.
— Assumer les responsabilités juridiques et administratives qui lui sont déléguées par le protonotaire. Faire l'examen des dossiers et rédiger les jugements. Travailler en étroite collaboration avec les membres de la magistrature, les avocats et les notaires ainsi qu'avec les chefs des différents services de la Cour Supérieure.
— Etre détenteur d'un diplôme en droit d'une université reconnue et posséder 2 ans d'expérience; OU avoir une 11e année d'études et 15 années d'expérience pertinente.
— Concours 68SM-5438. S'inscrire immédiatement.

SHERIF

— Poste à Hull. Traitement initial de $6,416 à $8,416 selon la compétence.
— Responsable de l'administration générale de la prison et du palais de Justice, de la saisie et exécution des immeubles et de l'assignation des jurés.
— 11e année d'études et 12 ans d'expérience dans un travail de bureau dont 5 années dans la coordination d'activités administratives.
— Concours 68SH-5440. S'inscrire avant le 2 juillet 1968.

AGENT-VERIFICATEUR

— Traitement initial de $4,140 à $8,420 selon la compétence. Postes à Montréal et Québec.
— 11e année d'études. 6 ans d'expérience dont 2 en comptabilité. Une scolarité plus avancée peut compenser pour une partie de l'expérience.
— Concours 68P-5410. S'inscrire avant le 2 juillet 1968.

AIDE-INFIRMIER ET INFIRMIER EN INSTITUTION PENALE

— Ministère de la Justice : postes à Montréal. Traitement : aide-infirmier, jusqu'à $4,626; infirmier, jusqu'à $5,038.
— Prodiguer les soins appropriés aux malades des institutions pénales. Participer, au besoin, à des tâches de sécurité et de surveillance.
— Aide-infirmier : 10e année d'études. Bonne condition physique. Taille minimum : 5 pieds 6 pouces. Etre âgé d'au moins 23 ans.
— Infirmier : détenir en plus un certificat ou un diplôme d'infirmier.
— Concours 68P-6462. S'inscrire avant le 28 juin 1968.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement du Québec.
Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent **s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec** en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission :

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4
1454, rue de la Montagne. Montréal 25
et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

DES OFFRES

Ministère des Travaux publics

Projet No 329-68

A : WATERLOO, P.Q.

Des soumissions cachetées seront reçues par le ministère des Travaux publics pour :

La construction de :
Une station de pompage d'égout,
Un réseau d'égouts sanitaire et pluvial.
Un résseau d'aqueduc et protection contre l'incendie.

Au Centre de Réhabilitation, Chemin Fulford.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs-généraux qui ont leur établissement principal dans la zone du Centre soit les comtés de Bagot, Drummond, Rouville, St-Hyacinthe, Yamaska, Missisquoi, Verchères, Richelieu, Brome, Shefford, Richmond, Sherbrooke, Stanstead, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Trois-Rivières, St-Maurice, Maskinongé, Champlain, Laviolette.

Un versement de $75.00 (chèque certifié ou mandat-poste) à l'ordre du ministère des Travaux publics, est requis pour obtenir plans et devis à l'Association des Constructeurs des Cantons de l'Est, 78, rue Peel, Sherbrooke.

Ce dépôt est remboursable seulement aux soumissionnaires dont la soumissions aura été complétée conformément aux instructions et qui retourneront les plans et devis dans les quinze (15) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les autres intéressées pourront consulter les documents à l'endroit sus mentionné, ainsi qu'au bureau de l'ingénieur-conseil Beaudry et Fournier, 1632 Barré, St-Laurent, Montréal.

CLOTURE DES SOUMISSIONS :

JEUDI, LE 4 JUILLET 1968
à 3:00 hres P.M.

Pour ces travaux, les soumissions devront être adressées au ministère des Travaux publics, Hôtel du Gouvernement, Québec. Si elles sont sont livrées par porteur, elles devront être remises au ministère des Travaux publics, 2700 boulevard Laurier, Ste-Foy, Québec (Centre d'Achats Laurier, 3ième étage, section ouest).

GARANTIES :

Avec la soumission et à l'ordre du Ministre des Finances, un cautionnement au montant de 10% de la valeur de la soumission. A la signature du contrat: cautionnement d'exécution et des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat, suivant les formules officielles du gouvernement.

Le ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Projet No 330-68

A : GIFFARD, P.Q.

Des soumissions cachetées seront reçues par le ministère des Travaux publics pour :

La vente d'une (1) maison portant le numéro civique 3575, boulevard Hawey, Giffard (lots 648-2-1 et 649-2-1).

Le présent appel d'offres ne comprend pas le terrain sur lequel est érigée cette construction.

L'acquéreur devra démolir ou déménager la bâtisse et niveler le terrain dans les 90 jours de la date de l'acceptation de la soumission.

Les soumissions seront reçues par la poste au ministère des Travaux publics, Hôtel du Gouvernement, Québec. Si les soumissions sont livrées par porteur, elles devront être remises au ministère des Travaux publics, 2700 boulevard Laurier, Ste-Foy, Québec, (Centre d'Achats Laurier, 3ième étage, section Ouest).

jusqu'à 3:00 heures P.M.,
JEUDI, LE 4 JUILLET 1968

Toutes les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé par une Banque à charte du Canada et fait à l'ordre du Ministre des Finances, pour un montant égal à (10%) de la soumission.

Lors de l'adjudication, ce chèque sera remis au soumissionnaire, sauf s'il est l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque sera retenu jusqu'à la date de l'exécution de l'acte de vente à la satisfaction du ministère.

Le ministère des Travaux publics ne s'engage aucunement à accepter la plus haute soumission ni aucune des autres, ni à fournir copie des titres, certificat de recherches, plan du terrain, bornage ou délimitation.

Les frais de contrat seront à la charge de l'adjudicataire.

Le sous-ministre,
Hervé-A. Gauvin, Ing.

Service Général des Achats

Projet No 3472

80,000 — P.M.P. Bois
Agriculture et Colonisation, Québec.

Clôture des soumissions : 5 juillet 1968 11.00 A.M. (Temps réglementaire)

—

Projet No 3473

Tuyau d'acier galvanisé, ondulé et arqué,
Voirie,
Ville Marie.

Clôture des soumissions : 4 juillet 1968 11.00 A.M. (Temps réglementaire)

—

Projet No 3474

Autobus scolaire - 48 passagers
Ministère Terres et Forêts, Duchesney.

Clôture des soumissions : 5 juillet 1968 4.00 P.M. (Temps réglementaire)

—

Projet No 3475

Articles pour pupitres,
Ministère Conseil Exécutif, Québec.

Clôture des soumissions : 12 juillet 1968 4.00 P.M. (Temps réglementaire)

—

Projet No 3476

Articles pour pupitres,
Ministère Conseil Exécutif, Entrepôt Québec.

Clôture des soumissions : 12 juillet 1968 4.00 P.M. (Temps réglementaire)

—

Projet No 3477

Articles pour pupitres,
Ministère Conseil Exécutif, Entrepôt Québec.

Clôture des soumissions : 10 juillet 1968 11.00 A.M. (Temps réglementaire)

—

Projet No 3478

60,000 lbs de papier à impression,
Secrétariat de la Province, Québec.

Clôture des soumissions : 3 juillet 1968 11.00 A.M. (Temps réglementaire)

—

Projet No 3479

8,000,000 feuilles de papier à impression,
Ministère Conseil Exécutif, Québec.

Clôture des soumissions : 3 juillet 1968 11.00 A.M. (Temps réglementaire)

—

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au

Service Général des Achats,
Bureau des Appels d'Offres,
Tél. : 693-5426
585, Boulevard Charest Est, Québec.

Le Directeur général,
Paul Brissette, ing.

—

Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation

Projet No 84-18-689

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau PETIT BRAS et branches, en les municipalités de la ville de Bécancour et paroisse de St-Sylvère, comté de Nicolet.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la région no 9 (Yamaska - St-François - Bois-Francs), soit les districts électoraux d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, St-Hyacinthe et Yamaska.

Pour ce projet, les documents nécessaires sont obtenus du directeur du service de l'Hydraulique agricole, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, bureau 413, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Un versement de $10. sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans, devis et formules de soumission du projet.

Garanties : chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou cautionnement de soumission équivalent à 10 p. 100 du montant total de la soumission.

Clôture des soumissions: 2 h. 30 de l'après-midi (h.a.e.), bureau D-167, Hôtel du Gouvernement, Québec,

LE JEUDI,
4 JUILLET 1968.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Roméo Lalande,
Sous-ministre.

Le système de défense NORAD pourrait bien susciter un débat à la rentrée des parlementaires après les élections



● LE RESEAU DE NORAD — Au cours des 10 années depuis que le Canada a adhéré au Commandement de la défense aérienne nord-américaine — NORAD — l'organisme n'a pas cessé d'engendrer des querelles politiques et est revenu sur le tapis durant la présente campagne électorale. Dans les années '50, on a établi le réseau de radars Pinetree le long de la frontière canado-américaine, et le Canada et les Etats-Unis ont érigé la ligne DEW au nord du cercle arctique. Ces deux réseaux se complètent du Ballistic Missile Early Warning System — BMEWS — qui comprend des postes à Clear, en Alaska, à Thulé, au Groenland, et à Fylingdales Moor, en Angleterre.
(Graphique PC)

(par TOM MITCHELL)

OTTAWA (P.C.) — Il y a 10 ans, le 19 juin 1958, les Communes décidaient, en un vote de 200 contre huit, d'accepter une entente canado-américaine de mise en commun des forces pour la défense aérienne de l'Amérique du Nord.

On s'était mis d'accord sur un point, malgré la difficulté du gouvernement Diefenbaker à faire accepter cette vue : le coût croissant des avions et armements modernes empêchait le Canada d'assurer seul sa propre défense.

Depuis que le Canada a accepté de se joindre au commandement de défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD), la question n'a pas cessé de faire parler les hommes politiques.

Elle est revenue sur le tapis dans la présente campagne électorale pour les élections fédérales du 25 juin et elle pourrait bien être reprise dès la rentrée des parlementaires aux Communes.

En 1957, la guerre froide durait depuis 10 ans déjà sans qu'on puisse déceler de signes de dégel. Dans les années 1950, le Canada travailla en collaboration avec les Etats-Unis à l'établissement de radars de prévention sur le continent.

LA LIGNE DEW

Le projet Pinetree, consistant en radars des deux côtés de la frontière Canada — Etats-Unis, fut financé conjointement par les deux pays. Le Canada érigea son propre réseau plus au Nord, le long du 55e parallèle. Mais les missiles balistiques intercontinentaux étaient déjà en vue.

Il fallait une ligne de radars dans l'Arctique pour assurer un avertissement assez rapide en cas d'attaque.

Le prix de la construction de la ligne Distant Early Warning — DEW — fut de $400 millions, assumé par les Etats-Unis, pendant que le Canada fournissait les emplacements au nord du cercle arctique et aidait à préparer le réseau.

Le 10 juin 1957, les conservateurs renversaient les libéraux. Le 1er août de cette année-là, le gouvernement conservateur annonçait qu'une entente était intervenue avec les Etats-Unis en vue de coordonner toute la défense aérienne sous le plan NORAD.

Dès septembre, à la session, les conservateurs essuyèrent les critiques de l'opposition. Députés libéraux et du parti CCF soutinrent que le gouvernement aurait dû soumettre les termes de l'entente NORAD au Parlement avant d'engager le pays. L'opposition fit remarquer que le commandant de NORAD serait un Américain et que l'aviation militaire canadienne avait, en fait, été placée sous le contrôle d'une seule et même puissance étrangère.

Les porte-parole conservateurs rejetèrent ces objections mais ne purent fournir de détails précis sur l'entente. Les députés d'opposition continuèrent de revenir sur le sujet tout au cours de cet automne.

NECESSAIRE, MAIS...

Au début de 1958, M. Diefenbaker déclencha des élections pour le 31 mars en affirmant que l'opposition empêchait son parti de réaliser son programme.

Au cours de la campagne électorale, le leader libéral Lester Pearson affirma que les conservateurs avaient préparé l'entente de façon trop peu formelle, de sorte que l'aviation était passée sous commandement américain.

Sidney Smith, ministre des Affaires extérieures, répondit que l'administration conservatrice s'était assurée que le Canada conservait le contrôle entier sur sa destinée politique et qu'on ne s'en laisserait pas "remontrer par un général américain".

M. Diefenbaker et son équipe obtinrent leur majorité : 208 des 265 sièges de la Chambre, et dès la reprise des travaux parlementaires, on discuta de l'entente NORAD.

M. Pearson, tout en reconnaissant le besoin d'une défense collective, affirma que ce débat était nécessaire à cause de la "comédie de confusion et de contradiction" à propos de NORAD chez les conservateurs.

Les députés CCF se dirent également d'accord pour le plan de sécurité collective, mais considérèrent que l'entente aurait dû être passée dans le cadre de l'OTAN plutôt que directement entre les Etats-Unis et notre pays.

M. Diefenbaker rétorqua que NORAD faisait partie de "l'idée de l'OTAN" et que le Canada et les Etats-Unis en étaient parce qu'ils faisaient partie de l'OTAN et "à cause de notre position géographique".

VOTE LIBERAL

Les libéraux, dit M. Diefenbaker, étaient bien près de conclure une entente semblable au moment des élections de 1957. Il leur demanda de "renforcer par leurs votes, l'alliance qu'ils ont ridiculisée pendant six longs mois".

Les libéraux votèrent avec les conservateurs en faveur de l'entente. Seuls les huit députés CCF votèrent contre.

Un an plus tard, NORAD revenait en scène dans une autre querelle politique.

Les ingénieurs canadiens préparaient depuis des années les plans du réacté Arrow dans l'espoir de le voir remplacer l'appareil CF-100 alors utilisé par l'aviation canadienne participant à NORAD.

Lorsque fut compromis l'espoir de vendre l'Arrow à l'étranger, le gouvernement Diefenbaker décida que l'appareil était trop coûteux pour l'aviation canadienne.

L'appareil fut donc mis au rancart à la grande désapprobation des manufacturiers qui s'écrièrent que le gouvernement détruisait l'industrie canadienne de l'aéronautique et déclenchait la fuite des chercheurs et savants vers les Etats-Unis.

Les escadrons de l'aviation canadienne obtinrent donc en remplacement l'intercepteur américain Voodoo. Le gouvernement annonça également qu'il commandait le missile américain Bomarc pour la force canadienne de frappe dans NORAD. Le Bomarc était destiné à transporter une arme nucléaire. Les organismes opposés aux armes nucléaires au Canada jetèrent les hauts cris et la question fut portée aux Communes.

QUESTION ELECTORALE

Le gouvernement Diefenbaker se divisa sur la question nucléaire et les missiles nucléaires devinrent une question importante de la campagne électorale de 1963, à l'issue de laquelle les libéraux, dirigés par M. Pearson, formèrent un gouvernement minoritaire et eurent vite fait d'accepter la charge nucléaire des Bomarcs.

Depuis lors, NORAD est discuté pour son rôle d'interception. Plusieurs experts considèrent que les chances qu'un bombardier réacté attaque sont tombées à peu près à zéro depuis que l'URSS et les Etats-Unis se sont construits d'importants arsenaux de missiles. La plupart s'entendent également pour affirmer que le réseau d'avertissement de NORAD demeure le seul moyen de défense contre ces missiles.

Le Canada a renouvelé son engagement à NORAD pour une période de cinq ans, le 1er avril dernier. Ce fut l'un des derniers gestes du gouvernement Pearson.

Ce renouvellement permet au Canada ou aux Etats-Unis de demander une revision des termes de l'accord au cours des cinq ans, de sorte que l'entente peut prendre fin après cette revision si l'un ou l'autre pays donne un avis d'un an en ce sens.

Avant le renouvellement de l'accord, des porte-parole du gouvernement ont admis que Norad était conçu pour arrêter les bombardiers et non pas les missiles. Paul Martin, alors secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, a affirmé que selon le gouvernement il "serait irresponsable" d'ignorer la possibilité d'une attaque de bombardiers.

PRESSIONS ?

Le Nouveau parti démocratique assure depuis des années que NORAD est désuet à l'âge des missiles. David Lewis, chef adjoint du NPD, a déclaré, à l'annonce du renouvellement de l'entente, que le gouvernement s'était plié à des "pressions" de Washington, plutôt que d'adopter sa propre politique intelligente.

Robert Stanfield, chef conservateur qui a succédé à M. Diefenbaker, a laissé entendre que son parti accepte l'idée que le Canada participe à la défense nord-américaine, mais qu'il faudrait connaître les termes exacts de l'accord avant d'approuver son renouvellement.

Le leader néo-démocrate T.C. Douglas a soulevé la question de NORAD à plusieurs reprises dans la présente campagne électorale. Selon lui, NORAD est périmé et le Canada pourrait utiliser à meilleur escient les $140 millions que le plan a coûté l'an dernier.

Le premier ministre Pierre Trudeau a également abordé la question.

Si une guerre se déclenche, a-t-il dit au cours de sa campagne, elle se fera dans l'espace aérien du Canada. Le Canada devrait donc mettre l'accent sur un rôle de défense continentale au lieu du rôle qu'il joue au sein de l'OTAN.

On a interprété cette affirmation comme visant à préparer le terrain pour la réduction prévue des forces canadiennes de l'OTAN en Europe, plutôt que pour une nouvelle initiative canadienne au sein de NORAD. Il semble en tout cas que le question de NORAD n'ait pas fini de faire parler les hommes politiques.

26e congrès annuel des clubs 4-H

Quelque 600 délégués des Clubs 4-H, garçons et filles venant des quatre coins de la province, se réuniront en congrès à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal, Montréal, les 25, 26 et 27 juin. A cette occasion, de nombreuses compagnies canadiennes seront les hôtes des délégués. Le congrès provincial est aussi l'occasion de la remise des prix et bourses d'études pour les différents concours 4-H, au nombre de 18. Un montant d'environ $10,000.00 sera ainsi distribué.

Les Clubs 4-H — mouvement d'éducation dédié à la conservation des ressources naturelles et à la protection des forêts — groupent environ 14,000 membres dans 415 cellules. Ils sont patronnés par l'Association forestière québécoise depuis leur fondation en 1942 et ils reçoivent l'appui de toutes les autorités québécoises.

Le congrès sera sous la présidence d'honneur de monsieur Alphonse Goulet, président de l'Association forestière québécoise, et sous la présidence active de M. Jean-Louis Saumure et de Mlle Louise Liard, présidents provinciaux du Mouvement 4-H. Plusieurs personnalités rencontreront les délégués, entre autres S. E. Monseigneur Valérien Bélanger, évêque auxiliaire de Montréal; l'honorable Claude G Gosselin, ministre des Terres & Forêts, monsieur Fernand Desjardins, conseiller municipal de la Ville de Montréal; et plusieurs autres.

Le thème du congrès: "4-H, AMI DE LA FORET" fera l'objet de la partie étude. La partie récréative consistera en concours, rondes de folklore, visites éducatives et culturelles, visite et réception à la Terre des Hommes. Le congrès provincial est également l'occasion de l'élection des officiers pour la nouvelle année 4-H.



● Après avoir récemment obtenu leur diplôme universitaire, ces jeunes gens viennent de terminer avec succès le programme de formation et de perfectionnement en analyse de la gestion que dispense la Commission de la Fonction publique du Canada. Leur formation a duré huit mois. M. John J. Carson, président de la Commission de la Fonction publique du Canada, remet leur diplôme à deux récipiendaires : à gauche, Marcel Saint-Onge de Sherbrooke, Qué. et à droite, Constance Caron, de l'Université Laval.



Distillée au Canada pour la Sté Pierre Smirnoff Fils

Congrès des agronomes

La 27e assemblée du conseil général de la Corporation des agronomes de la province de Québec se déroulera au Manoir Richelieu de Murray Bay, les 28 et 29 juin.

Cette année, le congrès est exclusivement consacré aux affaires professionnelles et chacun des six ateliers de travail étudiera un aspect de la profession agronomique.



● MONTREAL — Le major James Morrow, 37 ans, sera promu au grade de lieutenant-colonel et nommé commandant de la nouvelle Ecole d'entrainement de recrues à la Base des Forces canadiennes de Cornwallis, en Nouvelle-Ecosse, en date du 1er juillet 1968. Il est actuellement officier d'état-major au quartier général de la Force mobile, à la Base des Forces canadiennes St-Hubert. Le major Morrow s'est enrôlé en 1951, il a reçu son brevet d'officier la même année. Il fut par la suite affecté au Royal 22e Régiment et servit avec cette même unité au Canada, en Corée et en Allemagne occidentale. Il est parachutiste et diplômé de l'Ecole d'état-major de Kingston, Ont.

GOUVERNEMENT DU CANADA

IMPORTANTES MODIFICATIONS DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

à compter du 30 juin 1968

Nouvelles prestations / Nouvelles cotisations / Nouveau plafond de salaire

Nouveau taux de cotisation

Salaire hebdomadaire	Cotisation hebdomadaire Employé	Employeur	Valeur du timbre hebdomadaire
Moins de $20.00	$ .10	$ .10	*
$20.00 et moins de $30.00	.20	.20	$ .40
$30.00 et moins de $40.00	.35	.35	.70
$40.00 et moins de $50.00	.50	.50	1.00
$50.00 et moins de $60.00	.65	.65	1.30
$60.00 et moins de $70.00	.80	.80	1.60
$70.00 et moins de $80.00	.95	.95	1.90
$80.00 et moins de $90.00	1.10	1.10	2.20
$90.00 et moins de $100.00	1.25	1.25	2.50
$100.00 et plus	1.40	1.40	2.80

*Utilisez la moitié d'un timbre de .40¢.

Nouveaux taux de prestation

Gamme de la moyenne des cotisations hebdomadaires Cents	Taux hebdomadaires de prestation Employé sans personne à charge	Employé avec personne (s) charge
Moins de 28	$13.00	$17.00
28 et moins de 43	16.00	21.00
43 et moins de 58	19.00	25.00
58 et moins de 73	22.00	29.00
73 et moins de 88	26.00	33.00
88 et moins de $1.03	30.00	38.00
$1.03 et moins de $1.18	34.00	43.00
$1.18 et moins de $1.33	38.00	48.00
$1.33 et plus	42.00	53.00

Employeurs

1) Les nouveaux taux de cotisation entrent en vigueur le 30 juin 1968. Si le jour de paie de vos employés ne correspond pas à cette date et si vous voulez n'être pas contraint d'utiliser à la fois l'ancien et le nouveau taux pour la même période de paie, vous pouvez utiliser:

(a) L'ANCIEN TAUX pour toute période de paie se terminant le 6 juillet 1968, ou

(b) LE NOUVEAU TAUX pour toute période de paie commençant le 23 juin 1968.

2) Les timbres qui deviendront périmés après le 30 juin pourront être échangés pour les nouvelles coupures à votre bureau de poste.

3) Si vous êtes inscrit à titre d'employeur à la Commission d'assurance-chômage, vous avez reçu, par la poste, un bulletin dans lequel vous trouverez tous les détails à propos de l'échange des timbres.

4) La plafond des salaires a été porté de $5,460 à $7,800. Tout employé salarié gagnant $7,800 ou moins est assurable à compter du 30 juin.

5) Les employés payés à l'heure, à la journée, à la pièce ou au parcours restent assurables, quel que soit le montant de leurs gains.

Employés

1) Bien que le nouveau taux de cotisation entre en vigueur le 30 juin 1968, les nouveaux taux de prestation indiqués dans la table ci-dessus n'entreront pas automatiquement en vigueur à la même date.

2) Le taux de prestation est calculé d'après vos 30 plus récentes contributions hebdomadaires. Par conséquent, il se passera un certain temps après le 1er juillet avant que vous ayez payé un nombre suffisant de cotisations au nouveau taux pour avoir droit aux taux de prestations plus élevé.

3) Quant aux demandes faites avant le 1er juillet, le taux de prestation établi au moment où la demande a été faite restera en vigueur jusqu'à l'expiration de la période de prestation en cause.

4) A titre d'employé, vous contribuerez au nouveau taux à compter du 30 juin 1968, et votre nouveau taux de cotisation est indiqué dans la table des cotisations ci-dessus.

5) Quant aux employés qui gagnent moins de $20 par semaine, la cotisation de la plupart d'entre eux est calculée d'après la demi-semaine de travail. Cependant, les employés agricoles et les pêcheurs ne paient aucune cotisation, s'ils gagnent moins de $9 par semaine. D'autre part, s'ils gagnent de $9 à $19.99 par semaine, ils paient 10¢ et leur cotisation est calculée d'après la demi-semaine de travail.

6) Si vous travaillez à l'exploitation des bois et si votre cotisation hebdomadaire est calculée d'après le nombre de cordes ou de pieds mesure de planche produits, votre cotisation sera comptée au taux d'un salaire de $100 par semaine (auparavant $69).

Des exemplaires revisés de la brochure sur l'assurance-chômage à l'intention des employeurs et de la table des prélèvements seront envoyés par la poste, avant le 30 juin, à tous les employeurs inscrits à la Commission d'assurance-chômage.

De plus, des brochures et des tables seront aussi distribuées plus tard aux employeurs qui se livrent à l'exploitation des bois et à la pêche.

Ces brochures et tables contiennent tous les renseignements relatifs aux modifications que le Parlement a apportées à la Loi sur l'assurance-chômage en mars de cette année. Si vous avez d'autres questions à poser ou si vous voulez de plus amples renseignements, rendez-vous au bureau d'assurance-chômage le plus près de chez vous; on se fera un plaisir de vous aider.

Il serait bon que vous gardiez cet avis à portée de la main pour le consulter au besoin.

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

8604DP

Les négociations de paix de Paris

Les entretiens bientôt engagés dans une tournure plus concrète

WASHINGTON. (A. F. P.) — Le secrétaire américain à la Défense, M. Clark Clifford, a affirmé jeudi qu'il avait certaines raisons de penser que les négociations préliminaires de paix à Paris pourraient prochainement prendre une tournure favorable et concrète. Le chef du Pentagone, au cours d'une conférence de presse, a fait remarquer que "les diatribes, à Paris, semblent avoir maintenant cessé. L'ère des plaisanteries et de la propagande est apparemment terminée. "J'espère que les contacts entre nous-mêmes et le Nord-Vietnam revêtiront dorénavant un aspect nouveau, c'est-à-dire que des conversations privées pourront enfin avoir lieu".

Interrogé sur une reprise possible des bombardements du Nord-Vietnam, M. Clifford a exprimé le souhait qu'une action aussi grave ne sera pas prise par l'administration américaine et a formulé au contraire l'espoir que le Nord-Vietnam finira par comprendre qu'il doit effectuer un geste de réciprocité, celui qu'on attend de lui depuis l'ouevrture des négociations.

EFFECTIFS

Malgré les conversations de Paris, le Nord-Vietnam continue d'augmenter à un rythme inquiétant ses effectifs au Sud-Vietnam. Le Pentagone a de bonnes raisons de penser que durant les mois de juin, juillet et août, 60,000 hommes au minimum seront envoyés en renforts au Sud-Vietnam. Durant le mois de mai, 29,000 hommes ont franchi le 17ème parallèle, dont 26,000 à titre de remplacement d'effectifs tués au combat. Ce qui indique l'ampleur des pertes subies par l'adversaire. Il est vrai que celles des Américains atteignent environ 500 hommes par semaine, mais l'adversaire en perd 5,000. Il accentue son effort militaire pour aider la négociation de Paris, mais il est permis de se demander si cet effort pourra être maintenu encore longtemps. Les Etats-Unis n'envisagent pas d'envoyer de nouvelles unités au Vietnam pour renforcer le corps expéditionnaire et, d'ailleurs, aucun chef militaire sur le théâtre des opérations n'a formulé une demande de cette sorte. Le 31 mars dernier, le président Pohnson a décrété une limitation des bombardements du Nord-Vietnam afin d'épargner, au nord du 20ème parallèle, 90 pour cent de la population et 76 pour cent des régions habitées.

La guerre du Vietnam coûte cher en effectifs humains

SAIGON. (PC). — Sept années et demie de guerre au Vietnam ont déjà coûté plus de 25,000 morts aux forces américaines.

Un porte-parole militaire a déclaré que 384 soldats américains ont été tués au cours de la semaine he terminant le 15 juin, ce qui porte à 25,068 le nombre total des morts que les forces armées américaines ont eues depuis le début du conflit vietnamien, le 1er janvier 1961.

Au cours de la même période, a dit le porte-parole, 365,935 Nord-Vietnamiens et Vietcongs ont été tués. Ce chiffre comprend les 1,612 soldats tués au cours de la semaine écoulée.

Des 2,325 soldats américains blessés la semaine dernière, 1,247 ont dû être hospitalisés et 1,078 n'ont eu besoin que des secours d'urgence.

Depuis le début des pourparlers de paix à Paris, plus de 2,000 Américains ont été tués.

Entre-temps, selon l'AFP, dix roquettes de 107 et 122 mm sont tombées sur la base aérienne de Tan Son Nhut et sur les environs immédiats de Gia Dinh.

Six civils vietnamiens ont été tués et une vingtaine blessés. Six maisons ont été détruites. Selon un porte-parole américain, les forces américaines n'ont subi aucune perte et les dégâts ont été négligeables. Les roquettes oint été lancées d'un emplacement situé à 8 milles au nord du centre de Saigon. L'artillerie américaine a immédiatement déclenché des tirs de barrage sur l'emplacement qui a été repéré. On en ignore les résultats.

La ville de Saigon-Cholon a été épargnée. C'est le vingt-huitième bombardement roquettes ou obus de mortier sur la région saigonnaise depuis le cinq mai. Il a eu lieu après une accalmie de cinq jours.

Il semble, par contre, que les infiltrations vers la capitale se poursuivent: quelques heures avant ce bombardement, une compagnie des forces régionales a eu un accrochage avec une secaion de Vietcong à environ 3 milles au nord du centre de Saigon. Les Vietcong ont eu quatre tués et deux prisonniers. On ne signale aucune perte du côté gouvernemental.

Dans le reste du pays, les Vietcong et les Nord-Vietnamiens ont continué leurs opérations de harcèlement. L'aérodrome de Nhatrang, à 200 milles au nord-est de Saigon, a reçu vendredi matin douze obus de mortier de 82 mm.

Les "objets non-identifiés" ont été aperçus à nouveau à l'oeil nu et sur les écrans de radar, hier, pour la cinquième journée consécutive, volant dans la partie méridionale de la zone démilitarisée large de 6 milles, a annoncé un porte-parole militaire américain. Le commandement américain, a-t-il dit, n'est toujours pas en mesure de dire quelle est la nature de ces "objets", présentés il y a quelques jours comme des hélicoptères nord-vietnamiens.

Des officiers supérieurs américains mènent actuellement une enquête, et le général Creighton Abrams, commandant les forces américaines, est sur place.

Ces "objets" ont été attaqués samedi et dimanche dernier par les chasseurs "Phantom F-4".

Augmentation des impôts et réduction des dépenses budgétaires aux E.-U.

Johnson confiant de voir le projet de loi soumis, ratifié par le Sénat

WASHINGTON (A.F.P.) — La Chambre des représents a adopté jeudi soir par 268 voix contre 150 le projet d'augmentation de 10 pour cent des impôts et de réduction de 6 milliards des dépenses budgétaires pendant l'année fiscale commençant le premier juillet.

Le projet sera soumis vendredi au sénat où son adoption ne fait guère de doute car les sénateurs avaient déjà approuvé, en avril, un texte pratiquement similaire. Le vote de la Chambre donne donc pratiquement l'assurance à l'administration que le relèvement des impôts qu'elle réclame depuis août dernier va enfin entrer en vigueur.

Le texte adopté par la Chambre avait été rédigé en mai par une conférence mixte de sénateurs et de représentants. Le président Johnson s'y était tout d'abord opposé en affirmant qu'il ne pouvait accepter des économies supérieures à 4 milliards de dollars. Il y a quinze jours toutefois, le chef de l'exécutif avait déclaré qu'en raison de la nécessité de combattre l'inflation aux Etats-Unis et de défendre le dollar, il signerait le compromis et il avait demandé au congrès de l'approuver d'urgence.

Le président de la commission budgétaire de la Chambre M. Wilbur Mills, qui jusqu'au mois dernier avait bloqué tous les efforts de l'administration pour faire adopter son projet de surtaxe fiscale, s'est fait jeudi l'ardent défenseur du compromis. Il a affirmé que la menace inflationniste et les pressions sur le dollar exigent une réduction du déficit budgétaire qui, sans surtaxe, atteindrait, selon lui, 24 milliards de dollars l'an prochain.

VICTOIRE DE JOHNSON

La surtaxe de 10 pour cent sur les impôts sur les bénéfices des sociétés sera rétroactive au premier janvier dernier. Celle sur les impôts sur les revenus des particuliers sera rétroactive au premier avril. Dans les deux cas, elle expirera le premier avril 1969. M. Wilbur Mills a cependant affirmé que son maintien au-delà de cette date sera probablement nécessaire en raison de la gravité de la situation financière américaine.

Le relèvement des impôts doit rapporter plus de 10 milliards de dollars au gouvernement.

Avec la réduction des dépenses de 6 milliards de dollars, les mesures adoptées par la Chambre devraient donc réduire d'environ 16 milliards le déficit de la prochaine année fiscale.

Grande vente PONTIAC V8 à voie large



A l'avant, le coupé sport Parisienne. A l'arrière, à gauche, le sedan sport Grande Parisienne. A l'arrière, au centre, le sedan 4 portes Strato-Chief. A l'arrière, à droite, le sedan 4 portes Laurentian.

Il est encore temps d'en profiter!

[De l'équipement spécial à prix sans rival.]

Nos cinq Pontiac les plus demandées. Le sedan sport Grande Parisienne. Le coupé sport. Le sedan sport Parisienne. Le sedan 4 portes Laurentian. Le sedan 4 portes Strato-Chief. Chacune est spécialement équipée. Moteur V8 de 327 po. cu. Radio à boutons-poussoirs avec haut-parleur arrière. Ceintures et baudriers de luxe. Désembueur de glace arrière. Couvre-tapis à l'avant et à l'arrière. Rétroviseur extérieur télé-commandé. Chacune porte un prix spécialement réduit. Choisissez votre modèle préféré et vous en mènerez large cet été.

Voulez-vous ajouter davantage à votre Pontiac? Vous économiserez davantage sur les quatre groupes suivants:

1. V8 327 de 275 CV avec transmission Powerglide.
2. V8 327 de 275 CV avec Hydra-Matic à trois rapports.
3. Servo-direction avec servo-freins.
4. Servo-direction avec servo-freins à disque et volant inclinable.

Chez le concessionnaire Pontiac, vous trouverez une Pontiac à votre goût . . . et à bon prix. Faites vite.

C'est le temps de faire des économies pendant la vente Pontiac V8 à voie large.

Chaque Pontiac doit faire sa marque pour recevoir cette marque

—Voyez le concessionnaire Pontiac de votre localité—

P-1568CF

Concessionnaires autorisés Pontiac pour la ville de Québec :

Automobiles, Inc.
1240, ouest, Boul. Charest, Québec
Tél. : 681-0671

Giguère Automobile (1964) Inc.
375, Boul. Hamel, Québec
Tél. : 529-1351

DANS LE COMTE DE LEVIS

Cultivateurs et ouvriers — votre véritable ami...



Un bâtisseur
Un animateur
Un coopérateur

TOUJOURS AU SERVICE DE LA POPULATION

PAUL-EMILE DUBE

TELE-4
Samedi le 22 juin
6.15 HRES à 6.30 HRES P.M.

GRAND RALLIEMENT
Dimanche soir... 8.30 heures p.m.
MANEGE MILITAIRE DE LEVIS
Radiodiffusé en direct de 10:06 à 10:30 hres p.m. par radio C.F.L.S., Lévis

AVEC DUBE ON GAGNE

(Annonce rédigée et payée par l'Organisation Paul-Emile Dubé)

LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS !

l'Action 522-4771

Animaux à vendre

A QUEBEC
ATTENTION ACHETEUR
de chevaux, très bientôt vente
50 CHEVAUX
pour selle anglaise et western. Surveiller annonce samedi.
Bordeleau Encanteur
524-8773 - 842-5614
6467 20-6 (2 fs) 10

Argent à prêter

ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier & Laforce notaires, 88, Desjardins, Québec; Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
6090 4-6 (1 ms) 15

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèque, par tranche de $2,000 à $20,000, aux taux bancaires, achèterais les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps: 626-4198.
6401 20-6 (1 ms) 15

PRETONS 1ère et 2ème hypothèques, maisons à revenus, terrains, maisons âgées, commerciales. Québec, banlieue. Intérêt à partir de 8½%, strictement confidentiel. SOCIETE IMMOBILIERE QUEBEC METROPOLITAIN, Courtier; Tél.: 842-6497 ou 529-0047.
6182 6-6 (1 ms) 15

CONSOLIDEZ VOS DETTES EN UN SEUL PAIEMENT
AUCUN cas refusé, jusqu'à $5,000. Consultez Sécurité Budget Enr., 388, du Roi; 523-5929, ce n'est pas une compagnie de finance.
6393 17-6 (1 ms) 15

Argent demandé

PARTICULIER qui aurait de l'argent à prêter n'importe quel montant, sur bonne garantie à un taux d'intérêt bien intéressant. Pour informations: Tél.: 661-1615.
6392 15-6 (6 fs) 16

Asphalte

TERRAINS, stationnement, cours, trottoirs, estimé gratuit. Desrochers & Frères; Tél.: 527-9200.
6238 14-6 (1 ms) 18-A, j.n.o.

A vendre — Divers

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadiana. Aussi échangeons romans d'amour, marabouts, photo-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29, rue St-Vallier Est. — Tél.: 525-6402.
5768 22-5 (1 ms) 21

VENTE DE MEUBLES, surplus de marchandises neuves et usagées, RICHARD MEUBLES ENR., 5, rue Hermine, Québec; Tél.: 523-9804.
6402 20-6 (1 ms) 21

POLYON polypropylène, laine Phentex (en gros). S'adresser: 317, 51e Rue Ouest, St-Rodrigue; TEL.: 623-9638.
5826 24-5 (1 ms) 21 j.n.o.

FUTURS MARIES
CONTINUEZ les termes, $21.53 par mois, pour ménage neuf, 21 morceaux, encore entreposés gratuitement. Visible à: MEUBLES INFORMATIONS, 239, St-Vallier Ouest Québec; ouvert tous les soirs; Tél.: 523-3760.
6155 6-6 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE
BONNE condition, haut profit, machines neuves et reconditionnées, service et pièces, aussi équipement complet de restaurant. Les Entreprises St-Laurent Inc. 1194, rue St-Jean, Québec 4.
5979 30-5 (1 ms) 21

ACHAT, vente, échange, entreposage de meubles, appareils électriques; aucun comptant, jusqu'à 36 mois. CENTRE D'ECONOMIE DES FUTURS MARIES, Croteau Ltée, 77, St-Vallier est, Québec; Tél.: 525-9426.
5941 30-5 (1 ms) 21

FIANCES, occasion formidable, vendrais ameublement complet, encore entreposé, neuf, cause, rupture, pour conditions. Pour informations: M. FRANCOIS; Tél.: 626-1102.
6083 5-6 (1 ms) 21

BIBLIOTHEQUE et pupitres neufs, de couleur Walnut à liquider. Pupitres et chaises de métal. Monarch Safe; Tél.: 522-3306.
6089 4-6 (1 ms) 21

HENRI TURCOTTE LTEE, MEUBLES NEUFS
LOT de meubles neufs à liquider, meubles de chambre de cuisine ou dinette, chesterfields ou divans-lits, fauteuils de repos, lits continentaux, lits superposés, matelas à ressorts, cuisinières électriques pour courant 110 ou 220 volts, réfrigérateurs, congélateurs, lessiveuses, sécheuses, invitation aux futurs mariés. Bas prix garanti, facilité de paiement, jusqu'à 36 mois pour payer si désiré. HENRI TURCOTTE LTEE 330, rue de la Couronne, Québec; Tél.: 529-3568.
6388 15-6 (6 fs) 21

MACHINE d'air climatisé, capacité 1½ H.P. ou pour un appartement de 30' x 30'. Pour informations; Tél.: 626-3888.
20-6 (3 fs) 21

A VENDRE, poêle émaillé noir et blanc, 30", Bélanger, 2 brûleurs à l'huile modèle récent. Pour informations; Tél.: 628-2603.
20-6 (3 fs) 21

TONDEUSE à gazon, 16", en très bon ordre, à sacrifier moitié prix. Pour informations; Tél.: 663-9855.
20-6 (3 fs) 21

A VENDRE, robe de mariée, traine, longue, en dentelle, grandeur 9 et 10 ans. Pour informations; Tél.: 524-6352.
20-6 (3 fs) 21

A VENDRE, mobilier de salon à sacrifier. S'adresser à: Tél.: 651-1669.
20-6 (3 fs) 21

TOURBE A GAZON
TOURBE à gazon, à vendre, 3 sous le pied, livré. Pour informations; Tél.: 842-7583.
6348 14-6 (1 ms) 21

A VENDRE, repasseuse Ironite, neuve, valeur de $250.00, pour seulement $125.00. Pour informations; Tél.: 525-7705.
(14-21-28-6) 21

A VENDRE, ameublement de cuisine chromé et arborite, en bon ordre. Pour informations; Tél.: 663-7329.
21-6 (3 fs) 21

TAPE-recorder-stéréo R.C.A. Victor, professionnel, valeur de $400.00 pour $200.00; orgue électrique, valeur de $330.00 pour $220.00, radio-stéréo, valeur de $800.00 pour $300.00; accordéon-piano Hohner, valeur de $165.00 pour $100.00. S'adresser à: MONSIEUR ALEXANDRE DENIS, St-Ubald, Co. Portneuf P.Q.; Tél.: 107.
6457 19-6 (6 fs) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.
VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles, neufs et usagés, à bas prix. 310, rue ST-PAUL; Tél.: 692-0317.
6343 13-6 (1 ms) 21

VENTE de machine à coudre Singer et autres marques, à partir de $19.95. Cie Singer du Canada, 324, St-Joseph est, Québec; Tél.: 522-1128.
6242 13-6 (1 ms) 21 j.n.o.

A vendre — Divers

A VENDRE chaises de bois, vernis, $3.50 l'unité, $36.00 la douzaine; chaises de bois, vernis et pliantes, $1.00 l'unité; tables en merisier, 12 tiroirs, chacune $25.00. Pour informations; Tél.: 661-3766.
19-6 (3 fs) 21

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs A.P. et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn, Kémac, Boston, Breeze. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé, A.P. à Québec. Service rapide. L. Parent, 198, 3e Avenue; Tél.: 524-4990.
6404 20-6 (1 ms) 35-A.

Camping

CHATEAU-RICHER, LA LANTERNE, camping pour l'été endroit idéal pour vacances, organisation complète pour roulottes, Bord du fleuve, pêche gratuite aux clients, 8320, Boul. Ste-Anne, 12 milles de Québec, aussi motel au mois; Tél.: 824-4422.
6391 15-6 (24 fs) 43-A.

Chambres à louer

BELLE grande chambre à louer, pour dames ou demoiselles, permis de cuisine. Pour informations; Tél.: 523-0413.
6480 21-6 (3 fs) 44

Chambres et pension

CHAMBRE à louer, avec pension si désirée, pour personne sérieuse et distinguée. Pour informations: Tél.: 524-6929.
6351 15-6 (6 fs) 46

Chalets à louer

CHALETS NADEAU, quai Rivière Ouelle, Cté Kamouraska, bord du fleuve, 5 pièces, meublés, à la semaine. S'adresser à: MME GEORGES NADEAU; Tél.: 856-2368, de préférence le soir, entre 7 et 10 heures.
6096 7-6 (1 ms) 50 j.n.o.

12 CHALETS, semaine, mois, saison, tranquillité, piscine, lac, pêche, amusement. Pour informations; Tél.: 826-2543 ou 826-2992, si possible le soir.
6395 21-6 (v. s. au 6-6) 50

ST-ETIENNE, près rivière, 4½ pièces, 220, pelouse, semi-meublé. Pour informations; Tél.: 527-0281.
6498 21-6 (2 fs) 50

CHALET à louer, 1ère Avenue, Route de l'Eglise, à 1½ mille de l'église de Stoneham, piscine, site enchanteur, frigidaire. Pour informations; Tél.: 623-2757.
(15-21-22-6) 50

Chalets à vendre

CHALET habitable à l'année, 6 pièces, meublé, eau chaude, plage de sable, à l'est du Lac Trois Saumons. Libre immédiatement. Pour informations; Tél.: 872-2482.
6450 19-6 (6 fs) 51

Chevaux à vendre

A QUEBEC
ATTENTION ACHETEUR
de chevaux, très bientôt vente
50 CHEVAUX
pour selle anglaise et western. Surveiller annonce samedi.
Bordeleau Encanteur
524-8773 - 842-5614
6466 20-6 (2 fs) 55

Clavigraphes

UNDERWOOD
AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLEMENT Inc., 353 est, boul. Charest; Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Reparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
5827 22-5 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480 DORCHESTER, Québec, — Tél.: 525-5158.
6245 17-6 (1 ms) 60

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham Québec. — Tél.: 522-1539. Agent exclusif clavigraphe OLYMPIA. Vente et service. Location machine à additionner. Ameublement de bureau.
6137 5-6 (1 ms) 60

Commerce à vendre

MOTELS, HOTELS, maison de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez COURTAGE IMMOBILIER, Yves GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec; Tél.: 529-8121.
5829 22-5 (1 ms) 66

RESTAURANT Barbecue, poste commerce Esso, 2 loyers, St-Antoine de Tilly, Co. Lotbinière, P.Q. MONSIEUR ALEXANDRE LAFLEUR; Tél.: 477-2373.
6333 13-6 (1 ms) 66

RESTAURANT Station Gasoline, situé dans Beauce, centre industriel, bâtisses modernes, 2 étages, gros chiffre d'affaires. Directement du propriétaire, acheteur sérieux seulement. ECRIRE CASIER 231, 3, Place Jean Talon, Québec P.Q.
6464 21-6 (1 ms) 66

CORDONNERIE moderne, établie depuis 35 ans, dans centre de Québec. A vendre, cause de santé. Pour informations; Tél.: 524-0492 ou 623-3236.
6460 20-6 (3 fs) 66

Ecoles

STURTON SCHOOL
35, CREMAZIE Ouest, cours commercial, anglais - français, sténographie, dactylo, inscriptions acceptées dès maintenant pour septembre; Tél.: 683-7231.
6156 15-6 (2 ms) 81

INSTITUT DENYS
JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année, commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques, 772, Côte Ste-Geneviève, Québec; Tél.: 529-3751 — 681-2808.
6240 15-6 (1 ms) 81

Fermes à vendre

FERME, production d'oeufs, près de Québec, capacité 12,000 pondeuses. Pour informations; 525-6147 ou 525-6148, heure de bureau.
(14-21-28-6) 91

Immeubles

AVONS nombreuses demandes, pour commerces et propriétés, dans les quartiers Montcalm, St-Sacrement et Limoilou. Courtage immobilier Yves Germain; TEL.: 529-8121.
6100 10-6 (1 ms) 111

Logement à louer

LOGEMENT de 6 pièces, chauffé, garage face à l'église, libre le 1er août. S'adresser: CAISSE POPULAIRE ST-FIDELE; Tél.: 529-2176.
6399 20-6 3 fs) 118

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, deux cents.

Les avis de fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique appropriée en page féminine.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre en caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives moins 10%.

Surcharge pour les annonces classées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;

6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;

26 insertions consécutives ou plus : 09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier, devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de fiançailles ou mariages, communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.



On ne peut pas dire qu'on s'accroche sur les meubles là-dedans.

Futurs mariés, vous trouverez annoncé dans l'Action de superbes mobiliers, garnitures de maison, etc. Faites-en votre profit !..

Achetez chez nos annonceurs.

SERVICE DE LA PUBLICITE "L'ACTION" — 522-4771

Logements à louer

ST-JEAN-BAPTISTE, rue Droiet, logement de 4 pièces, pas chauffé premier plancher, peint à neuf. Pour informations; Tél.: 661-4200.
6485 21-6 (2 fs) 118

Machinerie

CAMION Tracteur Sicard, 1963, 10 roues; Camion Tracteur Mack 1959, modèle B-71; Pelle Unit ¾ vg., avec 2 att.; Chargeur International Drott, modèle 142; Crane Hanson sur roues, 5 tonnes; Compresseur Ing. Rand, "105"; Compresseur Hollman, "600", C.F.M.; Float Gardner, 20 tonnes. Machinerie Maheux Enr., 75 Est, boul. Charest, Québec; Tél.: 523-4167.
6337 13-6 (1 ms) 120

Machines à coudre

SERVICE, vente, pièces, réparation toutes sortes. Par techniciens, estimés gratuits, meubles des plus nouveaux pour votre machine à coudre, régulier, moderne, colonial. S'adresser à: 545, RUE ST-JEAN, QUEBEC et; Tél.: 529-4323.
6252 11-6 (1 ms) 120-A.

Maisons à vendre ou à échanger

A VENDRE ou à échanger, maison 7 pièces, chauffage à l'huile, terrain 150,000 pds., et autres bâtisses pouvant servir de boutique ou d'entrepôt. Le tout en parfait ordre. Soir: 837-6875, MONSIEUR PAUL-EMILE PELCHAT, PINTENDRE, LEVIS P.Q.
6334 13-6 (12 fs) 128-B.

Maisons à vendre

RUE ST-OLIVIER, maison à vendre, $14,500., 3 logements, chauffage à l'huile, 220 volts, fournaise neuve, revenu annuel, $2,200. Pour informations, Tél.: 524-8985.
6352 15-6 (7 fs) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces, W. LEGARE INC., 3083, des Quatre-Bourgeois; TEL.: 653-4945.
6091 4-6 (1 ms) 127

GIFFARD, maison à vendre, chauffage central, 4 logements, un garage, grand terrain, revenu annuel $4,650. Sadresser à: M. J.-A. LAROCHE; Tél.: 663-6173.
20-6 (3 fs) 127

MANOIR BEAURIVAGE, située à St-Patrice, Co. Lotbinière, 18 pièces, serre, solarium foyer en pierre, grand terrain, environ 350' x 350' garage double chauffé, tennis, conviendrait pour communautés religieuses, hôtel, foyer pour personnes âgées, à vendre, cause de mortalité. Pour informations; Tél.: 596-2310, St-Patrice de Beaurivage, Co. Lotbinière, P.Q.
6433 20-6 (3 fs) 127

Maisons à vendre

NOTRE-DAME DES LAURENTIDES, rue George Muir, 7 pièces, chauffé, plan pied grand terrain. Comptant requis $3,000. RAYMOND BELANGER, NOTAIRE; TEL.: 523-5352.
6097 3-6 (1 ms) 127

Matériaux de const.

Matériaux neufs et usagés, de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74, BOUL. PIE XI Ville Bélair; TEL.: 842-1911.
6099 8-6 (1 ms) 127

6 FOURNAISES à l'eau chaude capacité 400 à 1,000 pieds de radiation, 10 truss bois, 53 pieds longueur, 7 pieds hauteur, 6 de 27 pieds, 4.8 pieds, 7, 33 pieds, 5.5 pieds, 3, 18 pieds 3.3. S'adresser: Marcel Fortin, entrepreneur en démolition; 523-9609.
5907 30-5 (1 ms) 137

500 FEUILLES de tôle, gauffrées galvanisées, longueur 22 pieds, pratiquement neuves; 523-9609, Marcel Fortin, entrepreneur en démolition, 235, Léonard, Québec.
6462 20-6 (1 ms) 137

Médecins

DR. CHS RINFRET Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir lundi mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures; Tél.: 524-4061.
6328 24-5 (1 ms) 140

Marchandises sèches

MARCHANDS COLPORTEURS
PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 357-359, rue St-Joseph, Québec, P.Q.
6244 15-6 (1 ms) mdses sèches

LINGERIE GENERALE ATTENTION !
MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'été et d'automne au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.
6102 10-6 (1 ms) mdses sèches.

Réparations diverses

PIÈCES ET RÉPARATIONS
REFRIGÉRATEURS ET POÊLES
DE TOUTES MARQUES
QUÉBEC SERVICE DE LAVEUSE INC
213, 3e Avenue — Tél.: 529-8479
8658 13-5 (1 mer. v. au 10-7) 190

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE
ACCESSOIRES — PIECES — REPARATION — SERVICE

Autos à vendre

HUDON AUTOS ENR.
1966 Chevrolet; 1966 Galaxie XL, convertible; 1966 Mustang; 1966 Rambler; 1963 Riviera; 1965 Ford, station wagon; 1965 Pontiac; 1965 Falcon, convertible; 1965 Fury II; 1965 Custom Sport; 1965 Montclair; 1964 Cadillac, décapotable; 1964 Plymouth; 1964 Chevrolet; 1964 Galaxie XL; 1964 Falcon "S"; 1964 Parkiane; 1964 Pontiac station; 1964 Fairlane "500"; 1964 Galaxie "500"; 1964 Valiant sedan "6", ordinaire; 1963 Pontiac; 1963 Galaxie, décapotable; 1963 Oldsmobile; 1963 Lark; 1963 Métro; 1963 Valiant; 1963 Rambler, Station; 1961 Ford; 1960 Buick; 1959 Pic-Up, D-I-W. Aussi plusieurs autres. 1400, DORCHESTER-NORD, COIN L'ESPINAY, QUEBEC; TEL.: 525-4769.
5936 27-5 (1 ms) A.V.

QUEBEC AUTOMOBILES
VOUS invite à venir voir ses spéciaux. 1967 Météor Rideau, très propre, bas milage, venant d'un particulier; 1967 Oldsmobile Delmont 88, 310 c.v.; 1966 Chrysler Windsor sedan 4 portes; 1965 Chevrolet Biscayne 8 cylindres, automatique, P.S. P.B., excessivement propre, bas millage, venant d'un particulier; 1965 Oldsmobile 98 tout équipé; 1965 Dodge très propre; 1964 Chevrolet station; 1964 Volkswagen 1500 station; 1963 Rambler Classic; 1962 Mercury; 1961 Dodge; 1960 Buick; 1959 Chevrolet. Grégoire Tardif, gérant des ventes, 470, Ave St-Sacrement, angle Boul. Charest; 681-6744.
6426 18-6 (1 ms) A.V.

Motocyclettes

MOTOCYCLETTES, neuves, usagées vente et réparation, L.-E. Cantin Inc., 688, St-Vallier Ouest; 681-6386.
5454 3-5 (3 ms) 147

MOTOCYCLETTES KAWASAKI, vente et service, AUCLAIR AUTOMOBILES, 200, Boulevard Hamel; Tél.: 681-8022.
5799 24-5 (j. v. s. au 20-7) 147

HERBERT ROUX
distributeur
J A W A
174 boul. Hamel — Ville-Vanier
Tél.: 527-6907
Voyez le 125 C.C. et le 250 C.C.
(17-21-27-6)
(2-5-11-15-19-25-29-7)
(2-5-12-8) 147

On demande à acheter

ACHETERAIS piano, 53 pouces de hauteur ou plus petit, d'un particulier. Pour informations, Tél.: 623-5735.
6202 15-6 (6 fs) 155

On demande travail

HOMME honnête et consciencieux, pour ménage de tout genre, le jour ou la nuit. Pour informations: Tél.: 524-0104 ou Tél.: 661-4929.
6114 4-6 (1 ms) 156-A.

Propriétés à vendre

PROPRIETE à vendre, pour communautés, près Université, 12 pièces, grand terrain. Directement du propriétaire. Pour informations: Tél.: 527-1528.
5885 24-5 (1 ms) 178

Produits chimiques pour piscines

CHLORE liquide, granulé, tablettes. Alum - P.H. Acide muriatique. Livraison à domicile. Laboratoire Orléans Inc., 51, Avenue Ste-Thérèse, Beauport; Tél.: 663-0728.
2943 28-5 (1 ms) Produits chimiques

Réparations de laveuses

REPARATIONS de laveuse de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock, pour un meilleur service. Ouvrage garanti. FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES, 144, St-Vallier ouest; Tél.: 529-9648.
5825 24-5 (1 ms) 188-A.

Roulottes

ARMAND Rémillard Ltée, le plus important vendeur de roulottes au Québec. Nouvelle adresse, 2230 Boul. Hamel, Route 2, Duberger; 527-9878.
6275 12-6 (1 ms) 192-A.

Téléviseurs à vendre

LOT de télévisions, garanties 1 an, réfrigérateurs, poêles, laveuses, excellentes conditions, termes faciles. Achetons, vendons, échangeons. Locations de télévision $12.00 par mois. R. M. ELECTRONIQUE, 430, ST-VALLIER Ouest; Tél.: 529-3522.
6241 15-6 (1 ms) 209B.

SEUL atelier télévision, jobber, troubles chassis $12.50, garantie, écran neuf 17, 21 pouces, $18.95, garantie 12 mois, location $12 montant versé crédité désireux d'acheter, Plante & Gagnon, 773 Ouest, St-Vallier; 681-5496.
5100 25-4 (j. v. s. au 21-6) 209-B.

Terrains à vendre

A ST-RODRIGUE, 8,000 pieds, $0.45 du pied, comptant ou termes. Pour informations; Tél.: 623-2295.
20-6 (3 fs) 210

ST-EMILE terrain à vendre, zone Leclerc, $280.00, 80 pieds de façade. Pour informations; Tél.: 623-5382.
20-6 (3 fs) 210

LOT à vendre à Charlesbourg, 90' x 100' et garage, avenue Villeneuve, aubaine . . . Pour informations; Tél.: 832-0410.
20-6 (3 fs) 210

Terres à vendre

TERRE à vendre avec bâtiments et accessoires agricoles. A St-Laurent, Ile d'Orléans, P.Q.; Tél.: 527-1681.
6373 15-6 (6 fs) 212

Vitres - Miroirs

VENTE Installation, réparation vitres, miroirs, thermos chassis aluminium ou panoramiques. Spécialités: Façades modernes, entrées métalliques, 23 années d'expérience. VITRERIE ORSAINVILLE, 3147, des Rossignols. Ouvert soir; Tél.: 623-7282.
5437 1-5 (1 mer. v. au 29-6) Vitres, miroirs.

Yachts — Canots

YACHT "Glass Parr" 14 pieds, en fibre de verre, 50 forces, Mercury, tout équipé, avec remorque, $1550. Pour informations; Tél.: 833-2133.
6309 12-6 (1 ms) 217

TURMEL AUTOMOBILES
1967 Volvo Canadienne; 1966 Volvo; 1966 Comet Cyclone, conv.; 1966 Ford Station Wagon; 1966 Mustang; 1966 Plymouth; 1965 Volvo "544"; 1965 Envoy; 1964 Volvo; 1964 Dodge, 2 portes, hard top; 1964 Anglia; 1963 Acadian; 1963 Acadian Station Wagon; 1962 Volvo; 1961 Pontiac; 1961 Falcon. TURMEL Auto, 1385 Dorchester-Nord, Québec; Tél.: 522-2793.
5935 30-5 (1 ms) A.V.

RINFRET AUTO
VENDEUR VOLKSWAGEN
1966 Delivery Van Volkswagen; 1965 Station Volkswagen; 1965 Volkswagen; 1965 Volkswagen moteur garanti, 6,000 milles; 1964 Austin "1100"; 1964 Volkswagen, moteur garanti, 6,000 milles; 1964 Corvair; 1963 Volkswagen "1500"; 1963 Ford Galaxie "500"; 1960 Volkswagen de luxe, 36, rue St-Louis, Lévis; — Tél.: 833-2133.
6084 1-6 (1 ms) A.V.

Plan spécial
POUR ETUDIANTS
(finissants)
—
Volkswagen '68
TAXES
COMME COMPTANT!
$25.00 PAR MOIS
—
Appelez,
nous irons vous chercher
JOS. LAHOUD AUTO
34, Dorchester - 529-9051
(16-18-20-22-24-28-30-5)
(1-3-5-7-11-13-15-17-19-21-25-27-29-6)
(2-3-5-9-11-13-15-7) A.V.

Voitures d'occasions

Toutes marques, tous modèles aux meilleurs prix
AUTOMOBILES INC.
1240 Boul. Charest Ouest
681-0671
6405 21-6 (1 fs) A.V.

FORD 1960 4 portes, 6 cylindres, conduite manuelle. Pour informations; Tél.: 824-4678.
6396 18-6 (6 fs) A.V.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées, de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec; Tél.: 524-2920.
6101 10-6 (1 ms) A.A.

Débosselage et peinture

BEAULIEU & FILION Ltée, Débosselage, peinture, vitrage, 1600, Dorchester — 522-2256 ou 683-9998.
6093 6-6 (1 ms) D.P.

Décoratif



Bordez vos toiles, rideaux de cuisine, tabliers avec ces jolis motifs de broderie. Votre cuisine respirera de fraicheur.

Demandez le patron 7316 — un motif de 9 x 11¾ po., un de 4½ x 6, et deux de 6 x 7¾.

Envoyez .50 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .50
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

ACHETEZ de la QUALITE CHEZ J D

1967 CHRYSLER Newport, hard top, équipé.
1966 BUICK SABRE sedan, équipé
1965 OLDSMOBILE hard top, Buck et Seat, équipé.
1963 PONTIAC Parisienne, sedan, V-8, équipée.
1966 FORD CUSTOM sedan, 6 cylindres, automatique.
1965 PONTIAC Parisienne, hard top, V-8, équipée.
1964 PONTIAC Parisienne S.S.
1962 VALIANT 6 cylindres, sedan.

AUCUN COMPTANT
J. D. Chevrolet-Oldsmobile
565 BOUL. HAMEL — — TEL. 529-4561
21-6 (1 fs) A.V.

Autos demandés

HUDON AUTOS
ACHETONS COMPTANT, Hudon Autos Enr., 1400, Dorchester-Nord, coin de l'Espinay; Tél.: 525-4769.
5821 24-5 (1 ms) A.D.

Garage — Service

Austin - MG - Healy
AUSTIN, M.G., Healy, représentant, vente et service. Garage O. Gosselin Inc. 185, avenue St-Sacrement, Québec; 681-0525.
6403 20-6 (1 ms) G.S.

PEUGEOT ALOUETTE AUTOMOBILES INC., Vente-Service, 332, Ave St-Sacrement, Québec; Tél.: 682-2667.
6059 1-6 (1 ms) G.S. j.n.o.

Ressorts d'automobiles

RESSORTS d'automobiles, Alphonse Blondeau Ltée, 145, Boul Des Cèdres; 626-6941.
6098 8-6 (1 ms) Ressorts d'autos

Service d'automobiles

FORD, Ouvrage garanti, mécaniciens experts, pièces authentiques. W. Martin Limitée, Rond-Point, Lévis, 837-8801.
5452 9-5 (3 ms) S.A.

Suspension

SPECIALITE bushing de dix roues. Rock Auto Spring Inc., 81, Route Kennedy, Lévis; 837-2733, 837-3774.
6088 4-6 (1 ms) Suspension

l'Action
3, Place Jean Talon, Québec, C.P. 1727 — Tél.: 522-4771
L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907
L'ACTION est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulation
Les employés de l'ACTION, journal et imprimerie sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (C.S.N.) Inc., affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information C.S.N.

TARIF D'ABONNEMENT A "L'ACTION"
Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :
Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Courville, Duberger, Giffard, Gros-Pin, Lac St-Charles, Anciennne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Neufchâtel, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville, Québec Ville Vanier, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Montmorency.
40 cents par semaine ou $17.00 par année: $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois, pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.
Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs : 35¢ par semaine ou $15.00 par année; $7.75, 6 mois; $4.25, 3 mois.
Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick :
1 an, $12.00; 6 mois, $ 6.50; 3 mois, $ 3.50
1 an, $15.00; 6 mois, $ 7.75; 3 mois, $ 4.25
Ailleurs au Canada Etats-Unis et pays étrangers :
1 an, $25.00; 6 mois, $12.50

MOTS CROISES

Problème No 88
HORIZONTAL
1—Pièce d'un système mécanique agissant par son inertie.
2—Ancien nom des grenouilles — Fatigué et amaigri.
3—Répétition des mêmes sonorités à l'initiale de plusieurs syllabes ou mots.
4—Fleuve de Suède — Poète comique latin né à Carthage.
5—Ville des Etats-Unis — Convenu.
6—Rivière d'Allemagne — Roi d'Israël — Qui se fait avec lenteur.
7—Chemin de halage — Naturel, ingénu, sans artifice — Note de la gamme.
8—Peuple noir de la Côte d'Ivoire.
9—Trous dans les murs pour recevoir les poutres — Causer un dommage.
10—Royaume indépendant d'Asie — Rémission d'une faute, d'une offense.
11—Synonyme de fret — Enles.
12—Défaut d'intelligence — Doubler un pion au jeu de dames.

VERTICAL
1—Ce qui tient une trappe fermée.
2—Dément — Partie d'une serrure.
3—Poète anglais né à Londres — Chose déposée.
4—Qui conduit des ânes — Rendu sale.
5—Une manche au tennis — Ville d'Allemagne — Liliacée.
6—Exposition de marchandises — Pronom personnel.
7—Exister — Rivière de France.
8—Variété de poire grise — Fin, sous un air de simplicité.
9—Doigt du pied — Indubitable.
10—Couvrir d'une teinte — Le même (lat).
11—Particule du dialecte provençal — Mortification, gangrène d'un tissu.
12—Prénom masculin — Préposition.

PROCUREZ-VOUS à La Librairie de l'ACTION la Clé des Mots Croisés, 2 à 13 lettres. Définitions exactes. PRIX : $2.00 — et la Nouvelle clef des mots croisés (2, 3 lettres). PRIX : $0.60.

SOLUTION du problème No 87

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	A	P	I	D	E	■	C	R	U	■	E
2	E	■	A	L	I	■	C	R	E	S	U	S
3	G	E	N	E	■	B	R	A	V	E	■	P
4	E	■	G	■	C	L	A	I	E	■	D	E
5	N	E	O	P	R	E	N	E	■	C	A	R
6	E	■	L	U	I	R	E	■	D	E	L	A
7	R	A	I	S	■	I	■	B	■	T	O	N
8	A	I	N	■	G	O	B	E	R	■	U	T
9	T	E	■	C	■	T	A	C	O	T	■	I
10	I	■	B	A	S	■	S	A	U	R	I	S
11	O	R	E	M	U	S	■	T	R	I	■	T
12	N	■	C	E	R	E	S	■	E	N	T	E

Leblanc, au sujet des conditions de travail :

Le projet de convention des enseignants se rapproche de la proposition patronale

QUEBEC PC — Les conditions de travail demandées par les enseignants du Québec dans leur projet de convention collective, loin d'être exagérées, pourraient se rapprocher sensiblement de la proposition patronale pourvu que l'on fasse disparaître "le marasme administratif" qui prévaut actuellement dans l'ensemble des commissions scolaires.

C'est ce qu'a affirmé hier après-midi à Québec à la table provinciale des négociations M. J.O. Leblanc, le chef négociateur des enseignants.

Ce dernier s'est appliqué à réfuter les résultats d'une étude menée il y a quelques semaines par la partie patronale en ce qui a trait aux conditions de travail.

Par ailleurs, la partie patronale ne s'opposerait pas à ce que l'instituteur, conformément à la demande syndicale, soit libéré du travail clérical, lequel serait confié à des secrétaires.

A ce chapitre, le porte-parole patronal, M. Jean Cournoyer, a souligné que la position de la partie patronale "c'est de choisir la formule la plus économique" et qu'il était donc favorable, en principe, à donner le travail clérial à des secrétaires qui sont payés moins cher que les enseignants.

Quant à l'article qui concerne les professeurs en probation il s'agit encore là d'un projet gouvernemental et "il ne semble pas", selon M. Cournoyer, "qu'il y aura systématisation de la probation pendant la durée de la convention".

Bien que le climat à la table des négociations reste bon, il semble évident que l'entente sur les conditions de travail ne sera pas facile.

Le rapprochement reste à faire sur cette question qui est sans doute la plus importante de tout le projet de convention collective.

La pluie rend la situation moins critique quant aux feux de forêts

QUEBEC (PC) — La situation était plus encourageante jeudi matin dans le nord du Québec, où 21 feux de forêt font rage, dont le plus important est celui qui est toujours hors de contrôle au nord de Ste-Thérèse-de-Colombier, entre Forestville et Baie-Comeau, à 200 milles au nord-est de Québec.

C'est ce qu'a déclaré M. Maurice Vézina, gérant de l'Association protectrice de la forêt laurentienne ltée, en précisant qu'une précipitation moyenne de trois quarts de pouce de pluie la nuit dernière a contribué à améliorer la situation.

L'incendie le plus important a éclaté dimanche après-midi près du Petit-Lac-Colombier et dans la seule journée d'hier le brasier s'est agrandi de 2,000 acres, s'étendant ainsi sur une superficie d'environ cinq milles de longueur par deux milles de largeur.

Quelque 220 hommes combattent les flammes. Ils sont équipés de 12 tracteurs, 18 pompes, et d'un avion léger qui survole le brasier et d'où sont dirigées les opérations. Trois avions Canso du gouvernement provincial participent également à la lutte.

Même si cet incendie n'est pas encore maîtrisé, les experts prévoient qu'il ne s'étendra pas davantage mais qu'il continuera à dévorer le bois déjà envahi.

Un camp de bûcherons où demeuraient 60 des forestiers qui combattent le brasier a été menacé par les flammes, mais tout danger est maintenant écarté et aucune construction n'a été consumée.

Inculpé de meurtre au Mexique

Un Canadien pourrait être remis en liberté sur absence de preuve

OAXACA (Reuter) — Un juge fédéral mexicain a commencé jeudi à examiner la demande de mise en liberté présentée par l'étudiant montréalais François Lavalle, accusé d'avoir tué, le 12 avril, le mannequin Dorothy Futterman de New-York.

L'avocat mexicain de Lavalle, Me Jaime Lopez Farias, a déclaré qu'il fondait sa demande de mise en liberté sur l'absence de preuves.

"Je suis sûr que Lavalle sera libéré avant la fin du mois", a-t-il dit.

Me Lopez Farias a dit que si le juge rejette la demande, l'affaire sera portée devant la Cour d'appel fédérale de Puebla.

Entretemps, Lavalle qui se trouve interné à Oaxaca, a reçu la visite d'un représentant de l'ambassade du Canada.

Deux pêcheurs mexicains ont été accusés, avec Lavalle, du meurtre de Mlle Futterman, âgée de 30 ans, dont le corps mutilé a été retrouvé sur la plage d'un village de pêcheurs.

Dans une déclaration signée et remise à la police, les deux pêcheurs affirment que Lavalle a porté à la jeune femme le coup fatal après qu'elle eut été violée.

La vie des femmes n'est plus la même avec les nouveaux produits

Les machines à laver automatiques, les réfrigérateurs, les congélateurs, les fibres synthétiques nouvelles qui ne cessent de faire leur apparition sur le marché et un grand nombre d'autres produits inédits ont radicalement transformé l'existence des femmes de notre génération. Toutefois, les miracles du commerce et de la technique modernes entraînent des responsabilités nouvelles; ils exigent en effet de la part de l'utilisateur une certaine somme de connaissances et une certaine habileté dans l'emploi.

A présent que l'on peut acheter des chemises toutes faites, le rôle de l'acheteur ne se borne plus à choisir, par exemple, entre un tissu rayé et un uni. Il doit se demander si l'article ira bien, s'il le lavera sans problème, s'il exige le repassage et s'il durera longtemps.

Ces facteurs revêtent une grande importance, et les réponses à ces questions devraient permettre aux fabricants de prévoir si un article se vendra ou non. L'étude commerciale des marchés peut l'aider dans une certaine mesure. Mais à longue échéance, seules les ménagères qui mettent la main à la pâte peuvent expliquer ce qu'elles souhaitent utiliser dans leur cuisine et le reste de leur appartement.

L'organisation centrale

Les fabricants britanniques bénéficient depuis longtemps des avis de trois millions de ménagères sur leurs produits. La Commission consultative féminine qui représente ces trois millions de ménagères, collabore depuis 1951 avec les fabricants et les experts à l'élaboration de normes relatives à un grand nombre d'articles de consommation confiée à divers comités techniques de l'Institut britannique de normalisation (**British Standards Institution** ou BSI). Cet organe s'est occupé jusqu'ici de la literie et des meubles, des aspirateurs et de la vaisselle en matière plastique, du savon et des cartables, des lits d'enfant et des arbres de Noël, du fil à coudre, des boutons et d'un grand nombre d'autres articles.

Le BSI est l'organe central au sein duquel l'industrie, les ministères et les administrations publiques, ainsi que les consommateurs de gros et de détail se mettent d'accord sur les qualités qu'ils souhaitent trouver dans les produits qu'ils achètent. Certaines normes se rapportent à la qualité, par exemple dans le cas des meubles; d'autres à la propreté et à l'hygiène (literie ou rembourrage de jouets), aux dimensions ou aux mesures (outils et matériel de construction mécanique ou hauteur des surfaces de travail de la cuisine), à la couleur (peintures et teintures) ou à la sécurité (produits électro-ménagers, des fers à repasser et des grille-pain aux machines à laver la vaisselle et aux réfrigérateurs).



• **Le capitaine Jean-Guy BERNARD, Royal 22e Régiment, de Lauzon sera affecté dès le 2 juillet prochain au poste de secrétaire du directeur des plans au quartier général des Forces Armées canadiennes à Ottawa. Le capitaine Bernard a été breveté officier dans les Forces Armées en 1960 après avoir été pendant deux ans élève à l'Académie Militaire de St-Jean. Il a servi successivement aux 3e et 1er bataillons et au dépôt régimentaire de son régiment en plus d'avoir servi pendant six mois sur l'île de Chypre en 1964. Finissant de l'Ecole d'Etat-Major des Forces Armées canadiennes de Toronto, le capitaine Bernard était jusqu'à ces derniers temps chef des opérations au 3e bataillon Royal 22e Régiment, unité casernée à la base de Valcartier.**
(Photo des Forces canadiennes)

Une mission de coordination des instituteurs de formation des maîtres vient d'être créée

Le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, a annoncé hier qu'une mission de coordination des institutions de formation des maîtres" sera dès maintenant créé qui opérera un réaménagement de ces institutions dans le cadre des universités et des collèges d'enseignement général et professionnel.

Comme l'indique le ministre dans sa déclaration, les modalités de coordination recommandées porteront sur la localisation et l'identification des institutions désormais destinées à recevoir des candidats à la carrière de l'enseignement dans chaque région".

Le ministre spécifie de plus que dans ses recommandations relatives à la localisation des institutions, même si le nombre d'étudiants requis pour qu'une institution puisse fournir une formation valable aux futurs maîtres doit être assez élevé, la mission devra tenir compte de la situation particulière de certaines régions éloignées. M. Cardinal indique à cet effet que la mission devra, de façon prioritaire, faire des recommandations sur la formation des maîtres dans l'Outaouais.

Outre les directions pertinentes du ministère de l'Education, la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, la Fédération des écoles normales, les enseignants religieux, la Fédération des CEGEP, les associations d'enseignants et la Fédération des étudiants-maîtres du Québec seront représentés.

La mission commencera ses travaux au début de juillet et soumettra avant le premier septembre 1969 ses recommandations au ministre pour les institutions en cause, "de telle sorte que les applications du Règlement no 4 relatives à la reconnaissance des institutions de formation des maîtres, puissent commencer au plus tard en janvier 1970".



• **Le plaisir des vacances est souvent gâché par les moustiques. N'allez pas oublier de mettre, avec vos articles de pharmacie, la bonbonne, qui d'un seul jet immunisera contre les piqûres si désagréables des moustiques de toutes sortes.**

UN SIÈCLE DE SERVICE 1863-1963

CALENDRIER

VENDREDI, 21 JUIN 1968
S. Louis de Gonzague
Les marées de vendredi le 21
Hautes: 3.05 a.m. — 3.40 p.m.
Basses: 10.35 a.m. — 10.30 p.m.
Demain :
S. Paulin, év.
Les marées de samedi le 22
Hautes: 3.55 a.m. — 4.30 p.m.
Basses: 11.35 a.m. — 11.15 p.m.
SOLEIL: Lever: 4.11 Coucher: 7.51
LUNE: Lever: 1.42 Coucher: 5.18
PHASES DE LA LUNE DE JUIN
Premier quart. le 3 à 11 h. 47 p.m.
Pleine lune le 10 à 3 h. 13 p.m.
Dernier quart. le 17 à 1 h. 14 p.m.
Nouvelle lune le 25 à 5 h. 25 p.m.
N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

"Toute mauvaise action est un voile opaque qui nous empêche de voir Dieu."

(Espace payé par H.P.)

Offices du dimanche

Dimanche, 23 juin. — IIIe dimanche après la Pentecôte. 2e cl. (vert). Messe propre, Gloria, Credo, préface de la Trinité.

Evangile du dimanche

(Saint Luc, 15, 1-10)

En ce temps-là, les publicains et les pécheurs s'approchaient de Jésus pour l'entendre. Les pharisiens et les scribes murmuraient et disaient : "Il accueille les pécheurs, et il mange avec eux". Alors il leur dit cette parabole : "Lequel d'entre vous, s'il possède cent brebis et qu'il en perde une, ne laisse les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le désert et ne s'en va après celle qui est perdue, jusqu'à ce qu'il la trouve ? Quand il l' a trouvée, il la met sur ses épaules, tout joyeux; puis, arrivé à la maison, il appelle ses amis et ses voisins, et il leur dit : "Réjouissez-vous avec moi : car je l'ai retrouvée, ma brebis qui était perdue". Je vous le dis, c'est ainsi qu'on se réjouira dans le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence, plutôt que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence. Ou encore, quelle femme, si elle possède dix drachmes et qu'elle en perde une, n'allume la lampe, ne balaie la maison et ne cherche avec soin, jusqu'à ce qu'elle la trouve ? Quand elle l'a trouvée, elle appelle amies et voisines, et elle dit : "Réjouissez-vous avec moi : car je l'ai retrouvée, la drachme que j'avais perdue". C'est ainsi, je vous le dis, qu'on se réjouira chez les anges de Dieu pour un seul pécheur qui fait pénitence".

Décès de l'honorable juge Achille Pettigrew

L'honorable juge Achille Pettigrew, ex-juge des Sessions de la Paix, époux de dame Madeleine Lavigueur, est décédé le 18 juin 1968 à l'âge de 71 ans. Il demeurait au 610, Chemin St-Louis.

L'honorable juge Achille Pettigrew est né le 16 août 1896 en la paroisse de l'Ile Verte, province de Québec, du mariage de monsieur David Pettigrew et de Marie-Louise Gauvreau; il a fait ses études secondaires au Séminaire de Québec et ses études légales à l'Université Laval.

Admis au barreau le 16 janvier 1922, il pratiqua le droit jusqu'au 1er février 1943, date à laquelle il fut nommé juge des Sessions de la Paix. Monsieur Pettigrew a siégé à cette cour pendant au-delà de 25 ans.

En plus de ses occupations légales. Il a servi dans la marine à titre de "commander", et à ce titre fut commandant de la Réserve navale de la ville de Québec pendant 20 ans.

Outre son épouse, monsieur Pettigrew laisse dans le deuil ses filles et ses gendres : notaire et Mme Claude Royer de Québec (Claudette Pettigrew), M. et Mme Romert Cusson de Québec (Andrée Pettigrew); ses petits-enfants : Jean, Sylvie et Caroline Royer; ses frères, ses soeurs : M. l'abbé David-G. Pettigrew, curé de St-Nicolas, Dr et Mme Antoine Pettigrew, M. et Mme Aimé Pettigrew, Mme Léon Casgrain (Baby Pettigrew) de Rivière-du-Loup, Mme Joseph Lachance (Juliette Pettigrew); ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Mme Charles Lavigueur, Mme Paul Lavigueur, M. et Mme Gustave Lavigueur, M. et Mme Armand Lavigueur, M. et Mme Marcel Lavigueur, M. et Mme Alfred Hardy (Marguerite Lavigueur); son oncle: M. Lazare Pettigrew de l'Ile Verte.

Monsieur Pettigrew repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys.

Les funérailles ont eu lieu ce matin en l'église des Sts-Martyrs Canadiens et l'inhumation au cimetière Belmont.

Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

Les Amazones de Lutèce

PARIS (PA) — A Paris, le long des barricades et des rues transformées en champs de bataille durant les récentes émeutes, on voyait souvent des groupes de filles encourageant les jeunes à la rébellion.

Ces filles, vêtues de l'ensemble chemise et pantalon ou minijupe, ont été surnommée "Les Amazones" par la police.

Formant souvent des chaînes humaines afin d'acheminer les pierres pour construire les barricades, ces jeunes femmes se trouvaient parfois à côté des garçons en première ligne, pour lancer des pierres.

Leur sort n'était pas meilleur que celui de leurs camarades en tombant aux mains de la police. On comptait plusieurs femmes parmi les 447 blessés au cours de l'émeute de jeudi soir dernier.

avis de décès

BERNIER. — A Montmagny, le 19 juin 1968, à l'âge de 56 ans, est décédée Dame Marguerite Colin, épouse de M. Maurice Bernier.

Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures 30.

Départ du salon funéraire Laurent Normand, 115, rue St-Louis, à Montmagny, à 2 heures 15, pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial.
20-6 (3 fs)

BERGERON. — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 19 juin 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Henri Bergeron, époux de dame Cécile Houle, père de Clément, Jean-Guy, Charles-Auguste, Louisette (Mme Benoît Desrochers) et Georges, frère de Marthe (Mme Adrien Leclerc). Il demeurait à St-Louis, cté de Lotbinière.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Paul Drolet & Fils, Lotbinière, à 9 heures 45, pour l'église de St-Louis de Lotbinière et de là au cimetière paroissial.
20-6 (2 fs)

BLOUIN. — A Québec, le 18 juin 1968, à l'âge de 79 ans et 7 mois, est décédé M. L.-Ludger Blouin, ex-employé de l'hôpital St-Michel-Archange, époux de dame Oliva Paré, père de Thérèse (Mme Jules Labadie), Marguerite (Mme Omer Francoeur), Henri, Jean-Baptiste, Gemma (Mme Charles-A. Poulin), Gérard, Paul-André, Louisette (Mme Roland Chouinard), Michel, Robert, frère de Anselme et Donat. Il demeurait à 1980, Sir Mathias Tellier.

Les funérailles auront lieu samedi, le 22 juin, à 9 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, avenue Bardy (angle de la Canardière), à 8 heures 45, pour l'église de St-Pie X et de là au cimetière de Mastaï (St-Michel-Archange).

Le trajet se fera en automobile.
19-6 (3 fs)

BUREAU. — A Québec, le 19 juin 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Paul-B. Bureau, époux de Dame Lucille Lapierre, demeurant à 735, St-Joachim.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120, St-Jean, à 8 heures 45, pour l'église de St-Vincent de Paul et de là au cimetière Belmont.
20-6 (2 fs)

CHASTENAY. — A Québec, le 18 juin 1968, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Philippe Chastenay, ex-professeur de musique, à sa retraite, fils de feu M. Joseph Chastenay et de feu Dame Rébecca Emond. Frère de Arsène, Alfred, Germaine (Mme Alphonse Frenette), Thérèse (Mme Antoine Paquet). Il demeurait à 35, du Roi Est.

Les funérailles auront lieu samedi, le 22 juin, à 3 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, avenue Bardy, angle de la Canardière, à 1 heure 30, pour l'église de St-Basile, Co. Portneuf et de là au cimetière paroissial.
20-6 (3 fs)

DEBLOIS. — A Loretteville, le 19 juin 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé accidentellement Alain Deblois, employé de la Pâtisserie Vachon, fils de M. Roland Deblois et de dame Jeanne-D'Arc Doyon. Il demeurait à 354 est, St-François.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253 est, St-Joseph, à 9 heures 50, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.
20-6 (2 fs)

DE LESCOURENAT. — A Québec, le 20 juin 1968, à l'âge de 85 ans et 1 mois, est décédée Dame Honarine Bernier, épouse de feu M. Samuel-Martin De Lescourenat. Belle-soeur de Mme Zéphirine Bernier, demeurant au 20, avenue Jacques Cartier.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures 30.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 1187, 1ère Avenue, à 3 heures 20, pour l'église de St-François D'Assise et de là au cimetière St-Charles.
21-6 (2 fs)

DERASPE. — A Québec, le 20 juin 1968, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Donat Deraspe, chef de division à l'Assurane-vie Desjardins, époux de dame Régine Laberge. Il demeurait à 789, Place Philippe.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 8 heures 45, pour l'église de St-Thomas d'Aquin et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. Prière de ne pas envoyer de fleurs.
20-6 (3 fs)

GARON. — A St-Denis de Kamouraska, le 20 juin 1968, à l'âge de 75 ans et 11 mois, est décédé M. Lucien Garon, époux de Dame Reine Dubé. Père de Léo, Lionel, Marcel, Roland, Paul-Armand, Lucille. Frère de Isidore, de St-Philippe de Néri, Alice (Mme Vve Jean-Baptiste Hudon), de Rivière Ouelle, Angéline (Mme Vve Olivier Bégin), de Sorosto.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures, en l'église de St-Denis de Kamouraska et l'inhumation au cimetière paroissial.
21-6 (2 fs)

GIGUERE — A Ste-Anne de Beaupré, le 19 juin 1968, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Marie-Anna Paré, épouse de feu M. Siméon Giguère, mère de Omer, Lucien, Rose-Hélène, Gemma, René et Raymond, soeur de Ernest, Arthur, Gérard, Joséphine (Mme Sylvio Dionne).

Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures.

Départ de sa résidence 9391, ave Foyale à 9 hres 40 pour la Basilique Ste-Anne de Beaupré et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à l'Assistance Funéraie Inc. 20-6 (3 fs)

LANGLOIS. — A Montmagny, le 18 juin 1968, à l'âge de 84 ans, est décédée Dame Eloise Boulet, épouse de feu M. Joseph Langlois.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 3 heures.

Départ des salons funéraires au soubassement de l'église St-Paul de Montmagny, à 2 heures 45, pour l'église de St-Paul et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la Maison Laurent Normand, Montmagny.
20-6 (2 fs)

ROULEAU. — A Québec, le 18 juin 1968, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Arthur Rouleau, autrefois de Giffard, époux de feu dame Delphine Robitaille, père de Jeanne, de Montréal, Géraldine, de Québec, Thérèse (Mme H.T. Greenholgh, de Winnipeg), Georgette (Mme Omer Nault, de Ville Jacques-Cartier), Christophe, de Québec, Georges, de Giffard; frère de Joséphine (Mme Antoine Goulet). Il demeurait au Foyer St-Antoine.

Les funérailles auront lieu samedi, à 15 heures.

Départ du Foyer St-Antoine, 1451, boulevard Père-Lelièvre, à 14 heures 50, pour la chapelle de l'institution et de là au cimetière de Giffard.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Lépine Ltée. 20-6 (3 fs)

SIROIS. — A Québec, le 17 juin 1968, à l'âge de 58 ans, est décédée dame Marguerite Pichette, épouse de M. Joseph Sirois. Elle demeurait à 320, St-Ambroise.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.

Départ des salons funéraires Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, St-Vallier, à 2 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.
20-6 (2 fs)

THIBAULT. — A Armagh, le 19 juin 1968, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Zérilas Thibault, époux de Dame Amanda Morency. Père de Emilia (Mme Maurice Lemieux), Cécile (Mme Léonard Chabot), Armand, Bertha (Mme Pierre Pouliot), Alphonse, Cyprien, Jacques, Rose-Hélène (Mme Athanase Labrecque), Camille, Marcel, Florian.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Yvon Roy Enr., Armagh, à 9 heures 45, pour l'église de Armagh et de là au cimetière paroissial.
21-6 (1 fs)

MESSE ANNIVERSAIRE

PELLETIER. — Samedi, le 22 juin 1968, à 4 heures p.m., en l'église de St-Antoine de Bienville, sera chanté une messe anniversaire pour M. Thomas Pelletier, époux de Dame Marie-Anne Levesque.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
6463 21-6 (1 fs) M.A.

REMERCIEMENTS FAVEURS OBTENUES

GRANDE reconnaissance à Notre-Dame du Bon Succès pour faveurs obtenues, avec promesse de faire publier.
Signée: Une Abonnée.
6483 21-6 (2 fs) R.F.O.

SERVICE ANNIVERSAIRE

ROSSIGNOL. — Samedi, le 22 juin 1968, à 9 heures a.m., en l'église de Notre-Dame de Charny, sera chanté le service anniversaire de Dame Eustache Rossignol (Valéda Bergeron).

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
6347 19-6 (3 fs) S.A.

Nouveaux jets d'EASTERN pour desservir les routes transpacifiques

EASTERN AIRLINES a fait part récemment de son acquisition de quatre jets long-courrier DC-8-63, au coût d'environ $40 millions, y compris l'équipement et les pièces de rechange.

Les nouveaux réactés desserviront les routes transpacifiques d'Eastern. Deux d'entre eux seront livrés en février et juin 1969 respectivement; quatre autres, commandés récemment, seront livrés vers la fin de 1969.

Montréal, Ottawa et Toronto seront reliées à ces nouveaux services du Pacifique via New York, Philadelphie et Washington/Baltimore, ainsi que via d'autres villes.

En Espagne : progrès de l'équipement hôtelier

L'équipement hôtelier de l'Espagne s'est accru de 29,299 places au cours de 1967, ce qui représente une augmentation de 8.9% par rapport à l'année précédente. Bien que ce chiffre soit inférieur aux prévisions du Plan de Développement, il permet cependant d'affirmer que l'expansion de l'industrie hôtelière en Espagne se poursuit à un bon rythme.

Avec le premier aéroglisseur géant au monde, qui doit prochainement commencer ses essais en haute mer, au large de la côte sud de l'Angleterre, la conception du voyage sur coussin d'air entre dans une phase nouvelle et excitante.

En effet, les scientifiques de la British Hovercraft Corporation possèdent déjà les connaissances techniques nécessaires pour construire un vaisseau dont les proportions sont considérablement augmentées et qui est capable d'entreprendre des voyages transatlantiques.

L'aéroglisseur de la classe Mountbatten, qui fut mis à l'eau pour la première fois, le 4 février, peut transporter jusqu'à 800 passagers ou 30 automobiles et 254 passagers à une vitesse maximum de 77 noeuds à l'heure. Ce navire aéroglisseur jauge 165 tonneaux. (LP)

Expérience concluante du Pushkin

Il y a deux ans, le paquebot "Alexandr Pushkin" de la société Baltic Steamship Lines était mis en service sur l'Atlantique-Nord. Après une année, on constatait que le nombre des passagers avait doublé. Le capitaine Faktorovitch, 1er vice-président de la société B.S.L. en conclut que "le nombre de passagers empruntant les lignes de l'Atlantique-Nord, à la fois par air et par mer, continuera d'augmenter, et le nombre de passagers par voie maritime demeurera en proportion de cette augmentation". Le capitaine a même ajouté que si cette tendance se maintient, la ligne B.S.L. mettra un deuxième paquebot en service. Il a, de plus, annoncé que le "Pushkin" effectuera, dès cet été, sa première croisière entre Montréal et les Bermudes. Cette croisière exceptionnelle aura lieu au mois de juillet.

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.



• **Mme Ethel Kennedy photographiée, alors qu'elle se rendait à l'église St-Luc pour assister à une messe célébrée à la mémoire de son mari. Deux de ses fils l'accompagnent : Matthieu (à gauche) et Christopher.**

Un ancien conservateur soutient "sans réserve" la position de M. Trudeau et du parti libéral

MONTREAL (PC) — M. Ivan Sabourin, ancien vice-président national de l'Association progressiste-conservatrice, qui fut aussi leader québécois du parti, a déclaré jeudi qu'il soutenait "entièrement et sans réserve" le premier ministre Trudeau et les libéraux.

A l'occasion d'une interview, il a dit :

"Je pense que dans ces élections, le parti conservateur sème la confusion sur une question fondamentale, celle de l'unité de ce pays, et qu'il parle avec équivoque de concept de deux nations, dans l'espoir de laisser la porte ouverte à l'adhésion d'autant d'éléments que possible, y compris les nationalistes du Québec.

"En toute honnêteté, je ne saurais admettre une telle ambivalence".

M. Sabourin, un avocat qui a été vice-président national du parti dans les années 40, a ajouté :

"Je n'ai qu'un pays et ce pays c'est le Canada".

Selon lui, les conservateurs "tournent en rond autour de la question fondamentale de cette campagne, la constitution, l'unité de notre pays, mais Trudeau va droit au but, tout au long du chemin".

"Cet homme, encore jeune, a des idées claires et nettes. Il est l'unique porte-parole du parti sur cette question fondamentale, l'unité nationale, et il ne s'embarrasse pas d'expressions équivoques sur les deux nations ou le statut spécial".

Tout en espérant que les libéraux l'emporteront aux élections, il souhaite que les conservateurs ne perdent pas la foi et "qu'ils essayent encore la prochaine fois".

Deux fois il s'était présenté à des élections fédérales et à deux reprises il avait été battu : en 1930 et en 1963.

"J'ai pris une décision radicale, dit-il, mais la politique des deux partis n'est pas si divergente... Libéraux et conservateurs ne sont pas, en ce moment, si loin l'un de l'autre dans leurs programmes. C'est une question de nuances, quelques points à gauche ou à droite du centre".

La guerre des affiches coûte très cher

OTTAWA PC — La destruction d'affiches électorales dans six circonscriptions fédérales de la région d'Ottawa et de Hull Qué. a coûté aux candidats aux élections du 25 juin, des pertes estimées à quelque $6,000.

Un porte-parole a déclaré que M. John Turner, ministre de la Consommation, a perdu près de $1,200 du fait de la destruction de ses affiches électorales dans la circonscription d'Ottawa-Carleton.

Son rival conservateur, M. Ken Binks, estime ses pertes à $400. Selon un porte-parole M. Binks a dû loué des gardes de sécurité pour éloigner les manifestants de sa maison durant la nuit.

"Ils sont constamment sur la pelouse de la façade, criant dans la nuit et lacérant les affiches", dit-il.

M. Harold Wilson, candidat NPD de la circonscription, déclare quant à lui, que ses affiches sont lacérées moins "de 18 heures" après qu'elles ont été posées.

"Il semble évident, dit-il, qu'une sorte de guerre entre partis soit en cours".

A Ottawa-ouest, l'ancien ministre conservateur de l'Immigration M. Richard Bell, a déclaré avoir perdu quelque $400 en affiches détruites.

la ville de québec

avis/offres/demandes

SERVICE DES ORDURES

AVIS PUBLIC

Les citoyens sont priés de noter qu'il n'y aura pas de service d'enlèvement des ordures, le lundi 24 juin, jour de la St-Jean-Baptiste.

Ce service est reporté au jeudi 27 juin.

Le directeur.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE TILLY

EXAMENS D'ADMISSION

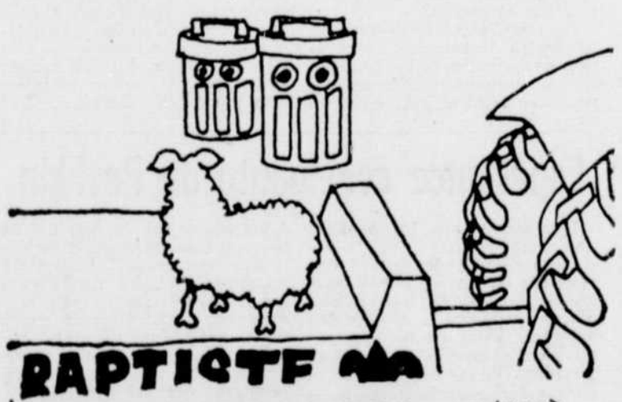
SECONDAIRE 1 (GARÇONS ET FILLES)

Les élèves du secteur de Ste-Foy (Ste-Foy - Cap-Rouge - St-Augustin garçons), qui désirent s'inscrire en secondaire I et qui n'ont pas subi les examens d'admission du mois de mars ou du mois de mai (français, mathématiques, anglais et tests d'aptitudes) sont priés de se présenter au Pavillon Marie Victorin, 1100 Lavigerie, Ste-Foy, les 26 et 27 juin, à 9h. de l'avant-midi.

Les élèves qui ont été absents à l'un ou l'autre des examens précédents doivent aussi se présenter pour compléter leur dossier.

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

"Ne laissez pas vos poubelles gâcher le tableau"



RAPTICTF

(AUCUN ENLEVEMENT D'ORDURES LUNDI LE 24)

Un CONSEIL du SERVICE DE SANTÉ de la ville de québec

la ville de québec

avis / offres / demandes

ORDONNANCE DU CHEF DE POLICE

En vertu de l'article 3 du Règlement 721 concernant la circulation dans les rues de la Cité, et à l'occasion de la parade de la Saint-Jean-Baptiste, lundi, 24 juin 1968, les automobilistes devront se conformer aux exigences suivantes :

Le stationnement sera interdit à partir de midi dans les rues suivantes :

De la Couronne, des deux côtés, entre Gignac et De la Croix-Rouge.
Gignac, des deux côtés, entre De la Couronne et la Rivière St-Charles.
De la Couronne, des deux côtés, entre Du Roi et Boul. Charest.
St-Vallier, des deux côtés, entre Bernaine et St-Luc, et entre Sacré-Coeur et Marie de l'Incarnation.

Les véhicules qui seront stationnés dans les parties de rues mentionnées plus haut seront remisés aux frais du propriétaire.

La circulation sera détournée à partir de 2.00 hres P.M. dans les rues suivantes que suivra le défilé :

De la Couronne,
Boulevard Charest-Est,
St-Vallier-Ouest,
Marie de l'Incarnation,
Plante,
Beaucage où aura lieu le demembrement.
Le départ du défilé aura lieu à 2.30 hres P.M.

J. A. MATTE, commissaire.

La course au pouvoir

Par Claude MARSOLAIS

par Claude MARSOLAIS

Le dernier discours de Trudeau

C'est dans la ville de St-Hyacinthe que le premier ministre Pierre Elliott-Trudeau prononcera son dernier discours de la présente campagne électorale. L'assemblée doit se tenir lundi après-midi, 24 juin, au Manège militaire de St-Hyacinthe et au cours de laquelle le premier ministre prendra la parole afin d'appuyer le candidat Maurice Sauvé.

Ce soir, le premier ministre est à Joliette où doit se dérouler un grand ralliement régional en présence des candidats libéraux des quatre comtés de la région.

Enfin, lundi, le premier ministre effectuera une tournée au nord de l'île de Montréal avant de se rendre, au début de l'après-midi, à Drummondville.

Après son allocution à St-Hyacinthe, M. Trudeau reprendra l'hélicoptère pour Montréal où il assistera au défilé de la St-Jean-Baptiste dans la soirée.

Réconfort et sympathie à Hubert Falardeau

En apprenant l'accident survenu au candidat indépendant de Laurier, Hubert Falardeau, son adversaire progressiste-conservateur, M. Julius Briskin, lui a souhaité un prompt rétablissement. Il s'est même demandé si l'accident n'était pas un coup monté par des fanatiques, mentionnant aussi "une sale manoeuvre électorale".

Le candidat libéral, M. Fernand Leblanc, lui a fait parvenir un télégramme de sympathie à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il espère qu'il pourra reprendre ses activités électorales le plus tôt possible.

Par ailleurs, l'appui accordé par l'Association Union Nationale du comté de St-Louis aura sûrement l'effet de réconforter le candidat des pauvres. Le président de l'association, M. Jean Paulhus, lui a fait parvenir une lettre dans laquelle il laisse entendre que les candidats des vieux partis manquent de sérieux et que l'organisation progressiste-conservatrice dans le comté de Laurier est dirigée par les libéraux. Il invite donc les citoyens de ce comté à appuyer le candidat indépendant.

Les prédictions d'un journal

Dans sa livraison aujourd'hui, l'hebdomadaire "Le Nouveau Samedi" prédit une victoire du parti progressiste-conservateur aux élections de mardi.

Selon le journal, la distribution des sièges sera composée de cette façon : 126 conservateurs, 99 libéraux, 24 NPD, 5 créditistes et 10 indécis. Il note que tous les indecis se trouvent dans le Québec.

Il appert qu'en 1966, le même journal avait prédit la victoire de l'Union Nationale aux dépens des libéraux. Leur pronostic s'était avéré exact à un siège près.

Deux associations appuient Marchand

Les associations libérales-provinciales du comté de St-Sauveur et de Jean-Talon viennent d'accorder leur appui officiel à M. Jean Marchand, candidat libéral-fédéral de Langelier.

MM. Lucien St-Laurent et Alexandre Drapeau, présidents des associations de St-Sauveur et Jean-Talon, ont déclaré qu'ils appuient sans réserve le ministre de la Main-d'oeuvre dans la campagne actuelle.

Il semble que l'appui de députés libéraux-provinciaux dans cette élection ait eu un effet d'entrainement.

Reproches contre M. Cantin

Le candidat progressiste-conservateur, M. Gérard Berlinguette, s'en est pris au député actuel de Louis-Hébert, lui reprochant son grand silence dans la présente campagne et son inaction continue avec le développement de sa région.

"Quand on fait partie d'un gouvernement qui a semé autant de dissension à travers le pays, dit M. Berlinguette, on doit des explications à ses électeurs. Quand on assiste en silence au complot qui est en train de se tramer contre le Québec, c'est qu'on est dans le coup", a ajouté le candidat.

Il a soutenu que l'enjeu des élections est trop important pour que nous restions indifférents au sort qui nous attend si nous laissons les libéraux continuer à gouverner le pays.

Diefenbaker, un préjudice

L'ancien leader national du CCF, M. J. Coldwell, a déclaré mercredi soir que la réélection de M. John Diefenbaker au Parlement serait un grave préjudice au parti conservateur.

Il a dit que l'ancien premier ministre aurait dû renoncer à la politique au lendemain du congrès pour la direction du parti conservateur qui s'est tenu en septembre dernier.

Persuadé qu'il sera réélu dans sa circonscription, il estime que M. Diefenbaker, âgé de 73 ans, susciterait des divisions au sein du caucus conservateur, où la plupart des députés de l'Ouest canadien lui sont encore fidèles.

Un rallye-navex libéral

Se voulant une manière originale de visiter un comté, l'organisation du candidat libéral Jules Lapierre organise samedi un rallye-navex qui prendra le départ à 9h. a.m., devant l'église de l'Ancienne-Lorette.

La visite du comté représente un parcours de 167 milles et la tournée de 33 des 36 municipalités du comté.

Le rallye doit permettre à tous les amateurs de compétitions automobiles de l'extérieur du comté de découvrir le comté de Portneuf et donnera la chance à M. Lapierre de se faire connaitre.

On prévoit, à l'arrivée, au Lac-Beauport, la remise de trophées et de plaques-souvenirs aux vainqueurs.

Un ultime effort de Stanfield

Dans un ultime effort pour gagner des voix dans la plus grande région métropolitaine du pays, M. Robert Stanfield, leader conservateur, visitera samedi, 14 des 25 circonscriptions de la région de Montréal.

Selon son itinéraire, le chef conservateur sera dans la région de Montréal, samedi après-midi et dans la soirée. Il se rendra de circonscription en circonscription jusqu'à 11.45 p.m. A ce moment, il devra allumer la flamme de la St-Jean-Baptiste à Ville d'Anjou.

Le jour du scrutin, le 25 juin, M. Stanfield sera chez lui à Halifax.

A coeur ouvert avec Faribault

Le leader québécois du parti progressiste-conservateur laisse entendre que la campagne malveillante, menée par le parti libéral, remet en cause sa loyauté envers le Canada.

"J'ai 60 ans. Ma vie, publique et privée, est un livre ouvert. Depuis des années d'études, j'ai toujours appuyé le parti conservateur. Ma décision de briguer les suffrages sous M. Stanfield a été inspirée par son esprit ouvert sur toutes les questions, son honnêteté intellectuelle à toute épreuve et son sens de la décence et de la probité", confie-t-il.

Il reproche aux libéraux d'avoir prétendu qu'il prêchait "Deux Canadas". Il déclare que c'est là une déformation de la vérité et une négation de tout ce qui fut le sujet de ses luttes au cours de sa vie.

Il avoue que le Canada français est évidemment sensible au fait qu'un Francophone brigue les suffrages pour devenir premier ministre du Canada. "Or, dit-il, on constate chaque jour davantage que des éléments du Canada anglais appuient M. Trudeau dans l'espoir qu'il saura freiner les aspirations du Canada français."

Parlant des aspirations légitimes, il les résume par le refus catégorique d'être assimilés d'ici une génération sous le poids du nombre et d'une majorité renforcée par le voisinage des Etats-Unis. Il affirme avec force que seul un nouveau statut constitutionnel pour le Québec peut donner aux Canadiens français les garanties, les libertés et les moyens d'action nécessaires.

Selon M. Pierre Elliott-Trudeau

Stanfield a rejeté publiquement le concept des deux nations au Canada

ST-JEAN, N.-B. — (P.C.). — Le premier ministre Pierre Elliott-Trudeau a soutenu, hier, que le chef conservateur Robert Stanfield avait rejeté publiquement le concept constitutionnel des deux nations, mais ne l'avait pas rejeté au nom du parti conservateur.

Devant quelque 2,500 personnes réunies hier midi dans un cinéma de cette ville portuaire, le chef libéral a dit que la politique conservatrice est encore confondue en ce qui touche l'idée d'une nation française et d'une nation anglaise comme bases de l'expansion politique du Canada.

Il a insisté que M. Stanfield se doit de préciser la position de son parti avant l'élection générale du 25 juin.

M. Trudeau a expliqué que si M. Stanfield rejette la théorie des deux nations au Québec, "je puis vous assurer qu'il renverrait alors les démissions d'un grand nombre de candidats du parti conservateur qui s'y sont associés dans le but de faire la lutte aux libéraux qui s'opposent à un statut particulier pour le Québec".

Le premier ministre a également tenu à préciser qu'il ne s'excusait pas auprès de M. Stanfield pour des réclames publicitaires libérales parues dans des journaux et suggérant que le chef conservateur accorde son appui au concept des deux nations. M. Trudeau a déclaré avoir simplement répudié ces annonces, ayant pris M. Stanfield au mot lorsque ce dernier a rejeté les deux nations.

M. Trudeau a souligné qu'il n'avait jamais employé le mot "excuses". Evidemment, il faisait allusion aux commentaires préalables de M. Stanfield qui avait accepté "les excuses" de M. Trudeau.

A la lumière de cette répudiation, le parti conservateur devrait maintenant rejeter "clairement et sans équivoque" l'idée des deux nations et la théorie du statut particulier qui en découle.

Le parti libéral "la rejetée" a été appuyé par des Québécois. Parlant en tant que Québécois, M. Trudeau a déclaré que le peuple du Québec ne veut pas de statut particulier ou tout traitement spécial différent des autres provinces.

"Nous croyons n'avoir nullement besoin d'une chaise roulante ou de béquilles pour faire notre chemin" d'affirmer le premier ministre.

Le concept des deux nations est un mal aux deux points de vue politique et sociologique. S'il est accepté au point de vue sociologique, cela amènerait l'acceptation de ce principe sur le plan politique.

Un statut constitutionnel spécial pour le Québec serait tout simplement impossible. Si le Québec était investi de pouvoirs dans le domaine des affaires extérieures, il serait impossible pour quelconque Québécois d'accéder à un poste ministériel fédéral où des décisions sur la politique étrangère seraient prises pour tout le Canada, a-t-il précisé.

M. Trudeau a invité M. Marcel Faribault, le lieutenant québécois de M. Sanfield, à expliquer comment le Québec pourrait jouir de pouvoirs plus grands que les autres provinces tout en recevant un partage des pouvoirs fédéraux égal à celui des autres provinces.

"Vous ne pouvez pas donner de plus grands pouvoirs au Québec et demander, par la même occasion, que tout le pays soit sur un pied d'égalité", d'insister M. Trudeau. Ottawa doit parler au nom de tous les Canadiens — français, anglais et autres.

Stanfield: "Les libéraux tronquent notre option constitutionnelle"

Par Gérard McNEIL

YORMOUTH, N.-E. (P.C.) — Entamant jeudi la tournée électorale dans sa Nouvelle-Ecosse natale, M. Robert Stanfield, leader conservateur a accusé les libéraux de tronquer les vues constitutionnelles du parti conservateur et d'escamoter les problèmes économiques.

Parlant à un auditoire de quelque 900 personnes dans une salle de théâtre de Yarmouth, sur la côte méridionale de la Nouvelle-Ecosse, l'orateur a ajouté que les libéraux ont maintenant été contraints de renoncer à "cette question factice"5 de la constitution et à faire face au peuple.

L'ancien premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, qui pose sa candidature à Halifax, a dit que les libéraux ont escomité les problèmes économiques tels que le logement, le taux de l'hypothèque, le coût de la vie, et le taux d'intérêt.

"Nul, a dit M. Stanfield, n'a jamais parlé à autant de personnes pour dire si peu dans une campagne électorale" comme le premier ministre Trudeau.

La visite de M. Stanfield survient au moment où M. Gearge ESnow, ministre provincial sans portefeuille, annonce les efforts faits par la Nouvelle-Ecosse pour mettre en service un traversier entre la Nouvelle-Ecosse et la Nouvelle-Angleterre d'ici 1970.

Les libéraux, a dit M. Snow qui parlait en présence de M. Stanfield, ont fait de ce deuxième traversier un appat électoral depuis 1962. Dans sa campagne actuelle, M. Trudeau a dit que le gouvernement libéral contribuerait à mettre en service un traversier entre Digby, N.-E. et St-Jean, N.-B.

LE CHOIX

M. Stanfield a été présenté par M. Louis Comeau, 27 ans, candidat conservateur, en compétition avec M. John B. Stewart, candidat libéral, et ancien député de la circonscription d'Antigonish-Guysborough.

En présentant M. Stanfield, M. Comeau a déclaré : "Vous avez à choisir entre un député d'Antigonish et un premier ministre de Montréal, d'une part et moi-même et l'homme de la Nouvelle-Ecosse d'autre part".

Prenant la parole, M. Stanfield a critiqué les libéraux qui l'accusent d'être en faveur de "deux Canadas". Les libéraux, dit-il, se sont présentés en Nouvelle-Ecosse aux élections de 1965, et ils ont été battus. Ils le seront cette fois-ci aussi.

Parlant du plan national d'assurance-maladie, il a rappelé que seules deux provinces y adhèreront le 1er juillet. Mais les provinces qui en ont besoin, ne l'auront pas.

Les conservateurs, a dit M. Stanfield, négocieront avec les provinces un plan susceptible d'être accepté par elles et qui serait à la mesure de leurs moyens.

CAMP DE-LA-SALLE

Colonie des Amicales (F.E.C.)

ENDROIT : **LAC BEAUPORT**

Accueille garçons de 9 à 14 ans

CAMP RESIDENTIEL	CAMP DE JOUR
27 juin au 13 juillet	27 juin au 12 juillet
16 juillet au 2 août	16 juillet au 1er août
6 août au 23 août	6 août au 22 août

Pour prospectus, renseignements ou inscriptions :

Ls-Ph. AMYOT, 131, St-Olivier, Québec 4e (524-6210)

Gilles ST-MICHEL, 375, Dolbeau, Québec 6e (683-7284)

dites...

bonjour!

un bonjour, ça ne coûte rien et ça fait plaisir.

Les Québécois sont gens courtois, c'est bien connu. Continuons de le prouver. Accueillons les touristes avec le sourire, entourons-les de prévenance, d'amitié, de bonne humeur. D'ailleurs, ces visiteurs sont nos amis; faisons-leur les honneurs du Québec en rendant leur séjour chez nous le plus agréable possible. Ils partiront enchantés et s'empresseront de revenir nous voir pour retrouver l'atmosphère d'un pays où la bonne humeur est de rigueur.

Dites . . . Bonjour! Balayez le pas de la porte, peinturez la maison, blanchissez les bâtiments. Dites . . . Bonjour! Pavoisez de drapeaux fleurdelysés, mettez des fleurs aux fenêtres, embellissez le jardin. Dites . . . Bonjour! Indiquez son chemin au touriste égaré, aidez-le à réparer son pneu, à trouver si besoin le repas et le gite. Dites . . . Bonjour! au voisin, au policier, à la serveuse, au chauffeur d'autobus. Dites . . . Il y a tant de façons de dire bonjour!

Un bonjour, ça ne coûte rien et ça fait plaisir.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

Une motion de non-confiance contre le gouvernement de l'UN est défaite

par *Jacques Dallaire*

Le chef du parti libéral du Québec, M. Jean Lesage, a profité de l'ordre des travaux du jour, hier, à l'Assemblée législative pour faire une motion de non-confiance (défaite par 48 voix contre 24) à l'endroit du gouvernement, l'accusant "de dénaturer l'information officielle, de la contrôler et de la faire servir à ses fins partisanes".

Dans un vibrant plaidoyer, allant de l'usage que ferait l'Union nationale des agences ou des organismes d'Etat en place à la compétence et au rôle de certaines personnes en poste, M. Lesage a demandé au gouvernement de ne pas faire un pas de plus dans le sentier de l'information, sans avoir au préalable explicité ses intentions.

"Et je dirai plus", ajouta le chef de l'opposition, "si celles-ci sont franches et honnêtes, qu'il ait le courage d'instituer un comité bipartite pour veiller et réglementer les gestes du ministère public en ce qui touche l'information officielle. Sans quoi, nous devrons prendre toutes les mesures possibles pour détruire l'échafaudage précaire auquel il devra d'avoir poursuivi trop longtemps sa chétive existence".

Privilège exclusif

Antérieurement, M. Lesage avait voulu démontrer que l'UN cherche hors de tout doute à en arriver à une information dirigée, contrôlée, et que déjà l'on est en présence d'une information officielle lourdement hypothéquée dans son objectivité et qui devient de plus en plus un outil de propagande partisane.

Le chef libéral porta une autre accusation précise, selon laquelle l'UN tenterait non seulement de limiter l'information aux journalistes, mais encore imposerait le baillon aux fonctionnaires et même aux ministériels, le premier ministre Daniel Johnson se réservant le droit exclusif de faire connaître la politique de l'Etat.

C'est ainsi, explique M. Lesage, que le gouvernement a décidé d'avoir recours à l'agence TELBEC pour diffuser l'information à l'insu des correspondants parlementaires et bien souvent des députés eux-mêmes que l'Office d'information et de Publicité, que dirige M. Roger Cyr, relève exclusivement du bureau du premier ministre et n'accorde pas la diffusion des idées de l'opposition, que le gouvernement se sert de TEVEC pour mousser sa propagande, qu'il utilise l'émission "l'Education c'est votre affaire" pour agir de même et que des annonces sont publiés dans les journaux pour vanter des programmes québécois, comme la participation au plan ARDA.

D'autre part, le chef libéral affirma que, depuis que M. Cyr dirige l'O.I.P., des personnes sont entrées à son service sans passer par les examens de la Fonction publique, des communiqués ont été publiés sans qu'on en indique la provenance et enfin "M. Cyr consacre une bonne partie de son temps dans des conciliabules avec des publicitaires de l'Union nationale".

PAS NORMAL

Le chef de l'opposition a exprimé par ailleurs des doutes sérieux sur l'enquête secrète effectuée pour le compte du gouvernement au sujet de l'information par l'agence Intermedia, le deux principaux actionnaires de cette agence étant, selon M. Lesage, MM. Jean-Loiselle, conseiller auprès du gouvernement en matières sociales, et Paul Gros d'Aillon, journaliste à Montréal-Matin, jugé comme l'organe officiel de l'UN.

Et M. Lesage en conclut: "Je dis qu'il n'est pas normal qu'en 1968 au Québec on ne fasse plus la distinction entre l'information et la propagande, entre les affaires de l'Etat et les combines du parti. Je prétends qu'on ne doit pas laisser au premier ministre seul le contrôle d'un secteur aussi délicat que celui de l'Office d'Information. Je crains que nous ayons pris au pas de course la voie qui conduit à l'information dirigée".

Un projet immédiat du gouvernement

Certaines municipalités pourront posséder leur comité exécutif

QUEBEC (P.C.) — Le ministère québécois des Affaires municipales apportera des modifications à la loi des cités et villes en vue de permettre aux municipalités d'une certaine population de posséder leur comité exécutif, si elles le désirent.

Le ministre des Finances et ancien ministre des Affaires municipales, M. Paul Dozois, a fait part de ce projet immédiat du gouvernement du Québec au maire et à la délégation de la ville de Sherbrooke, venus présenter un bill modifiant la charte de cette ville hier matin au comité des bills privés.

M. Dozois a précisé que le projet de loi serait déposé à l'Assemblée législative "d'ici quelques mois".

La ville des Cantons de l'Est réclamait justement le pouvoir d'instituer un comité exécutif composé du maire et de trois conseillers.

Les autorités de la ville ont été invitées à patienter "pendant quelques mois alors que le ministère des Affaires municipales présentera un projet de loi de portée provinciale visant à accorder ce droit a Sherbrooke et aux autres municipalités d'une certaine population".

L'article du bill fut retiré.

MAUVAISES EXPERIENCES

Le ministre a rappelé les expériences tentées avec les villes de Trois-Rivières, 58,000 habitants, et Hull, 60,000 habitants.

Ces deux municipalités ont obtenu du gouvernement le pouvoir de constituer un comité exécutif et les résultats ne se sont pas avérés concluants. Les dirigeants de Trois-Rivières ont même décidé de retirer leur projet avant de le mettre en application.

"Au lieu de continuer dans cette voie, a dit M. Dozois, le ministère des Affaires municipales a fait entreprendre une étude sur tous les aspects concernant les comités exécutifs de municipalités afin de les rendre plus efficaces. Aussitôt que les études seront terminées, la Chambre sera saisie d'un projet de loi visant à modifier la loi des cités et villes en conséquence".

La ville de Sainte-Foy, 56,000 habitants, avait présenté une pétition similaire, il y a quelque temps, au comité des bills privés et elle avait également essuyé un refus, pour les mêmes raisons. Présentement, seules les villes de Montréal, Laval et Jacques-Cartier ont un comité exécutif. Sherbrooke compte 76,000 habitants.

Par ailleurs, le comité des bills privés a adopté le bill modifiant la charte de la ville de Sherbrooke, en y retournant toutefois près de la moitié des 13 articles du texte.

Les membres du comité ont refusé, notamment, aux autorités sherbrookoises d'attribuer une pension de $2,000 à tout membre du conseil de ville comptant neuf années de service et qui aura cessé de remplir la fonction de conseiller ou maire de Sherbrooke après le 1er janvier 1968.

Le maire Armand Nadeau dirigeait la délégation de Sherbrooke.

Les modifications de la loi des marchés agricoles s'élaborent

QUEBEC (P.C.) — Les avocats mettent la dernière main à la rédaction d'un projet de loi modifiant la loi de la mise en marché agricole au Québec.

Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent, a précisé, hier après-midi à l'Assemblée législative, que le comité de l'agriculture a présenté un rapport au cabinet des ministres mercredi soir après avoir étudié les amendements suggérés par l'Union catholique des cultivateurs relativement à la loi de la mise en marché des produits agricoles.

Pour sa part, le premier ministre Daniel Johnson n'a pas fixé de date à laquelle le projet de loi sera déposé devant la Chambre, mais il a dit espérer que les avocats auront tôt fait de compléter la teneur du texte pour que la Chambre soit saisie du projet de loi "au plus tard la semaine prochaine".

On se souvient que plusieurs milliers de cultivateurs du Québec ont tenu des assemblées dans la ville de Québec, il y a quelques semaines, et qu'ils ont assisté aux séances de l'Assemblée législative pendant une semaine complète pour protester contre "l'immobilisme du gouvernement en matière de politique agricole".

Les cultivateurs réclamaient particulièrement de meilleures modalités de la mise en marché de leurs produits.

Les négociations sont rompues entre marins et armateurs

Par BERNARD RACINE

MONTREAL (P.C.) — L'Association des armateurs canadiens a rompu mardi ses négociations avec le Syndicat canadien des officiers de la marine marchande, relativement à une nouvelle entente collective de trois ans, a révélé jeudi lors d'une conférence de presse M. Gilbert Gauthier, président du syndicat concerné.

Le contrat de travail actuel est expiré depuis le 1er juin et les négociations qui se poursuivaient depuis le mois d'avril en étaient rendues à la conciliation.

Les officiers de marine réclamaient ce que les armateurs avaient évalué à une augmentation globale de 46 pour cent et ceux-ci avaient offert ce qu'ils prétendaient être une offre de 26 p.c. d'augmentation.

M. Gauthier a expliqué que le conciliateur fédéral devait maintenant présenter son rapport au ministre du Travail qui pouvait ensuite décider de nommer un tribunal d'arbitrage.

Sept jours après la présentation du rapport de ce tribunal, le syndicat pourrait légalement déclarer la grève. Au cas où le ministre ne nommerait pas de conseil d'arbitrage, le syndicat pourrait déclarer la grève 15 jours après le refus du ministre.

Date

Le président du syndicat a expliqué que ces exigences situeraient le début de la grève, si les officiers décident de débrayer, entre le milieu de juillet et le milieu d'août.

"Nous sommes toujours prêts à parler avec eux s'ils veulent négocier de bonne foi," a-t-il déclaré après avoir expliqué que le syndicat avait finalement accepté l'offre de 26 p.c. faite par les armateurs et que c'était ceux-ci qui s'étaient récusés à la dernière minute.

Au moment de la rupture, il ne restait à négocier que quatre des 31 clauses du contrat. Ces quatre clauses portaient sur les salaires, le fonds de pension, une garantie de sept jours de travail par semaine et la séniorité dont le côté patronal refuse d'accepter la définition syndicale.

Les armateurs offraient une hausse de salaire de 4 p.c. la première année et de 3 p.c. la troisième année tandis que les officiers demandaient que la hausse soit de 5 p.c. la première année et de 2 p.c. la troisième.

Les armateurs avaient offert une augmentation des pensions de 4 p.c. pour les deux premières années du contrat.

Les armateurs avaient offert pour les deux premières années du contrat, une augmentation des pensions de 4 p.c. payée par les armateurs et une de 5 p.c. payée par les officiers, la troisième année.

Les syndiqués ont demandé une hausse uniforme de 4 p.c. payée entièrement par les patrons ce qui d'après eux n'entrainerait aux compagnies qu'une dépense additionnelle de 3 p.c.

Semaine de travail

M. Gauthier a expliqué qu'après que le Parlement eut décrété la semaine de 40 heures, les armateurs avaient demandé et obtenu pour une période de 18 mois, un amendement au code du travail leur permettant de faire travailler leurs employés sept jours par semaine.

Le syndicat veut maintenant avoir la garantie de sept jours de travail par semaine, afin que les officiers puissent accumuler leurs jours de congé et ne pas être obligés de les prendre dans des endroits éloignés comme Port-Cartier, par exemple, alors qu'ils habitent Montréal ou Toronto.

La grève, si elle éclatait, paralyserait 99 p.c. du transport maritime sur les Grands Lacs et le St-Laurent, a affirmé M. Gauthier, expliquant que le syndicat représentait 1,200 officiers employés sur 200 navires.

La grève immobiliserait aussi quelque 5,000 marins ainsi qu'un grand nombre de débardeurs et d'autres travailleurs. L'Association des armateurs représente 32 compagnies de transport maritime du Canada.

La Fédération des SSJB appuie la cause des écoles française de Saint-Léonard

MONTREAL (P.C.) — La Société Saint-Jean-Baptiste a déclaré hier qu'elle appuyait la cause des écoles françaises à St-Léonard, en banlieue de Montréal, parce que la français est la langue de la majorité des Québécois.

M. Yvon Groulx, président de la SSJB qui compte quelque 30,000 membres, a dit dans un communiqué émis hier que le référendum du 10 juin dernier faisait partie d'un vaste mouvement populaire en vue de faire de la langue de la majorité la langue "nationale".

Ce référendum, organisé par la Commission des écoles catholiques de St-Léonard, demandait aux résidents de cette municipalité de 35,000 habitants s'ils désiraient conserver les écoles bilingues actuelles ou remplacer peu à peu ces dernières par des clauses unilingues françaises.

La population de cette ville est formée d'environ 53 pour cent de Canadiens français et de 45 pour cent de néo-Canadiens, d'origine italienne en grande partie. Environ deux pour cent seulement sont des Canadiens de langue anglaise uniquement.

"La SSJB est heureuse que la population de St-Léonard ait accordé son appui à l'intégration des immigrants au courant de langue française", a dit M. Groulx.

Appuyer les commissaires de St-Léonard, c'est "accorder au fait français un statut pour notre langue nationale qui est le français".

Le gouvernement

Il a ajouté que la position que le gouvernement du Québec décidera de prendre sur cette qeustion est d'une extrême importance parce qu'il s'agira alors d'un précédent "pour tous les cas semblables concernant l'éducation et le statut du français au Québec".

Par ailleurs, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a déclaré dans un télégramme adressé mercredi au conseiller municipal de St-Léonard M. Mario Barone, un partisan de l'école bilingue, qu'"aucun Québécois anglophone ne sera jamais forcé de s'intégrer et que les droits des parents seront reconnus."

Toutefois, il n'a pas élaboré davantage sur ce à quoi les Québécois dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français devaient s'attendre.

Les résidents de St-Léonard qui sont en faveur des écoles bilingues ont décidé au cours d'une réunion tenue mercredi de prendre des mesures afin de contester les récentes élections de deux nouveaux commissaires d'école.

Ces commissaires sont en faveur d'écoles unilingues françaises et comme il ne reste qu'un seul commissaire qui soit en faveur des clauses bilingues, il existe peu de chances pour que l'institution d'écoles unilingues françaises projetée pour septembre prochain puisse être empêchée.

Un avocat parlant pour les parents qui désirent une éducation en langue anglaise pour leurs enfants, Me Claude-Armand Sheppard, a déclaré au cours de la réunion qu'il était évident que "les commissaires avaient été élus de façon bizarre, étrange, et à mon avis, dans des circonstances illégales".

Il a ajouté qu'un certain nombre d'irrégularités avaient été commises dans cette élection, y compris l'ouverture tardive des bureaux de scrutin, les listes d'électeurs incomplètes et la demande faite par les officiers d'élection que les voteurs puissent prouver leur citoyenneté canadienne.

"Personne n'est requis de prouver qu'il est citoyen canadien parce qu'il parle avec un accent étranger", a-t-il dit. "Il n'y a aucune raison pour demander aux gens de produire leur certificat de naissance ou de citoyenneté".

L'acceptation des offres de Québec par les fonctionnaires est le fruit d'un dialogue

QUEBEC (PC) — Le ministre d'Etat à la Fonction publique, M. Marcel Masse, a déclaré, hier au cours d'une conférence de presse, que l'acceptation des offres du gouvernement par les fonctionnaires du Québec "est le fruit d'un dialogue et la convention collective entre le gouvernement et ses employés permettra à ces derniers de participer pleinement à la mise en oeuvre des programmes gouvernementaux".

Mercredi soir, les fonctionnaires membres du syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, ont accepté par plus de 3,000 voix de majorité l'acceptation des offres gouvernementales en vue de la signature de la convention collective de travail des employés du gouvernement.

Le 9 juin dernier, le conseil syndical et les négociateurs patronaux en venaient également à une entente.

M. Masse a précisé que le contrat de travail n'est, cependant, pas encore signé. Il ignore à quelle date exacte les deux parties ratifieront officiellement l'accord.

Le ministre a dit que les négociations se sont déroulées dans un climat sain. "La bonne foi et le respect mutuel, a-t-il ajouté, que se sont témoigné les négociateurs tout au long des rencontres sont pour nous un encouragement envers le syndicalisme de demain".

Dialogue

Il a exprimé sa satisfaction de constater qu'il est actuellement possible chez-nous d'en venir à une entente entre employeur et employé "par un dialogue ferme et serré", parfois âpre, mais toujours dans le calme et surtout avec le désir de comprendre le point de vue de l'autre".

M. Masse a invité les ministères et organismes gouvernementaux à faire l'application pleine et entière de la convention collective.

Par ailleurs, il a dit que la direction générale des relations de travail, qui représente l'employeur dans ses relations de travail avec les syndicats de ses employés, sera investie de tous les pouvoirs nécessaires pour voir à la coordination et à l'uniformisation de l'application de ces conventions dans l'ensemble du gouvernement.

En réponse à une question du journaliste, M. Masse a laissé entendre que cette entente pourrait bien guider la marche des autres négociations en cours dans des services paragouvernementaux.

COURS D'ETE POUR LES JEUNES

ANGLAIS-FRANÇAIS-ESPAGNOL-ITALIEN
RUSSE-ALLEMAND-JAPONAIS
DEUX SESSIONS: JUILLET OU AOUT
MATIN OU APRES-MIDI

Berlitz

langues vivantes
QUEBEC 529-6161
CHICOUTIMI 549-7474
RIMOUSKI 723-1944
ALMA 668-8888

N.B. Ces cours seront donnés dans toutes les écoles Berlitz au Canada.

A TELE 4
aujourd. 18.20 hres
Demain 22.55 hres



JACQUES
PERRON
PROGRESSISTE CONSERVATEUR
VOUS PARLE DES
PROBLEMES
DU COMTE DE
QUEBEC-EST
(Organisation J. Perron)

AVIS

LE COMITE PARITAIRE
DE L'INDUSTRIE DU LAIT
DE QUEBEC

en vertu du décret 481 relatif aux employés de laiteries des

CITES DE QUEBEC, LEVIS et ses limites

avise qu'à l'occasion

de la ST-JEAN-BAPTISTE

le 24 juin sera
JOUR CHOME

Janine LETARTE,
secrétaire-trésorière.

ANDRÉ BOIVIN
ARTICLES RECLAME
Tél. : 653-5000

• ARTICLES de Bureaux
• CENTRE D'IMAGERIES
• ARTICLES de CLASSES
• LIVRES de bibliothèques
• ARTICLES RELIGIEUX

LA LIBRAIRIE CANADIENNE Ltée
8 magasins pour vous servir
309 de la Canardière
Tél.: 525-5119
Centre d'Achats Canardière
Centre d'Achats Laurier



citoyennes et citoyens de
du comté fédéral de LOUIS-HÉBERT

En cette longue fin de semaine de la Fête nationale des canadiens-français, je tiens à vous souhaiter un bon congé, tout en rappelant la prudence à mes nombreux compatriotes qui partent en voyage sur des routes particulièrement encombrées...

Pendant ce congé, savourons bien l'air de ce grand pays libre où nous connaissons la joie de vivre.

Nous avons eu *la chance* de naître dans un Canada qui s'améliore sans cesse... c'est pour cela que nous avons *le devoir* d'y croire.

Et c'est pour cela aussi que je vous demande de voter libéral quand vous reviendrez de votre congé, mardi le 25.

J. C. Cantin.

comité central
1075 Bougainville
683-3636



votons
JEAN CHARLES
CANTIN
votre candidat
LIBÉRAL

Annonce payée par
L'organisation J. C. Cantin

l'Action économique

COTES DES BOURSES

Toronto

(Par la Presse Canadienne)

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Acad Ur	49000	21	18½	18½
Accra	19525	16½	15⅛	16
Acme	107000	33½	28	30
Acme	328165	2	1	1½
Advocate	250	270	270	270
Agena Mg	2000	12	11½	11½
Agnico	900	220	205	210
Akaitcho	1000	45	45	45
Am Larder	1000	24	24	24
Am Moly	3550	25	22	25
Ang Ruyn	650	87	87	87
Ang U Dev	2600	98	96	98
Area	3300	225	223	223
Argosy	500	58	58	58
Armore	7300	24½	24	24
Arcadia	4550	19	18	19
Atl C Cop	3500	51	48½	51
Aunor	1100	365	365	365
Bankeno	4800	106	98	101
Bankfield	500	9	9	9
Barnat	1100	51	51	51
Bary Expl	1500	36	36	36
B-Duq	2000	17	17	17
Belcher	500	50	50	50
Belletere	6550	21½	21	21
Bethlm	6720	745	700	735
Black Bay	4500	10	9½	9½
BL Hawk	1000	35	35	35
Bounty Ex	76	16	16	16
Bralorne	1050	220	220	220
Broul Reef	9500	41	39	40
Brunswk	1266	490	480	490
Bunker H	6000	17½	17	17½
Calmor IB	900	92	92	92
C Mines	28534	95	92	95
Camflo	3950	550	545	545
Camp Chib	1100	775	750	750
Camp RL	125	33	33	33
C Tung	5600	175	166	166
C Dyno	2700	270	262	269
C Jamieso	500	95	95	95
Cdn Keely	1000	6½	6½	6½
Cn Lacrt	21550	32	30½	31½
C Mal	15000	13	13	13
Cdn Nisto	5500	49	49	49
Can-fer	5200	154	150	152
Cantri	2000	14½	14	14½
Captain	1000	17½	17½	17½
Captain	2500	1	½	½
Cassiar	761	15¾	15½	15½
Cent Pat	2100	245	240	240
Chestvle	2000	22½	22½	22½
Chib M	1000	52	52	52
Chim	13900	179	171	175
Coch Will	2300	88	87	88
Coin Lake	7000	18	17	17
Coniagas	4500	46	45	46
C Shawkey	2583	25	23½	24½
C Bellek	9000	13	12	13
C Cailinan	5500	13	13	13
Con Fardy	3560	315	305	315
C Hall	18500	56	53	53
C Marcus	500	18	18	18
C Morisn	5200	305	285	305
Con Negus	1000	41	41	41
Con Nichol	2000	13½	12	13½
C Rambler	3000	96	95	95
C Red P	39700	25	22½	24
Conwest	2890	11¾	11¼	11¾
Cop Fields	366	118	118	118
Cop-M	12500	25	21	25
Coulee	5200	48	47	47
Courvan	3000	19	19	19
Craigmt	375	950	950	950
Cstland	2000	25	25	25
Crowp	15000	15½	15	15½
D'Aragon	1500	35	35	35
D'Elda	18500	68	66	67
Denison	970	73¾	73¼	73½
Dicknsn	950	460	455	460
Discovry	2100	180	175	175
Donalda	4700	16	15½	15½
Dunrale	3500	60	57	60
East Mal	100	315	315	315
East Sull	650	610	605	610
Endako	100	11⅞	11⅜	11⅝
Fwest T	5000	15	14	15
F Mar	1200	150	148	150
F Nat Uran	5399	90	86	88
F Orenada	500	26	25	26
Frobex	1152	299	290	292
Gnt Masct	1800	139	136	137
Giant Yk	452	11	10½	11
Goldray	8300	255	250	252
Goldrm	12400	61	58	58
Gordtrm	4450	575	550	560
Gradore	1660	19	19	19
Grandroy	9150	59	56	58
Granduc	3450	800	750	790
Granisle	100	12¾	12¾	12¾
Green Pnt	3250	35	32½	35
Gukeh	3000	26	26	26
Gulf L	4000	8½	8½	8½
Gunnar	2800	210	205	205
Hastings	1625	165	160	160
Headway	2000	15	15	15
High-Bl	1505	14⅞	14⅜	14⅞
Hollinger	1260	30⅝	30½	30½
Huds Bay	220	56	55¾	55¾
Hu-Pam	7500	22	19½	21
Hydra Ex	525	21½	21½	21½
Int Bibis	10700	89	86	89
Iron Bay T	675	400	400	400
Iso	4500	185	180	180
Jaye Exp	6500	18	17	17
jelex	500	28	28	28
joliet	1500	35	33½	35½
joutel	2000	75	75	75
jowsey	2132	79	79	79
Kam Kotia	500	265	265	265
Kerr Add	6578	16¼	15⅞	15⅞
Kelly Dsd	3500	20	19	20
K Anacon	700	68	68	68
Kid Coper	2570	55	53	53
Kirk Min	3000	13½	13½	13½
Kirk Twn	19900	32	28	31
Kopan	68000	13½	12	13
Lab Min	205	31¾	31¾	31¾
L Dufault	3310	775	750	770
L Head	44650	54	50	53
L Osu	2000	23	22	23
La Luz	1000	14½	14½	14½
Langis	4100	36	35	35
Leitch	2855	10¼	990	10¼
LL Lac	200	330	330	330
Lorado	3800	190	165	165
Louviert	5700	17	16½	17
Macassa	100	175	175	175
Macdon	6000	21½	20½	20½
Mac L Msh	1866	85	82	82
Madsen	600	180	172	180
Malartic	700	150	145	150
Marchant	200	70	70	70
Martin	21000	29½	26½	26½
Match	2543	11	9½	11
Mattgmf	1920	12⅜	12¾	12¾
Maybrn	11500	15	15	15
M Adam	10300	97	93	96
Mc Intyre	3160	87	86	86
McWat	2500	56	55	55
Mentor	2600	112	112	112
Merrill	2500	189	181	189
Meta U	10500	17	17	17
Midri	10500	92	89	90
Min Ore	90000	32½	29	31
Mogul Min	1850	483	480	485
Moneta P	600	175	175	175
Mt Wrt	11000	23½	22	22
Multi-Mt	6653	237	230	230
New Ath	2583	21	21	21
New Cal	1000	29	29	29
Neweonx	850	835	820	835
N Goldvue	4000	7	7	7
N Hosco	3600	180	170	174
N Imperal	4010	310	300	305
N Kelore	8500	7½	7½	7½
Nlund	10000	24	23½	23½
N Mylama	2000	16½	16½	16½
N Sen	11050	41	39	39
Nick Rim	5000	14	13½	13½
Nor Acme	2000	13	13	13
Norbaska	4900	40	39	39
Norbeau	400	29	28	29
Norgld	10500	9½	9	9
Norlex	9000	19	18	18
Northcal	1000	19	19	19
N Coldstm	4300	146	144	146
North Exp	1000	22½	22½	22½
Northgat	5415	14¾	14½	14¾
N Rank	6050	41	40½	41
N Rock	500	26½	26½	26½
North Can	2700	112	107	112
Nudul	1250	15½	15½	15½
Obaska	2000	11½	11½	11½
Opemaska	900	910	900	910
Orchan	1900	340	330	335
Osisko	9000	70	69	70
Pamour	450	300	287	287
Patino	1600	23	22⅜	22⅝
Pax Int	6000	12½	12	12½
Pce Exp	66830	315	300	305
Peerless	3000	7	7	7
Pick Crow	840	31½	31½	31½
Pine Point	813	40	39¾	39¾
Placer	605	25½	25¼	25½
Pow Rou	3500	32	31	32
Preston	4805	22¼	21⅝	21⅞
Probe M	14000	28	27	27½
Pyramid	1900	135	131	135
QMI	7	245	245	245
Que Chib	1500	48	48	48
Que Man	3200	28	27	27
Quonto	2000	5½	5½	5½
Radiore	5000	53	52	52
Rayrock	2300	184	177	183
Rio Algom	1525	32⅜	32½	32⅝
Rio Pr	25	89½	89½	89½
Rio Alg	475	16⅝	16¼	16¼
Rix Athab	2000	20	20	20
Roman	1415	24	23⅞	23⅞
Rowan Cn	7000	9½	9	9
Ryanor	1000	13	13	13
St Fabien	1000	24	24	24
San Antonf	9000	17	15	15
Sarim	18000	22½	20½	20½
Satellite	5000	42½	42	42
Sherr	27076	550	540	550
Sigma	1200	750	725	725
Silvrflds	30	420	420	420
Sil Miller	5000	14	14	14
Silvmq	7000	53	52	53
Sil Stand	2000	79	74	74
Sisco	700	430	420	420
Steep R	2545	675	660	660
Sud Cont	1000	27	26	26
Sullivan	1750	390	385	390
Teck Corp	1730	490	480	485
Texmt	10400	70	68	68
Texore	1000	20½	20½	20½
Tex-Sol	1600	22	22	22
Thom L	2000	48	47	47
Tombill	2500	90	90	90
Tormt	12500	10	9½	10
Towag	9500	33	30	33
Tribag	2300	90	90	90
Trin Chib	500	9½	9½	9½
Tundra	250	30	30	30
U Asbestos	100	970	970	970
U Buffad	38860	90	82	90
Upp Can	3300	224	205	224
Urban Q	5000	16	15	15½
vespar	44600	89	83	88
Wasmac	1300	120	115	120
West Mine	3200	215	210	210
White Star	4200	29	29	29
Willroy	2000	88	85	85
Wdfall	25700	23	21½	23
Win-Eld	1500	13	12½	12½
Wr Harg	20	265	265	265
Yale Lead	2250	18	18	18
Yk Bear	1325	490	485	485
Young HG	4000	9	9	9
zenmac	4500	23	21½	23
zulapa	2000	16	16	16

DISTRIBUTION PRIMAIRE

C Key	20187	13½	11½	11½
Glenn	10024	20	19	19
jonsm	12600	21½	20½	21
Paramaq	3500	11	11	11

PETROLES ET GAS

Alminex	2600	535	525	525
Am Leduc	5200	14	13½	13½
Asamera	2100	825	825	825
Banff	2795	13¼	12¾	13
Bralsa	200	110	108	110
Calvert	49300	26	22½	26
CS Pete	2800	245	240	241
C Delhi	4052	11	11	11
C Ex Gas	1600	700	675	680
C Gridoil	200	10¾	10¼	10¼
C Homestd	441	540	540	540
C Homest	810	10¼	10	10
C LI Pete	50	15½	15½	15½
C Sup O	23459	47	46⅝	47
Cent Del	3525	17⅛	16⅝	16⅝
Charter Ol	1098	765	740	740
Chieftan D	1600	670	670	670
Dynamic	7612	170	161	166
French Pt	3355	630	615	620
Gr Plains	1350	18	17⅜	17⅜
Gt C Oilsds	940	985	970	970
Int Helium	6750	175	170	170
Midcon	2200	48	46	46
Mill City	6600	145	140	140
Nat Pete	6700	380	365	365
N Cont	4500	82	80	80
N Dav	15000	16	14	15
NC Oils	250	870	870	870
Numac	9900	595	565	565
Numc	18930	188	165	165
Pallser	2500	65	65	65
Permo	3520	24	24	24
Peruv	2400	176	165	165
Petrol	2800	105	100	103
Pinnalce P	4860	340	325	330
Place G	16995	198	188	193
Prairie Oil	400	675	675	675
Ranger	6134	460	450	450
Scurry Rn	135	31½	30¾	31½
Spoon	41000	252	245	250
Triad	43140	276	265	270
U Canso	1285	435	425	435
U Canso	320	160	160	160
vandoo	1000	6½	6½	6½
W Decalta	5275	320	310	310
W Decit	100	140	140	140
Wordwide	950	875	850	875

MARCHE ETRANGER

Noranda	50	48½	48½	48½
Place G	200	200	200	200
Spooner	2000	280	280	280
Coch Will	700	100	90	90
Dickenson	200	500	500	500
Discovery	100	210	210	210
Granduc	100	810	810	810
Lk Dufault	300	860	860	860
Madsen RL	100	200	200	200
Newlund	2000	28	28	28
Silverfld	100	500	500	500
Siscoe	500	500	495	495
Sherritt	100	585	585	585

TITRES LES PLUS ACTIFS
de la Bourse de Toronto

(Par la Presse Canadienne)

INDUSTRIES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang.
znth	41406	275	225	250	+25
Int St	28525	5⅛	485	5	+15
Mn F	22650	12	11¾	11⅞	+ ⅛
Hm A	22251	24	23½	23¾	+ ¼
G W S	21735	10⅞	9⅝	10	+ ⅝

MINES

Kr T	199000	32	28	31	+ 3½
Ac G	107000	33½	28	30	— 1
Mn O	90000	32½	29	31	— 1
Kpn	68000	13½	12	13	+ ½
Pc E	66830	315	300	305	+ 5

PETROLES

Clvt	49300	26	22½	26	+ 3½
Trd O	43140	276	265	270	+ 5
Spnr	41000	252	245	250	+ 5
C S O	23459	47	46¾	47	+ ¼
Pic G	16995	198	188	193	+ 5

Montréal

(Par la Presse Canadienne)

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	4535	8	7⅞	8
Alcan	6788	24⅜	24⅛	24⅛
Alcan	210	32	32	32
Algoma	5167	17¼	16⅝	16⅝
Alum	25	36¾	36¾	36¾
Ang Pulp	350	13½	13⅜	13⅜
Argus C	200	11	11	11
Asbestos	420	22¼	22	22
Atl Sug	2650	6⅞	6⅞	6⅞
Bnk Mont	30070	13	12¾	13
Bank NS	1645	19⅜	19	19⅜
Banq CN	660	10¾	10¾	10¾
Banq Depar	300	9¾	9⅝	9¾
Banq PC	2085	8½	7⅞	8½
Bell Phone	4672	43	42¼	42⅝
Brazil	774	17	17	17
Br Am Oil	720	40⅝	40¼	40¼
BC Phon	625	56⅛	56	56
Brinco	1285	465	460	460
Bruck B	100	11⅝	11⅝	11⅝
CAE Ind	2035	9¼	9	9¼
Cal Pow	1100	22¼	22¼	22⅜
Can Cem	54	27¼	27¼	27¼
Canron	715	17½	17⅜	17½
C Brew	9580	8⅞	8¾	8¾
C Brew B	125	39¼	39¼	39¼
Can Chm	200	285	285	285
Can Hydro	100	18¼	18¼	18¼
Cn Imp BC	4130	16½	16¼	16½
Cn Indst Ltd	680	11¾	11½	11¾
Can Int Pwr	329	37½	37¼	37½
Can Int Urbn	100	6	6	6
Can Marcon	3365	8¾	8⅝	8¾
CP Inv Pr	1267	24	24	24
CP Rail	2149	58¼	58	58
CPR	100	9¼	9¼	9¼
C Petrofina	4995	16⅞	16½	16⅝
Cent Del	500	17	16⅜	16¾
Chemcell	2425	9	8⅝	8¾
Cominco	1425	25⅜	25¼	25¼
C Bathurst	2712	15	14⅝	14⅞
Cons Glas	315	16½	16	16½
Corpex	110	300	300	300
Crown Cork	65	120	120	120
Crush Int	1595	18½	18⅛	18½
Denault	415	12½	12⅛	12½
Denison	348	74	74	74
Dist Seag	6705	45	44⅝	45
D Bridge	500	13½	13½	13½
D Forset	100	9½	9½	9½
Dofasco	2790	16	15⅝	16½
D Glass	1010	9¼	9¼	9¼
Dosco	150	9½	9½	9½
Dom Stores	660	19	18⅞	19
Domtar	2285	10	9½	10
Du Pont	315	30	30	30
Dupuis A	200	5¾	5¾	5¾
Enamel B	280	150	150	150
Falcon	550	107¼	106	107¼
Fam Playrs	975	56½	56	56¼
Fin Collectn	325	15¼	15¼	15¼
Fraser	330	15¼	14⅞	14⅞
French Pete	600	625	615	615
Fulerum	600	8¾	8⅜	8⅜
Glengair	1160	250	250	250
Gr Lk Pap	400	16⅜	16¼	16¾
Hawk Sid	2000	435	420	430
Hollinger	100	30½	30½	30½
Home A	7050	23¾	23½	23¾
Home B	400	26	26	26
Horne Pf	500	305	305	305
H Bay MS	290	56	55	55
H Bay Comp	1000	26	26	26
Husky Oil	2442	27⅜	26¼	27⅛
Husk Dwts	226	16	16	16
Imp Oil	1396	64¾	64	64¾
Imp Tob	1825	14⅝	14¼	14½
Ind Accept	1905	21	20⅜	20⅞
In Acc Pr	200	22	22	22
Inglis	300	10⅝	10⅜	10⅝
Int Nickel	1625	112½	111⅝	112
Int Pap	622	35⅜	35⅜	35⅜
Int Util	5525	53⅝	51½	52¾
Int Ut	250	53	52½	52½
Int PL	2175	18⅞	18⅜	18⅝
Inv Grp A	130	7¼	7¼	7¼
jamaica PS	1000	79	79	79
Labatt	185	17⅜	17⅜	17⅜
Labatt	900	23	22½	22½
Lamntg A	1000	325	320	325
Laur Fin	450	420	420	420
Loblaw A	900	7¾	7¾	7¾
Loblaw B	2200	7¾	7¾	7¾
Loeb M	925	11½	11½	11½
Macmillan	625	22⅞	22½	22⅞
Mar Tel	180	18⅝	18⅝	18⅝
Mas Ferg	8232	18	17⅝	17⅝
Melchers	50	35⅞	35⅝	35⅞
Met Stores	100	44	44	44
Miron	385	390	385	390
Mitch RA	100	10⅜	10¾	10¾
Molson A	2880	25¼	24	24
Molson B	875	25½	25	25
Morra Cp	2670	29⅞	29⅝	29½
More B	100	21	21	21
Morse	226	50	50	50
Nfld Light	1655	7⅞	7½	7⅝
Noranda	1800	47¼	47¼	47¼
Nor Cen Gas	1128	14⅛	13⅞	13⅞
NS LP	700	7⅝	7⅜	7⅝
Ogilvie	210	23¼	23⅛	23⅛
Ont Steel	75	32½	32½	32½
Oshawa A	900	36	36	36
Pac Pete	4350	21¼	21⅛	21⅛
Pow Corp	2540	9⅝	9	9⅛
Pow Cp	735	9⅝	9⅜	9⅜
Price	2835	9⅞	9⅝	9⅝
Que N Gaz	263	11½	11½	11½
Que Phone	184	14	14	14
Radio Eng	1940	30	29	29
Readrg Digs	2065	12½	12¼	12½
Rio Algom	1045	32⅝	32½	32¾
Ronalds	100	14	14	14
Rothmans	500	24¼	24¼	24¼
Royl Bank	5243	17½	17½	17½
Roy Tr	100	14½	14½	14½
Russel Sons	100	12½	12½	12½
Salada F	163	9	9	9
Scott Las	210	28	2 7¼	27¼
Shell Can	1350	25⅞	25½	25⅞
Shop Save	7295	15⅞	14⅝	15⅞
Simpsons	50	38½	38½	38½
Simp Sears	100	32¼	32¼	32¼
Sogemine	200	13½	13½	13½
Steel Can	8912	21⅝	21¼	21¼
Steinbg A	5618	16⅜	16⅛	16⅜
Texoco Can	150	29½	29⅜	29½
Tor Dom	625	17½	17¼	17½
Tradrs Gr A	300	8¾	8½	8¾
Tr Can PL	3367	35¼	34½	34⅝
Tr C Pf A	1506	67⅝	67	67⅝
Tr Mt P L	140	13¾	13⅜	13⅝
Trizec	7900	200	190	200
Union Carb	200	19½	19¼	19½
Un Wsburn	300	8¾	8½	8½
velcro In	656	56½	55	55
versafood	300	15½	15⅜	15½
viau	100	10⅜	10⅜	10⅜
Wajax	500	15½	15⅜	15½
Walk GW	1535	31⅜	31¼	31¼
Webb Knp	2500	33	30	32
Weldwood	700	14	13½	14
W Coast Tr	300	26¼	26¼	26¼
Weston	300	16¼	16¼	16¼
zellers	3170	14⅞	14⅝	14⅝
zellers	25	40	40	40

Canadienne

INDUSTRIES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Am Met En	300	320	315	315
Blue Bon	600	275	270	275
C Secur A	400	335	330	335
Com Hldg	3000	255	250	250
Comodore	750	5⅞	5½	5½
Delta Elec	2200	420	410	420
Domco Ltd	105	11	11	11
Fleet Mfg	1000	275	270	275
Grissol	3985	6¼	6¼	6¼
Imbrex	1550	11½	11¼	11½
Inspiratn	500	105	105	105
Int Atls Dv	1140	25	25	25
Inv Foundtns	25	35	35	35
Kenting	15	28⅞	28⅝	28⅞
Kodiak P	1500	80	79	79
Magnetics	1500	300	290	300
Peace Rivr	100	440	440	440
Seaway H	2760	9½	9¼	9½
Soca	9375	240	110	140
Spartan	400	105	105	105
Superpack	723	14½	14¼	14⅜
val Mar	100	450	450	450
van D Hout	300	415	400	415
Warn Her	200	12¼	12¼	12¼

MINES ET PETROLES

Agassiz	8500	63	61	61
Ajax	1000	12¼	12½	12½
Anthonian	3500	11½	11½	11½
Baker	3500	33½	33	33
Barvallee	12500	10	8½	8½
Bateman	3000	7½	7	7
Bellechass	1000	7½	7½	7½
Bruce Pres	16500	15	12	13½
Burnt Hill	45300	119	113	117
Can Magsite	3600	25	25	25
Cannon	4000	29	27½	29
Carbec	2700	39	37	39
Chemaloy	2350	475	475	475
Cons Canor	1000	14½	14½	14½
Cons Dolsn	1220	40	40	40
C Manitob	1500	57	55	57
C Mogador	4000	15	15	15
C New Pac	4100	75	74	73
C Persh	70322	103	93	102
C Prop	44300	119	110	116
C virginia	3700	127	125	125
Corgemine	6166	53	50	50
Credo	4500	30	29	29
Crbrdge	1500	14	13	13
Daering	2000	9	8½	8½
Dauphin	4000	27	25	26
Devils El	1000	32	32	32
D Explor	13100	38	34	36
Duvan Cop	22000	12	11	11
Eagle M	5330	475	450	450
East Sull	100	610	610	610
East ven	1500	12	12	12
Fab Metal	2600	8	8	8
Fidelity	3000	31	30	30
Flint Rock	2000	14	13	13
Ft Relince	1000	75	75	75
Fox Lake	1000	8½	8½	8½
Futurity	3100	50	48	48
Ghislau	9000	5	4½	5
Gt Wst Mine	500	50	50	50
Guardn	14500	87	85	85
Int Norvalle	6500	15	15	15
Int Dredg	1000	4½	4½	4½
James Bay	17700	104	91	99
Kelly Des	5600	22	19	22
Keltic	1500	12	12	12
Kiena	1100	125	120	125
Lingside	11000	5	4½	4½
Louanna	1000	15½	15½	15½
Matach	2700	47	44½	47
Menorah	2400	22	20½	22
Midepsa	3550	259	245	250
Miro	26900	43	39	40
Mistango	3500	18	18	18
Mt Pisnt	13000	14	13½	13½
Muscocho	1000	20	20	20
Nw Forma	23000	12	11½	11½
Nw Glacr	5000	20	18½	19
Nw Mt Cost	2800	30	28	28½
N M Cst	37780	2½	2	2½
Newrich	4500	12	12	12
Nocana	2000	6	6	6
North Expl	1000	22	22	22
Opm Expl	4700	24	23	23
Patino	700	22⅞	22⅞	22⅞
Pat Silver	8000	27	25½	26
Pennbec	1000	7½	7½	7½
Peso Silv	3400	365	350	360
Phoenix	600	335	330	335

Au cours de la prochaine décennie

Le Québec manquera d'énergie hydro-électrique (Pepin)

par Jean-Pierre Gagnon

Le ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources s'est dit d'avis hier que la forte augmentation annuelle des besoins en électricité du Québec va absorber tout ce qui reste du potentiel hydraulique rentable, y compris même les chutes Churchill qui devraient pouvoir fournir de l'énergie électrique au Québec en 1972.

"L'autonomie hydro-électrique du Québec prendra probablement fin au cours de la prochaine décennie et pour répondre à ses besoins en électricité, cette province devra faire appel à d'autres sources: probablement les centrales nucléaires," a-t-il ajouté.

S'adressant aux membres de l'Association canadienne du gaz, le ministre a souligné que les provinces productrices de gaz naturel étaient intimement liées à l'Ontario et au Québec.

Le taux actuel des dépenses annuelles de l'industrie pétrolière en Alberta est d'environ $840 millions. On évalue à quelque $100 millions les achats effectués dans les manufactures québécoises.

Les lois fédérales

D'autre part, M. Pépin a déclaré qu'il n'était absolument pas question de supprimer les règlements qui régissent les compagnies de distribution et de transport de gaz naturel.

"Les tendances monopolisatrices des secteurs de distribution et de transport de l'industrie canadienne du gaz naturel doivent être corrigées par des règlements provinciaux et fédéraux ayant pour but de protéger l'intérêt du public consommateur. Il n'est pas question de supprimer ces règlements", a-t-il souligné.

Enonçant la politique gazière de son gouvernement, M. Pépin a dit qu'elle était surtout axée sur le principe que le gaz réponde premièrement aux besoins des marchés canadiens pouvant être économiquement desservis, et que, deuxièmement dans la mesure où il pourrait y avoir des surplus de gaz, leur exportation soit autorisée et même encouragée.

Comparant cette politique à celle de nos voisins américains, le ministre a déclaré que la politique des Etats-Unis devait naturellement refléter le désir qu'ont les Américains d'obtenir leurs approvisionnements de gaz au meilleur prix possible, tandis que notre politique statutaire était de veiller à ce que le prix payé soit juste et raisonnable, compte tenu des intérêts du public canadien.

"Ces politiques ne sont pas irrémédiablement opposées, mais pour éviter les frictions inutiles et les impasses possibles, les agences gouvernementales et les entreprises privées de nos deux pays doivent collaborer le plus étroitement possible. Même si le gaz naturel canadien fourni aux Etats-Unis ne constitue que 2 ou 3 pour cent de la consommation américaine, il ne faut pas oublier que cela représente environ 40 pour cent de la production canadienne actuelle", a-t-il ajouté.

Gas liquéfié

Présentement, des entreprises canadiennes étudient sérieusement la possibilité de faire venir du gaz naturel liquéfié dans le Québec et les provinces maritimes. Si cette méthode d'approvisionnement s'avère réalisable, une certaine concurrence pourrait se faire entre le gaz naturel canadien et le gaz importé pour le bien des provinces de l'Est, lesquelles pourraient alors bénéficier des avantages du gaz naturel, aussi éloignées soient-elles des pipelines transportant le gaz canadien.

Ce moyen de transport n'étant pas régi par la Loi relative à l'Office national de l'énergie, M. Pépin a déclaré que des amendements seraient proposées afin que l'importation de gaz naturel liquéfié soit assujettie à des conditions d'autorisation.

De plus, le ministre a suggéré de dispenser le parlement de l'enregistrement des entreprises de pipelines, ajoutant que l'intérêt du public était parfaitement protégé par l'Office de l'énergie qui a pour tâche de se préoccuper de la mise à l'essai et de la sécurité opérationnelle des pipelines, et de la surveillance des tarifs imposés aux abonnés du gaz.

Publiées par les Chambres de Commerce du Canada et des Etats-Unis

Directives pour la gestion efficace des entreprises

MONTREAL — Dans un communiqué conjoint, la Chambre de Commerce du Canada et la Chambre de Commerce des Etats-Unis proposent 15 directives comme fondement d'une gestion efficace des entreprises au Canada et aux Etats-Unis.

Ces directives libellées par un Comité mixte Canado-américain des deux organismes nationaux viennent d'être publiées et feront l'objet d'une large diffusion au Canada et aux Etats-Unis.

"Les capitaux et les opérations des entreprises commerciales des Etats-Unis ont joué et continueront de jouer un rôle de premier plan dans la croissance économique du Canada," formule le président de la Chambre de Commerce du Canada, monsieur W. M. Anderson. "D'autre part, les mises de fonds et les activités commerciales canadiennes aux Etats-Unis prennent une importance sans cesse croissante. Nos deux pays y sont favorables dans la mesure où leurs objectifs économiques et nationaux respectifs s'en accomodent. Il importe à cet égard de créer un climat de coopération et de compréhension susceptible d'assurer une expansion économique maximale, compatible avec la liberté d'entreprise et les aspirations et intérêts nationaux en cause."

Entre autre précepte, ce document invite les entreprises à assumer pleinement leur responsabilité en tant que corps public dans l'atteinte des objectifs communautaires tels que l'utilisation la plus rentable des ressources des deux pays et une participation active de la part de l'entreprise et de ses cadres à l'évolution intellectuelle, sociale et culturelle des collectivités locales où elles font affaire.

Monsieur Anderson ajoute, étant donné qu'une participation active à la vie communautaire constitue un élément essentiel d'une saine gestion des entreprises et de sa réussite, la Chambre de Commerce du Canada et la Chambre de Commerce des Etats-Unis proposent les directives qui suivent:

1. Les entreprises devraient viser à une croissance équilibré et à l'exploitation de leur potentiel de production dans le cadre de leur secteur économique; croissance qui assurerait leur participation aux objectifs nationaux respectifs et l'utilisation rationnelle des ressources nationales;
2. Une utilisation maximale des ressources propres aux entreprises qui sera garantie d'un climat marqué de concurrence. Il convient ainsi que l'on fasse état des avantages de réaliser progressivement une spécialisation convenable sur le plan de la production dans le cadre de la structure internationale de leurs établissements;
3. Exploitation maximale des possibilités d'exportation;
4. Dans la mesure du possible, intensifier le traitement des ressources naturelles sur le plan local, compte tenu de la rentabilité économique;
5. Enoncer des politiques d'achat et de prix visant à établir des rélations à distance entre les entreprises et leurs filiales;
6. Dans la mesure du possible, s'efforcer de développer et d'exploiter les ressources indigènes entrant dans la composition de nos produits, compte tenu de l'importance de pratiquer des prix compétitifs;
7. Que les entreprises traitent leurs employés conformément aux usages des pays où elles exercent leurs activités, et qu'elles encouragent ces derniers à développer leurs talents et leurs aptitudes;
8. De confier, dans la mesure du possible, aux succursales locales l'exécution des travaux de recherche technologique et de conception nécessaire à l'exploitation des possibilités des marchés intérieurs et d'exportation;
9. D'inspirer à leurs cadres une largeur de vues, grâce à des programmes positifs de formation des compétences locales non seulement au sein des filiales et aussi des structures internationales;
10. Affecter à l'exécution du programme cité au paragraphe 9, le personnel possédant les plus grandes facilités d'adaptation aux contingences locales;
11. Confier aux cadres des filiales et des établissements la conception originelle et l'exécution des programmes de gestion qu'ils proposent aux entrepises-mères;
12. Participer aux activités communautaires et appuyer les organismes voués à l'avancement culturel, intellectuel et social;
13. Que les entreprises se dotent d'une structure financière permettant, si elles deviennent des sociétés publiques, aux citoyens du pays où elles exercent leurs activités de souscrire des actions et d'être représentés aux conseils d'administration;
14. Respecter formellement les lois et coutumes du pays où les entreprises font affaire et fournir des renseignements d'ordre financier ou autres;
15. Que les entreprises-mères et leurs filiales leurs gouvernements respectifs à réprimer toute velléité d'ingérence outre-frontière de nature à limiter ou à contrôler les activités de l'autre société.

Il est entendu que cette déclaration de principes devra faire l'objet de revisions périodiques et le Comité Canado-Américain des deux Chambres nationales compte l'adapter le cas échéant aux relations commerciales entre les deux pays.

L'industrie du meuble du Québec est vouée à un avenir prospère

L'investissement continu de capital, du Québec et de l'étranger, joue un rôle important dans la croissance économique des manufacturiers de mebles du Québec. Ces manufacturiers concentrent déjà leurs efforts vers les marchés d'exportation.

Les résultats des premiers trois mois de 1968 au sujet des ventes de meubles de bois et de meubles rembourrés indiquent une augmentation, en comparaison avec la période correspondante en 1967. Les gains respectifs sont de 4.1% et 9.7%.

Le Dr. Roger Veilleux, président de l'Association des Fabricants de Meubles du Québec, a fait remarquer, lors de l'Assemblée annuelle de l'Association, que l'industrie doit étudier les marchés étrangers si elle doit continuer de progresser.

Dans le but de se bien préparer, à l'exportation, l'Association ira d'abord étudier les méthodes de ses compétiteurs.

"Avec la collaboration du gouvernement du Québec, nous enverrons bientôt une mission commerciale aux Etats-Unis pour étudier les méthodes de production et de commercialisation en usage dans ce pays", a déclaré le Dr Veilleux. Une autre mission du même genre sera peut-être envoyée en Europe plus tard.

Au cours de 1966, les ventes de meubles du Québec ont totalisé $221.3 millions, une augmentation de 13%, comparé à l'année précédente.

Pour améliorer sa position concurrentielle, l'Association des Manufacturiers de Meubles du Québec a lancé un concours d'excellence en design avec la collaboration du ministère de l'Industrie et du Commerce de Québec.

Quelque 24 Trophées de Meuble seront décernés cette année lors du Salon du Meuble de Montréal à la Place Bonaventure et à l'Hôtel Reine Elizabeth, du 11 au 16 août prochains. L'originalité, la fonction, la durabilité, la valeur et la conception seront les principaux critères.

Le docteur Veilleux a aussi fait remarquer que l'Association joue un rôle avant-gardiste dans l'enseignement des techniques nécessaires à cette industrie, aux jeunes de la province.

Les travaux de construction de la "première école du meuble au Canada" seront terminés pour la prochaine année scolaire, en septembre prochain.

Faisant remarquer aux membres de l'Association qu'il faut toujours acquérir de nouvelles connaissances, le docteur Veilleux a proposé d'organiser de nombreux colloques et d'y inviter des experts dans des domaines variés.

"Nous devons continuer de nous améliorer et de nous instruire pour faire face aux exigences de l'avenir," a enfin déclaré le docteur Veilleux.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Ministère de la Voirie

Appel d'offres

Projet 1158-67 —

Installation d'un système de signalisation aérienne sur les boulevards Charest, Henri IV et Duplessis, dans la cité de Sainte-Foy et la paroisse de l'Ancienne-Lorette, comtés de Louis-Hébert et Chauveau.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $22,500.00
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 17 juillet 1968.

Projet 0219-68 —

Terrassement, gravelage et revêtement en béton bitumineux d'une section de la route no 42, dans la paroisse de Saint-Charles-Borromée, comté de Joliette. Longueur de 2.10 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $20,000.00
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 17 juillet 1968.
Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-ministre,
Eddy Monette, Ing.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Ministère de la Voirie

Appel d'offres

Projet 2204-68 —

Revêtement en béton bitumineux d'une section de la route no 2-A et divers chemins, dans les paroisses de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Saint-Pacôme et Saint-Philippe-de-Néri, comté de Kamouraska. Longueur de 0.61 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans un des comtés de Bellechasse, Kamouraska, l'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup, Témiscouata.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $1,100.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 10 juillet 1968.

Projet 0221-68 —

Terrassement fondation et revêtement en béton bitumineux du contournement de l'Epiphanie (Nouvelle route no 33) dans la paroisse de l'Epiphanie, comté de l'Assomption. Longueur de 0.96 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Berthier, Joliette, l'Assomption, Montcalm.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $12,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 10 juillet 1968.
Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-ministre,
Eddy Monette, Ing.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Ministère de la Voirie

Appel d'offres

Projet 0223-68

Pavage économique de divers chemins, dans la municipalité de Saint-Michel-des-Saints et le canton de Masson, comtés de Berthier et Joliette. Longueur de 8.08 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans un des comtés de Berthier, Joliette, l'Assomption et Montcalm.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $2,600.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 10 juillet 1968.
Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-ministre,
Eddy MONETTE, Ing

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Ministère de la Voirie

Appel d'offres

Projet 5213-68

Revêtement en béton bitumineux de divers chemins dans diverses municipalités, comté de Pontiac. Longueur de 13.37 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $14,500.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 10 juillet 1968.
Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Projet 0225-68

Revêtement en béton bitumineux de divers chemins, dans la municipalité de Shawinigan-Sud, comté de Saint-Maurice. Longueur de 3.88 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Champlain, Laviolette, Maskinongé, Saint-Maurice, Trois-Rivières.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $3,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 10 juillet 1968.
Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-ministre,
Eddy MONETTE, Ing

LA TÉLÉVISION
A QUEBEC

3 WCAX-TV BURLINGTON	4 CFCM-TV QUEBEC	5 CKMI-TV QUEBEC
7 CHLT-TV SHERBROOKE	8 WMTW-TV MT. WASH.	10 CFTM-TV MONTREAL
11 CBVT-TV QUEBEC	12 CFCF-TV MONTREAL	13 CKTM-TV TROIS-RIVIERES

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (E) enfants; (A) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.

AUJOURD'HUI – VENDREDI

P.M.
6.00 4—Télé-Québec
5—Dateline (*)
7—Deuxième édition
8—Friday Six O'Clock Movie
10—Télé-Métro (*)
11—Télé-Magazine
12—The Pierre Berton Show
13—Votre spectacle
6.05 3—Weatherwise
6.15 3—Newstime
7—Météo — Sport
6.20 4—Politique fédérale: Progressiste-conservateur
11—Nouvelles du sport
6.25 4—Politique fédérale: Progressiste-conservateur
11—Nouvelles régionales
6.30 3—CBS News with Walter Cronkite (*)
4—Panoramonde
5—Mannix (*)
7—Madame X (*)
11—Téléjournal
12—Pulse (*)
13—Actualité — Météo — Sport
6.40 10—Sports-Images (*)
6.46 11—Aujourd'hui
6.50 10—Télé-Métro (*)
7.00 3—McHales Navy
4—Histoire d'une étoile (*)
10—Dernière heure (*)
12—The Summer Brothers Smothers Show (*)
13—Votre spectacle (suite)
7.15 10—Télé-Métro (*)
7.30 3—Wild Wild West (*)
4—En première (*): "La bataille des sables"
5—Rat Patrol (*)
7—Le Fugitif
8—Off To See The Wizard (*)
10—En Première
11—Quand la liberté venait du ciel (*)
8.00 5—Five Years In The Life (*)
11—Fleurs d'amour, fleurs d'amitié
12—The Friday Night Movie
13—Secret bien gardé
8.30 3—Gomer Pyle (*)
5—Yow're In Love Charlie Brown (*)
7—Fremier Choix
8—Man In A Suitcase (*)
11—Premier Choix: "Mille dollars pour une Winchester"
13—Premier Choix
9.00 3—Friday Night Movie (*)
5—Felony Squad (*)
9.15 4—Ecole du bonheur (*)
10—Ecole du bonheur (*)
9.30 4—Politique fédérale: Parti libéral
5—Friday Night At The Movies: "Lilies Of The Field"
8—The Guns of Will Sonnett (*)
10—L'âme des poètes (*)
10.00 4—L'homme à la Rolls
7—Vivre
8—Judd For The Defence (*)
10—Détective international
11—Vivre
12—The Big Valley (*)
13—Vivre
10.30 7—Politique
10—Toute la ville en parle (*)
11—Elections fédérales: Parti conservateur
13—Elections fédérales: Parti conservateur
10.45 10—Dernière heure — Météo (*)
11—Elections fédérales: Parti libéral
13—Elections fédérales: Parti libéral
10.50 5—Political Telecast: Liberal Party
11.00 3—Eleven O'Clock Report
4—Panoramonde
5—CBC-TV News
7—Téléjournal
8—The 11 O'Clock Report
10—La ronde des sports (*)
11—Téléjournal
12—The National News (*)
13—Téléjournal
11.10 3—Vermont Edition
10—Cinéma
11.20 3—Alice And The Weather
5—Viewpoint
7—Supplément régional
11—Supplément régional
12—Pulse (*)
13—Actualités — Météo
11.25 3—Sports Final
4—Où ?
5—Late Scores — Editorial
11.30 3—The Late Show
4—Politique fédérales: Ralliement des créditistes
5—After II: "Madeleine"
7—Cinéma 7
8—Movie 8
11—Nouvelles du sport
13—Nouvelles du sport
11.40 4—Heure Exquise: "Révolte dans la vallée" (5-A) — Comédie, avec Orson Welles et Margaret Lockwood. — Un homme revient habiter le château de ses ancêtres en Ecosse. Quelques violences.
11.43 11—Cinéma: "Terreur du masque rouge" (5) Film de cape et d'épée, avec Lex Barker et Chelo Alonso. Un cavalier mystérieux défend une population contre un tyran. Loyauté opposée à la violence. Scènes sensuelles.
12—Pajama Playhouse
13—Ciné-Club

A. M.
12.40 10—Dernière édition
12.45 10—Fermeture
12.49 3—Sign Off
1.06 4—Musique Marc Legrand
1.15 4—Fin des émissions
11—Fin des émissions
13—Nouvelles anglaises
1.25 5—Postlude
13—Fin des émissions

DEMAIN – SAMEDI

A.M.
7.00 8—Faith For Today
7.30 8—Word of Life
7.45 10—Mire et musique
8.00 3—Captain Kangaroo (*)
8—Discovery 68
10—Métro-Matin (*)
8.30 8—Spiderman (*)
9.00 3—Frankeinstein (*)
8—Casper Cartoons (*)
10—Les p'tits bonshommes
9.30 3—Herculoids (*)
8—Fantastic Four (*)
10.00 3—Shazzan (*)
8—Popeye
10—Bonjour capitaine (*)
10.30 3—Space Ghosts (*)
8—Journey - Center - Earth (*)
11—Mire et musique
13—Mire et musique
10.50 4—Mire et musique
10.58 11—Aujourd'hui à CBVT
11.00 3—Moby Dick (*)
7—Cinéma
8—King Kong (*)
10—Zorro
11—Cinéma: "Le Capitaine Fantastique. — Aventures, avec Frank Latimore, A. M. Sandri et M. Reed. Sous l'occupation française en Espagne, en 1808, Michel de Cananil ne peut rester dans l'armée, son père étant accusé de trahison. Michel veut le venger et prouver son innocence.
12—Sound Of 12
13—Cinéma
11.15 12—Newsroom 12
11.20 4—Musique Marc Legrand
11.30 3—Superman — Aquaman (*)
4—Dessins animés
5—Test Pattern & Music
8—George of the Jungle (*)
10—Sur demande
12—The Lone Ranger (*)
11.40 4—Entre vous et moi
11.55 5—Prelude
P.M.
12.00 3—Hour of Aventures (*)
4—Mademoiselle de Paris
8—The Beatles (*)
10—Première édition
12—Batfink (*)
12.05 5—Great Music From Chicago
12.15 10—Ciné-Roman
12.30 3—Johnny Quest (*)
4—De tout, de tous
7—M. Surprise présente (*)
8—American Bandstand (*)
10—Eternel amour
11—M. Surprise présente (*)
12—Rocky And His Friends (*)
13—M. Surprise présente (*)
1.00 3—The Lone Ranger (*)
4—Kit Carson
5—CBC Championship Bowling (*)
10—Hong Kong
12—The Beatles (*)
1.30 3—Read Runner (*)
4—Ciné-Samedi: "Tempête sur le Bengale" (6-A) Film d'aventures, avec Patrick Knowles et Rochelle Hudson. Un capitaine anglais en service aux Indes connait plusieurs difficultés. Respect de l'autorité. — Un certain mépris pour les Indiens.
7—Jeunesse sans frontière
8—Baseball Close-up (*)
11—Jeunesse sans frontière
12—Hercules
13—Les petites annonces
2.00 3—American Bandstand
5—CBC Sports Presents Kaleidasport
7—Les 4 saisons
10—Ciné-Samedi
11—Les 4 saisons
12—Thunderbirds (*)
13—Les 4 saisons
2.15 7—Baseball (*)
8—Red Sox Baseball (*) Boston at Chicago
11—Baseball (*)
13—Baseball (*)
2.30 12—The Outdoorsman (*)
3.00 3—Cowboy in Africa
4—Sur le matelas
12—All Star Wresling
4.00 3—Canadian Golf Journey (*)
4—Carnet de voyage
5—CBC Sports Presents Canadian Open Golf (*)
10—Sur le matelas
11—L'univers des sports (*) Omnium de golf du Canada
12—After Four (*)
13—L'homme invisible
4.30 4—Les hommes volants (*)
5—Queen's Plate
12—Wide World Of Sports (*)
13—Denis la petite peste
4.45 7—Echos du sport
5.00 4—Allez 4
7—Destination danger
8—Carl Yastrvemski Show (*)
10—La ramoe sportive (*)
13—Escadrille sous-marine
5.30 7—Zorro
8—Wide World Of Sports (*)
10—C'est arrivé cette semaine (*)
13—Elections fédérales
6.00 3—Sports Digest
4—Politique fédérale: Parti libéral
5—Audubon (*)
7—Première édition
10—Le Saint
11—Ciné-Jeunesse (*)
12—Like Young (*)
13—Elections fédérales
6.10 3—Weatherwise
6.15 3—Newstime
7—Edition sportive
6.30 3—Roger Mudd (*)
4—Politique fédérale: Progressiste-conservateur
5—Sounds 68 (*)
7—Le Crédit social à la T.V.
8—Porter Wogoner Show
11—Téléjournal
13—Actualités — Météo — Sports
636 11—Langue vivante
6.45 4—Actualité — Editorial
5—London Line
7—Film
13—Elections fedérales
7.00 3—No Time For Sergeants
4—Jeunesse d'aujourd'hui (*)
5—Beverly Hillbillies (*)
7—Vive la compagnie (*)
8—Rusty Wellington Show (*)
10—Jeunesse d'aujourd'hui (*)
11—Perdus dans l'espace (*)
12—The Dom Deluisce Show (*)
13—Jeunesse d'aujourd'hui
7.30 3—The Prisoner (*)
5—The High Chaparal (*)
8—The Dating Game (*)
8.00 4—Les arpents verts (*)
7—Billet de faveur
8—The Newywed Game (*)
10—Les arpents verts (*)
11—Billet de faveur (*): "Le secret des valises noires" (6) Drame policier, avec Joachim Hansen et Senta Berger. Un inspecteur qui enquête sur une série de crimes découvre un trafic de dr ue. Ambiance de crime et de violence.
12—Academy Performance (*)
13—Billet de faveur
8.30 3—My 3 Sons (*)
4—A la brunante: "Belle mentalité" (5) Comédie, avec Jean Richard et Michèle Philippe. Les aventures d'un jeune paysan qui s'engage comme domestique chez un grand avocat parisien. — Honnêteté du héros.
5—News & Public Affairs Special On The Federal Elections
8—The Lawrence Welk Show (*)
10—Les grands spectacles
9.00 3—Hogan's Heroes (*)
9.30 3—Petticoat Junction (*)
5—Great Movies: "Never On Sunday"
7—Ballades et chansons (*)
8—Hollywood Palace (*)
11—Emission spéciale (*)
13—Emission spéciale (*)
10.00 3—Mannix (*)
7—Emission impossible (*)
10—Intrigues à Hawaï
10.15 4—Politique fédérale Parti libéral
10.30 7—Valérie et l'aventure (*)
8—The Carl Smith Show (*)
11—Valérie et l'aventure (*)
13—Valérie et l'aventure (*)
10.40 12—Garrison's Gorillas (*)
10.45 4—Politique fédérale: Progressiste-conservateur
10—Dernière heure et météo (*)
10.50 4—Politique fédérale: Progressiste-conservateur
11.00 3—Final Edition
4—Actualité - Météo - Editorial
5—CBC-TV News
7—Téléjournal
8—Saturday Night Movie
10—La ronde des sports (*)
11—Téléjournal
13—Téléjournal
11.10 10—Cinéma
11.15 3—Tomorrow's Weather
5—Editorial
7—Nouvelles du sport
11—Nouvelles du sport
13—Nouvelles du sport
11.16 5—After II: "Spencer's Mountain"
11.18 4—Nouvelles sportives
11.20 3—Sports Final
11.24 4—Adagio: "Raspoutine" (5) — Film biographique, avec Pierre Brasseur et Claude Laydu. Un guérisseur devient tout-puissant à la cour du Tsar. Fidèle à l'Histoire. Chants et danses russes excellents.
11.25 3—The Late Show (*)
11.30 7—Cinéma 7
11—Cinéma: "Le tonnerre de Dieu" (5) Comédie dramatique, avec Jean Gabin et Lilli Palmer. Un vieux vétérinaire recueille une prostituée et l'aide à se réadapter. Action soutenue.
13—Ciné-Soir
11.40 12—The National News (*)
11.55 12—Pulse (*)
A.M.
12.23 12—Pajama Playhouse (*)
12.33 3—Sign Off
12.40 10—Dernière édition
12.45 10—Fermeture
11—Fin des émissions
13—Nouvelles anglaises
12.55 13—Fin des émissions
1.00 4—Musique Marc Legrand
8—ABC Weekend News (*)
1.10 4—Fin des émissions
1.16 5—Postlude
(*) — Programmes en couleurs

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642
Dr Ghislain Dionne, o.d.
OPTOMETRISTE
LENTILLES CORNEENNES

HORAIRE DES POSTES LOCAUX ET DES POSTES TRANSMIS PAR CABLE

l'Action féminine

Un camp de vacances pour les enfants ayant de la difficulté à apprendre

Par Jean SHARP

TORONTO (P.C.) — La colonie de vacances Towhee, dans la région d'Haliburton, en Ontario, accueille 36 enfants de huit à 12 ans, tous souffrant de difficulté à apprendre, à cause de troubles de certaines facultés.

Ils ne sont pas arriérés mentaux et la plupart ont un quotient intellectuel moyen ou supérieur à la moyenne. Ils ne sont pas non plus émotivement déséquilibrés, quoique quelques-uns d'entre eux aient développé des troubles émotifs à cause d'un sentiment constant de frustration ou d'échec.

On estime qu'un écolier sur neuf au Canada est affecté de quelque forme de difficulté à apprendre. Or, la recherche et le traitement ne sont pas encore très poussés dans ce domaine.

Le camp Towhee, qui s'ouvrira pour la première fois cet été, vise au traitement, à la recherche et, bien sûr, au plaisir des vacanciers.

Le Dr Marvin Goodman, attaché à la colonie comme conseiller professionnel, affirme que le programme de six semaines pourrait bien faire connaître à quelques-uns leur premier succès.

"Les petits feront du camping, se baigneront, iront en bateau, créeront quelque chose. Ces enfants ont droit à la bonne vie. Ils en ont besoin."

Leur activité prendra parfois la forme d'une thérapie, par exemple pour améliorer leur sens de coordination, pour apprendre à gagner à ceux qui sont habitués à toujours perdre.

Faire un effort

"Peut-être ne jouerons-nous pas au baseball comme tout le monde; il faudra amender les règlements, car ces petits n'ont plus envie de risquer quoi que ce soit : ils n'ont pas souvent réussi; ils se disent, par conséquent : 'Pourquoi essayer autre chose ?'

"Mais ce ne sera pas une école, voilà l'important. Tout se fera de façon à ce qu'ils s'amusent le plus possible".

On consacrera cependant du temps à étudier le problème de chacun. Les conditions de campement tiennent compte de ce mélange de cure et de plaisir. Les campeurs vivront à six par tente, chaque groupe accompagné de deux moniteurs. Plusieurs éprouvent de la difficulté dans leurs contacts personnels et n'ont jamais pris de responsabilités. On espère qu'ils se feront des mais et qu'ils prendront ensemble des décisions pour tout le groupe.

Outre l'effet personnel sur chaque enfant, les résultats de l'expérience serviront de plus d'une façon.

Au cours des quelques derniers jours du campement, les parents seront invités à venir vivre à proximité dans un motel, pour partager l'activité des enfants et discuter avec le personnel.

Les résultats de l'expérience seront aussi intégrés au programme de recherche commencé lorsque les parents ont rempli de longs et complexes questionnaires.

Enfants de partout

La colonie thérapeutique est administrée par la fondation Integra, organisme sans but lucratif, formé de professionnels et de parents, qui recueille des fonds de toutes les sources possibles.

Les frais de campement sont de $850 par enfant pour ceux qui peuvent se le permettre, moins pour les autres.

On a admis des campeurs de plusieurs provinces et Etats américains. L'an prochain, on espère pouvoir recevoir 90 enfants et l'année suivante, 132.

Le Dr Goodman invite quiconque intéressés au camp Towhee à demander des renseignements à la fondation Integra, 157, avenue Brahms, Willowdale, Ontario.

Les Nippons vont enfin être moins

Le contrôle des naissances en a diminué le nombre depuis les années 50, et si le taux de la natalité au Japon se maintient à un niveau annuel de 1.6 ou 1.7 million, on peut prédire une baisse effective de la population. La tendance actuelle devrait se maintenir pendant une cinquantaine d'années pour avoir un tel effet, mais c'est une véritable possibilité.

Face à la diminution numérique du groupe des moins de 40 ans, le Japon doit relever un défi: veiller à relever constamment le niveau de l'économie et de la culture avec une efficacité croissante.

La science

La science permet d'accroître considérablement les facultés naturelles de l'homme.

La science augmente énormément les moyens dont l'homme dispose pour atteindre ses buts, qu'ils soient constructifs ou destructifs.



Reflets

Toute épouse sensée ne devrait-elle pas se réjouir de voir son mari lancé à la conquête du succès, et se maintenir au pas ? Pour être certaine qu'il souhaite toujours la voir près de lui, elle doit avoir la finesse de grimper en même temps que lui tous les échelons de la réussite.

Vous faites machine arrière, Madame . . . si vous refusez d'accepter les responsabilités nouvelles reliées à l'importance que prend sa carrière . . . si vous évoquez sans cesse, avec nostalgie, les temps heureux et peu compliqués où il pouvait se consacrer quasi à vous, et aux enfants, au lieu de lui rendre la maison le plus agréable possible le peu de temps qu'il y passe . . . si vous acceptez de mauvaise grâce les changements qu'il souhaite apporter dans la maison, et même un rythme de vie différent, en déclarant que sa famille n'occupe plus la première place dans son coeur . . . si vous critiquez systématiquement ses nouveaux amis, plutôt que de vous arranger pour qu'ils soient les vôtres aussi.

X X X

Et ne prétendez pas vivre en paix auprès du mari qui "monte" et le retenir volontiers à la maison, si vous lui faites sentir qu'il a moins besoin de vous qu'au tout début de sa carrière . . . si vous devenez moins intéressée à son succès que vous ne l'avez été à son labeur, quand il cherchait à émerger . . . si vous vous attendez à ce qu'il collabore autant aux petites besognes familières (tondre le gazon, sortir les poubelles, laver la vaisselle, etc.) et que vous le réclamiez avec acharnement au lieu de vous faire seconder par vos enfants, en insistant sur les responsabilités et les fatigues accrues de leur père . . . si vous ne faites aucun effort remarquable pour devenir (si vous ne l'étiez déjà !) une hôtesse accueillante chez vous, une invitée aimable ailleurs . . . et plus que tout cela encore peut-être, si vous vous comportez comme une âme en peine, et ne savez trop que faire de vous, quand ses obligations le réclament à l'extérieur, et qu'il vous faut passer une ou plusieurs soirées, seule à la maison !

Dites-vous bien que vous êtes plus libre que lui, et profitez de cette liberté pour vous enrichir de lectures, de connaissances susceptibles de l'aider même, ce qui l'attachera à vous et à son foyer plus que ne le feront jamais les jérémiades sur votre solitude inacceptée ?

Francine L. Roy



• Jeudi soir, à l'Ecole Normale Marguerite-d'Youville, avait lieu la distribution des certificats aux 176 jeunes filles qui, au cours de l'année ont suivi le cours spécial médical pour les secrétaires. Apparaissent sur la photo : Soeur Gemma de la Croix s.c.q. de l'hôpital de Beauceville qui s'est classée première aux examens, Mme Roger Delisle, le Dr Lucien Coutu, de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, titulaire des cours, Soeur St-Nom de Jésus, directrice des cours et Mlle Ginette Villeneuve.

La musique comme la peinture est l'un des atouts de la Hollande

La Hollande estime n'avoir fourni qu'un nombre assez restreint de grands compositeurs, et les Hollandais ne seraient généralement pas caractérisés, d'après la tradition, comme peuple de "musiciens". Au dire des classificateurs en effet, la Hollande serait avant tout "une contrée de peintres" — et voilà ! Pourtant on peut affirmer en toute franchise et sans se hasarder que peu de gens au monde sont aussi entourés, imprégnés de musique dans leur vie de tous les jours que ces Hollandais amants de l'art, mais chez qui l'on conteste la fibre musicale. Il est pourtant facile de renverser ce jugement par trop simpliste, ne serait-ce qu'en faisant état de l'extraordinaire affluence et des auditoires de choix qu'attirent les orchestres et concerts de toutes sortes, affluence et richesse d'auditoire dont la mesure dépasse nettement ce à quoi l'on serait en droit de s'attendre, par rapport au nombre limité de la population du pays. Signalons de même l'existence d'innombrables -groupes et ensembles musicaux, orchestres et chorales, à caractère professionnel ou amateur, soutenus des deniers publics ou de financements particuliers, et qui se produisent régulièrement partout au pays devant des salles combles, affluence qui dépasse largement — encore une fois — les normes occidentales d'assistance à ce genre de manifestation. Mais il convient de pousser même plus loin l'enquête. Où donc trouver autant de carillons et systèmes musicaux les plus divers au faîte des beffrois et des clochers d'églises, que dans le plat pays où chaque village ou hameau dispose au moins d'un carillon, et où les grandes villes vont jusqu'à s'enorgueillir d'en posséder une douzaine ou plus, égrenant leurs notes chaque quart quart d'heure, pour la plus grande joie de l'entière population et des gens de passage ! Mais les preuves à l'appui ne s'arrêtent pas là. Où donc assurément, sinon aux Pays-Bas, l'orgue de Barbarie fait-il partie aussi intégrante de l'animation quotidienne des rues ?

Point n'est besoin, évidemment, de jouir d'une oreille de musicien pour goûter les rengaines de l'orgue de Barbarie. Tous les Hollandais, musiciens ou non, et ceux-là même dont l'oreille reste sourde aux justes tonalités, s'accordent à croire que la vie perdrait de son charme sans les échos de l'orgue de Barbarie. De fait, ils manquent vivement sa présence lorsqu'ils se retrouvent dans les grandes villes de l'étranger; et lorsqu'ils se sont expatriés pour de bon, il leur arrive de nourrir une nostalgie languissante à l'endroit de cet étrange moulin à musique. Réciproquement, le visiteur venu pour la première fois en Hollande ne manque jamais d'être agréablement impressionné par les notes qu'égrène l'orgue de Barbarie, et son attachement pour l'étrange musique ne fait que grandir à mesure que sa vue et son oreille se font à l'étonnant instrument. En Hollande d'ailleurs nul n'échappe à l'envoûtement de cette musique, l'orgue mécanique étant répandu par toute la ville. Les gens dansent sur ses airs; les fenêtres s'entrouvrent et ménagères comme employés de bureau font pleuvoir les sous; les caméras donnent leur déclic; les enfants fredonnent la mélodie; les piétons s'arrêtent au vont de plus belle au rythme de cette musique qui se déverse en étonnantes cascades de sons. On peut affirmer que les sergents de ville eux-mêmes adorent l'orgue de Barbarie et que les pères, tout sérieux qu'ils sont, s'en délectent aussi. Le foisonnement de ce surprenant instrument partout au pays, fournit d'ailleurs la preuve indéniable que chaque Hollandais l'a bien adopté en son coeur.

L'orgue de Barbarie d'aujourd'hui constitue une véritable fête pour l'oeil, en même temps qu'une agréable détente pour l'oreille. Sa façade se présente comme une immense fresque de style baroque, avec fioritures de carnaval où rien ne manque des habituelles arabesques, scènes peintes, fleurs, vifs coquillages, et tous les genres de décoration à "gâteaux de noce" qui puissent venir à l'imagination de l'auteur de la construction. On trouve des orgues de Barbarie mesurant jusqu'à 30 pieds de large par 20 pied de haut, dont façade et instruments abrités sont montés sur des châssis à trois roues que poussent au long des rues le musicien ambulant et ses assistants. Autant que l'on sache en effet, aucun des centaines d'orgues de Barbarie de Hollande n'est motorisé.

Quant à "l'organiste" qui manie l'instrument d'une seule main ou utilise les deux au gré de ses propres us et coutumes, il tourne la grande roue à manivelle de l'arrière avec un air de nonchalance dont il déguise l'habileté nécessaire au maintien de l'égalité de rythme. Le son arrive par un jeu de tuyaux d'orgue que l'on peut apercevoir à travers la grande ouverture au centre de la façade ornementée. Souvent cette ouverture centrale est en partie masquée de marionnettes mécaniques : belles dames en maillot, beaux messieurs d'allure martiale, qui jouent de la flûte, battent du tambour et dansent aux mouvements de la musique. Tout ce déploiement ne fait qu'ajouter au charme de la scène.

Cette beauté baroque néanmoins ne date pas d'aussi loin qu'on pourrait le croire. La munificence actuelle de son et de décor des orgues de Barbarie remonte au tournant du siècle, et le premier ancêtre de l'instrument connut la popularité aux environs de 1720. C'était alors le règne de la serinette, petit orgue de Barbarie employé pour apprendre des airs aux oiseaux, et que des musiciens ambulants promenaient de ville en ville. Comme pour ses descendants de la famille des orgues mécaniques, sa musique était produite par un cylindre rotatoire, à chevilles ouvrant des valves pour admettre l'air, à partir d'un soufflet, jusque dans les tuyaux d'orgue. Le cylindre était mû par une manivelle. La serinette, avec sa gamme assez modeste et son registre de sons peu étendu, fit place à l'orgue sanglé au corps et maintenu à hauteur de ventre, qui connut une renommée d'opéra de quatre sous. Avec le temps, ce type d'orgue mécanique prenant plus amples proportions, on le monta sur châssis roulant : l'orgue de Barbarie, instrument semblable à la vieille, était né !

A ce stade, l'orgue de Barbarie promena son existence dans tous les pays de l'occident. Cependant, en 1875, un Belge aveugle du nom de Léon Warnies vint s'établir à Amsterdam et monta une affaire de location d'orgues de Barbarie, dont il posséda un arsenal grandissant. Cette aventure financière qui avait failli partout ailleurs, prit solidement racine aux Pays-Bas. Bientôt, dans les rues de toutes les villes de Hollande, ce fut l'apparition d'orgues de Warnies, ou de différentes marques de fabrication, chacune des différentes maisons luttant d'habileté pour la fabrication des instruments les meilleurs et les plus enjolivés. Un grand pas en avant fut accompli en ce domaine grâce à l'invention, en 1892, d'un jeu mécanique plus perfectionné, sorte d'ingénieux "ordinateur à musique" qui rompit les limitations du cylindre. Au moyen d'une longue bande de carton pliée en zigzag et dûment perforée, l'instrument pouvait rendre tous les effets sonores imaginables, ce qui a permis à des arrangeurs de renom la création d'un vaste répertoire de chefs-d'oeuvre populaires. Au point de vue purement technique, il ne s'agit plus désormais d'orgue mécanique "à cylindre", mais on l'active toujours à la manivelle et il demeure un instrument purement mécanique. Pourtant cet orgue des rues présente des qualités artistiques indéniables dans le timbre de ses tuyaux à vent et la richesse des partitions qu'il peut rendre.

Si l'on considère à quel point cet instrument jouit de la faveur populaire, on est en droit de se demander pourquoi, si on le rencontre partout en Hollande, on le retrouve par contre si rarement ailleurs ? C'est là semble-t-il une question assez pertinente, mais à laquelle il est bien malaisé d'apporter une réponse précise. Les choses se sont tout simplement déroulées en ce sens, faut-il croire. Les Hollandais, en tout cas, ne sont pas fâchés de la chose, en ce qui les concerne tout au moins. Ils demeurent éternellement ravis devant les orgues de Barbarie aux voyantes couleurs et à la musique bruyante qui hantent leurs rues. Ils leur ont donné d'ailleurs des noms bien typiques tels que : "Le Turc", "L'Arabe", "Le Gasparini bleu", "Le Chameau" et "Le grand Gavioli" pour n'en citer que quelques-uns. Il s'est même créé une société assez dévote, "Les amis de l'orgue de Barbarie", qui se voue à la sauvegarde de cette forme du folklore hollandais, au sein des rues et des champs de foire, en dépit des sévérités grandissantes des règlements de circulation dont les subtilités affolantes nous cernent de toute part. A Utrecht, au Musée national "De la boîte à musique à l'orgue de Barbarie", une merveilleuse collection de vieux spécimens d'orgues mécaniques demeure en exposition permanente et la "Fondation Léon Warnies" assure le rachat d'instruments qui, sans ce dernier recours, seraient sans doute perdus pour la postérité.

DES EMISSIONS POUR MADAME

SAMEDI — RADIO

CBV :

"Terre des Hommes", 10.00 à 10.30 heures a.m. Visite de la Terre des Hommes : Sujet : "L'Enfant de la Terre des hommes".
Animateur : Géralde Lachance.
Reporter : André Dubois.

"Chronique du disque", 10.00 à 10.15 heures a.m. Invité : Léopold Simoneau. Il commentera entre autres, le récent enregistrement de l'opéra "La Clémence de Titus" de Mozart.
Animateur : Henri Bergeron.

"Tel Quel", 11.30 à 12.30 h. p.m. Sujet : "Le Bilan de la campagne électorale". Multiplex de Vancouver aux Maritimes.

Table-ronde groupant des journalistes et des analystes. Extraits des discours des chefs politiques depuis 1867.
Animateur : Louis Martin.

"Samedi-Jeunesse" 2.00 à 5.30 h. p.m. Directement de la terrasse du pavillon de la jeunesse, à la Terre des Hommes. Emission tentant de répondre aux préoccupations des jeunes, rencontres avec des vedettes populaires, disques de musique de danse dernière mode. Animateurs : Isabelle Pierre et Jacques Thibaudeau.

"D'un chansonnier à l'autre", 6.30 à 7.00 h. p.m. De Québec, Sylvain Lelièvre accueille Christine Charbonneau et Yves Albert. Trio, dir. Léon Bernier.

CHRC :

"Point de vue", 6.15 à 8.00 h. a.m. avec Michel Montpetit. Une émission où les auditeurs sont invités à faire connaître leur avis sur un sujet donné par l'intermédiaire du téléphone.

"A votre santé", 10.30 à 10.45 hres a.m. Un sketch illustrant les symptômes de diverses maladies, présenté sous les auspices du ministère fédéral de la Santé.

CKCV :

"Votre foyer madame", 10.30 à 11.00 hres a.m. Spécialiste du meuble. "Ma maison, mon parterre", 11.00 à 11.30 hres a.m.

Les médecins sont rares dans les hôpitaux de la brousse africaine

MONTREAL PC — L'an dernier, dans un hôpital de brousse de l'Ouganda, le Dr Lucille Corti a pratiqué 554 interventions chirurgicales importantes pendant que son mari, le Dr Piero Corti, avec l'aide de trois autres médecins, soignait 3,500 malades hospitalisés et 52,000 en clinique externe.

"On manque terriblement de médecins là-bas, dit le pédiâtre. Au Canada, il y a un médecin pour 950 personnes. En Afrique, il n'y en a qu'un par 50,000 habitants".

Le couple de médecins est à Montréal pour suivre une année de cours. Ils espèrent recueillir en même temps des fonds pour construire un nouvel hôpital dans le nord de ce pays d'Afrique.

Leur principal problème est de trouver de l'argent pour l'expansion de l'hôpital et d'encourager des médecins à venir pratiquer en Afrique.

Ils ambitionnent de bâtir un hôpital à quelque 200 milles de Goulou, dans la province de Kanamoja, où il n'existe actuellement qu'un hôpital de 60 lits pour une population de plus de 220,000 habitants.

Quand les docteurs Corti sont partis pour l'est de l'Afrique, il y a plusieurs années, ils sont devenus les seuls médecins, administrateurs et collecteurs de fonds pour le petit hôpital de mission de 50 lits qui dessert environ 140,000 personnes.

Six mois après leur arrivée, ils décidèrent de s'établir en Ouganda.

VIE AFRICAINE

Le Dr Corti a rencontré sa femme en 1955 à l'hôpital où il se spécialisait en pédiatrie et elle en chirurgie.

Ils se rencontrèrent à nouveau en France quelques années plus tard, où elle étudiait.

"A ce moment, j'étais prêt à partir pour l'Ouganda, pour aller diriger l'hôpital de brousse de Goulou et je lui demandai si elle aimerait venir m'aider pendant quelques mois".

Lucille accepta et six mois plus tard elle épousait le Dr Corti en Afrique. Ils ont maintenant une fille de cinq ans, Dominique.

Sauf l'argent nécessaire à l'achat de médicaments et d'équipement et à la construction, l'hôpital de Goulou se suffit à lui-même: les salaires des médecins et infirmières sont assumés par les frais de services: une opération importante coûte $15.

Les deux médecins auront peut-être, pour la construction de leur hôpital, qui devrait coûter quelque $220,000, l'aide de la fondation Oxfam et de l'Organisation pour la paix et le développement.

Le couple espère aussi ouvrir un pensionnat pour les petits lépreux, "seul espoir de pouvoir les guérir".

Les enfants reçoivent des médicaments qu'ils doivent prendre quotidiennement, mais les gens ne croient pas encore aux traitements à long terme et ils oublient de prendre les médicaments.

"Dans un pensionnat, nous pourrions suivre le traitement", affirme le pédiatre.

AIDE DU CARDINAL LEGER

L'équipe médicale compte aussi sur l'aide de l'organisme Fame Pereo du cardinal Paul-Emile Léger, pour le soulagement des lépreux.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune

CENTRES SINGER

VENTE "Vive les portatifs" Singer

Vous partez en vacances? Vive les portatifs Singer si faciles à emporter et si bon marché! Quel plaisir que de pouvoir faire suivre tout le confort de la maison, à la plage, au chalet, ou dans le patio! Et même dans la tente-remorque ou la roulotte!

Portative Singer à points droits. Mallette incluse. (Modèle 239/826B)

SPÉCIAL! (Non illustré) Machine à coudre zigzag de Singer! Mallette incluse (Modèle 237/826B)
Prix de vente $119.95



Jamais vue à ce prix! Pour un temps limité!
$77.77

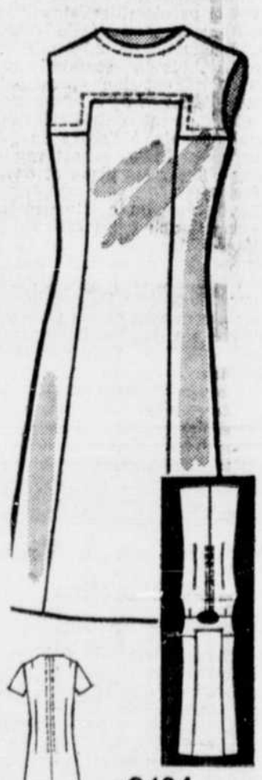
Plan budgétaire Singer disponible sur tous les appareils en vente.

CENTRES SINGER
324 est, rue St-Joseph
TEL. : 522-8128
847, rue St-Jean
TEL. : 525-6141
Place Laurier, Ste-Foy
TEL. : 651-4021
Place Fleur de Lys
TEL. : 522-6418
MONTMAGNY
95 de la Gare
TEL. : 248-3734
DONNACONA
325, rue Notre-Dame
TEL. : 285-2552

Que le plaisir vous accompagne grâce à ces portatifs Singer!
Appareils TV en vente!
Radios! Stéréos!
Tous portatifs!
Tous compacts!
Tous en vente!

*Une marque déposée de la COMPAGNIE SINGER DU CANADA LTÉE.

Jeune



9484
SIZES 10½-20½

Marian Martin

Modèle de rue ou de fin d'après-midi, selon le genre de tissu utilisé. Taille légèrement appuyée. Se porte avec ou sans manches.

Demandez le patron 9484 — grandeurs : 10½, 12½, 14½, 16½, 18½, 20½.

Envoyez .65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

LOISIRS-DÉTENTE-ARTS-LETTRES-SCIENCES

l'Action

SOMMAIRE

SPORTS
Trois pages complètes
Page des jeunes
Vie féminine
Voyages
Arts et Spectacles
Lectures



● **LES JEUNES de Québec pourront fréquenter les parcs de la Capitale en plus grand nombre cette année.**

Québec se prépare à créer un été pour les jeunes

Sept nouveaux parcs pour les jeunes

La Cité de Québec, cette année par l'intermédiaire de son service des Loisirs et des Parcs, se prépare à nouveau à accueillir sur ses terrains une foule de jeunes.

On peut facilement se rappeler les diverses activités de l'été passé soit peinturage de la palissade du futur théâtre de Québec, concours de natation, d'athlétisme, spectacle au Palais Montcalm et un grand nombre d'autres activités.

LES PARCS DE LA VILLE DE QUEBEC

L'an passé la ville de Québec grâce à la collaboration de la Commission des Ecoles Catholiques de Québec, avait ouvert (6) nouveaux parcs. Cette année, toujours dans le cadre de cette collaboration, la ville de Québec peut offrir sept (7) autres parcs soit les parcs Sts-Martyrs, N.-D. des Victoires, St-Joseph, St-Malo, N.-D. de Pitié, Ecole Marguerite-Bourgeoys, N.-D. du Chemin. De plus elle prend en charge le parc de la paroisse St-Albert-le-Grand. Il faut dire ici que l'augmentation du nombre de parcs tient surtout du fait que les parents en avaient fait la demande. Québec aura donc cette année 25 parcs si l'on compte les anciens parcs soit Victoria, Ferland, Esplanade, St-Mathieu, Bardy, Les Plaines, Dollard, Iberville, Margueri-le-Bourgeoys (St-Sacrement), N.-Dame-de-la-Garde, Cartier-Brébeuf, Ste-Odile, Dominique-Savio, Stadacona, Notre-Dame-de-Grâce, St-Roch et Notre-Dame-de-la-Paix.

LE PERSONNEL

150 personnes se chargeront cet été des jeunes citoyens de la ville de Québec. Il faut faire mention ici qu'on verra des professeurs d'éducation physique, des spécialistes en sport, en arts, des responsables d'activités pour adolescents de même que des moniteurs et des monitrices. On peut aussi dire qu'il y aura au service des piscines de la ville de Québec des instructeurs de natation diplômés de la Croix-Rouge.

Tout ce personnel oeuvrera sous la direction de M. Clément Pelletier.

Mais la ville de Québec ne s'est pas seulement contentée d'engager du personnel. En effet, elle fait suivre à tout son personnel des cours de la Fédération des Loisirs du diocèse de Québec et ajoute pour sa part une autre session de 3 jours d'études soit du 28 au 30 juin.

BENEVOLAT

Une large place est aussi offerte au bénévolat. En effet, tout le personnel des terrains de jeux de Québec compte sur la collaboration de nombreuses personnes qui voudront bien se joindre à eux pour assurer le bon fonctionnement des parcs de la ville. On pense surtout ici à la collaboration des adolescents qui, durant cet été, ne sauraient que faire. Ceux-ci pourraient certes faire vivre les jeunes dans un climat de vacances et ainsi acquérir une expérience unique que celle de travailler à l'épanouissement des jeunes de la ville.

UN ETE POUR LES JEUNES

Comme on le sait, tous ont droit aux loisirs. Cette année plus que jamais la ville de Québec veut apporter à chacun la possibilité de passer des vacances pour les jeunes de '68.

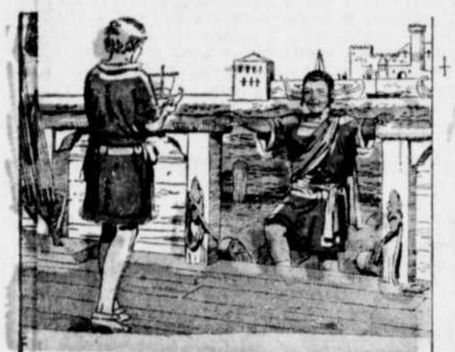
A Québec, ce sera donc un été pour les jeunes.

G.F.

Le Prince-Vaillant

ROIN HISTORIQUE DU TEMPS DU ROI ARTHUR

par HAROLD-R. FOSTER



ésumé : Le matin suivant, Omar arrive à ord. "Le Bey m'a envoyé vous faire ses lutations et m'a fait le grand honneur vous montrer les merveilles de notre té. Qu'aimeriez-vous voir ?



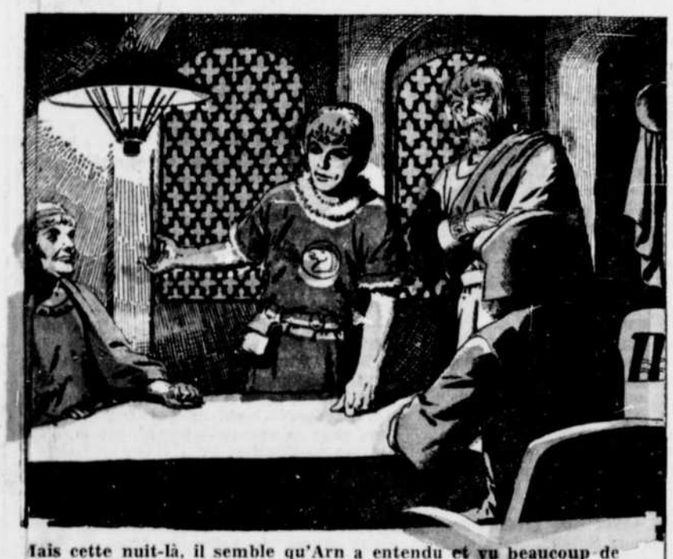
"J'adore les vaisseaux. Regardez comme ils s'asseoient gracieusement sur l'eau, anxieux de se diriger vers la mer pour visiter d'étranges terres lointaines et faire le commerce de marchandises merveilleuses !". (Omar se murmure à lui-même : "Dois-je écouter ce babillage enfantin toute la journée ?).



"Voici notre chantier naval, Arn. C'était un endroit affairé auparavant, mais maintenant, il n'y a qu'un vaisseau à demi terminé. Il est déprimant de constater que notre flotte est diminuée".



"Regarde comme nos manoeuvres sont maladroits. Ils gaspillent plus de bois qu'ils n'en utilisent". Et Omar regarde Arn pour voir s'il avale cette information déformée, mais Arn semble lui payer très peu d'attention. Gamin stupide et gâté, murmure Omar pour lui-même.



Mais cette nuit-là, il semble qu'Arn a entendu et vu beaucoup de choses. "Ortho Bey ne construit aucun vaisseau dans son chantier naval, mais plusieurs ouvriers sont occupés à tailler des pièces de bois pour des vaisseaux et l'un de ceux-ci, rouge et noir, est chargé de planches incurvées, de madriers, de mâts et de membrures".



"Je soupçonne le Bey de construire sa flotte dans quelque port le long de la côte. Je vais essayer d'observer l'endroit vers où se dirige ce vaisseau rouge et noir".



"Maître, nous avons surveillé la délégation des Iles Brûmeuses jour et nuit. Ils ne recherchent aucune information et ne posent aucune question si ce n'est sur le commerce". "Continuez la surveillance", ordonne le Bey. "Et à propos du garçon ?". "Bah ! répond Omar", élevé dans un harem, par des femmes, intéressé exclusivement par ses jouets". Prochainement : LE VAISSEAU ROUGE ET NOIR.

6-23 © King Features Syndicate Inc., 1968. World rights reserved. 1637

La Famille TETEBECHE

par Chic Young



Saviez-vous que...

Selon une enquête effectuée au Mexique, 8 familles sur 10 possèdent un appareil de radio, mais seulement 5 familles sur 10 ont des fourchettes et des couteaux.

On estime que chaque jour, de par le monde, 130 millions d'appareils récepteurs de télévision et 400 millions d'appareils de radio, sont utilisés à un moment ou l'autre de la journée.

Des postes émetteurs qui comptent parmi les plus puissants au monde diffusent chaque jour de Russie, 1200 heures de radiodiffusion en 52 langues différentes. La Chine diffuse quotidiennement un total de 848 heures d'émission en 28 langues.

La machine I.B.M. a envahi le domaine des programmes des concerts symphoniques. L'orchestre symphonique de St-Louis a présenté le 7 janvier 1968 le premier concert à sélection électronique. Les auditeurs avaient inscrit leur choix sur des cartes spéciales qui, à leur retour, avaient été déposées dans la machine IBM quelques instants avant le début du concert. La machine choisit alors, dans le répertoire de l'orchestre, les oeuvres à exécuter.

Le club de "baseball" New York Yankees recevra en 1968 $3,800,000 pour les droits de diffusion de ses joutes à la radio et à la télévision.

La télévision a été inaugurée, en janvier 1968 en Turquie. Elle atteint immédiatement un million de personnes et l'on prévoit que ce nombre sera doublé avant la fin de l'année.

Au 1er octobre 1967, 13,670,000 foyers américains étaient équipés de téléviseurs couleurs, soit une augmentation de 4,570,000 sur le nombre enregistré au 1er octobre 1966.

TOURISME VOYAGES



● PORT-AU SAUMON (Charlevoix, Qué.) — Minuscule hameau témoin, chaque été, des activités d'étudiants en sciences naturelles, les Jeunes Explorateurs. C'est un site bien caractéristique de la côte de Charlevoix.



● LA CHUTE FRASER, non loin de La Malbaie (Charlevoix), est un magnifique endroit de pique-nique. Le touriste y trouvera aussi un terrain privé de camping.
(Gracieuseté de la Direction générale du Tourisme du Québec.)

La majestueuse côte de *CHARLEVOIX*

A quelques milles en aval de Ste-Anne-de-Beaupré, les Laurentides se rapprochent du St-Laurent. Elles forment la région des Caps jusqu'à la première grande vallée qui, vers l'est, débouche sur le fleuve, à Baie St-Paul. La route qui traverse cette région montagneuse, grimpe sur une vingtaine de milles à 2,300 pieds du niveau de la mer. Ce parcours (route 15) nous fait pénétrer dans le comté de Charlevoix et ne tarde pas à nous offrir quelques-unes des vues panoramiques les plus saisissantes de la province de Québec, surtout quand cette route vient surplomber la vallée de la rivière du Gouffre, à quelques milles à l'ouest de Baie St-Paul. Le visiteur peut alors s'émerveiller du spectacle offert à ses yeux: du regard il embrasse les Laurentides, découvre au fond de la vallée le premier centre important de la région, puis rejoint l'immensité du St-Laurent, par delà l'Ile-aux-Coudres.

BAIE ST-PAUL et son voisinage

Depuis les temps les plus reculés de la Nouvelle-France, cette baie fut remarquée par les navigateurs qui remontaient ou descendaient le St-Laurent, peut-être parce que ce rentrant de côte, où débouche une large et profonde vallée, est un des rares accidents géographiques sur une bonne partie de la rive nord du fleuve, qui invite le marin à descendre sur la terre ferme. La baie elle-même, peu profonde, est abritée par deux promontoires, l'un au sud-ouest et l'autre au nord-est, ainsi que par l'Ile-aux-Coudres, qui semble en garder l'entrée. Où que se porte le regard, le paysage est superbe, avec dans ses lointains les plus hautes des Laurentides, dont l'altitude atteint ici près de 4,000 pieds.

Baie St-Paul fut d'abord peuplé en 1678 et 1679; ce fut pendant longtemps le seul village important entre le cap Tourmente (St-Joachim) et Tadoussac. En 1759 s'y déroula un engagement secondaire entre les troupes britanniques et la milice canadienne, après quoi l'envahisseur incendia l'établissement. Deux vieux moulins à farine ont toutefois survécu à ces événements et sont encore en usage: l'un dans le village même, et l'autre à quelques milles vers le nord-ouest, en bordure de la route 15. Baie St-Paul compte bon nombre d'habitations et de constructions de belle venue et d'un âge respectable, de même que la maison-mère, la ferme modèle et le centre hospitalier des Petites Franciscaines de Marie.

En raison de son site et des nombreuses et belles fermes de ses environs, Baie St-Paul est depuis longtemps le rendez-vous des artistes, et une bonne partie des toiles peintes à cet endroit ou aux alentours ornent des musées et des collections privées dans tout le Canada. Les peintres Clarence Gagnon (1881-1942) y a passé la fin de sa vie active et sa demeure est habitée de nos jours par le peintre René Richard, l'un des meilleurs interprètes des solitudes subarctiques du Nouveau-Québec.

A Baie St-Paul, la route 15 se divise en deux, l'une allant vers l'intérieur, l'autre (15A) suivant le fleuve. Les deux se rejoignent à La Malbaie.

Trois localités à signaler sur la route intérieure: SAINT-URBAIN (atteint sur la route 56 en direction du Parc des Laurentides) est une paroisse agricole située en bordure de la rivière du Gouffre, à 5 milles de Baie St-Paul; SAINT-HILARION, autre village agricole, que contourne la route 15; SAINTE-AGNES, une église de construction ancienne, restée debout après un incendie qui ravagea l'ancien village. A proximité, le Petit et le Grand Lac Ste-Agnès, tous deux visibles de la route 15.

Prenons, cette fois, la route 15A, qui longe le fleuve. Au large du Cap-aux-Oies (phare) se situe la limite ouest de l'eau salée: là se termine le fleuve proprement dit et commence l'estuaire du St-Laurent que les riverains appellent la mer. Immédiatement au large de ce promontoire se trouve le premier des grands fonds et l'on peut souvent apercevoir, à la surface de l'eau des bandes de bélugas, appelés "baleines blanches" mais qui, en vérité, appartiennent à la famille des dauphins.

Le village des EBOULEMENTS, situé sur la hauteur, a été fondé au début du XVIIIe s. (1732); son église est à une altitude de 1,200 pieds et, de là, se présente une vue extraordinaire sur l'estuaire du St-Laurent. La paroisse doit son nom à un éboulis considérable qui se produisit à la Baie St-Paul, lors du violent tremblement de terre de 1663. En 1931, la vieille église qui datait de 1797 fut détruite par un incendie. Heureusement les restes d'un très beau rétable peuvent encore être admirés dans la sacristie de la nouvelle église. Plusieurs vieilles maisons attirent l'attention des voyageurs, de même que le manoir seigneurial et le moulin banal.

Du village des Eboulements, une côte descend vers le St-Laurent, conduisant au centre de villégiature renommé de SAINT - JOSEPH - DE - LA - RIVE. Du quai du village, un bateau-passeur fait la navette à heure fixe entre cet endroit et l'Ile-aux-Coudres.

L'ILE-AUX-COUDRES fut baptisée ainsi par Jacques Cartier, en 1535. C'est là que fut célébrée la première messe en terre de Nouvelle-France, événement que commémore un monument qui s'élève dans un petit parc. L'île est si belle, avec ses vergers de pommiers et de pêchers, qu'aucun visiteur ne regrettera d'en avoir fait le tour. Une route d'une longueur de 16 milles contourne l'île et offre des points de vue exceptionnels. Deux paroisses, St-Louis (1827) et St-Bernard (1929) groupe les insulaires. Dans la première, on visitera avec grand intérêt deux vieux moulins à vent datant des premiers temps de la colonisation de l'île.

VERS LA MALBAIE

En reprenant la route 15A, en direction de La Malbaie, le voyageur atteint SAINT-IRENEE, village pittoresque, autrefois pépinière de marins. On y trouve une belle plage, des maisons archaïques et confortables, l'ancien domaine (propriété et ferme) de sir Rodolphe Forget, voisin de la maison de sir Adolphe Routhier, auteur des paroles de l'hymne "O Canada". Une route empierrée joint St-Irénée à St-Hilarion, situé sur la route 15. A quelques milles au nord de celle-ci se trouve l'aéroport de Charlevoix, qui dessert le comté en été, grâce à des envolées régulières.

Toujours en bordure du fleuve, un dernier village avant La Malbaie: POINTE - AU - PIC. C'est le rendez-vous, depuis la fin du siècle dernier, de nombreux villégiateurs et touristes venus du continent américain dans cette région surnommée Murray Bay. Pointe-au-Pic compte plus d'une centaine de belles maisons, dont plusieurs furent occupées par de hautes personnalités tant américaines (famille des Taft) que canadiennes (Fitzpatrick, Gouin, Lemieux, Sévigny). Les touristes trouvent à cet endroit tous les amusements des stations estivales les plus réputés (golf, tennis, piscine à l'eau de mer, pêche, chasse, canotage, promenades en voiture et à cheval).

Les plus fortunés y logent magnifiquement au Manoir Richelieu, le plus grand hôtel de villégiature du Québec. Les amateurs de tapis crochetés aimeront sans doute visiter le célèbre atelier Tremblay, dont les travaux font l'admiration des connaisseurs.

CENTRE DE LA REGION

Deux milles à franchir, et nous voici enfin au chef-lieu de LA MALBAIE et terminus du chemin de fer Canadien National sur la rive nord. Ce centre comporte notamment le Palais de Justice, un hôpital, une école apostolique, un couvent, un collège. L'église paroissiale assez récente est de style canadien.

La Malbaie tire son nom de "male baie" (vieux français), appellation donnée par Champlain, en 1608, en raison du mauvais ancrage qu'offrait cet endroit. Par la suite, ce nom devint celui d'aujourd'hui et s'étendit à la rivière et à la localité. Cette rivière est le cours d'eau le plus important entre la Montmorency et le Saguenay. Une première seigneurie fut concédée à La Malbaie, mais ne fut pas exploitée. En 1672, les droits seigneuriaux furent octroyés au Sieur Gaultier de Comporté qui y construisit une scierie. Ce fief passa par la suite, entre plusieurs mains, puis revint à la Couronne de France au début du XVIIIe siècle. Il y eut là une "ferme du roi". En 1759, deux officiers écossais de l'armée de Wolfe débarquèrent dans la région; ils s'attachèrent tellement à ce coin de pays qu'ils sollicitèrent chacun une concession: le côté ouest de la rivière devint la propriété de James Nairne, le côté est échut à Malcolm Fraser. Tous deux amenèrent des colons écossais, dont les noms se retrouvent maintenant à travers toute la province et dont les descendants sont cependant francophones.

Signalons, dans le voisinage de La Malbaie, le village de Clermont (papeterie et manufacture de câbles en aluminium); deux belles chutes: la Fraser et la St-Georges; Cap-à-L'Aigle, centre estival très fréquenté, devenu paroisse en 1950; St-Fidèle village agricole et forestier, situé à une altitude de 1,250 pieds; le hameau de Port-au-Saumon et le petit havre de Port-au-Persil, site admirable, recherché des artistes et des vacanciers avides de paix et de sérénité.

VERS LE SAGUENAY

Le voyageur a tôt fait d'atteindre le village de ST-SIMEON, dont l'économie repose essentiellement sur l'exploitation de la forêt. De mai à novembre, un bateau-passeur, confortable et moderne, effectue la traversée plusieurs fois par jour jusqu'à Rivière-du-Loup sur la rive sud. Centre de villégiature de plus en plus fréquenté, St-Siméon offre une belle plage sablonneuse facilitant la pratique des sports nautiques.

Dans les environs, lacs poissonneux et forêts giboyeuses abondent, où ont été aménagés une quantité de clubs et de chalets.

De St-Siméon une route (no 16) se dirige, au nord-ouest, vers Bagotville et Chicoutimi, tandis qu'en suivant la route 15 jusqu'au Saguenay, le voyageur traverse une région montagneuse, parsemée de petits lacs, pour atteindre à mi-chemin le hameau de BAIE-DES-ROCHERS, puis, à proximité du grand fjord, la paroisse de ST-FIRMIN (B.P. Baie Ste-Catherine).

BAIE SAINTE-CATHERINE

Nous sommes arrivés au terme de notre voyage. Voici un charmant petit village bâti sur une falaise dominant une large baie et l'embouchure du Saguenay.

A peu de distance, vers l'est, on aperçoit la Pointe-aux-Alouettes", où Champlain signa un traité avec les Indiens en 1603.

Le village a été peuplé vers 1820. Plus tard, il fut rasé à la Rivière-aux-Canards, où l'on avait installé un moulin à scie. Tout disparut avec l'incendie du moulin, en 1855. L'église actuelle fut construite en 1908 et dédiée à St-Firmin. Un service régulier de traversier relie en toutes saisons Baie Ste-Catherine à l'Anse-à-l'Eau, du côté de Tadoussac. Du pont du navire, les visiteurs peuvent admirer l'entrée du Saguenay.

Rappelons, en terminant, que la route 15 est aujourd'hui magnifiquement construite: elle est large et asphaltée; ses pentes excèdent rarement 8 pour cent et elle ne comporte pas une seule courbe à faible rayon.

(Cf. Doc. D.G.T. et autres, par JPL)

Avec le MS "New Kungsholm", le port de Québec accueille un autre navire de prestige

(T. M.) — Après le "France", le "Michelangelo" et le "Pushkin", le port de Québec a accueilli, mardi, le MS "New Kungsholm", une des unités de prestige de la société de transport maritime Swedish American Line.

Le bâtiment, un splendide navire de 660 pieds de long sur 87 de large, jaugeant 26,678 tonnes, est arrivé à Québec lundi soir, venant de New York, au terme de la première partie d'une croisière spéciale qui l'a conduit dans le Saguenay, jusqu'à Cap-Trinité, et qui comporte également des escales à St-Pierre-et-Miquelon et aux Bermudes.

"BIENHEUREUX SOLEIL"

C'est au cours d'une réception offerte à bord, mardi, en l'honneur de plusieurs invités de marque, dont le maire Gilles Lamontagne, que le commandant du navire, le capitaine Carl Otto Wukhark, a annoncé l'intention de la Swedish American Line d'effectuer plusieurs croisières annuelles dans les principaux ports du St-Laurent et des Bermudes, dans le cadre d'un programme exceptionnel de croisières qui s'appellera, selon une traduction très libre, "Bienheureux Soleil".

Pour sa part, toutefois, le "New Kungsholm" ne fera pas d'autre séjour à Québec avant la reprise de la saison de 1969. Cependant, une autre unité de la flotte suédoise, le MS "Gripsholm", effectuera deux escales au port local cette année: l'une en juillet et l'autre en septembre.

VOYAGE EXCEPTIONNEL

S'il n'a pas été possible d'interroger les passagers sur leurs impressions de ce voyage, le commandant Wukhark, par contre, n'a pas manqué d'éloges en parlant de son périple sur le Saint-Laurent.

Parlant notamment de son passage sur le Saguenay, il s'est excusé de ne pas trouver de mots français pour traduire son impression. Selon lui, l'ensemble du voyage a été exceptionnellement agréable, particulièrement dans le Saint-Laurent et le Saguenay, une région, a-t-il dit, qu'on ne se lasse pas d'admirer et que l'on quitte à regret.

LE BATIMENT

Quant au bâtiment, le quatrième de la société suédoise à porter ce nom, il figure sur la liste des plus prestigieuses unités actuellement en service.

Construit selon les normes les plus exigeantes aux chantiers britanniques John Brown & Co. Ltd., il a été lancé en avril 1965 et a effectué sa première traversée en mai 1966, sur la ligne de New York où il a actuellement son port d'attache.

Muni d'un système de stabilisateurs particulièrement efficace et entièrement conditionné, tout, à bord, est fonctionnel. Les cabines — incidemment toutes occupées pour ce voyage — y sont, dit-on, d'un confort particulier.

Par ailleurs, rien n'a été négligé pour l'agrément des passagers qui bénéficient d'un théâtre de 300 places, d'une bibliothèque abondamment pourvue, de spacieux salons, de salles de jeux, de deux piscines — une sur le pont supérieur et l'autre à un pont inférieur —, d'un hôpital ultra moderne et, enfin, de plusieurs boutiques.

Que ce soit en traversée ou en croisière, les divertissements sociaux et culturels ne manquent pas à bord. On y présente de bons films et d'excellents orchestres attendent les passagers qui ne se sentent pas attirés par les nombreux jeux de ponts ou la simple "farniente" sur les transats des ponts supérieurs.

Enfin, détail qui constitue désormais l'un des points d'orgueil des sociétés maritimes, la cuisine du MS "New Kungsholm" en est une de grande classe et le service des salles à manger impeccable.

L'été 1968 aux Bahamas

NASSAU, BAHAMAS. — Dans les îles Bahamas, émaillées de fleurs pendant toute l'année, la définition des "saisons des voyages" est basée principalement sur le fait que les tarifs des hôtels peuvent être réduits de 40 pour cent entre le 1er mai et le 15 décembre.

C'est pourquoi les touristes qui visiteront les Bahamas au cours du printemps, de l'été ou de l'automne de 1968, y trouveront non seulement un ciel bleu et un soleil radieux, mais aussi des prix exceptionnellement avantageux et toutes sortes de festivités, comme des concours de pêche, des régates et des tournois de golf à participation internationale ainsi qu'un joyeux bal masqué.

L'été aux Bahamas offre mille attraits pour toute la famille; ses îles et îlots sont éparpillés sur plus de 100,000 milles carrés d'une mer irisée.

Il est peu de pays dont les formalités d'entrée soient aussi simples pour les voyageurs venant d'Amérique du Nord. Les visiteurs arrivant par avion ou par bateau du Canada ou des Etats-Unis n'ont pas besoin de passeport, de visa ou de certificat de vaccination.

En été, les Bahamas offriront aux touristes un nombre record de chambres d'hôtel: plus de 7,500. Cependant, les visiteurs seraient bien avisés de faire sans tarder leurs réservations pour les périodes où l'on prévoit le plus d'affluence, comme la fête américaine du 4 juillet, ainsi que la fête du Travail. On trouve des logements de toutes catégories, depuis les luxueux hôtels bordant les plages jusqu'aux immeubles d'appartements et modestes chalets de type utilitaire.

Les visiteurs qui n'en sont pas à leur premier séjour aux Bahamas remarqueront beaucoup de nouveautés, non seulement dans l'île de New Providence et à Nassau, la capitale, mais aussi dans les principales autres îles de villégiature.

L'île Paradise, maintenant reliée à l'île de New Providence par un pont à Nassau, est devenue cette année l'un des centres de villégiature les plus remarquables du monde. L'hôtel Paradise Island de 500 chambres, avec un élégant casino et un cabaret, est venu s'ajouter aux hôtels existants.

A Nassau, on a ajouté l'aquarium Seafloor à la série d'attractions offertes aux familles en vacances. Les visiteurs pourront y voir les poissons exotiques, le corail vivant et d'autres espèces de la flore et de la faune des mers tropicales, notamment des tortues géantes, des marsouins et des otaries.

Aux Adastra Gardens, dans un cadre tropical exotique, l'extraordinaire troupe de flamants de M. Hedley Edwards continue à parader en exécutant ses commandements comme des soldats à l'exercice. A Rawson Square, dans le centre de Nassau, les marchands de vannerie exposent leur marchandise multicolore et des bateaux au fond vitré quittent le port toutes les quelques minutes pour faire des excursions aux Sea Gardens où se déroule un spectacle sous-marin toujours très varié.

Nassau et ses environs comptent de nombreux sites historiques, notamment le Fort Charlotte datant du XVIIIe siècle, avec ses cachots et sa chambre des tortures de l'époque. Des agences offrent des voitures, des scooters, des bicyclettes et des bateaux à moteur, à louer à la journée ou à la semaine, pour visiter cette petite île dont les dimensions maximums sont de 20 milles et de 6 milles en largeur.

Les visiteurs de l'été sont particulièrement bien accueillis à Freeport, dans l'île de Grand Bahama, complexe industriel et centre de villégiature en plein essor, d'une superficie de 214 milles carrés, situé à 70 milles seulement à l'est de Palm Beach (Floride). Grâce à une activité sans précédent dans la construction, Freeport est devenu en moins de cinq ans un important centre de villégiature pour toutes saisons offrant ce qui se fait de mieux comme attractions touristiques: hôtels au bord de la plage, terrains de golf, courts de tennis, chasse et exploration sous-marines, yachting et ski nautique.

A Freeport ou à Nassau, les visiteurs peuvent prendre un avion des Bahamas Airways pour visiter les autres îles où de petites hôtelleries accueillantes permettent de se détendre dans la quiétude du littoral.

Les paysages colorés, le pittoresque parler local et les anciennes coutumes de certaines îles comme Spanish Wells ou Abaco sont particulièrement remarquables pour ceux qui aiment Cape Cod et la Nouvelle-Angleterre.

Le visiteur plus aventureux sera peut-être attiré par la mystérieuse Andros et ses légendaires "chickcharnies" (fardadets), son intérieur inexploré et ses récifs; ou par la fraîcheur des sommets et le ressac de Long Island; ou par la quiétude des Exuma Cays dont les eaux sont considérées comme le meilleur endroit du monde pour le yachting.

Les jeunes couples soucieux d'économie pourront profiter des tarifs d'été, à partir de $12 par jour, particulièrement dans les îles périphériques.

Les vents alizés rafraîchissent les Bahamas, de sorte que la température dépasse rarement 80 degrés en été.

Quelques-unes des plus importantes festivités des Bahamas ont lieu en été.

A umois de juin, on organise à Freeport la sensationnelle course de bateaux à moteur des "500 milles". Cette épreuve classique d'endurance pour les concurrents et les bateaux venus de tous les pays, offre plus de $50,000 de prix — le montant le plus élevé du monde pour une course de bateaux à moteur.

(B. N. B.)

VACANCES

Old Orchard	$69
Hampton Beach	$79
Atlantic City	$89
Niagara	$89
Mexique	$399
Floride	$319
Europe	$339

VOYAGES CHAMPLAIN
781, Colline — 653-8593
C. P. 53 — Kénogami, Qué.

VOYAGES

"TOURNEE DES SANCTUAIRES"
CANADA et ETATS UNIS
22 au 24 juin (S.J. Baptiste à Montréal) : $33.

"OLD ORCHARD, BOSTON, N. YORK, ATLANTIC CITY"
8 jrs de détente, 7 couchers, hôtel de 1ère cl. Dirigé par M. et Mme Henri Dionne
21 au 28 juin : $119

COTE NORD, MANIC-OUTARDES
29 juin — 1er juil. $49.

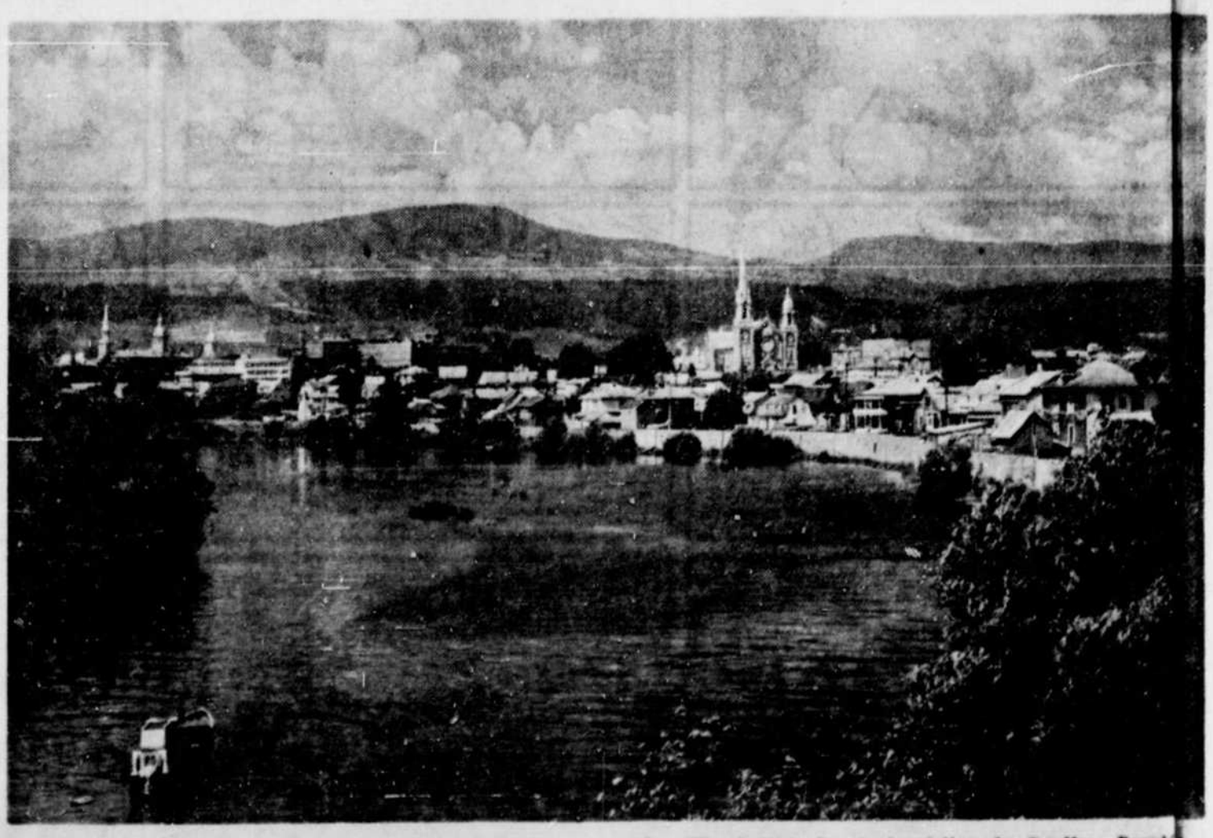
"OUEST CANADIEN"
St-Boniface, Stampede, Vancouver... 5 au 15 juil. : $269

L'ACADIE (N.-B. et N.-E.)
25 — 29 juillet $78

"BOGOTA: Congrès Eucharistique"
Du 10 au 25 août : $467
(inclus : visite des différentes villes)
$589.: inclus visite aux Antilles et en Amérique centrale.
Régistez à:
AGENCES FRANCISCAINES
500, 8ème Avenue — Québec 3
Tél. 523-8831



VACANCES A MIAMI BEACH?
Renseignements gratuits
POSTEZ CE COUPON AUJOURD'HUI pour brochures illustrées GRATUITES. Attrayants tarifs réduits, programmes de divertissements dans tous les motels les plus nouveaux, au bord de la mer à Miami Beach.
VACANCES AU SOLEIL LA
C. P. No 6782, Succ. Surfside, Miami Beach Fla 33154
NOM
ADRESSE
VILLE PROV.
DATE D'ARRIVEE :



● BAIE SAINT-PAUL (Charlevoix, Qué.) — La charmante petite ville, à l'estuaire de la rivière du Gouffre. Peuplé depuis 1678, Baie St-Paul fut pendant longtemps le seul village important entre le cap Tourmente (St-Joachim) et Tadoussac.

(Gracieuseté de la Direction générale du Tourisme du Québec.)

la vie des livres

achetez lisez
marabout
10 millions de lecteurs

LECTURES POUR VOUS

LA LIBERTE ET L'HOMME DU XXe SIECLE
XXX — 270 p.
Connait-on un choix humain qui puisse se produire jamais sans motivation consciente ou inconsciente ?

L'ORCHESTRE ROUGE
GILLES PERRAULT — 576 p.
Fondé par les meilleurs agents du service secret l'Orchestre rouge est le réseau le plus important et le plus efficace de l'U.R.S.S. Les activités ont coûté à l'Allemagne la vie de 200,000 soldats.

REFUS DE LA FEMME
DR KARL STERN — 250 p.
Stern trace le portrait de ses perosnnages. Il évoque une grande diversité de caractère et d'expérience. Il ne recourt pas uniquement à la psychologie pour expliquer et remédier à ces malaises, mais aussi fait appel à la connaissance surnaturelle.

L'ANARCHIE DES SENTIMENTS
ALEXANDER A. SCHNEIDERS — 246 p.
Les sentiments d'affectivité prédominent-ils peu dans notre vie sociale aujourd'hui ? Quelle est la valeur pratique des principes directeurs réels de l'activité humaine ?

OU ALLONS-NOUS ?
MARTIN LUTHER KING — 234 p.
(la dernière chance de la démocratie américaine)
La libération du noir américain ne sera réelle que lorsqu'il sera citoyen à part entière, mais par l'action directe non-violente.

DOMINICK SHAPIRO, BEATNIK
BERNARD KOPS — 259 p.
Pourquoi ne pas pénétrer au coeur même du problème actuel de la jeunesse anglaise et découvrir la cause de ses révoltes apparemment incompréhensibles. Et nous aurons des références pour le saisir le "phénomène beatnik".

L'HUMOUR AU CANADA-FRANÇAIS
THERIO, ANDRE — 293 p.
Des analyses de nos comportements, tout simplement. Avouons-le, l'humoriste a sa place dans notre société, Ces textes ne manquent pas de nous étonner . . .

LA VOIE DU SILENCE
J.-M. DECHANET — 232 p.
L'homme est un être qui acepte rarement d'être ce qu'il est, qui ne comprend pas toujours.

LES COMEDIENS
GRAHAM GREENE — 422 p.
Un roman . . . un drame humain où Greene met en présence des "personnages engagés" et des comédiens. Ils connaissent des amours, des enthousiasmes . . . même l'accidentel, le ridicule.

YOGA CHRETIEN EN DIX LEÇONS
J.-M. DECHANET — 207 p.
Il nous aide à comprendre l'humain dans l'homme et ainsi avoir un grand respect.

LE RESPECT DE LA VIE
CHAUCHARD, Dr Paul — 207 pages
Pourquoi respecter la vie humaine ? Faudrait-il en conclure que l'incroyant peut se donner tous les droits?

DIALOGUES AVEC PAUL VI
GUITTON, Jean — 420 pages
Guitton, à l'aide de documents anciens et nouveaux, trace un portrait assez fidèle de Paul VI qui l'avait honoré de son amitié. Excellent Volume.

TROP TARD POUR MOURIR
HUNTER, Evan — 315 pages
Afin de mieux connaître les ravages causés par la drogue dans les milieux du jazz, il devient pianiste de jazz. C'est en observateur attentif qu'il nous livre les difficultés de ces "malades".

LE LATIN IMMORTEL
MARTIN, Marie-Madeleine — 297 pages
L'auteur se penche sur ce problème de l'abandon du latin dans le monde tant laïc que religieux. Une synthèse historique très intéressante et une défense très remarquable.

L'HOMME ET L'ANGOISSE
ECK, Dr Marcel — 258 pages
Qui peut se vanter de ne l'avoir jamais rencontrée et reconnue ? Quelle en est la cause ?

SCIENCE DE L'EVOLUTION
NOGAR, R.J. — 351 pages
Une étude du statut philosophique de la théorie de l'évolution en tenant compte des dernières données de la science. Un livre à posséder.

SAVOIR ECOUTER
CONQUET, A. — 63 pages
Une communication parlée perd 75% de son contenu d'après des enquêtes très sérieuses. Pensez-vous souvent que vous avez la responsabilité d'être d'abord un bon auditeur ?

LE JUDO
LUIS ROBERT — MARABOUT SERVICE 444 p.
Tous les services, tous les mouvements, tous les secrets, de la ceinture blanche à la ceinture noire. Les profanes ou les novices le considèreront comme leur livre d'initiation.

PARIS BRULE-T-IL ?
Dominique LAPIERRE et Larry COLLINS
102 pages — (ce jour-là : 25 août 1944)
Textes intégral de l'un des volumes du plus fort tirage de l'année. Documents, études historiques, microfilms ont été soigneusement étudiés pour réaliser cette oeuvre. Le texte des grands films du célèbre couple Taylor-Burton.

LE DOSSIER DE LA CYBERNETIQUE
MARABOUT UNIVERSITE — 316 pages
Les perspectives de la cybernétique, science du contrôle et de la communication chez l'animal et dans la machine.

LETTRES A SA FAMILLE, LOUIS HEMON
DESCHAMPS, Nicole — 219 pages
Le lecteur y découvre des précisions sur sa vie et nous fait découvrir un Louis Hemon jusqu'ici inconnu.

LE CINEMA CANADIEN
GILLES MARSOLAIS — 160 pages
Un tableau chronique et sélectif des films. Nous assistons à la naissance d'un cinéma canadien et son évolution pour en cerner le profil.

ETUDIEZ, AGISSEZ, PROGRESSEZ
JEAN PALK — 148 pages
Livre d'orientation de l'homme moderne et dynamique en vue de rendre vos actions plus efficaces.

La civilisation des Loisirs

Le cent-vingt-cinquième volume de la Collection MARABOUT UNIVERSITE nous présente une étude sur la CIVILISATION DES LOISIRS. Cette oeuvre réalisée en collaboration comprend quinze textes déjà publiés en 1966 dans les quatre numéros de la "BP Review".

Abondamment illustré, ce volume affronte des problèmes d'importance dans le secteur des loisirs : LES REPERCUSSIONS MORALES ET CULTURELLES des loisirs et LES PROBLEMES ECONOMIQUES ET SOCIAUX qu'ils font surgir. Quelques réflexions prospectives sur la civilisation des loisirs et une rencontre avec l'homme et les loisirs en 1985 terminent cette étude fortement charpentée par des spécialistes, des techniciens et des penseurs.

Avec le développement accéléré du secteur des loisirs dans le monde, un nouveau type humain est en perspective. Il y a la morale du travail, il y a aussi la morale du loisir. Et la manière dont il use de ses loisirs est primordiale pour porter un jugement sur la valeur d'un individu. La civilisation des loisirs est marquée par le comportement des hommes. Elle peut être source de progrès moral ou à l'origine d'une décadence des moeurs. Il s'agit vraiment d'une nouvelle mise en branle de la liberté, d'un nouvel éveil de la conscience et d'un nouvel horizon de la culture. Le loisir doit être une valeur d'humanité. Bientôt, nous ne pourrons plus nous passer de ses révélations. Les répercussions du loisir sont aussi fortes sur la communauté que sur l'individu. La société moderne, société de foule, procure néanmoins des loisirs qui permettent à l'individu de se manifester selon son choix. Ces loisirs dont il dispose ainsi que l'élévation du niveau de vie, le confort et la sécurité lui permettent de prendre en mains son propre sort et de définir lui-même ses options.

Si les répercussions morales et culturelles des loisirs sont marquantes, les problèmes économiques et sociaux qui en résultent sont de première importance. Le progrès technique et les exigences sociales ont fait des loisirs une réalité socio-culturelle. Et dans un monde qui évolue très rapidement. Et qui compose une nouvelle image de notre temps.

Que devient l'institution familiale dans ce renouveau et dans ce vaste monde en constante transformation ? Est-elle en état de crise, d'évolution ou de perfectionnement ? Elle est au centre de bien des chocs. Elle conserve son rôle éternel. Dans sa participation à l'élan vital et créateur, elle conserve son rôle éternel. Elle demeure ce centre de vie où dominent l'amour, la communion affectueuse et profonde entre les êtres.

Quant à la planification des loisirs, "il importe de tenir compte de deux dimensions : la première a comme pôles : d'un côté le plaisir, la liberté; de l'autre, l'effort, la responsabilité. La deuxième se situe, respectivement, entre la spontanéité et l'initiative individuelle, et la participation aux valeurs de la société, l'adhésion aux normes sociales." (204) On demandera aux sociologues qui suivent l'évolution d'un monde en constante transformation de suggérer à ceux qui sont responsables de l'orientation de la société moderne les meilleures politiques. Et dans les pays en voie de développement, la situation socio-économique exigera une attention particulière de la part des spécialistes pour utiliser les nombreuses heures de liberté qui sont disponibles dans la population de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine.

Dans un autre secteur de considérations, il convient de rechercher les formes de loisirs qu'il faut développer pour favoriser l'équilibre biologique de l'homme, et prolonger harmonieusement, s'il se peut, la durée de la vie pour l'homme de demain.

En raison de cette influence très forte des loisirs dans la vie de la société nouvelle, la civilisation des loisirs devient véritablement une promotion précieuse de valeurs neuves.

Raymond BERNIER

Oeuvres poétiques de Robert Choquette

Ceux qui connaissent la génération des "grands" de la Radio n'ont pas oublié Robert Choquette: un homme digne, au langage châtié, au vocabulaire exquis, à la voix mélodieuse avec une diction impeccable. Bref, un vrai monsieur, un poète pas comme les autres, bien rasé, bien peigné, bien vêtu, et le plus respectable des auteurs de feuilletons radiophoniques. En créant ELISE VELDER, Robert Choquette lançait en perpétuelle orbite madame Judith Jasmin ! Hélas, il y a longtemps de celà ! Vous rappelez-vous LE CURE DE VILLAGE, LA PENSION VELDER, METROPOLE ? Mais monsieur Choquette a toujours préféré son titre de poète. Il avait été rédacteur en chef de la REVUE MODERNE au temps où les revues du Québec s'adressaient d'abord aux femmes et demeuraient viables, — même avec des soucis variés de culture et de littérature, — sans quêter l'Etat et sans les moindres, vices ésotériques ou érotiques ! Puis un jour, notre poète et scripteur devint membre de l'Académie canadienne-française et de l'Académie Ronsard, pour ensuite continuer ses travaux variés.

Né à Manchester, en 1905, le jeune "américain" Choquette était devenu bien vite franco-canadien. A l'âge de vingt ans, il publiait son premier recueil de poèmes intitulé A TRAVERS LES VENTS (1925). METROPOLITAN MUSEUM paraissait en 1931, POESIES NOUVELLES en 1932, SUITE MARINE en 1953. Les éditions **Fides** ramassèrent le tout dans une réédition en 1956. Or, voici que cette même maison d'édition offre en deux beaux volumes les OEUVRES POETIQUES (1) de Robert Choquette dans l'attrayante "Collection du Nénuphar" "reservée aux meilleurs auteurs canadiens". L'auteur avoue dans son avant-propos, avoir fait de sérieuses retouches à ses poèmes, soit un remaniement en profondeur, sans pour autant avoir refroidi le feu sacré, grâce à un retour à "l'état de grâce poétique" provoqué par des circonstances particulières.

Nous sommes donc en présence d'un poète de deux époques, celui de 1925 à 1932, et l'autre, celui de 1953. Où l'on admet l'existence de plusieurs Robert Choquette: d'abord le jeune, fougueux et fier auteur d'A TRAVERS LES VENTS et qui, d'après Louis Dantin (2), "a reçu tous les dons intimes qui marquent le chanteur, l'élu. . ." et qu'il faut déjà traiter, dès 1932, "non en apprenti, mais en artiste". C'est vrai, puisque Henri D'Arles a écrit la préface à la deuxième édition de cette première oeuvre. Vient ensuite le poète de 1931 avec les quatre cent cinquante vers "ambitieux" de METROPOLITAN MUSEUM, puis l'artiste mûri et toujours en état de recherche insatisfaite qui, après des années de travail, offre cette "vaste somme poétique intitulée SUITE MARINE". Pour Roger Duhamel (3), il s'agit d'une oeuvre fort ambitieuse, presque anachronique... Pour Gérard Tougas (4), "cette immense SUITE MARINE qui force le respect, a été exécutée dans des conditions qui conduisaient au mieux, à un demi-échec, un poète moins exercé eût sombré complètement dans le déjà dit et le déjà senti. Robert Choquette restera le créateur du plus modeste mais moins important METPOPOLITAN MUSEUM".

Dans sa drôle d'HISTOIRE DE LA LITTERATURE CANADIENNE FRANÇAISE (5), Berthelot Brunet confirme les qualifications de "jeune prodige" et "lyrisme juvénile" attribuées à Robert Choquette, Mgr Camille Roy dans son MANUEL D'HISTOIRE DE LA LITTERATURE CANADIENNE DE LANGUE FRANÇAISE (6), parle "d'éloquence trop volontaire et trop continue", additionnée de réalisme (!) et insiste sur METROPOLITAN MUSEUM comme oeuvre principale en "strophes héroïques de la fresque immense de l'époque de la civilisation humaine".

Comme il arrive souvent, c'est le Père Samuel Baillargeon (7) qui a parlé de la façon la plus savante du poète Choquette, en divisant, comme on le sait, puis en multipliant les exposés suivant un procédé technique de nature à faire sourire en littérature canadienne: séparer puis relier l'homme, l'auteur, et l'oeuvre. Choquette fut un poète "fougueux" répète le Père Baillargeon, en rappellant que "le meilleur de son oeuvre poétique, Choquette l'a donné dans ses premiers volumes de vers où il a renouvelé l'imagination poétique"... et pour conclure que SUITE MARINE se caractérise par "une correction méticuleuse où chaque mot est entortillé de précautions verbales... où le poète décrit sa vision de l'instantané séduisante et rapide,"... avec "une imagination cinématographique". Dommage, que le plus fin de nos lettrés, Emile Bégin, s'obstine à ne pas publier son "Manuel"... de littérature canadienne-française !

Enfin, Roger Duhamel a signé le texte critique le plus intelligent sur Robert Choquette qui a manifesté "un mépris souverain des routines et des préjugés (. . .) et se permet des hardiesses et des licences (. . .) Dans un rythme qui n'est pas tellement différent de celui de Lamartine du de Hugo, il reprend, en se les assimilant les thèmes éternels de la jeunesse, de la liberté, de la nature, de l'amour, de la vie et de la mort". Après tous ces thèmes, — car messieurs Choquette et Duhamel sont forts en thèmes. — que reste-t-il de plus pour produire un "poème épique, philosophique, (. . .) (et) — une explosion de lyrisme !"

Quoiqu'il en soit, monsieur Choquette avait, dans sa sagesse, découvert lui-même la véracité de tous ces jugements: il s'est fait diplomate et philosophe: il a su représenter le Canada comme ambassadeur en pays étranger sous le sceau de la plus cordiale dignité humaine.

Pierre Lombard

(1) 1967, Oeuvres poétiques, comprenant des vers inédits.
(2) POETES DE L'AMERIQUE FRANÇAISE, 1932, Librairie d'Action canadienne-française.
(3) MANUEL DE LITTERATURE CANADIENNE - FRANÇAISE, 1967, Editions du Renouveau pédagogique.
(4) Presses Universitaires de France, 1960.
(5) L'Arbre, 1946.
(6) 20ème édition, Beauchemin 1956.
(7) LITTERATURE CANADIENNE FRANÇAISE, Fides, 1957.

Le problème de Dieu dans la pensée de Karl Barth

L'auteur fait porter son analyse sur cette période fondamentale de l'évolution de la doctrine barthienne que l'on appelle DOGMATIQUE ECCLESIASTIQUE, en se plaçant sur les plans philosophique et théologique. Ainsi il met en lumière tant la valeur positive que les aspects discutables, voire même refutables, de l'enseignement barthien. Afin de rendre la pensée et la problématique de Barth plus claires, il les compare, dans les cas les plus complexes, à celle de St-Thomas d'Aquin. La présente étude s'attache à l'aspect positif de la doctrine du philosophe et aux objections qu'elle soulève vis-à-vis d'autres positions, plus précisément celle des scolastiques.
Par la solution qu'il donne au problème de la connaissance de Dieu, Barth se rapproche du mouvement fidéiste et existentialiste. Les points forts aussi bien que les faiblesses du système sont précisés et discutés en détail.

Les livres mentionnés dans cette page sont en vente à la LIBRAIRIE de L'ACTION et au CENTRE de DOCUMENTATION PASTORALE :

• La civilisation des loisirs	1.95
• Le problème de Dieu	net 6.50
• L'épanouissement affectif	net 4.00
• Oeuvres poétiques	2 volumes 7.00
• Dominick Shapiro, beatnik	5.50
• Refus de la femme	3.50
• Où allons-nous ?	4.50
• L'orchestre rouge	7.25
• Savoir écouter	1.85
• L'homme et l'angoisse	net 2.50
• Yoga chrétien en 10 leçons	2.20
• Les comédiens	4.80
• La voie du silence	2.20
• L'anarchie des sentiments	4.00
• Le judo	1.95
• Paris brûle-t-il ?	1.75
• Le latin immortel	net 4.65
• Science de l'évolution	net 5.10
• Le respect de la vie	2.35
• Dialogue avec Paul VI	net 5.00
• Trop tard pour mourir	3.75
• Liberté de l'homme du XXe siècle	4.00
• Le cinéma canadien	2.50
• Ecoutez, agissez, progressez	1.50

L'épanouissement affectif de la femme

Ce livre s'inscrit dans la même perspective que le volume : "La communauté, relation de personnes", paru dans la même collection et qui connaît un très vif succès. Il s'agit de nouveau d'un travail entrepris par l'Union des Supérieures Majeures de Belgique.

Ces études d'auteurs divers ont été choisies de façon à se compléter mutuellement, à donner une vue d'ensemble de l'équilibre affectif de la femme : ses conditions, ses richesses, ses déviations possibles, quel que soit l'état de vie envisagé, célibat, mariage ou vie religieuse. Suivant le principe même de cette collection, on trouvera ici l'apport des différentes disciplines — médecine, psychologie des profondeurs, sociologie —, l'accent principal portant sur les dimensions psychosociologiques d'une recherche dont l'application débouche plus spécialement sur la vie religieuse féminine.

Ce volume sera particulièrement utile aux prêtres ou religieux, qui se trouvent affrontés aux problèmes de psychologie pastorale liés au comportement religieux de la femme; il s'intéresse à toute personne, homme ou femme, qui s'efforce de se situer par rapport à cette réalité éminemment humaine qu'est l'affectivité; enfin, il s'adresse tout particulièrement aux lecteurs intéressés par l'évolution de la vie religieuse féminine et ses problèmes actuels.

Études littéraires

Les Presses de l'Université Laval annoncent le premier numéro de cette revue ouverte à toutes les conceptions de la littérature, sans exclusive, et attentive aux recherches nouvelles dans le domaine de la critique.
Orientée principalement vers l'étude des littératures d'expression française et de leurs relations avec les autres littératures, elle envisage en particulier de publier une chronique annuelle sur les lettres canadiennes-françaises. Elle entend également accorder une place importante aux questions d'esthétique littéraire. En réunissant, dans ce **premier numéro** sur **Beaudelaire**, des collaborateurs de trois continents, nous avons voulu, dès le début de sa publication, manifester le caractère que nous entendons donner à notre revue.
Chaque numéro sera consacré, en totalité ou en partie, à un écrivain, un thème, un genre.

Votre Horoscope

SAMEDI, 22 JUIN

21 mars au 20 avril (Bélier) — On vous refuse le mérite de certaines bonnes actions. Conservez votre indépendance et allez de l'avant avec confiance et sérénité.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Ne perdez pas de temps à délibérer, prenez parti, pour ou contre. Maintenez votre humeur au beau fixe.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Mettez le respect humain de côté et faites preuve de plus d'initiative. On vous prouve l'évidence d'un danger.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Dirigez vos ambitions dans une nouvelle voie, elles rendront des services aux autres, en même temps qu'à vous. Souriez.

24 juillet au 23 août (Lion) — Défiez-vous des grands parleurs. Vous vous faites de nouveaux amis. On vous met sur une bonne piste.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Vous aurez la chance d'apporter les améliorations que vous souhaitiez faire depuis longtemps. Journée féconde.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — On veut vous confier de nouvelles responsabilités. Vous faites des démarches de différentes natures mais toujours dans le même but.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Renforcissez vos liens d'amitié. Une personne désire vous êtes présenté. Ne faites pas de miracle où il n'y en a pas.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous recevez des directives étonnantes. Ne vous laissez pas décourager par la mauvaise volonté de certains collaborateurs.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous aurez de la difficulté à vous adapter à des circonstances nouvelles. Faites contre mauvaise fortune bon coeur.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Prenez tous les moyens nécessaires pour conservez votre santé physique et morale. Vous serez contrarié par la marche des événements.

20 février au 20 mars (Poissons) — Cette journée sera certainement la meilleure de la semaine, et probablement aussi du mois. Influences planétaires mixtes.

SI VOUS ETES NE UN 22 JUIN

Quand vous entamez une discussion vous vous faites un plaisir de le mener à bon terme. N'abusez pas de votre bonne santé en exagérant l'usage des boissons et des aliments trop riches. Vous savez trouvez les mots sympathiques pour guérir une blessure.

DIMANCHE, 23 JUIN

21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous devez reconnaitre vos limites. Commencez à mettre en pratique la résolution que vous venez de prendre.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Accordez-vous du bon temps, ce n'est pas aux autres mais à vous qu'il appartient de savoir quand c'est le moment de faire la pause.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Le mouvement planétaire est propice aux activités à l'extérieur. Ne négligez aucun petit détail au cours de cette semaine.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Transformez vos bonnes intentions en réalité, le temps n'est plus à la réflexion, mais à l'action. Vous exercez une heureuse influence sur un de vos amis.

24 juillet au 23 août (Lion) — Les distractions ont autant d'importance que les travaux sérieux quand le temps est venu de s'en accorder. N'oubliez pas d'en inscrire à votre programme de fin de semaine.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Rien n'ira assez vite à votre gré, et vous aurez un gros travail d'adaptation à faire pour vous accorder avec la marche des événements. Souriez quand même.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Respectez l'ordre d'importance de vos obligations et cherchez à vous en acquitter le plus tôt possible, afin de disposer de bon temps pour vous récréer.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vous accomplirez des travaux difficiles avec une aisance surprenante. Le mouvement planétaire est stimulant pour les natifs de ce signe.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Des circonstances imprévues modifieront tous vos plans pour la fin de semaine. Conservez votre humeur au beau, quoi qu'il arrive.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous subirez davantage le poids du jour avant de l'avoir vécu, car il n'exigera rien de surhumain des natifs de ce signe.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Vous chercherez à éviter l'effort et le sacrifice, mais ne pourrez le faire sans compromettre la qualité de vos oeuvres. Bonne journée dans l'ensemble.

20 février au 20 mars (Poissons) — Vous réaliserez les progrès que vous accomplissez. Ne vous créez pas de problèmes pour des peccadilles. Influences planétaires stimulantes.

SI VOUS ETES NE UN 23 JUIN

Vous n'aimez pas entreprendre un travail qui semble au-dessus de vos forces. Vous êtes aussi poli et charmant à la maison que partout ailleurs où se déroule votre vie sociale.

JEANNOT L'INVINCIBLE par Lyman Young



PHILOMÈNE par Ernie Bushmiller



STEVE CANYON par Milton Caniff









CINE BULLETIN

APPRECIATION DES FILMS

"Appréciation des films" est un service de l'Office des Communications sociales (organisme de l'Episcopat canadien).

Les appréciations portent essentiellement sur la valeur Lumaine et chrétienne des films.

D'autres renseignements sont donnés, complémentairement, sous forme abrégée :

EXPLICATIONS

CONVENANCE POUR LES JEUNES : E—enfants; A—adolescents. VALEUR ARTISTIQUE : 1—chef d'oeuvre; 2—remarquable; 3—très bon; 4—bon; 5—moyen; 6—pauvre; 7—minable; —pas coté.

CANADIEN. — Sur semaine : Films à venir à 7.00, 9.00. Blow-up (4) à 7.03, 9.03. Fin à 11.00. Samedi et dimanche : Blow-up à 1.10, 3.03, 5.03, 7.03, 9.03. Films à venir à 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres.

CANARDIERE. — Indomptable Angélique (6) à 1.00, 3.30, 6.45, 9.40 (No 4). Quand les parents dorment (6) à 2.25, 5.15, 9.10. Fin à 11.10 hres.

CAPITOL. — Représentation continue de 1.00 à 11.00. Cri de la chair (6) à 1.00, 3.50, 6.40, 9.30. Pleins feux sur la femme (7) à 2.30, 5.20 et 8.10 hres.

CARTIER. — Sur semaine : Minuit sur le grand canal (—) à 6.00, 9.35. La fille et le général (—) à 7.40 Nouvelles à 7.30. Fin à 11.00. Samedi et dimanche : La fille et le général à 1.00, 4.35, 7.50 Minuit sur le grand canal à 2.55, 6.10, 9.45. Nouvelles à 7.44 hres. Fin à 11.19 hres.

EMPIRE. — La mélodie du bonheur (Sound of Music) (E-2) à 2.15 et 8.15 hres. Fin à 11.20 hres. Matinée, mercredi, samedi et dimanche seulement. (12e semaine).

IMPERIAL. — Fermé pour réparations.

LAIRET. — Sur semaine : Minuit sur le grand canal (—) à 6.10, 9.47. Nouvelles à 7.41. La fille et le général (—) à 7.49. Films à venir à 9.39. Fin à 11.18. Samedi et dimanche : Minuit sur le grand canal à 12.45, 4.22, 7.54. Films à venir à 2.21, 5.53, 9.30. La fille et le général à 2.29, 6.01, 9.38 Nouvelles à 4.14, 7.46. Fin à 11.23 hres.

LE BIJOU. — Le roi de coeur (3) à 6.00, 9.45. Le voleur (3) à 7.40. Fin à 11.30 hres.

LEVIS. — L'épée écarlate (A-5) à 7.30. M-15 demande protection (—) à 9.00 hres.

LIDO. — A corps perdu (6) à 7.30. Viva Maria (6) à 9.15. Samedi, matinée pour les jeunes, deux films à 1.00.

ODEON (Salle Dauphin). — La parole est au colt (A-5) à 1.20, 4.40, 8.00. Les yeux bandés (A-3) à 2.50, 6.15, 9.35. Fin à 11.16.

ODEON (Salle Frontenac). — Les maléfices de la momie (6) à 12.45, 3.55, 7.00, 10.10. Sherlock Holmes contre Jack l'éventreur (—) à 2.10, 5.20, 8.30. Fin à 11.30.

PARIS. — Actualités à 12.45, 3.35, 8.00. Poussière sur la ville (5) à 12.55, 3.40, 6.20, 9.25. Ce soir là : Gilles Vigneault (E-4) à 2.30, 5.15 et 8.15 hres.

PIGALLE. — Les quatre fils de Katie Helder (couleurs) (A-3) à 12.15, 4.15, 8.15. Arrivederci Boby (couleurs) (5) à 2.15, 6.15 et 10.15 hres.

PRINCESSE. — Sujets courts à 1.00, 4.20, 7.40. Les Horaces et les Curiaces (A-4) à 1.08, 4.26, 7.48. Cinquante mille dollars pour Jones (—) à 2.48, 6.08, 9.28. Fin à 11.00 hres.

SILLERY. — Sur semaine : Les sept voleurs de Chicago (6) à 7.30. Opération Crossbow (A-4) à 9.20. Fin à 11.20 hres.

STE-FOY (Salle Alouette). — Sur semaine : The Graduate (3) à 7.30, 9.30. Fin à 11.10. Matinée, mercredi, samedi et dimanche : Sujets courts à 1.00, 3.05, 5.15, 9.10. The Graduate à 1.15, 3.25, 5.30, 7.20, 9.30. Fin à 11.10 hres.

STE-FOY (Salle Champlain). — Sur semaine : Cri de la chair (6) à 6.30, 9.30. Pleins feux sur la femme (7) à 8.05. Fin à 11.00. Matinée, mercredi, samedi et dimanche : Cri de la chair à 1.00, 3.50, 6.35, 9.30. Pleins feux sur la femme à 2.40, 5.20, 8.05. Fin à 11.00 hres.

ST-ROMUALD. — La loi de l'ouest (A-5) à 7.30. Coup de Gong à Hong-Kong (6) à 9.10. Samedi, matinée pour les jeunes : Angelito (E-5) à 1.30. Le cheik rouge (E-6) à 3.10 hres.

STUDIO 9. — Représentation à 7.30, 9.45. Fin à 11.30 hres.

"Piège pour un homme seul"

AU THEATRE "L'ESCALE" JUSQU'AU 27 JUIN

Quelle imagination ! Elle est extrêmement astucieuse et impeccablement échafaudée cette comédie policière de Robert Thomas. L'auteur lance non pas un défi mais une demi-douzaine. Tout le monde, même ceux qui s'imaginent être perspicaces, ou spécialement doués pour les énigmes criminelles, nagent en plein mystère jusqu'aux ultimes minutes de la pièce. On a déjà baptisé Robert Thomas le Hitchcock français, car cet auteur mêle une drôlerie réelle à l'élément angoissant. Sa richesse d'imagination paraît illimitée.

Que dire de "PIEGE POUR UN HOMME SEUL" sans désamorcer votre plaisir éventuel, sans tuer dans l'oeuf l'émotion qu'un "suspense" aussi angoissant fera naître dans le coeur de l'amateur de romans policiers le plus blasé ? C'est l'histoire d'un jeune mari, dont l'épouse vient à disparaître dans de mystérieuses conditions. Un mari apparemment effondré, à la limite de la résistance nerveuse, faisant face aux machinations les plus diaboliques. Une femme inconnue réussit à se faire passer pour la disparue sans que le héros réussisse à la démasquer. Et le pire, c'est qu'au rebondissement final, il est parfaitement logique que les preuves se dérobent . . .

"PIEGE POUR UN HOMME SEUL", est-il nécessaire de le rappeler, est présenté sur le bateau - théâtre L'ESCALE jusqu'au 27 juin inclus au Bassin Louise ,à 8.30 hres p.m.

Le samedi, on donne deux spectacles, soit à 7 h. et 10 h. p.m.

L'ASTRONOMIE ET LA GEOLOGIE sont deux sciences dont les progrès reposent principalement sur la simple observation plutôt que sur des expériences provoquées.

Le départ de Françoys Bernier et l'animation culturelle à Québec

Françoys Bernier n'est plus à la tête de l'Orchestre Symphonique de Québec. Cet orchestre qu'il a formé tel qu'on le connait aujourd'hui, c'est-à-dire sur une base permanente. Cet orchestre dont il a dirigé les destinées et qu'il a pour ainsi dire donné au public québécois. Et, plus encore que d'organiser l'Orchestre Symphonique, plus que de permettre à soixante musiciens d'avoir



un contrat régulier et de pouvoir vivre de leur métier, Françoys Bernier a été durant huit ans l'animateur par excellence de la vie musicale à Québec et de la vie artistique en général. Son dynamisme et son audace se répercutaient indirectement dans plusieurs activités artistiques et culturelles de la Capitale.

Françoiys Bernier n'est plus en poste. Et Québec perd un animateur culturel exceptionnel au moment même où nous en avons le plus besoin. Au mament même où naît le Festival d'été de Québec, un projet qui tenait à coeur à Françoys Bernier depuis une dizaine d'années. Ce Festival, qui débutera la semaine prochaine, sera en quelque sorte un témoignage de l'esprit qui animait Françoys Bernier : celui de donner à Québec un milieu créateur et d'établir une saison continue pour les artistes. Cette continuité ,Françoys Bernier avait réussi à l'obtenir pour les musiciens : en donnant sa permanence à l'OSQ et en instituant les concerts d'été du Manège.

Personne n'est irremplaçable. Mais il faut dire que Françoys Bernier n'est pas remplacé. A l'OSQ, on a troqué un animateur culturel et un chef-d'orchestre, en la personne de Françoys Bernier, pour un chef-d'orchestre, en la personne de Françoys Bernier, pour un chef-d'orchestre de grande réputation et fort apprécié du public québécois en quatre occasions, en la personne de M. Pierre Dervaux. Certes, il n'y a pas à contester la valeur de M. Dervaux. Et sa présence à la direction artistique et au podium de l'OSQ nous assure déjà d'une qualité musicale enviable.

Mais la question est que Québec et l'OSQ perdent un animateur qui a su organiser la vie musicale et la vie artistique même dans la Capitale. Je pense qu'il est permis de discuter le départ de Françoys Bernier de l'OSQ. En effet, plus des trois-quarts des recettes de l'OSQ sont soldés par des subventions gouvernementales. Ce qui donne, bien sûr, le droit de parole aux payeurs de taxes.

L'OSQ n'a pas annoncé le renvoi de M. Bernier. Mais a tout simplement publié que M. Bernier est remplacé à la direction de l'Orchestre par M. Pierre Dervaux. D'autre part, M. Françoys Bernier n'a pas annoncé qu'il donnait sa démission de l'OSQ. La conclusion est facile à tirer. Mais pourquoi ne voulait-on plus de Françoys Bernier à l'OSQ ? Les réponses officieuses et vagues tendent à porter la principale raison de ce départ sur le fait que l'intérêt du public pour les concerts de l'OSQ allait en décroissant. Qu'il y avait peut-être eu trop d'audace dans le choix musical, etc .

Mais ces raisons justifient-elles la perte d'un animateur comme Françoys Bernier. Qu'on me permette d'en douter. Il y avait certes des solutions de rechange plus rentables pour l'animation de l'Orchestre. Car le fait est là : L'OSQ aura un chef de première force, mais Québec ne gagne pas, avec M. Pierre Dervaux, un animateur de la trempe et de l'intérêt de M. Bernier. M. Dervaux, qui ne dirigera ici qu'une dizaine de concerts, tout en poursuivant ses activités à Paris, ne pourra certes assurer une animation continue à l'OSQ et à Québec.

Je le dis franchement : il y a quelque chose de révoltant dans cette façon de ne plus considérer la présence d'un Françoys Bernier, qui a donné aux musiciens l'assurance d'un gagne-pain ,qui a donné à Québec un orchestre symphonique permanent, qui a donné aux mélomanes d'être en présence de la musique qui se fait et des solistes de renommée mondiale ainsi que de chefs-d'orchestre d'aussi grande réputation que Pierre Monteux, Sergin Chelibidache et Pierre Dervaux, qu'il a lui-même fait connaître aux Québécois.

L'oeuvre de Françoys Bernier est vraiment innombrable. Il a non seulement fondé la permanence de l'OSQ, mais aussi organisé les Concerts du Jeudi pour les étudiants. Il a de plus fait profité l'Est du Québec et le Nord de la présence de l'OSQ. Il est l'initiateur de tournées de l'OSQ jusqu'en Abitibi et sur la Côte Nord. En huit ans, Françoys Bernier a fait créer de nombreuses oeuvres canadiennes, dont quatre la dernière saison: on se rappelle le "Te Deum" de Roger Matton sur un texte de Félix-Antoine Savard, qui restera une oeuvre majeure de la musique canadienne. On peut déjà remarquer qu'il ne se créera cette année à l'OSQ qu'une seule oeuvre canadienne.

D'autre part, la saison annoncée par Pierre Dervaux est loin d'être aussi brillante et variée que les dernières saisons de l'OSQ. On a invoqué des difficultés financières et le goût peu audacieux du public, pour porter le répertoire de la saison de l'OSQ vers une majorité d'oeuvres romantiques. Une raison de "réalisme" s'ajoute à l'argumentation des dirigeants de l'OSQ. Ce sont là des réponses bien sommaires pour justifier le départ de Françoys Bernier et l'orientation nouvelle, pour ne pas dire rétrograde, de l'OSQ.

Certes, il faut espérer que l'intérêt du public et son goût augmenteront cette saison. Et il faut le souhaiter. La qualité qu'on attend du maestro Dervaux justifierait à elle seule un intérêt croissant du public mélomane.

Jean ROYER

L'émission TEMOIGNAGE

CKCV — 1280

6 h. 05 a.m. et 3 h. p.m.

Paul HAMEL, s.j., invite chaque jour, à l'émission TEMOIGNAGE, des témoins du monde chrétien.

Samedi, 22 juin. — Paul Hamel : Pour éviter l'abrutissement du week-end.

Lundi, 24 juin. — Jean Martucci : Le plus grand des témoins : Jean-Baptiste.

Mardi, 25 juin. — J.-J. Larivière : La religion : une question d'argent ?

Mercredi, 26 juin. — Andrée Grignon : Pourquoi un congrès des "Exercices spirituels" de St-Ignace.

Jeudi, 27 juin. — René Viau : Cheminement vers une catéchèse des adultes.

Vendredi, 28 juin. — Julien Harvey : L'engagement dans la foi de l'homme d'aujourd'hui.

Samedi, 29 juin. — Rosaire Saint-Laurent : Sur la route du retour.

Québec Aujourd'hui

Convocations

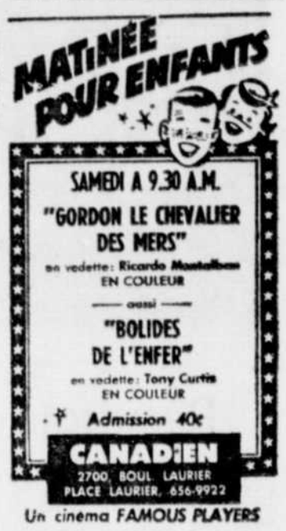
THEATRE DE L'ESCALE — à 20h. 30 "Piège pour un homme seul".

LA FENIERE — à 21h. "Les femmes de Loth".

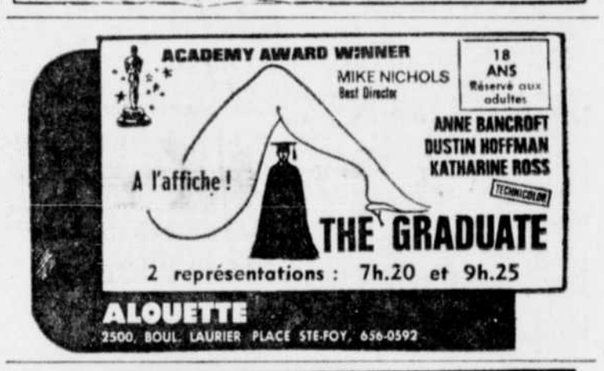
RESTAURANT D'EUROPE — exposition des peintures de Liette Dufour-Brassard.

Arts

MUSEE DU QUEBEC — exposition en cours: acquisitions récentes — art esquimau — art traditionnel — art contemporain du Québec.













Un passe-temps agréable et divertissant

MOT-CACHÉ

No 26 | **8 LETTRES CACHEES** — *Un beau "coin" de notre province*

A	C	E	I	Masson	Orford	S
Abitibi	Caplan	Echo	Ivry	Matagami	Otis	Sayabec
Anticosti	Champlain	Elgin	L	Matane	P	Sorel
Arago	Chapais	Ely	LaSalle	Méchins	Padoue	Stoke
Arvida	Chats	Emard	Laval	Métis	Panet	Sully
B	Chaudière	G	Leeds	Moisie	Parent	T
Beauce	Chêneville	Godbout	Lesage	Montréal	Privat	Taché
Beebe	Coleraine	Griffon	Limoilou	Morin	R	U
Bégin	D	F	Long	N	Racine	Urfé
Bégon	Donnacona	Fasset	Lowe	Namur	Renaud	V
Beloeil	Dorion	H	Luceville	Naudville	Rideau	Valmont
Bois	Drummond	hamelin	M	Neuville	Rigaud	Vinoy
Bolton	Duhamel	Hochelaga	Madame	O	Ripon	W
Brébeuf	Dumont	Hull	Manitou	Ogden	Rouge	Weir
	Dundee		Maria	Oka	Rougemont	Wolfe

Le mot-caché du problème No 23 : JUVENAT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	Y	R	V	I	B	I	T	I	B	A	P	N	A	L	P	A	C	C	C	D
2	A	L	E	M	A	H	U	D	T	O	R	A	G	A	L	E	H	C	O	H
3	D	R	O	F	R	O	U	U	O	L	I	O	M	I	L	A	E	N	L	A
4	R	A	K	O	T	N	O	M	L	A	V	S	R	U	M	A	N	E	E	M
5	A	T	U	I	D	B	N	O	S	S	A	M	C	P	E	A	E	U	R	E
6	M	G	N	E	D	Y	O	N	I	V	T	E	L	E	C	C	V	V	A	L
7	E	A	E	O	L	B	R	T	L	A	V	A	L	O	H	H	I	I	I	I
8	M	C	G	L	M	E	C	H	O	I	I	L	N	A	I	A	L	L	N	N
9	E	A	U	O	N	E	W	O	L	N	A	A	U	S	N	P	L	L	E	A
10	T	S	T	A	B	B	G	L	A	S	P	D	R	N	S	A	E	E	B	U
11	I	I	U	A	E	E	E	U	A	N	I	O	O	V	R	I	G	A	U	D
12	S	D	Y	A	G	B	M	L	O	E	T	T	R	E	I	S	I	O	M	V
13	T	A	C	H	E	A	R	M	R	R	L	I	G	I	P	D	T	G	N	I
14	S	L	M	G	D	D	M	E	O	O	E	A	C	A	O	E	A	D	O	L
15	T	T	I	A	R	U	I	I	B	N	S	S	D	O	S	N	M	E	G	L
16	O	N	M	E	R	I	R	R	I	E	T	O	A	S	S	A	E	N	E	E
17	K	E	O	D	O	I	F	C	L	A	U	R	A	D	T	T	O	I	B	R
18	E	R	R	P	E	L	A	F	H	E	A	F	E	A	S	L	I	G	T	O
19	L	A	I	W	I	R	E	C	O	G	T	E	N	A	P	H	U	L	L	S
20	T	P	N	E	F	R	U	B	O	N	L	E	E	F	L	O	W	E	O	S

La procédure

- Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.
- Pour plus de facilité ... trouvez d'abord les mots les plus longs.
- Dès que vous repérez un mot encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille
- Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille.
- Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le " mot caché ".
- Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encerclées, HORIZONTALEMENT SEULEMENT.
- Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc" Reproduction interdite par l'auteur.

Cette grille-mystère vous a plu ! Alors procurez-vous

Le Mot-Mystère

en vente dans tous les kiosques de la province.

Ce fascicule a été monté pour vous par

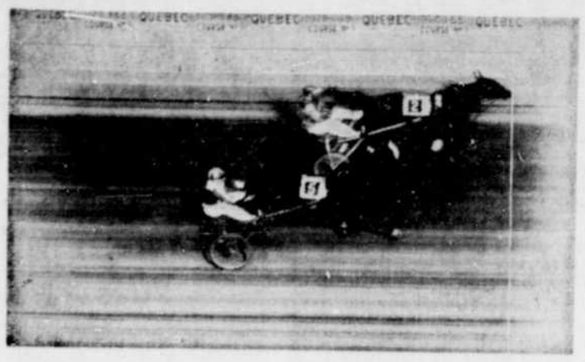
Jean-Claude Langlois

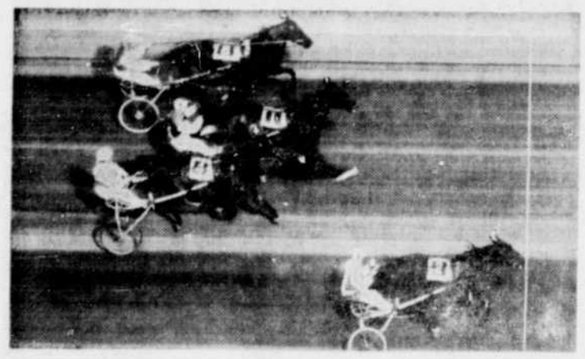
créateur de la grille-mystère au Québec.

ou faites parvenir votre abonnement au coût de $3.00 pour 12 numéros (un par mois) à l'adresse suivante :

Le Centre des Mots-Croisés Inc.
Case Postale 92,
St-Eustache, P.Q.

Photos décisives du pari-double





Résultats à Québec

COURSE ECOLE

No 4 Jean Richelieu (Denis Larochelle) — No 8 Lachance Mir (Marcel Dostie) — No 6 Wildcat Mir (Michel Giguère).

Ont aussi couru: Shiaway Money, Gold Kat, Kito, Best Frost, Gamu.

Temps: .33 1.05.3 1.39.1 2.11.3.

COURSE No 1

No 3 My Scotch (Yvon Catellier) 6.40 4.10 3.40 — No 5 Bill Scotch (Paul Grenier) 8.00 8.00 — No 8 Janet's Son (Jacques Giguère) 5.20.

Ont aussi couru : Twinkle Comet, Little Imp, Singing Duke, Kilroy's Valentine, Flemington Volo.

Temps : .32.1 1.05.3 1.39.2 2.11.2.

COURSE No 2

No 2 Susi Do (Roger Kinser) 10.90 4.60 5.00 — No 1 J-Ko (Charles Poulin) 3.60 3.30 — No 6 Galant Express (Jean Cyrenne) 7.70.

Ont aussi couru: Little Dandy, Just Barry, Donna D. Adioway, Courseress, Little Bit Moken.

Temps : .31.2 1.05.1 1.37.3 2.10.

PARI-DOUBLE : No 2 My Scotch — No 2 Susi Do 2—2 $40.10.

COURSE No 3

No 4 Dinnitte Lind (Marcel Cournoyer) 14.40 5.20 3.70 — No 3 Mr Pop (Marc Aubin) 4.50 3.40 — No 7 Capitola B (Yvan Gamache) 5.30.

Ont aussi couru : After Hours, Andy Kirk, My Prince, Top Job.

Temps : .31.1 1.04.1 1.37 2.09.1.

COURSE No 4

No 3 Intrigante C. (Léonard Duquette) 3.50 2.50 2.80 — No 1 Doc Red (Paul Grenier) 3.90 6.10 — No 2 Dick Nelson (Gérard Roy) 8.10.

Ont aussi couru : Esquires Gale, Joey Johston, Royal Match, Rhodes, Ima Johnston.

Temps : .30.3 1.02.1 1.35.3 2.10.2.

QUINELLA : No 1 Doc Red — No 3 Intrigante C 1—3 $14.00.

COURSE No 5

No 4 Proud Vic (Marcel Dostie) 3.10 2.30 2.30 — No 1 Dean's Pride (Denis Larochelle) 2.200 2.20 — No 2 Prince Faber (Michel Giguère) 3.40.

Ont aussi couru : Front Page Mir, Emperor Mir, Fame'n Fortune, Reta Mar Mic.

Temps :.30.2 1.02.3 1.35.2 2.07.

COURSE No 6

No 4 Keystone Sturdy (Nical Tremblay) 2.50 2.60 2.30 — No 7 Defender Mir (Marcel Dostie) 10.90 8.40 — No 2 Active Mir (Yvan Gamache) 8.90.

Ont aussi couu: Nirco, Margaret Cash, Bonne Veine, Two Mountains Vera, Beauce Boy.

Temps : .32.3 1.06 1.39.2 2.11.2.

COURSE No 7

No 5 Eyre Raid (Claude Emond) 6.10 5.90 3.50 — No 6 Just Joe (Yvon Pelchat) 4.50 3.20 — No 1 Bob Dale (Gaston Plourde) 8.70.

Ont aussi couru : Steady Mir, Brave Tag, Heleta, Christian Abe, Colonel Stone.

Temps : .31.1 1.03.1 1.36.1 2.08.4.

QUINELLA : No 5 Eyre Raid — No 6 Just Joe 5—6 $16.20.

COURSE No 8

No 3 Leading Uncle (Claude St-Jacques) 9.10 4.00 3.30 — No 7 Quick (Jean Paul Gauthier) 12.30 5.00 — No 6 Josedale Scot Free (Yvan Gamache) 6.90.

Ont aussi couru: Paris Street, Rocket Mir, Oldtown, Stevie Dares.

Temps : .31 1.03.2 1.35.3 2.07.2.

COURSE No 9

No 4 Iron Mar Mic (Yvan Gamache) 3.50 3.20 3.20 — No 3 Mr Frontenac (Jules Quessy) 7.90 4.90 — No 2 Stronghold (André Jean) 4.10.

Ont aussi couru : Melanie d'Amour, Lester Hanover, Astra's Boy, Danny Mar Mic, Two Mountains Vane.

Temps .30.1 1.02.3 1.35.4 2.07.1.

COURSE No 10

No 4 Gold Student (Yvon Catellier) 8.40 5.10 2.70 — No 6 Mighty Kawartha (Jean Claude Martineau) 6.10 2.80 — No 3 Elk Slator (Pierre Noël) 5.00.

Ont aussi couru : Meadow Smoke, Dale Will, Consul Richelieu, François Allbre, Peter Mar Mic.

Temps .32.1 1.05.2 1.38 2.10.2

EXACTA : No 4 Gold Sutdent — No 6 Mighty Kawartha 4—6 $32.00.

— — —

ASSISTANCE : 2,427

MUTUEL : $129,524.

Sur la piste Blue Bonnets

L'ambleur Blaze Pick aura l'opportunité de se tailler une place au soleil dans l'histoire des courses sous harnais au Canada, quand il prendra le départ dans l'Invitation dotée d'une bourse de $9,000, dimanche après-midi, à Blue Bonnets.

L'excellent rejeton de Gene Abbe pourrait devenir le premier cheval à inscrire trois performances en moins de deux minutes, s'il parvenait à tenir tête à ses adversaires, dimanche.

Tout comme Nardin's Byrd, Ack Ack et St. James Street, Blaze Pick compte déjà deux milles miracle à son palmarès.

Agé de seulement quatre ans, Blaze Pick semble voué à connaître la meilleure campagne de sa jeune carrière. Déjà en huit courses, il affiche un record de 5-1-1, représentant $20,979 en gains et portant son total à vie à $99,847.

A cette fiche, évidemment, sont inscrits ses deux périples en moins de deux minutes; une performance de 1:59.2 le 26 mai dernier et une autre de 1:59, à la suite de sa victoire de dimanche dernier dans une course d'un enjeu de $10,000.

Comme toujours, Blaze Pick sera conduit par Keith Waples dimanche, l'un des meilleurs pilotes au pays. Incidemment, Waples avait eu la distinction d'enregistrer le premier mille miracle au Canada, dans le sulky de Mighty Dudley au Parc Richelieu en 1959.

Il aura fallu à Waples presque dix ans avant de répéter l'exploit, mais en Blaze Pick il semble qu'il ait un cheval qui puisse lui faire tout oublier au sujet de Mighty Dudley.

Les autres partants dans l'épreuve Invitation d'un enjeu de $9,000 de dimanche sont Gerry Mir, Meadow Elva et Disband, qui tous trois se sont inclinés devant Blaze Pick, dimanche dernier.

Cette fois, cependant, Gerry Mir avait fait un manque et devrait maintenant représenter une solide opposition.

Plus tôt cette saison, Gerry Mir a pris la mesure de Blaze Pick deux fois à la piste Greenwood de Toronto.

Entre-temps, Golden Blend, le protégé de Claude Pelletier, a été établi favori pour l'emporter sur Timely Knight samedi soir alors que sera présenté l'amble Laurentien d'un enjeu de $11,750.

Le handicapeur de la piste Léon Bouchard considère Golden Blend à 8-5 et Timely Knight à 9-5. Rockey Star apparait à 4-1 au tableau des sélections matinales, tandis que Blossom Time et Sharp'n Smart sont les négligés à 8-1.

ATHLETISME

L'Association d'athlétisme amateur de la province de Québec vient d'annoncer la nomination des dirigeants de l'équipe provinciale d'athlétisme qui doit rencontrer le 7 juillet prochain à Waterloo, Ontario, une équipe d'étoiles du sud-ouest de l'Ontario, et un peu plus tard, soit le 20 juillet, au Parc Jarry de Montréal, une sélection d'élites représentant la région de Provence en France.

Gilles Blain, directeur-entraîneur du Club olympique de Laval a accepté le poste de gérant de l'équipe du Québec, tandis que MM. Ian Hume, ci-devant du CSA de Saint-Lambert dirigera les athlètes de la pelouse et Alois Voitchovsky du nouveau club de Pierrefonds s'occupera des spécialistes de la piste.

La réputation des deux entraîneurs attitrés n'est plus à faire. Ian Hume est un des pionniers de l'athlétisme au Québec puisqu'il sert déjà depuis plus de dix ans d'âme dirigeante des destinées de ce sport auprès de la Fédération Canadienne d'Athlétisme. Spécialiste surtout des disciplines de sauts, il est aussi bien connaisseur de toutes les autres disciplines de l'athlétisme; d'ailleurs son record l'atteste, ayant eu à diriger maintes fois des équipes canadiennes, non seulement au Canada, mais aussi à l'étranger. Son travail dans l'équipe du Québec sera de fournir des derniers conseils d'usage aux spécialistes des sauts et des lancers.

La rencontre du 7 juillet contre le sud-ouest de l'Ontario comprendra des épreuves masculines et féminines, et sera la première rencontre double d'athlétisme à laquelle participe une équipe complète d'athlètes québecois. La rencontre sera organisée par la Légion Royale Canadienne, section de Waterloo, et aura lieu au stade Seagram de l'Université de Waterloo.

Pour le match entre Québec et Provence, France qui se tiendra au Parc Jarry le 20 juillet, la Ligue de Provence d'Athlétisme présentera une équipe masculine des cinquante meilleurs coureurs, lanceurs et sauteurs de Provence. Les athlètes provenceaux arriveront à Montréal le 17 juillet pour un séjour de 10 jours dans la Belle Province.

L'horizon du soccer s'élargit au Canada

L'Association de Soccer Football du Canada termine la dernière phase de son programme de formation d'entraîneurs à travers le Canada en organisant un stage de formation national avec la collaboration du ministère national de la Santé et du Bien-Etre.

Ce stage de formation a recueilli beaucoup d'attention aussi bien sur le plan national qu'international et démontre que la participation des candidats est un indice sérieux de l'attrait universel qu'exerce de plus en plus le soccer sur les autorités et responsables du domaine de la récréation et de l'éducation; ce qui se vérifie par une programmation ou des joueurs de tout âge peuvent participer à une activité sportive d'excellent calibre physique et récréatif.

Il n'y a aucun doute que le soccer-football est l'un des sports qui croît le plus rapidement au Canada, sinon en Amérique du Nord. Ce sport a élargi son attrait pour la population et devient de plus en plus impressionnant quantitativement.

Un des facteurs principaux qui expliquent cette "explosion" est, sans aucun doute, l'influence positive du plan de formation et de développement technique de l'Association Canadienne, qui depuis 1964, a a produit un cadre formateur de près de 1,500 techniciens-directeurs, responsables, efficaces et dédiés à la cause du soccer au Canada. Ces chefs techniques et administratifs représentent toutes les couches de notre société et ils ont élaboré à travers le pays des programmes intéressants nouveaux qui permettent à nombre de jeunes Canadiens de se récréer à travers un sport qui leur offre un média sain, un esprit de discipline, de respect et de plaisir.

Le plan de développement du soccer au Canada a été l'occasion pour l'Association et ses membres de faire preuve d'imagination dans l'expérience. Il est estimé qu'à la fin de ce programme on pourra compter quelque 1,500 diplômés à travers 4 catégories ou niveaux. Il est intéressant d'apprécier que nos statistiques indiquent que 90 pour-cent de ces chefs techniciens sont actifs et qu'ils se donnent à la tâche à différents niveaux de participation.

Ces nouveaux venus au soccer apportent avec eux un enthousiasme qui se communique; ils apportent des idées fraîches et des approches intelligentes, ce qui permet d'assister l'Association Canadienne et ses membres à réaliser un de ses objectifs majeurs : établir un système viable d'entraîneurs à travers le Canada.

Avant le début de la saison, certains amateurs de soccer avaient l'impression que la ligue provinciale senior de soccer présentait un calibre de jeu de deuxième ordre. Il était alors difficile de comparer. Mais depuis l'arrivée du club St-Viateur de Montréal dans le circuit, il semble que ces doutes soient maintenant complètement dissipés.

Le record du St-Viateur, jusqu'ici, laisse bien croire qu'il est du même calibre que les équipes du circuit provincial. Evoluant dans la ligue Nationale sous le nom de Jonica, auparavant, le St-Viateur était une des meilleures équipes de ce circuit. Présentement il est en quatrième position de la ligue Provinciale senior, qui compte huit équipes.

C'est donc dire que le calibre de la ligue senior Provinciale est très fort. On craint même que la ligue Nationale n'accepte pas une série de matchs entre les champions de ces deux circuits pour le championnat de Montréal, à la fin de la présente saison.

La course au championnat du circuit se poursuivra avec quatre matchs à l'affiche, demain.

Le patro de Charlesbourg ira disputer la victoire au Ste-Thérèse, à 4h. p.m. Le St. Viateur recevra la visite du Sherbrooke, à 8h., au parc Jarry. A 4h. p.m. également, les Gaulois de Québec rencontreront les Athlétiques de Montréal au parc Marquette et le Patro Roc Amadour de Québec rendra visite au Dominique Savio, au parc St-Donat.

Derniers résultats

Ste-Thérèse 1, Gaulois Qué. 2
Patro de Qué. 2, Sherbrooke 0
Dominique Savio 0, Charlesbourg 5
Athlétique Mtl 2, St-Vallier

13 chevaux dans le "QUEEN'S PLATE"

TORONTO (PC) — Deux inscriptions de dernière minute et un retrait ont marqué hier la clôture des inscriptions en vue du Queen's Plate, la course de chevaux canadiens la plus importante au point de vue bourse. Treize chevaux seront donc en lice au départ de samedi.

La bourse nette s'élèvera à $82,575, ce qui constitue un record canadien. Le gagnant touchera $53,641; le second, $16,505; le troisième, $8,252 et le quatrième, $4,126.

Cette classique qui a débuté il y a 109 ans est la plus vieille épreuve hippique qui s'est déroulée de façon continue au pays. Cette course est destinée aux poulains de trois ans, nés au Canada.

Le parcourt est de 1 1-4 mille.

L'inscription en dernière minute de Winnipeg Isle, un cheval propriété de Leonard Prussky de King en Ontario a porté à trois le nombre de pouliches en course.

Solometeor, propriété de E.-P. Taylor, a remporté le Canadian Oaks de pouliches l'an dernier. Mink Stole des frères Cavotti s'était classée au second rang.

L'inscription la plus inattendue a sans contredit été celle de McSham. Ce poulain appartient à l'écurie des frères Eaton, de la chaîne de magasins qui porte le même nom.

Bow Shannon s'est retiré de l'épreuve. Il a subi une défaite humiliante aux essais de lundi.

Arctic Blizzard, favori de l'hiver, a subi une fêlure de l'os sésamoïde il y a environ 10 jours, peu avant qu'on annonce sa participation au Queen's Plate.

Jean-Louis Lévesque

Parmi les autres inscriptions les plus connues, on remarque Rouletabille, de Jean-Louis Lévesque de Montréal. Ce poulain est issu de Pink Nightie qui a déjà été la propriété du joueur de hockey Bernard Geoffrion.

Conn Smythe, ancien magnat du hockey, est propriétaire de Northern Oil. Il a déclaré que si son cheval remportait le Plate, il n'irait pas plus avant dans les autres épreuves.

Faisant allusion à la disqualification de Dancer's Image deux jours après qu'il eut remporté l'épreuve du Kentucky Derby, il a lancé : "Comment pourrais-je accepter une telle victoire alors que des officiels pourraient me l'enlever 48 heures plus tard parce que mon cheval ne s'est pas bien comporté sur la piste ou qu'il n'a pas gagné de la bonne façon?"

On se souviendra qu'une pouliche de l'écurie Smythe, Lovely avait remporté le Queen's Plate en 1967.

D'autres participants : Phelodie, Merger, Son Costume, No Paarando, et Dainty Davie.

C'est le lieutenant-gouverneur Earl Rowe de l'Ontario qui inaugurera le Queen's Plate de 1968. Il arrivera dans un landau ouvert accompagné par une garde à cheval deux heures avant la course qui doit débuter à 4:35 p.m.

La société Radio-Canada interrompra son reportage l'Omnium canadien pour présenter la course.



• Le torréador espagnol, Manuel Mendez, accomplit le geste traditionnel et symbolique de la victoire de l'homme sur la bête, lors d'une corrida à San Sebastian de los Reyes. Cependant, quel que soit le vainqueur, on peut dire que c'est à peu près le même geste qui se produit, avec une épée ou une corne. (Téléphoto UPI)

Coquetel sportif

SACRAMENTO (AFP) — Le Noir américain Earl McCulloch, co-détenteur du record du monde du 110 mètres haies 13"2 et qui a réalisé 13"3 cette année sur 120 yards haies, ne participera vraisemblablement pas aux jeux olympiques de Mexico devant prochainement signer un contrat professionnel avec l'équipe de football américain de Detroit.

McCulloch est également un des meilleurs sprinters de son pays puisqu'il fait partie de l'équipe de relais 4 fois 100 mètres de l'Université de Californie du sud détentrice du record du monde en 38"6.

— — —

AMSTERDAM (AFP) — L'Anglais Graham Hill partira grand favori du Grand Prix de Hollande de formule "un", cinquième épreuve du championnat du monde 1968 des pilotes qui se déroulera dimanche prochain sur le circuit de Zandvoort.

La course comportera 90 tours du circuit de 4,193 mètres.

— — —

SACRAMENTO (AFP) — Le record du monde du 880 yards établi le 10 juin 1966 à terre haute dans l'Indiana en 1'44"9 par l'Américain Jim Ryun sera finalement soumis à la fédération IAAFF pour homologation.

La décision a été prise mercredi soir à Sacramento par le comité d'athlétisme de l'Amateur Athletic Union AAU qui avait refusé de reconnaître ce record comme valable il y a deux ans parce qu'il avait été réalisé au cours des championnats de la Fédération américaine Us-Track and Fields Federation, championnat qui n'était pas sanctionné par l'AAU.

— — —

BONN (AFP) — Le gouvernement fédéral allemand a décidé la frappe en 1969 d'une pièce de dix D-mark olympique" en argent qui aura légalement cours. Il est prévu de mettre en circulation quelque 10 millions d'exemplaires de cette pièce, dont le prix de revient unitaire sera de 3 DM. Les 70 millions de gain que l'Etat escompte retirer de l'opération seront consacrés au financement de diverses installations sportives des jeux d'été de 1972 à Munich.

— — —

CALGARY (PC) — Le président Ron Butlin de l'Association canadienne de hockey a déclaré jeudi qu'il avait été invité à rencontrer les dirigeants de la ligue de hockey Junior de la Colombie-Britannique à Penticton dimanche afin de discuter de son affiliation possible à l'ACH.

D'autre part, le propriétaire des Oil Kings d'Edmonton, Bill Hunter assistera à une rencontre de la ligue Junior de l'Ontario, a révélé Butlin.

SKI

Parmi les nombreux sauteurs qui se feront la lutte pour l'obtention du trophées des diplômés de l'université de Montréal, lors du concours du 23 juin au Centre sportif de la rue Edouard - Montpetit, Jacques Charland, Claude Trahan et Pan Morris de l'équipe olympique, seront à surveiller, en raison de leur grande expérience dans les compétitions internationales.

Cependant les connaisseurs sont d'avis que Zdenek Mezl, le champion junior du Canada en 1967 et Réal Séguin, vétéran de maints concours tant au Canada qu'à l'étranger, vont donner du fil à retordre aux membres de notre équipe olympique.

Les organisateurs du concours ont reçu hier l'inscription du jeune Peter Wilson, d'Ottawa, qui, à 15 ans, apparaît déjà aux yeux des connaisseurs comme une future vedette. Malgré son âge et à cause du fait des conditions très spéciales qui prévaudront en fin de semaine, ses instructeurs le considèrent comme un sérieux aspirant pour l'obtention du trophée des diplômés de l'université de Montréal. Le public ne manquera pas de suivre avec sympathie les exploits de ce jeune sauteur dont les rivaux sont des vétérans aguerris aux compétitions internationales.



Rescapé en haute mer

LONDRES (AFP) — Joan de Kat est sain et sauf. Le concurrent français malchanceux de la course transatlantique en solitaire, qui avait fait naufrage, il y a près de trois jours, au large de l'Irlande, a été recueilli jeudi soir par un bateau norvégien, le Jagona.

Le naufragé avait été repéré par un Shackleton de la Royal Air Force vers 18h00 GMT. Toutefois, le communiqué de la RAF, transmis au secrétariat de la course, ne faisait mention que d'un naufragé répéré dans un canot pneumatique et ne citait pas le nom de Joan de Kat. Le Jagona s'était aussitôt porté sur les lieux.

Le naufragé, précise-t-on au ministère britannique de la Défense, avait lancé des fusées de détresse en apercevant le Shackleton.

Un canot pneumatique lui avait été lancé de grande taille et contenant d'abondantes réserves de vivres et de vêtements.

C'est, précise-ton également, un des Shackleton qui participaient spécifiquement aux recherches entreprises depuis mardi pour retrouver Joan de Kat qui a répéré le naufragé.

C'est mardi dernier à l'aube que le navigateur français avait lancé un SOS, capté par la radio de bord d'un Boeing 707 de la TWA.

Johan de Kat indiquait que le Raksha, alors à quelque 600 milles de l'Irlande, avait perdu son gouvernail et l'un de ses flotteurs, et qu'il allait abandonner son trimaran prêt à chavirer.

Depuis, des recherches ont été menées sans relâche et sur une vaste échelle par des avions britanniques, français et américains, ainsi que par les navires croisant dans la zone présumée du naufrage.

Soccer

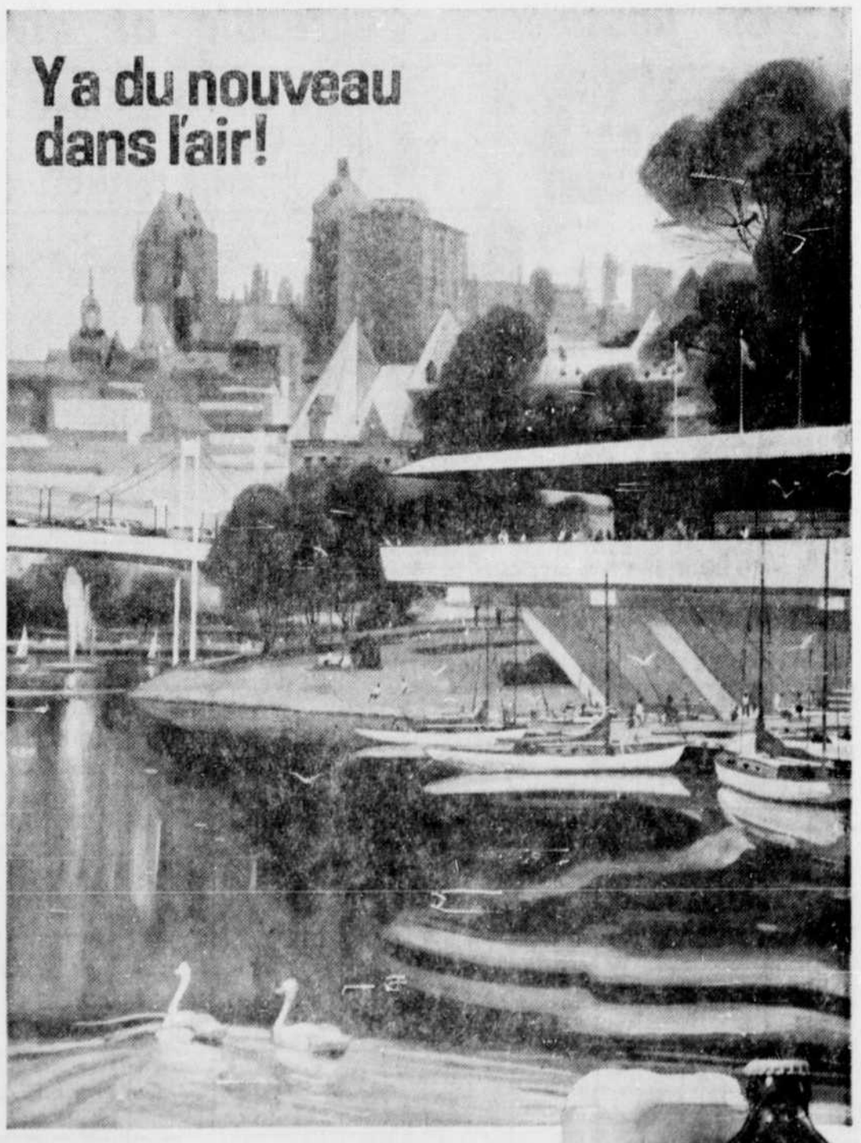
CLASSEMENTS

	J	G	P	N	P	C	Pts
Charlesbourg	3	2	0	1	9	3	5
Gaulois Québec	3	2	1	0	7	6	4
P. Roc Amadour	3	2	1	0	7	7	4
St-Viateur Mtl.	3	1	1	1	8	4	3
Athlet. de Mtl.	3	1	1	1	8	5	3
Sherbrooke	3	1	1	1	3	4	3
Ste-Thérèse	3	1	2	0	9	7	2
Dominique Savio	3	0	3	0	2	17	2

Si la CEINTURE DE SECURITE est bonne pour le passager d'avion, le coureur automobile et l'astronaute, elle doit être sûrement bonne pour l'automobiliste aussi !

La crosse

SOREL, Qué. (P.C.) — John Hansen a marqué quatre buts, hier soir, alors que Sherbrooke a vaincu Sorel 11-5, dans un match régulier de la ligue de crosse du Québec. Guy Hubert a ajouté trois buts et Ron Thompson deux pour Sherbrooke pendant que Colin Villeneuve comptait à deux reprises pour Sorel.



QUÉBEC 1971 ? Mais c'est une réalité! C'est pour demain! La rivière Saint-Charles sera désormais un endroit enchanteur, où on pourra se promener, se reposer, pique-niquer ou faire une balade en canot. Les travaux sont déjà commencés. Ce ne sera plus long! Car à Québec, on va de l'avant. On pense à demain. Oui! à Québec, tout bouge! tout change! À Québec, toujours ...

Y a d'la Laurentide dans l'air!



HIER

Ligue Provinciale

Québec à Sherbrooke (pluie)
Drummondville à Granby (pluie)
Plessisville à Lachine (pluie)

Ligue Nationale

Houston 3 New York 5
Cincinnati 1 Atlanta 3
Los Angeles 3-3 Pittsburgh 7-2
San Francisco 1 Philadelphie 2
Chicago 0 St-Louis 1

Ligue Américaine

Cleveland 4 Chicago 8
Boston 1 Détroit 5

AUJOURD'HUI

Ligue Provinciale

Drummondville à Québec (9.00 h.)

Ligue Nationale

Los Angeles à New York (soir)
Chicago à Cincinnati (soir)
San Francisco à Pittsburgh (soir)
Philadelphie à Houston (soir)
Atlanta à St-Louis (soir)

Ligue Américaine

Washington à Oakland (soir)
Baltimore à Californie (soir)
New York à Minnesota (soir)
Boston à Chicago (2, soir)
Détroit à Cleveland (soir)

CLASSEMENTS

LIGUE PROVINCIALE

	G	P	Moy.	Diff.
Thetford	11	5	.687	—
Sherbrooke	10	7	.588	1½
Drum'ville	7	5	.583	2
Granby	9	8	.529	2½
Plessisville	9	10	.474	3½
Québec	8	11	.421	4½
Lachine	6	14	.300	7

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Détroit	43	23	.652	—
Baltimore	33	30	.524	8½
Minnesota	34	31	.523	8½
Cleveland	35	32	.522	8½
Oakland	32	32	.500	10
Boston	30	31	.492	10½
Californie	31	33	.484	11
New York	29	35	.453	13
Chicago	28	34	.452	13
Washington	24	38	.387	17

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
St-Louis	41	25	.621	—
Atlanta	35	30	.538	5½
Philadelphie	31	29	.517	7
San Francisco	35	33	.515	7
Los Angeles	35	34	.507	7½
Pittsburgh	31	32	.492	8½
New York	31	33	.484	9
Chicago	30	34	.469	10
Cincinnati	30	34	.469	10
Houston	25	40	.385	15½

Lanceurs probables

LIGUE AMERICAINE

Washington Pascual 5-4 à Oakland Pierce 1-2, soir.
Baltimore McNally 6-6 à Californie Brunet 6-6, soir.
New York Stottlemyre 8-4 à Minnesota Boswell 6-5, soir.
Boston Lonborg 0-1 et Culp 3-2 à Chicago Horlen 5-6 et Carlos 2-7, soir.
Détroit Lolich 5-4 à Cleveland Siebert 6-5, soir.

LIGUE NATIONALE

Los Angeles Osteen 6-8 à New York Selma 6-1, soir.
Chicago Niekro 5-5 à Cincinnati Culver 5-6, soir.
San Francisco Bolin 1-1 à Pittsburgh McBean 6-5, soir.
Philadelphie James 0-2 à Houston Cuellar 3-3, soir.
Atlanta Niekro 5-6 à St-Louis Jaster 5-3, soir.

Vous ne vous en servez pas de votre ceinture de sécurité pour de courtes distances?... VOUS AVEZ TORT! 4 accidents sur 5 se produisent dans un rayon de 25 milles du foyer et à des vitesses ne dépassant pas 50 milles à l'heure!

Assemblée spéciale sans fracas à Drummondville

Les Indiens rejouent ce soir à Québec

Par Réal LABBE

Les Indiens de Québec se sont vus accorder les bénédictions de la Ligue Provinciale de baseball en ce qui a trait à l'échange de Victor Nazario avec les Braves de Plessisville en retour de l'arrêt-court Adalberto Gomez. Ce dernier, qui ne veut pas se rapporter à sa nouvelle équipe n'a plus d'affaires avec les Indiens et les dirigeants de la Ligue ont déclaré que l'échange était valable en tous points et que ce n'était pas la faute des dirigeants des Indiens si Gomez ne veut pas jouer à Plessisville. Nazario continuera donc de servir le club québécois.

Par ailleurs, plusieurs autres questions ont été soulevées lors de cette assemblée de la Ligue qui s'est tenue à huis clos à Drummondville, hier au cours de la journée. Les dirigeants ont abordé l'épineux problème des arbitres qui attirent de plus en plus de critiques de la part des gérants des équipes. Cependant, on a demandé à chacun des clubs de protéger les arbitres, que les décisions appliquées par ces derniers plaisent ou non.

Certains auraient même songé à faire venir des arbitres des Etats-Unis, mais cette idée a été rejetée pour le moment.

Quant à la question de plafonnement des salaires, le président Yvon Ellyson et ses conjoints ont décidé que le montant total resterait le même que celui imposé au début de la saison, afin de permettre aux équipes des petites villes de pouvoir faire concurrence aux clubs des grands centres. Les Indiens de Québec étaient les plus chauds partisans pour permettre une échelle de salaires sans limite.

Il est à se demander pourquoi la Ligue continue d'imposer sa limite de salaire, puisque la seule ville qui ne pouvait arriver était Coaticook qui a abandonné la Ligue la saison dernière.

Enfin, le dernier point soulevé à l'assemblée extra-spéciale, fut de faire taire les rumeurs qui circulaient à l'effet que les Mets de Lachine pourraient bien se retirer des cadres de la Ligue au milieu de la saison, parce que le club connait présentement des difficultés, l'assistance n'étant pas la meilleure du circuit. Le propriétaire actuel, le maire Chartier, serait en pourparler pour vendre des parts de son club à Mike Burak, qui s'y connait beaucoup en baseball.

Les Indiens ont été durement éprouvés hier, alors que le receveur Lilas Poole a dû être hospitalisé à la suite d'une blessure à une cuisse subie mardi soir dernier, à Lachine. Au cours de la nuit de mercredi à jeudi, la blessure s'est aggravée et Poole devait passer sous le bistouri ce matin. On ne sait pas pour le moment combien de temps le receveur québécois doit demeurer à l'hôpital.

Fred Hopke, l'instructeur des Indiens, a changé de plan pour la rencontre de ce soir, contre les Royaux de Drummondville. Il enverra Luis DeLeon dans la mêlée, comme lanceur débutant à la place de Ray Korn qui devait normalement lancer, hier soir.

Hopke a de plus ajouté que le nouvel artilleur Tom Yankus serait employé comme lanceur de relève, de même que Andrew Dustal. Le gérant se retrouve donc avec Luis DeLeon, Ray Korn, Wayne Crowder et Bob Koehler qui doit arriver en fin de semaine, comme lanceurs débutants. Quant à Joe Carboni on saura aujourd'hui si l'Armée américaine lui permettra de faire son service militaire en septembre après la saison de baseball. Don Manning agira maintenant comme receveur à la place de Lilas Poole.

Ce soir, les Indiens tenteront de remporter leur quatrième gain consécutif et leur premier aux dépens des Royaux.

Les Indiens ont attiré jusqu'ici 26,614 spectateurs, soit une moyenne de 2,406 par partie, et il est à espérer qu'il y aura autant de ce monde ce soir à la partie, qu'il a en avait hier soir à la Fête du Sacré-Coeur, et ce, malgré l'encombrant cirque qui accapare le terrain de stationnement du Stade Municipal. Il ne faudrait pas oublier que la rencontre débute à neuf heures, au lieu de huit heures.

Fred Hopke était heureux d'annoncer qu'il s'était enfin trouvé un logement, par l'entremise de M. Jean-Pierre Frenette, un directeur des Indiens. Hopke se cherchait un endroit pour demeurer, depuis une quinzaine de jours. Sa femme et ses trois enfants doivent arriver à Québec en fin de semaine.

BALLE-MOLLE

La ligue de balle-molle Molson Rive-Sud vient de présenter trois rencontres de son calendrier régulier 1968 alors que deux des trois équipes de première division ont réussi chacune à enregistrer une victoire.

Dans la première joute d'un programme double présenté à Bienville, le Marcel Tanguay Esso s'est gardé le Raymond Turmel Fina à distance en triomphant de ce dernier au compte de 10-2. Le lanceur gagnant Pete Chypyha a limité ses rivaux à cinq coups sûrs tout en retirant neuf frappeurs au bâton. Il a de plus aidé sa propre cause à l'attaque en frappant deux fois en lieu sûr.

Dix coups sûrs, dont deux également obtenus par Michel Lamy, ont été alloués par le lanceur perdant Pierre Morel et Daniel Bédard qui est venu en relève à la troisième manche. Claude Bégin a été le meilleur chez les perdants avec deux coups sûrs dont un circuit réussi à la dernière manche. L'instructeur du Raymond Turmel Fina, Jean-Paul Bidégaré, a été expulsé de la joute après avoir tenté de vendre avec pression ses opinions à l'officiel de la rencontre.

Un coup de circuit bon pour trois points frappé par Gilles Carignan a été le point tournant de l'autre joute disputée à Bienville alors que le Côté & Marmen a eu raison du Gilles Cantin Texaco pour le pointage de 5-2.

Les vainqueurs ont bien groupé leurs six coups sûrs contre le lanceur perdant Guy Côté, Gilles Carignan et Jean-Guy Beaulieu en réussissant chacun deux. Le lanceur gagnant Robert Baker a lui aussi dit son mot dans la victoire de son clan, limitant les perdants à seulement quatre coups sûrs et en retirant sept frappeurs sur des prises.

Le Restaurant Chez Vital est passé seul au quatrième rang du circuit Molson Rive-Sud grâce à un gain de 7-3 enregistré aux dépens du Wallace Sheedy. Le lanceur gagnant Vic Paradis et le perdant Ronnie Burke ont alloué chacun onze coups sûrs. L'offensive des vainqueurs a spécialement été dirigée par Jean Paquet qui a cogné trois coups sûrs en quatre présences au marbre alors que Michel Carrier et Michel Roberge ont pour leur part frappé deux fois en lieu sûr.

Classement des équipes

	PJ	G	P	Pts
Marcel Tanguay Esso	9	8	1	16
Côté & Marmen	8	6	2	12
Raymond Turmel Fina	8	5	3	10
Restaurant Chez Vital	9	3	6	6
Wallace Sheedy	9	2	7	4
Gilles Cantin Texaco	9	2	7	4

Cyclisme

C'est en fin de semaine, les 22, 23 et 24 juin, soit à La Pocatière, Rimouski et Mont-Joli, que sera disputée la première course cycliste par étapes de 1968.

Cette épreuve d'une distance de 211 milles est organisée par Roger Boudreau de Mont-Joli et commanditée par la brasserie Dow. Un grand total de $1,500, en prix marchandises et 25 trophées seront à partager entre les meilleurs coureurs de la province. Cette course est ouverte aux coureurs séniors A et B.

Samedi, un circuit fermé de 40 milles aura lieu dans les rues de La Pocatière. Le signal du départ se donnera à 7 h. p.m.

Dimanche matin, le 23, à 10 h. a.m., les coureurs franchiront les 116 milles séparant La Pocatière de Rimouski. En arrivant à Rimouski, un circuit fermé de 15 milles complétera cette étape de 131 milles.

Lundi le 24, à 2 h. p.m. dans la ville de Mont-Joli, un circuit fermé de 40 milles, clôturera cette fin de semaine bien remplie pour tous les cyclistes.

Parmi les concurrents, on remarquera la présence de Guy Lacroix, le nouveau champion provincial; Yves Landry de St-Romuald; Marcel Roy du Lac Mégantic; Jules Béland de Drummondville, ainsi que d'autres noms bien connus des amateurs de courses cyclistes.

On peut confirmer aussi la présence de Joe Jones, de l'équipe Don Mills de Toronto qui en sera à la première course au Québec cette année.

Les coureurs seront logés à La Pocatière au Collège classique et à Mont-Joli à la Maison de Retraites fermées.

Un douzième gain pour Denny McLain à Detroit

DETROIT (PA) — Le droitier Denny McLain a porté son total de victoires dans la ligue Américaine de baseball à 12 hier, permettant aux Tigers de Detroit de l'emporter 5-1 sur les Red Sox de Boston.

Il n'a accordé que trois coups sûrs.

Mickey Stanley a produit quatre points grâce à un circuit et à un double.

McLain a tenu Boston en échec durant 6 2-3 manches. Sa fiche est de 12-2.

Boston	000 000 100-1 3 2
Detroit	001 030 10x-5 7 1

Ellsworth 5-5 Waslewski 4 Lyle 7 et Howard; McLain 12-2 et Price. Cir: Det-Stanley 5.

DOUCE REVANCHE

CHICAGO (PA) — Leon Wagner, échangé par Cleveland, la semaine dernière, a pris une douce revanche, jeudi soir, claquant un circuit bon pour deux points qui a aidé à Chicago à triompher des Indiens 8-4.

Tommy John a remporté une sixième victoire contre aucun revers. Il a accordé quatre coups sûrs et trois points, à la première manche, mais a ensuite tenu les frappeurs des Indiens en échec jusqu'à la neuvième.

Cleveland	300 000 001-4 6 1
Chicago	000 101 06x-8 9 1

Williams, Paul 6, Kurtz 8 et Sims; Jonh, Wood 9 et McNertney. G-John, 6-0. P-Paul 0-3. Cir-Chicago, Wagner 1.

Les Phillies passent en avant des Giants

PHILADELPHIE (PA) — Un mauvais lancer de Ray Sadecki de San Francisco a aidé hier aux Phillies de Philadelphie à l'emporter sur les Giants de San Francisco au compte de 2-1 hier dans une joute régulière de la ligue Nationale de baseball.

Par cette victoire, les Phillies se sont hissés en troisième position devant les Giants.

C'est Cookie Rojas qui a ouvert la première manche par un double. Par la suite, Rojas a réussi à croiser le marbre à cause du mauvais lancer de l'artilleur des Giants.

San Fran	000 001 000-1 6 1
Philadel	200 000 00x-2 6 1

Sadecki 7-9 et Hiatt; Wise 5-5 et Ryan.

— — —

PITTSBURGH PA) — Le frappeur d'urgence Jim Fairey a cogné son premier circuit des majeures avec deux frappeurs de retirés à la 10e manche, jeudi soir, pour aider les Dodgers de Los Angeles à triompher des Pirates 3-2 et ainsi partager les honneurs du programme double.

Les Dodgers ont mis fin à une série de neuf victoires des Pirates, qui avaient remporté la rencontre initiale 7-3, alors que Steve Blass avait lancé une partie sans coup sûr durant 6 2-3 manches.

Los Ange	000 020 000 1-3 8 0
Pittsburgh	000 001 010 0-2 8 0

Kekich, Billingham 9, Purdin 10 et Haller; Sisk, Walker 5, Kline 7, Face et May. G-Billingham, 2-0. P-Face, 1-2. Cir-Los Angeles, Fairey 1.

ATLANTA (PA) — Le droitier Milt Pappas a réussi hier sa première victoire au monticule des Braves d'Atlanta hier, alors que ceux-ci l'ont emporté au compte de 3-1 sur les Reds de Cincinnati dans une joute régulière de la ligue Nationale de baseball.

Pappas a lancé durant 5 2-3 manches.

Sa fiche est maintenant de 3 victoires contre 5 défaites.

Pappas est passé des Reds aux Braves il y a deux semaines. Il a accordé sept coups sûrs avant de quitter la joute à cause d'un muscle d'épaule étiré.

Cincin.	010 000 000-1 9 2
Atlanta	000 120 00x-3 4 0

Nolan 2-2 Ritchie 7 et Bench; Pappas 3-3 Upshaw 6 et Torre. Cir; Atl-Torre 7.

Saint-Louis (PA) — Le lanceur Bob Gibson a réussi hier après-midi un autre blanchissage en n'accordant que cinq coups sûrs pour permettre aux Cards de Saint-Louis de l'emporter 1-0 sur les Cubs de Chicago.

Gibson a réussi son quatrième blanchissage d'affilée et sa cinquième victoire consécutive. Depuis 38 manches où ses adversaires n'ont marqué aucun point, il n'a alloué que 17 coups sûrs.

C'est Lou Brock qui a franchi le marbre en troisième manche, comptant le seul point des Cardinaux et du Match.

Chicago	000 000 000-0 5 0
St-Louis	001 000 00x-1 4 0

Jenkins 6-8 et Hundley; Gibson 8-5 et McCarver.

— — —

NEW YORK (PA) — Le lanceur Tom Seaver a effectué 12 retraits et a déclenché des attaques des Mets de New York hier après-midi leur permettant de l'emporter 5-3 sur les Astros de Houston dans une joute régulière de la ligue Nationale de baseball.

Cleon Jones a produit quatre points pour les Newyorkais dont trois à la suite d'un circuit cogné en cinquième manche.

Les Astros y sont allés de deux points en 9e manche.

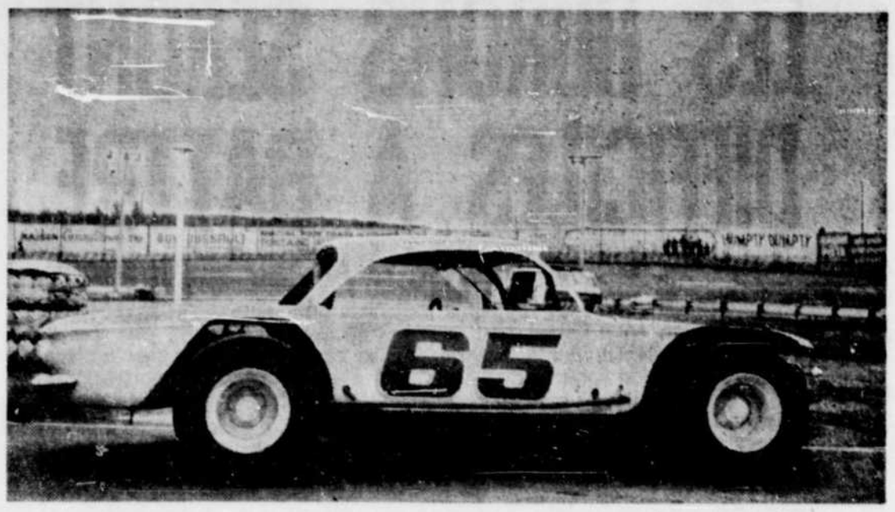
Houston	000 001 002-3 7 2
New York	001 031 00x-5 5 1

Dierker 6-10 Dukes 7 et Adlehs Seaver 5-5 Short 9 et Martin Cirs: NY-Jones 7 Shamsky 4.

Tennis

Le club de Tennis de Charlesbourg tient à avertir ses membres qu'il y aura tournoi d'ouverture (Jitney) mercredi soir le 26 juin 1968. Les cours du club débuteront mardi soir le 2 juillet à 6.30 h. pour se poursuivre tous les mardi et jeudi soir. Avis aux intéressés, il reste encore des cartes de membres à vendre mais le nombre est limitée.

Pour les inscriptions, soit du tournoi, des cours ou pour des cartes de membres, se rendre tous les soirs à partir de 7.00 h. au club sur la rue de l'O. T. J. à Charlesbourg.



TROIS BOLIDES ACCIDENTÉS SERONT DE RETOUR EN PISTE

Les trois conducteurs de super-modifiés qui furent impliqués dans de sérieux accidents la semaine dernière, Jocelyn Morissette, Clément Houle et Philippe Paré seront vraisemblablement prêts pour les deux programmes de fin de semaine: samedi soir à la Québec Modern Speedway et dimanche après-midi à l'Autodrome pour le dernier programme en matinée. Jocelyn Morissette est celui dont la tâche fut la plus difficile, étant presque obligé de reconstruire entièrement sa voiture.

Le bolide "77" qui avait maintenu une vitesse moyenne de "80" milles à l'heure durant trois tours, avant de s'écraser contre le mur, au tiers de mille, devrait revenir tout aussi puissant, de dire son conducteur. Clément Houle et Philippe Paré ont eu moins de retouches à la mécanique mais les carrosseries ont donné du "fer" à retordre.

Par ailleurs, le champion conducteur Montréalais Denis Giroux rodera une nouvelle voiture, une Chevy 11 1964. Au volant de ce bolide doté d'une puissance de 427 p.c. Denis n'a plus à craindre la rivalité.

EN FIN DE SEMAINE

Deux programmes sont prévus pour la fin de semaine. Il s'agira de promotions régulières aux deux pistes. Samedi soir, les huit épreuves seront offertes à la Québec Modern Speedway, à Val St-Michel, tandis que le dernier programme en matinée prendra l'affiche de l'Autodrome Ste-Thérèse de Laval dimanche après-midi.

Parmi les derniers changements, notons la présence de Marcel Goddard sur le A6 et celle de Jean-Claude Guilbeault sur le 31. On a décidé de leur confier ces bolides après leurs belles performances. Dans la classe des modifiés-limités, Pierre Fortier conduira le "25", André Fortin reviendra définitivement au volant du B4jr; le numéro "3" sera confié à Bernard Dufour et Patrick Guay se verra attribuer le "5B2.

Kenny King, Champion Nord-Américain qui a remporté deux finales consécutives à Québec en plus de nombreuses victoires, a profité de la semaine pour remonter son moteur défoncé au cours d'essais, la semaine dernière. Le célèbre "65" reprendra la piste sur le tiers et le demi-mille. Tous ceux qui participeront au programme de samedi soir seront également en piste dimanche.

Les Super-Modifiés inscrits:

No	Conducteur	Modèle
16	Marcel Corriveau	CHEVELLE 1967
35	Serge Giguère	CHEVELLE 1966
65	Kenny King	CORVAIR 1965
66	Denis Giroux	CHEVY II 1964
55	Jack Lessard	FALCON 1964
31	J-C. Guilbeault	CHEVROLET 1957
77	Philippe Paré	ACADIAN 1964
77	Jocelyn Morissette	FORD 1959
51	Gaston Grenier	CHEVROLET 1957
750	Maurice Sylvain	CHEVELLE 1966
15	Clément Houle	ACADIAN 1965
F2	Denis Lessard	STUDEBAKER 1963
4	André Smith	OLDSMOBILE 1966
R7	Roland Mercier	PONTIAC 1962
A5	J-P. Cabana	PONTIAC 1961
A6	J-P. Goddard	FALCON 1963
8	Louis Lessard	PLYMOUTH 1959
X2	André Scott	PONTIAC 1962

TECHNICIENS DIPLÔMÉS

devenez PROFESSEURS

dans le système scolaire polyvalent du Québec

Ces bourses sont non remboursables si vous vous engagez à enseigner.

Étudiants mariés: $3,500 par année académique.
Étudiants célibataires: $2,500 par année académique.

PROGRAMMES DE FORMATION:

- Durée: un à quatre ans selon l'expérience du candidat, sa spécialité et l'enseignement auquel il se destine.
- Préparés avec la collaboration de l'École Polytechnique de Montréal et celle de plus de soixante-dix industries du Québec.

- Admission réservée aux techniciens diplômés (ou à ceux qui ont terminé treize années d'étude et possèdent un diplôme équivalent).

Date limite des demandes d'admission: le 1er juillet 1968.
Début des cours: septembre 1968.

Demandez l'annuaire et la formule d'admission à:
ÉCOLE NORMALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE,
8175, rue St-Hubert, Montréal 11. Tél.: 389-5921.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
Ministère de l'Éducation

Chasse contrôlée, par groupes de deux chasseurs, du 21 septembre au 24 octobre, dans les parcs de La Vérendrye,* des Laurentides,* de Matane* et du St-Maurice.*



que tous les chasseurs d'orignal se le disent...

Dès le 3 juin, procurez-vous la formule d'inscription pour cette chasse contrôlée chez le garde-chasse local ou à l'un des bureaux de district du ministère:

Abitibi: 261, ouest, 1ère Avenue, (Ch. 24), Amos.
Chicoutimi: 54, rue Racine.
Gaspésie: Gaspé-Sud.
Hull: 250, Boul. St-Joseph.
Montréal: 5075, rue Fullum.
Québec: 915, rue Turnbull.
Rimouski: 1, ouest, Boul. St-Germain.
Sept-Iles: Edifice Laure, 700 Ave Laure.
Sherbrooke: 234, rue Dufferin.
Témiscamingue: rue Ste-Anne, Ville Morin
Trois-Rivières: 137, rue Radisson.

La formule est aussi disponible dans les bureaux du Service des Parcs. Cette formule, qui contient tous les détails de cette chasse spéciale doit être retournée au ministère au plus tard le 30 juin.

Le coût du permis est de $66.00 par chasseur. (Les non-domiciliés, les employés du ministère ainsi que ceux impliqués dans l'organisation du tirage sont exclus de cette chasse.)

A noter: une autre chasse contrôlée (organisée par la C.I.P.; sans frais; par groupe de trois chasseurs; 1,080 chasseurs) aura lieu, du 21 septembre au 13 octobre dans la Réserve de la Haute-Mauricie. Renseignez-vous chez le garde-chasse local ou dans les bureaux de district.

*Nombre de chasseurs: La Vérendrye, 600: Laurentides, 300: Matane, 80: St-Maurice, 60.

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE DU QUÉBEC

LES HURONS SERONT DIFFICILES A BATTRE

"GRANDE COURSE DE CANOTS AU VILLAGE HURON"

Dans le cadre des Festivités indiennes annuelles du Village Huron, le Grand-Chef, Max Gros-Louis, organise encore cette année une grande course de canots où la majeure partie des concurrents sont des Indiens. Il s'agit d'une rude épreuve d'endurance et d'habileté pour les participants.

L'an dernier, et pour la première fois en trois ans, c'est une équipe indienne qui a mérité les grands honneurs. Elle était composée de Samuel Trapper et Johnny Rabitskin. Ils viendront défendre leur titre cette année et on prévoit une forte compétition de la part du gagnant des deux premières années, Blaise St-Pierre. Ce dernier sera associé à Denis LeHouillier, un avironneur de Shawinigan.

Le Grand-Chef a annoncé la participation de plusieurs équipes indiennes en provenance des différentes réserves de la province, en plus des équipes locales. Le parcours, d'une longueur de 50 milles, se fera en deux étapes, soit dimanche et lundi, les 23 et 24 juin. La course débutera par un portage, du Village Huron à Château-d'Eau. Les avironneurs remonteront ensuite la rivière jusqu'au Lac St-Charles, où il y aura un "sprint" sur le lac. Puis, les canotiers parcoureront la rivière en sens inverse, jusqu'à Château-d'Eau. A noter qu'il y aura un partage de plus d'un mille pour terminer chaque étape. L'honneur de donner le signal du départ de chaque étape, reviendra au Grand-Chef, Max Gros-Louis.





Régional "O'Keefe"

C'est également en fin de semaine que se tient au club Alpin, à Ste-Brigitte de Laval, le tourroi Régional O'KEEFE. Rappelons qu'il est obligatoire d'être membre d'un club affilié à L'A.G.P.Q. pour être éligible à ce tournoi. Samedi sera la journée des joueurs des classes "A" et "B", tandis que ceux de classe "C" joueront dimanche. Rappelons également que les trois meilleurs joueurs de chaque classe, se qualifieront du même coup pour le Tournoi des Champions du District de Québec, qui aura lieu à Lévis, le 22 septembre. Voici la liste des départs du Régional O'KEEFE, de fin de semaine:

SAMEDI

CLASSE "B"

Heures

8.00—C. Tremblay (Cour.), L. Angers (Alp.), G. Falardeau, (Sto.) D. Gaumond, (Alp.).

8.08—P. Guay, (Alp.) L. Jalbert, (Sto.), M. Godbeut, (Alp.) G. G. Ste-Marie, (Cour.)

8.16—R. Larouche, (Alp.), R. Crépin (Alp.) Roland Tremblay Cour.) L. M. Campeau, (Sto.).

8.24—M. Guay, (Alp.), M. Bergeron (L. St-J.), L. Boudreau, (Alp.) Adrien Royer, (Sto.).

8.32—Paul Clavet, (Alp.), M. Crépin, (Alp.), Gilles Levasseur, (R.Q.) R. Vézina, (Cour.).

8.40—Jean-Y. Simard, (Alp), R. Morency, (L. St-J.), M. Cloutier, (Alp.), R. Drapeau, (L.B.).

8.48—M. Bélanger, Alp.), Ray. Robitaille, Lévis), Ar.-Ls. Leclerc, Alp.), Jacques Hébert, (R.Q.).

8.56—Lucien Racine, (Alp.), M. Dubé, (Cour.), Vil. Simard, (Alp.), Alb. Simoneau, (Alp.).

9.12—Pierre Boutet, (Alp.), Fra. Fortier, (Alp.), R. Audet, (d. Pins.), Eddy Rousseau, (Alp.).

9.20—Roger Brochu, (Alp.), Jacques Grenier, (Alp.), C. Bédard, (Lor.), Claude Paré, (Alp.).

9.28—Ros. Tremblay, (Alp.), G. Marquis, (Alp.), R. McLellan, (Cour.), Blaise Beaulieu, (Alp.).

9.34—Jean Lesieur, (Alp.), B. Crépin, (R.Q.), Roger Lamontagne (Alp.), Gaston Jean, (Lor.).

9.46—Jn.-Ls. Beaulieu, (Alp.), F. St-Hilaire, (Lor.), R. Gagnon, (Cour.), H. A. Roberge, (Alp.).

9.52—Charles Latouche, (Alp.), G. Jacques, (R.Q.), J. Fournier, (Alp.), Denis Bouchard, (Cour.)

10.08—P. Bhérer, (Alp.), H.P. Dufour, (Cour.), Geo. Hamelin, (Sto.), St-Richardson, (Alp.).

10.16—M. Magnan, (Alp.), R. Bertrand (C.R.), G. Blanchard, (Alp.), Y. Blouin, (Sto.).

10.24—C. Ricard, (Alp.), Roger Tremblay, (Alp.), Paul Maheux, (L. St-J.), M. Therrien (Alp.).

10.32—Paul Landry, (Alp.), P.E. Garneau, (Alp.), Clermont Gagnon (R.Q.), Claude Guay, (Lévis).

10.40—Guy McDonald, (Alp.), Jean Gagnon, (R.Q.), Bob Michaud, (Alp.) Pat. Guillot, (R.Q.).

10.56—R. Sabourin, (R.Q.), Jean-M. Poirier, (Alp.), A. Chabot, (Sto.), Guy Lemieux, (R.Q.).

CLASSE "A"

11.30—Jac. Desmeules, (L.B.), Claude Côté, (Alp.), R. Allard, (Cour.), A. Després, (R.Q.).

11.38—Jean Bruneau, (R.Q.), Jean Godbout, (Alp.), C. Caron, (R.Q.), M. Paradis, (R.Q.).

11.46—Wil. Desagnés, (Alp.), R. Bertrand, (R.Q.), R. Lortie, (Alp.), Henri Richard, (R.Q.).

11.54—Conrad Asselin, (Alp.), R. Nadeau, (R.Q.), G. Grenier, (Lor.) G. Routhier, (R.Q.).

12.02—Roger "tino" Gioux, (Alp.), C. Fournier, (R.Q.), W. Tremblay, (Lor.), G. Demers, (R.Q.).

12.10—A. Chouinard, (R.Q.), Robert Giroux, (Alp.), Don Brock, (R.Q.), M. Gagné, (R.Q.).

12.18—Yves Pellerin, (Lévis), Claude Martel, (Alp.), André Gagné, (R.Q.), Michel Bilodeau (R.Q.).

12.26—Guy Rousseau, (Orl.), René Garneau, (Alp.), Gaston Paradis, (R.Q.) Roger Giroux, (R.Q.).

12.42—Michel Taché, (R.Q.), Ed Villeneuve, (Lor.), Paul Pouliot, (R.Q.), A. Tessier, (R.Q.).

12.50—M. Leclerc, (L. St-J.), Carol Bernard, (Alp.), Robert Gagné, (R.Q.) Claude Bédard, (R.Q.).

12.58—M. Fortier, (Alp.), M. Giroux, (R.Q.), P. Gagnon, (Lor.), R. Michaud, (R.Q.).

1.06—Gerry Duplain, (R.Q.), Gérard Villeneuve, (Alp.), G. Sauvé, (Val.),

1.14—René Bédard, (R.Q.), R. Huot, (Cour.), Jacques Côté, (R.Q.).

1.22—F. Gagnon, (R.Q.), G. Crépin, (Alp.), Marcel Demers, (R.Q.).

DIMANCHE

CLASSE "C"

9.00—A. Gagnon, (Alp.), T. Têtu, (R.Q.), P. Boulé, (Alp.), Claude McKay, (Alp.).

9.08—J. Normand, (Alp.), E. Arseneault, (Sto.), Emile Valcourt, (Alp.), A. Kirouac, (Alp.).

9.16—Ray. Paradis, (Alp.), R. Duchaine, (Sto.) Ray. Dion, (Alp.) J. Dubé, (Alp.).

9.24—C. Germain, (Alp.), J.G. Côté, (Val.), H. Bérubé, (Alp.), R. Turcotte, (Alp.).

9.32—R. Garneau, (Alp.), R. Lefrançois, (Sto.), Omer Bourrassa, (Alp.), R. Blouin, (Alp.).

9.40—Fer. Pagé, (Alp.), P. Thibeault (Alp.), P. Boies, (Sto.), R. Lebel, (Alp.).

9.48—Ed. Boucher, (Alp.), A. Ouellet, (Alp.), J. Bédard, (R.Q.), A. Robitaille, (Alp.).

9.56—Guy. Gendron, (Alp.), J.P. René, (Sto.) F. Turcotte (Alp.) G. Montreuil, (Alp.).

10.12—R. Lachance, (Alp.), Paul Valières, (Alp.), R. Létourneau, (Cour.), R. Girard, (Alp.).

10.20—F. Pelletier, (Alp.), Robert Létourneau, (Alp.), J. Droiet, (Met.), Robet Allan, (Alp.).

10.28—Gilles Roberge, (Alp.), J.C. Murray, (Met.), Gilles Lachances (Alp.), Yvon Plamondon, (Alp.).

10.36—C. Faucher, (Alp.), René Lessard, (Met.), Fer. Grenier, (Alp.), Fernand Caron, (Alp.).

10.44—Clément Gagné (Alp.), A. Lindsay, (Sto.), J. Amyot, (Met.), Marius Lachance, (Alp.).

10.52—Bob Lamontagne, (Alp.), Jacques Huot, (Met.), R. Boissonneault, (Alp.), Jacques Drouin (Drum.).

11.08—René Côté, (Alp.), J.M. Bourrassa, (Met.), Raoul Lachance, (Alp.).

11.16—Fredy Côté, (Alp.), Jean Robert, (R.Q.), Serges Normand, (Met.).

11.24—R. Chalifour, (Cour.), Jean DeRico, (Alp.), A. Fortin, (Met.).

Peu de joueurs sous la normale à Toronto

Par STERLING TAYLOR

TORONTO (PC) — Ken Still des Etats-Unis et Bruce Devlin de l'Australie se sont hissés en tête de file hier à l'issue de la première ronde de l'Omnium canadien de golf à Toronto.

Les deux golfeurs sont donc ex-aequo à 67, soit 3 sous la normale après cette première journée alors que la majorité des autres participants ont eu peine à franchir le cap 70.

Devlin a réussi sa ronde en contournant les difficultés du parcours de 6,792 verges du club Saint-Georges, tandis que Still ratait sa chance de terminer seul en première place en manquant un coup roulé sur le dernier vert.

Des vents du nord-ouest soufflant jusqu'à 20 milles à l'heure n'ont guère aidé la brigade de 147 golfeurs professionnels et de trois amateurs.

Deux des favoris, Jack Nicklaus et Arnold Palmer, ont affiché respectivement 73 et 76 dans cette course à la bourse de $25,000.

Au total, une somme de $125,000 sera distribuée à la fin du tournoi.

Le dernier des Trois Grands du golf, Billy Casper, a terminé la ronde ex-aequo avec quatre autres professionnels américains et le Canadien Moe Norman de Gilford en Ontario. Les six golfeurs se partagent donc la troisième place à la marque de 69.

Gary Player

Un autre grand nom du golf, le Sud-Africain Garry Player a terminé avec 74 malgré qu'il ait réussi le par-34 des premiers neuf trous.

Après 15 trous, Still pointait cinq sous la normale. Au seizième, son coup de départ effectué avec un fer 5 a frappé un abri et il s'est retrouvé avec une tenue de cinq coups pour un trou à normale 4.

Il voulait faire mieux qu'il n'a réussi, mais il prétend qu'il a atteint un sommet et que son pointage "sera encore à 67 dans des années".

De son côté Devlin a affirmé qu'on devrait lui décerner un "permis de vol" parce qu'il ne se rappelle pas "avoir placé la balle une seule fois dans un droit".

"Je suis extrêmement embarrassé parce que j'aurais dû atteindre 80, si l'on en juge par mon jeu", a-t-il commenté.

Nicklaus qui a fait 35 coups roulés a dit qu'il avait joué négligemment. Au premier trou, son coup de départ a frappé un mauvais terrain, son second a dépassé le vert et il a du se contenter d'un coup au-dessus de la normale. "Ce vent était terrible", d'ajouter Nicklaus.

Malades

Seuls quatre autres joueurs, Tommy Aaron, Phil Rodgers et Ron Cerrudo des Etats-Unis et Bob Charles de la Nouvelle-Zélande ont réussi un par 70.

On a assisté à trois retraits durant la ronde d'ouverture. Chi Chi Rodriguez de Porto-Rico a abandonné après que son compte se fut élevé à 8 au-dessus de la normale après le 11e trou.

Dudley Wysong et Lee Elder, tous deux Américains, se sont retirés parce qu'ils étaient malades.

Les trois amateurs torontois qui participaient au tournoi ont tous marqué plus haut que 70.

Chez les professionnels canadiens, Al Balding et George Knudson ont réussi respectivement 71 et 75.

Voici la liste des 20 premiers golfeurs au classement après la ronde initiale de l'Omnium de golf canadien qui a débuté hier à Toronto ainsi que la tenue des golfeurs québécois qui ont participé au tournoi.

Bruce Devlin, E.-U. 32-35-67
Ken Still, E.-U. 32-35-67
R.H. Sikes, E.-U. 33-36-69
Lou Graham, E.U. 34-35-69
Billy Casper, E.-U. 32-37-69
Orville Moody, E.-U. 35-34-69
Moe Norman, Ont. 35-34-69
Tom Weiskopf, E.-U. 31-38-69
Tom Aaron, E.-U. 36-34-70
Phil Rodgers, E.-U. 34-36-70

Les Québécois

Phil Giroux, Mtl, 35-39-74
John Henrick, Mtl, 38-37-75
Adrien Bigras, Rose., 39-38-77
Jack Bissiger, Mtl, 41-39-80
Norman, Doy, Ste-Julie, 43-39-82.



● Il arrive souvent qu'un amateur perde sa balle dans les bois ou dans une rivière. Mais lorsqu'un professionnel connait une situation identique, où peut-il bien perdre une balle? Sur la photo, Deane Beman fournit une réponse possible, en cherchant sa "pilule" dans une trappe, en compagnie de Gay Brewer et Lee Trevino. Il l'a retrouvée à quatre pouces sous le sol, et a dû prendre deux coups pour la ramener sur le vert. (Téléphoto UPI)

Au Lac Beauport

C'est demain que sera présenté, au club de golf Lac Beauport, le "tournoi Duo". Ce sera la troisième reprise de ce tournoi. On sait que l'on doit suivre la formule "deux balles, meilleure balle" et que la différence de handicap entre deux joueurs d'un même "duo", ne doit pas dépasser 7. De nombreux prix et trophées seront également à l'enjeu.

Toujours au club Lac Beauport, c'est lundi, le 24 juin, que débutent les qualifications "Match Play" pour les hommes des classes "A", "B" et "C". A noter que les premières rondes devront être complétées avant le 14 juillet, les secondes avant le 28 du même mois, les finales des trois classes, avant le 17 août.

On recommande aux joueurs, pour les premières rondes, de former des quatuors. Les cartes sont disponibles au magasin du "pro", de même que les règles à suivre. Des prix et trophées pourront être mérités. L'inscription est gratuite et réservée aux membres du club.

On annonce également que le tournoi "CALCUTTA" du club se tiendra le 13 juillet prochain. Un nombre record d'équipes est attendu à cet autre tournoi.

G.D.

Un nouveau nom sur la liste noire de la boxe

PARIS (AFP) — L'Allemand Jupp Elze, qui vient de décéder des suites du match livré le 8 juin contre l'Italien Carlo Duran est le 262ème boxeur, amateur ou professionnel, a avoir trouvé la mort au cours ou des suites d'un combat depuis 1945.

Parmi les boxeurs victimes du ring figurent en particulier ceux qui disputaient un championnat du monde, tels Jimmy Doyle devant Ray Robinson en 1947, le Cubain Benny Kid Paret, devant Emile Griffith en 1962 et Davey Moore E-U devant Sugar Ramos en 1963.

L'année 1953 fut la plus meurtrière puisque 22 boxeurs trouvèrent la mort à la suite d'un combat, notamment les Français L. Innocenti et Ray Grassi.

En 1962, il y eut également un nombre élevé de décès, quatorze, tout comme en 1964, quinze, dont l'Argentin Lavorante, qui resta plusieurs mois dans le coma, après sa défaite devant l'Américain John Riggins.

Toutefois, en 1967 on enregistra une régression des accidents mortels de la boxe, avec quatre décès: les professionnels Young Clay, Afrique du sud, et Thriachai Voravudhi, Thaïlande et les amateurs Thomas Mission, Yougoslavie, et Gerard O'Brien, Irlande.

BOXE

LEVAGNA, Italie — Bruno Arcari, 139 1-2, d'Italie, a arrêté Fernand Simard, 139 1-2, de Québec, au 5e round.

HONOLULU — Dominador Manlong, 121 3-4 des Philippines a arrêté Osamu Miyashita, 120, du Japon, au 9e round.

OAYLAND — Charley Shipes, 147 1-2, d'Oakland, a knockouté Jose Valenzuela, 145, de Los Angeles, au 6e round; Freddie Little, 159 1-2, de Las Vegas, Nev., a arrêté Willard Wynn, 160, des Los Angeles, au 3e round.

LAS VEGAS, Nev. — Raoul Soriano, 149, de Mexicalli, Mexique, a knockouté Art Cruz, 145, de Pasadena, Calif., dès le premier engagement: Ritchie Gonzales, 125, de Los Angeles, a défait aux points Memo Morales, 126 1-2, de Mexicalli, dans une rencontre de 10 rounds; Nate Williams, 151, de Las Vegas, a knockouté Fabian Leyza, 148, de Mexicalli.

QUEBEC MODERN SPEEDWAY
VAL ST-MICHEL, ROUTE DU CAMP VALCARTIER

SAMEDI SOIR 8H.30
EN CAS DE PLUIE, SAMEDI SOIR 29 JUIN 8H.30

SOUS LES PUISSANTS REFLECTEURS
PROGRAMME COMPLET DE
COURSES D'AUTOS
AVEC PLUS DE 40 VOITURES EN PISTE

AUTODROME STE-THERESE
STE-THERESE DE LISIEUX - UN MILLE DE BEAUPORT-OUEST

DIMANCHE APRES-MIDI 2H.30
EN CAS DE PLUIE, MERCREDI SOIR 26 JUIN 8H.30

DERNIER PROGRAMME DU DIMANCHE APRES-MIDI
COURSES D'AUTOMOBILES
AVEC PLUS DE 40 VOITURES EN PISTE



ENTREE: $2.50 - ENFANTS de 12 à 16 ans: $1.00 - MOINS DE 12 ANS: GRATUIT — STATIONNEMENT GRATUIT
LES MEILLEURS CONDUCTEURS CANADIENS S'AFFRONTERONT

CLASSE MODIFIEE LIMITEE
44 Felix Bélanger
77 Yogi Plante
17 Ronald Perreault
6 Marcel Boutet
8 Jean-Paul Genois
13 Alain Tardif
34 Len Small
25 Pierre Fortier
5 Gerald Pare
UAP Delphis Bedard
B4 JR Andre Fortin
5 Marcel Gagnon
21 Gaston Deblois
28 Gilles Fontaine
88 Angelo Fillion
25 Jacques Simard
3 Bernard DuFour
50 Gilles Giguère
99 Andre Dallaire
71 Roger Lemieux
53 Yvon Dicaire
85 Patrick Guay

CLASSE SUPER-MODIFIEE
55 Jacq Lessard
66 Denis Giroux
15 Clément Houle
4 Andre Smith
750 Maurice Sylvain
8 Louis Lessard
92 Etienne Boudreault
16 Marcel Corriveau
65 Kenny King
77 Jocelyn Morissette
35 Serge Giguère
31 Jean-Claude Guilbault
51 Gaston Grenier
F2 Denis Lessard
77 Philippe Paré
6 Marcel Goddard
7 Roland Mercier
5A Jean-Paul Cabana
X2 André Scott

Avec vous... notre modèle portatif va partout!

Brassée au Québec par La Brasserie O'Keefe Ltée



Garanti! Aujourd'hui c'est O'Keefe!